DISCARD

VOX CLAMANTIS IN DESERTO
Dartmouth College
Library
M.D. Bisbee. Del.
Jul. Spenceley. Sc. 1907.

L. SAINÉAN

PROBLÈMES LITTÉRAIRES DU SEIZIÈME SIÈCLE

LE CINQUIÈME LIVRE
LE MOYEN DE PARVENIR
LES JOYEUX DEVIS

PARIS
E. DE BOCCARD, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON THORIN ET FONTEMOING
1, Rue de Médicis

1927

PROBLÈMES LITTÉRAIRES
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

840.9
S132p

FEB 2 7 1928
232620
French

DARTMOUTH
COLLEGE
LIBRARY

A Monsieur le Docteur

Victor MORAX

Ophtalmologiste de la Lariboisière

Mon cher Docteur,

Je vous prie d'agréer l'hommage de ces études. Elles me sont particulièrement chères, car elles furent rédigées pendant la période de demi-cécité dont je fus affligé au cours des années 1918 et 1919. Grâce à vos conseils, j'ai pu continuer le travail jusqu'à la veille de l'opération qui m'a rendu la vue (19 mai 1919). Au savant praticien l'honneur et le mérite, à moi la reconnaissance de sa parfaite réussite.

L. SAINÉAN

Paris, décembre 1926.

AVANT-PROPOS

On ne saurait, de nos jours, se faire une idée des libertés excessives que les éditeurs ou arrangeurs, les copistes et les imprimeurs du XVI[e] siècle prenaient avec les œuvres tombées entre leurs mains ou confiées à leurs soins. La propriété littéraire était à cette époque inconnue, encore plus les scrupules que les éditeurs modernes gardent pour la mémoire des morts illustres.

Du vivant même des auteurs, on se permettait des licences incroyables. Si Rabelais se plaint à différentes reprises de ses imprimeurs, dont cependant son œuvre a peu souffert, son cas n'est rien auprès de celui des *Propos rustiques* que du Fail fit paraître en 1547. Dès l'année suivante, un interpolateur angevin, resté inconnu, publia une seconde édition, où l'on constate non seulement des additions et des remaniements épars, mais encore deux chapitres du propre cru de l'arrangeur placés à la fin du volume. Et chose curieuse ! la troisième édition, faite cette fois par l'auteur lui-même, conservera ces remplissages.

Si les œuvres des écrivains encore en vie subissaient de pareilles atteintes, on peut s'imaginer le sort réservé aux papiers posthumes, comme il arrivera aux *Joyeux Devis* de Des Périers et surtout au *Cinquième livre* de Rabelais. Si l'on a jusqu'ici contesté l'authenticité de l'un et de l'autre, la faute en est aux superfétations des éditeurs ou arrangeurs et à la maladresse de leurs pro-

cédés arbitraires. Débarrassées de ces scories adventices, ces œuvres reprennent leur lustre et reviennent de droit à leurs véritables auteurs.

Tout autre est le cas du *Moyen de parvenir* et son exemple reste à peu près isolé dans le domaine de l'histoire littéraire. Que le manuscrit d'un auteur médiocre s'égare et tombe entre les mains d'un remanieur, écrivain de race, qui le récrive d'un bout à l'autre dans un style et dans un esprit foncièrement différents de celui de son premier auteur, voilà un exemple unique qui nous a semblé mériter une étude à part.

LE CINQUIÈME LIVRE DE RABELAIS

SON AUTHENTICITÉ ET SES PARTIES CONSTITUTIVES

Depuis trois siècles et demi le problème de l'authenticité du V^e^ *livre* reste toujours ouvert. Des opinions pour et contre, la plupart subjectives ou conjecturales, se sont succédées depuis 1562 jusqu'à nos jours, sans que la question ait fait un pas décisif.

Contentons-nous de rappeler les plus récentes.

« La question du V^e^ *livre*, constate en 1903 M. Abel Lefranc, en inaugurant la *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, subsiste toujours pendante, jetant dans toutes les études du domaine rabelaisien des éléments de doute et d'incertitude singulièrement embarrassants. Pour ne choisir qu'un seul exemple, les travaux consacrés à la langue de Rabelais ne peuvent logiquement aboutir à des résultats définitifs tant que cette énigme subsistera ».

En 1904, dans l'œuvre posthume de Brunetière, *l'Histoire de la littérature française classique*, on apprend que le V^e^ *livre* « n'est sans doute qu'un pamphlet protestant, révolutionnaire, jeté dans la mêlée des guerres de religion par quelque habile homme ».

Cette même année 1904, dans son excellente *Bibliographie rabelaisienne*, M. P.-P. Plan clôt par cette remarque les pages consacrées au V^e^ *livre* (p. 174) : « Nous croyons ce livre apocryphe, et nous nous réservons d'exposer nos arguments dans une étude actuellement en préparation ». Mais il n'en a rien fait et pour cause, la question dépassant la compétence d'un bibliographe.

En 1910, Jean Plattard, dans son ouvrage sur *l'Œuvre de Rabelais*, n'a tiré parti que des quatre premiers livres du roman : « Pour ne fonder que sur un terrain sûr, dit-il à

la fin de son avant-propos, nous avons borné notre étude aux quatre premiers livres, la question de l'authenticité du cinquième ne nous paraissant pas encore susceptible de recevoir une solution » (1).

Et à une date toute proche de la nôtre, le 17 juin 1914, à une séance de la *Société des Etudes Rabelaisiennes*, M. Abel Lefranc a encore attiré « l'attention de ses confrères sur l'utilité qu'il y aurait à entreprendre l'examen de la question du *V^e^ livre* ».

Le problème, on le voit, est toujours en suspens. Le flottement des opinions continue de plus belle avec un penchant très prononcé vers la négative.

Il est temps de mettre un terme à ces incertitudes, en serrant le problème de plus près et en le considérant sous toutes ses faces. Une étude consciencieuse, embrassant à la fois l'ensemble et les parties constitutives de ce livre posthume, faisant tour à tour appel à la critique des textes, à la philologie et à l'histoire littéraire, ne laissera pas d'éclairer cette grave controverse d'un jour nouveau et, peut-être, de la résoudre définitivement.

Tel est l'objet de ces nouvelles recherches.

(1) Dans son beau livre sur *Marot et Rabelais*, récemment paru (1923), p 294 à 302, Pierre Villey observe la même réserve quant au *V^e^ livre*. Il ne semble pas y retrouver cette fantaisie désordonnée, qui caractérise à un si haut degré le roman authentique. Il reste donc sceptique et la diversité des opinions émises sur ce livre posthume n'est pas pour modifier son attitude dubitative.

Par contre, S. Hofer, examinant à son tour le « Problème du V^e^ livre » (*Archiv für das Studium der neuern Sprachen*, t. CXXXIII, 1915, p. 97 à 114), se borne à un résumé des faits connus, en concluant que « le *V^e^ livre* a été constitué de morceaux différents que l'auteur avait écrits à diverses époques ». — Une opinion analogue a été dernièrement émise dans la préface de H. Clouzot à la nouvelle édition des *Œuvres de Rabelais*, par Moland (Garnier, 1920).

CHAPITRE PREMIER

ETAT DE LA QUESTION

Suivant la supposition la plus vraisemblable, Rabelais est mort le 9 avril 1553. Quatre livres de son roman avaient été imprimés de son vivant, le quatrième sous une double forme, partielle (1548) et intégrale (1552). Neuf ans après sa mort, parut l'*Isle sonante*, édition partielle en seize chapitres du *V^e^ livre*, puis, deux ans plus tard, le livre tout entier dans sa rédaction définitive (1564).

Cette édition posthume suscita des doutes dès son apparition et les témoignages contemporains sont des protestations formelles contre son authenticité.

Le plus ancien est d'Antoine du Verdier, un de nos premiers bibliographes, qui, dans sa *Prosopographie* (Lyon, 1603, t. III, fol. 2.452), affirme que l'*Isle sonante* n'est pas de Rabelais mais qu'elle a été « faicte par un Escholier de Valence... ».

Que vaut au juste ce témoignage ? On sait que la bibliographie n'a acquis un certain degré de précision qu'au XIX^e^ siècle et que les recherches des premiers adeptes de cette science abondent en erreurs et confusions. C'est précisément le cas de du Verdier.

Comme l'a déjà remarqué Le Duchat (1711), notre bibliographe a tout simplement confondu l'*Isle sonante* avec la *Mytistoire baragouine de Fanfreluche et Gaudichon* (1574), pastiche rabelaisien de Guillaume des Autels. C'est ce qui résulte de la confrontation de l'article consacré à ce personnage dans la *Bibliotheque françoise*, que du Verdier a publiée avec La Croix du Maine : « Des Autelz estant à Valence escholier, en l'estude du droit, il a escrit à l'imitation de Rabelais... une œuvre en prose... contenant 17 chapitres et intitulée *Fanfreluche et Gaudichon...* »

Le second témoignage est du médecin Louis Guyon, qui, dans ses *Diverses Leçons* (Lyon, 1604), prend la défense des médecins, ses confrères, accusés d'irreligion. Venant à parler de Rabelais (p. 386), il proteste, à son tour, que

le grand écrivain n'a pas composé l'*Isle sonante*, « car il se fit longtemps après son decez ; j'estois à Paris lorsqu'il fut fait, et sçay bien qui en fut l'autheur qui n'estoit medecin » (1).

Cette affirmation répond-elle à une intention apologétique — décharger Rabelais de ses attaques contre le catholicisme, qui revêtent une forme particulièrement violente dans son dernier livre — comme le pense Le Duchat ? Ou bien le passage cité de Louis Guyon trahit-il une confusion analogue à celle de du Verdier ?

Il est malaisé de se prononcer. Les termes dont use Guyon sont tellement vagues qu'ils ne constituent même pas un commencement de preuve, et sa supposition même que le prétendu auteur n'était pas médecin est en contradiction avec les faits. Personne autre qu'un médecin, nous le verrons, n'aurait pu fournir, au chapitre xx, les détails techniques sur les différentes sortes d'hydropique et d'étique avec les remèdes correspondants.

Remarquons en outre qu'un autre médecin, antérieur à Louis Guyon, Jean de Mayerne, surnommé Turquet, semble admettre l'authenticité du livre posthume, à en juger d'après le quatrain qui figure à la fin de l'Edition de 1564, quatrain signé de son anagramme *Nature Quite* :

> Rabelais est-il mort ? Voicy encore un livre.
> Non, sa meilleure part a repris ses esprits,
> Pour nous faire present de l'un de ses escrits
> Qui le rend entre tous immortel et fait vivre (2).

Un troisième auteur, antérieur à du Verdier et à Louis Guyon, Estienne Tabourot, dans ses *Bigarrures* (1572), émet

(1) Tout récemment, M. Cons, professeur à l'Université de Pensylvanie (Amérique), qui s'est fait une spécialité de déchiffrer, par des procédés cryptographiques, l'anonymat des œuvres célèbres (telles que le *Pathelin*), a prétendu que Jean Quentin, humaniste, doyen de la Faculté de Droit de Paris et ami de Rabelais (l. III, ch. xxxiv), aurait *arrangé* le *Ve livre* depuis le chapitre xviii jusqu'au xxxvi, et *continué* le livre, du chapitre xxxvi à la fin.

Les arguments intrinsèques et les preuves extrinsèques qu'allègue le critique ne résistent pas à l'examen. D'ailleurs, une constatation de fait enlève à cette hypothèse toute vraisemblance. Quentin étant mort en 1561, comment aurait-il pu arranger et continuer un ouvrage paru en 1564 ?

Voy., à ce sujet, J. Plattard, dans la *Revue du Seizième siècle*, t. II, 1914, p. 279 à 282.

(2) Cf. A. Dupont, *même Revue*, t. XII, 1925, p. 403 à 408.

deux opinions différentes sur le *V^e^ livre*, la première à propos des *Entend-trois* (fol. 49 r°) : « Rabelais a il pas gentillement descrit l'Entend trois de Raminagrobis qui invitoit ses clientules par ces mots, *or ça...* ? »

Et ailleurs, au chapitre xx, *Autres sortes de vers* : « ... au *V^e^ livre*, attribué à l'inimitable Rabelais, il y a bien des proses de Frere Fredon qui ne respondist que par monosyllabes... »

On le voit, dès le xvi^e^ siècle, le flottement commence. Tabourot cite le *V^e^ livre* tantôt expressément sous le nom de Rabelais, tantôt comme attribué à Rabelais, et cette incertitude va se prolonger jusqu'à nos jours.

Ces témoignages contemporains d'ailleurs sont des suppositions purement subjectives, et les hypothèses pour ou contre l'authenticité garderont longtemps ce caractère conjectural. Il faut arriver au début du xviii^e^ siècle pour entendre une première voix en faveur de Rabelais. C'est celle de Le Duchat qui, dans la préface de sa célèbre édition (1711), déclare catégoriquement : « Le *V^e^ livre* est certainement de Rabelais, c'est son style, c'est son esprit ».

En 1840, Paul Lacroix découvrit à la Bibliothèque Nationale le Manuscrit (1) intégral du *V^e^ livre*. Il crut avoir mis la main sur l'autographe même de Rabelais, alors qu'il s'agissait

(1) Voy., pour une description détaillée, l'*Etude bibliographique sur le Cinquième livre de Rabelais*, par P.-L. Jacob, Bibliophile (dans *Le Livre* de 1881, p. 243-244.

Ce Manuscrit est coté à la Bibliothèque Nationale : Fonds français, 2.156. C'est un in-4° de 146 feuillets, relié en parchemin. Le numérotage des chapitres n'est pas systématique. Les premiers douze chapitres se suivent, mais le Manuscrit ne donne aucun numéro aux chapitres xiii et xiv, alors qu'il cote 38 le chapitre xv, 39 le chapitre xvii, 50 et 51 les chapitres xviii et xix. A partir de là un seul chapitre, le xxviii^e^, porte le numéro 58. Les chapitres xxii, xxiii, xxvi, xxvii et les suivants sont dépourvus de numéros.

Que faut-il penser de ce numérotage au hasard ? Est-il permis d'y voir (comme l'admet le bibliophile Jacob) des lacunes que l'auteur aurait ensuite comblées au fur et à mesure de sa rédaction ? Ou bien s'agit-il en l'espèce de simples négligences du copiste, comme le prouvent ses coquilles innombrables ? Cette dernière hypothèse ne nous paraît guère vraisemblable.

Le Manuscrit ignore le chapitre des *Apedeftes* (xvi^e^ de l'*Ile sonante*) et ceux du Tournoi de la Quinte (coté xxiv et xxv dans l'édition de 1564) ; par contre, il donne un long chapitre sans numéro (coté xxxiii *bis* dans les éditions) : « Comment furent les dames Lanternes servies au souper », contenant une double énumération de mets imaginaires et de danses ou mélodies populaires.

en fait d'une copie non datée, œuvre d'un scribe parisien absolument illettré, et offrant par cela même un intérêt considérable. Le débat se rouvrit, avec des arguments non moins subjectifs et hasardés que ceux que nous venons de citer. C'est Paulin Paris qui, le premier, a fait appel à l'argument d'ordre sentimental, en réfutant la thèse de Paul Lacroix sur l'autographe du Manuscrit du *V^e^ livre*. Après avoir montré que ce manuscrit n'est qu'une simple copie, il ajoutait (dans le *Journal des Débats* du 19 mars 1847) : « Je ne crois pas que le *V^e^ livre* soit de Rabelais : il n'a pas la gaieté, les habitudes du style des premiers ».

C'est par des considérations de la même valeur que le commentateur émérite de Rabelais, Burgaud des Marets, s'élève à différentes reprises contre l'authenticité. Ce qui le choque surtout, c'est la véhémence des attaques anticatholiques sans rapport avec la satire indulgente des premiers livres (1). Mais on verra plus loin ce qu'il faut penser de ce prétendu contraste, dont on peut parfaitement établir les étapes intermédiaires.

On a essayé enfin plus récemment de faire valoir une sorte d'argument statistique plus aléatoire encore (2). Entre le *Quart livre* et le *Cinquième*, nous dit-on, le nombre des récits ou « narrés » est en proportion de 1 à 3. Autre disproportion entre l'emploi du singulier et du pluriel : « Tandis que le *Quart livre* use 20 fois du singulier, il est très fréquent au *V^e^ livre* » (3).

Ce dernier diffère encore par l'absence des dialogues, des anecdotes et facéties ; il est aussi parcimonieux en exemples de cas singuliers. Absence également, au *V^e^ livre*, des faits historiques du XVI^e^ siècle qui abondent au livre précédent. Ajoutons y la tendance à imiter, à répéter et à emprunter des motifs et des passages aux livres antérieurs, tendance qui se fait jour dès le « Prologue » pauvre en idées, mal agencé, dépourvu de

(1) La mauvaise humeur du commentateur se fait jour jusque dans ses notes, qui trahissent une véritable animosité. Elles contrastent sous ce rapport avec l'annotation judicieuse et instructive des livres antérieurs.

(2) Birch-Hirschfeld, *Das fünfte Buch des Pantagruel und sein Verhältniss zu den authentischen Büchern des Romans*, Programme, Leipzig, 1906. Voy., du même auteur, *Geschichte der französischen Litteratur seit Anfang des* XVI *Jahrhundert*, Stutgard, 1889, p. 233-236.

(3) Birch-Hirschfeld, *programme cité*, p. 9, 12 et 16.

digressions et d'exemples », dont Rabelais se montre prodigue dans ses autres préfaces.

Conclusion : « L'invention et l'art de conter du *V^e^ livre* sont pauvres, mesquins et monotones. L'esprit de Rabelais, encore si vivace dans le *Quart livre*, n'anime plus le *V^e^ livre* » (1).

Ce n'est pas tout. Comme les termes de marine sont fréquents dans cette navigation à la recherche de la dive Bouteille, le relevé statistique constate qu'au *Quart livre*, *nauf* est cité 33 fois (mais 6 fois seulement au *V^e^ livre*) ; *esquif*, 4 fois (et 3 fois au *V^e^ livre*) ; que l'auteur emploie beaucoup moins de termes nautiques italiens qu'au cours de la Tempête (2). Enfin, dans les archaïsmes, *baillier* revient 5 fois au *Quart livre* et 2 fois seulement au *V^e^ livre* (3), etc.

Faut-il encore s'arrêter aux constatations du même genre en ce qui touche les nombres cardinaux, les particules affirmatives (*oui* en rapport avec *voire*), etc. ?

Ces détails statistiques, dont nous venons de citer les plus saillants, semblent décisifs au critique, alors qu'ils nous paraissent d'une indéniable futilité. Comment prétendre immobiliser la pensée d'un écrivain et attribuer à des procédés plus ou moins variables de composition la valeur de tics physiologiques ? De telles inductions sont non seulement aléatoires, mais dangereuses. Le nom de Touraine est mentionné une seule fois au *Quart livre*, alors qu'il revient souvent au *V^e^ livre*. Quelle conclusion tirer d'une constatation aussi fortuite ?

On pourrait faire des relevés analogues en ce qui concerne la médecine et la pharmacie, les proverbes et les dictons, etc. Mais à quoi bon multiplier les constatations de ce genre ? Elles ne peuvent conduire à aucun résultat décisif.

Le fait est que le *V^e^ livre* diffère essentiellement des trois premiers et que, tout en se rattachant intimement au *Quart livre*, il n'en garde pas moins une allure propre et une conception indépendante.

On a relevé, de même, que le *V^e^ livre* est moins fourni en citations bibliques que les livres précédents : « Les quarante-

(1) *Idem*, p. 18.
(2) *Idem*, p. 21.
(3) *Idem*, p. 22 à 26.

huit chapitres ne nous offrent que dix allusions aux textes sacrés » (1). Peut-on, sur cette base fragile, argumenter contre l'authenticité du livre posthume ?

Quant aux réminiscences des livres antérieurs, elles accusent à coup sûr mainte interpolation de la part du réviseur du Manuscrit, mais ces remplissages n'entament nullement l'ensemble du texte original.

Marty-Laveaux, après avoir exposé le pour et le contre du débat, s'arrête à ce moyen terme qu'il présente d'ailleurs à titre de conjecture (t. IV, p. 313) : « Le plus probable, à mon sentiment, est que Rabelais a laissé divers fragments, les uns destinés peut-être aux livres antérieurs, mais supprimés comme trop hardis, les autres qui n'étaient que des projets, des brouillons ; le grand écrivain n'avait pas encore « léché l'ours ». De tout cela, un très indigne imitateur a voulu composer un ensemble. Ce qui est évident, c'est qu'il y a, en maints endroits, des remplissages maladroits et des emprunts fort mal déguisés faits aux livres précédents ».

Veut-on maintenant avoir le dernier mot de la critique littéraire sur le *V^e^ livre* ? Il suffira de citer un fragment d'une des dernières études de Brunetière sur Rabelais, étude qui a passé dans sa posthume *Histoire de la littérature française classique*, dont le premier volume, consacré à la Renaissance, a paru en 1904. Rabelais y occupe une place importante et voici l'opinion de l'insigne critique sur le dernier livre du roman :

> Si les passages du *V^e^ livre* ne sont que des « centons » empruntés des livres précédents, si le bal joyeux... de la Quinte n'est qu'une lourde et fastidieuse allégorie dans le goût de celle de nos « rhétoriqueurs », et si la grossièreté du langage de ces quarante-huit chapitres dépasse à tout coup le cynisme habituel de Rabelais lui-même, toutes ces considérations jointes ensemble ne nous obligent-elles pas de croire qu'il n'a jamais écrit le *V^e^ livre* de *Pantagruel* ?

(1) Voy. le travail de J. Plattard sur « L'Ecriture sainte dans l'œuvre de Rabelais » (*Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. VIII, p. 325).

Et dans son étude sur la « Procédure au XVI^e^ siècle, d'après Rabelais » (*Revue du XVI^e^ siècle*, t. I, p. 49), le même auteur conteste l'authenthicité de l'épisode des Chats-fourrés, parce que ce chapitre ne contient « qu'un petit nombre de termes juridiques, point de brocards, point d'allégations... ». Argument repris dans son ouvrage récent, *L'Adolescence de Rabelais en Poitou* (1923), p. 159.

Quel en est après cela le véritable auteur ? C'est ce qu'il est inutile ici de rechercher.

Le *V^e^ livre* n'est sans doute qu'un pamphlet protestant, révolutionnaire, jeté dans la mêlée des guerres de religion (1562-1564), par quelque habile homme qui aura cru prudent de se déguiser sous le nom de Rabelais et, pour se mieux déguiser, d'en imiter les pires défauts.

On a nommé Guillaume des Autels et Henri Estienne : il y a des raisons pour que ce ne soit ni l'un ni l'autre. Mais on ne saurait imputer au père de *Pantagruel* et de *Gargantua* ce monstre informe — *monstrum informe cui lumen ademptum* — où, si l'on retrouve l'exagération de sa satire, on ne reconnaît ni sa liberté souveraine, ni sa manière, ni la richesse de son imagination, ni enfin un personnage tel que nous venons de l'esquisser d'après la réalité de l'histoire de sa vie (p. 194).

Nous reviendrons plus loin sur ces assertions et sur leur caractère aléatoire.

Il est temps de quitter ce domaine glissant des opinions contradictoires et des conjectures au petit bonheur, véritable *Pays d'Ouy-dire*, pour aborder un terrain plus solide, celui des faits, tels qu'ils ressortent de la critique des sources et de la philologie. Nous entrons dans la période de recherche scientifique avec l'édition de l'*Isle sonante* (1905), réimprimée pour la première fois par Abel Lefranc et Jacques Boulenger.

Cette nouvelle édition comble une des lacunes les plus sensibles pour la critique du *V^e^ livre*. De tous les éditeurs modernes, Le Duchat a seul connu l'édition de 1562, dont il cite nombre de variantes. Aucun autre éditeur du XIX^e^ siècle n'en a jamais vu un exemplaire. Burgaud des Marets, Montaiglon, Marty-Laveaux ne l'allèguent que de seconde main, et M. Plan, dans sa récente *Bibliographie rabelaisienne* (1907), n'en cite encore les variantes, comme tous ces devanciers, que d'après le relevé fait par Le Duchat.

La partielle *Isle sonante* et le Manuscrit intégral de la Bibliothèque Nationale sont des sources d'une importance capitale pour la recherche qui nous occupe.

La valeur de cette réimpression de l'*Isle sonante* est rehaussée par une savante introduction de Jacques Boulenger, à qui revient le mérite d'avoir le premier dirigé la recherche dans une voie scientifique, en écartant pour toujours les affirmations vagues ou (ce qui revient au même) les considérations d'ordre sentimental.

En comparant l'*Isle sonante* avec la partie correspondante du Manuscrit et de l'Edition (1564), le critique s'est efforcé de restituer par conjecture le texte original, d'après lequel a été fait le Manuscrit, comme il avait essayé précédemment d'imaginer celui qui a servi pour l'*Isle sonante*. Il conclut ainsi :

1° « L'*Isle sonante* constitue la première rédaction du *V^e livre*, tandis que le Manuscrit en représente la seconde et que l'Edition en est la troisième ».

2° « Nous avons vu que le texte original, qui a servi à l'*Isle sonante* comme au Manuscrit, devait être fort mal écrit, que son style n'était pas tout à fait au point ; qu'il contenait des lacunes que le Manuscrit a fidèlement reproduites, tandis que l'*Isle sonante* les a comblées par des interpolations et que l'Edition de 1564 les a su éviter adroitement ; enfin, qu'il était tronqué, puisque les lignes du début y manquaient apparemment. Tous ces renseignements concordent à merveille et nous permettent de conclure que ce texte n'était pas un ouvrage achevé et prêt pour l'impression, mais une simple ébauche. C'est là, à mon avis, une raison capitale pour considérer Rabelais comme l'auteur de l'*Isle sonante* » (p. XIX).

3° « Le chapitre des *Apedeftes* doit être authentique. La place n'est pas précisément celle où il figure dans l'*Isle sonante*, il a dû être transposé. Peut-être faisait-il primitivement suite à l'épisode de la Quinte, comme le ferait supposer l'exclamation de Panurge : « Nous venons du pays des sçavans... ».

Le problème est serré d'assez près et les résultats obtenus sont suffisamment concluants pour qu'un érudit rabelaisant, M. Arthur Tilley, dans une récente étude sur la paternité de l'*Isle sonante* (1), s'y soit rallié. Il suppose, avec J. Boulenger, que quelqu'un a fait une copie de certains brouillons de

(1) A. Tilley, « The authorship of the *Isle sonante* » (das *Modern Language Review* de 1906, t. II).

Le même érudit avait déjà consacré à la question quelques pages très judicieuses dans son ouvrage antérieur, *Literature of the French Renaissance*, Cambridge, 1904, t. I, p. 188 à 195. Il est encore revenu récemment sur le sujet dans son volume sur *Rabelais* (1907), p. 242 à 247. Il admet, pour l'*Isle sonante*, la paternité de Rabelais, qui

Rabelais et l'a remise à l'imprimeur sans plus se soucier de l'édition que celui-ci en a donnée.

M. Tilley a récemment repris le sujet, en l'élargissant. Dans ses *Studies on the French Renaissance* (1922), il aborde le *V^e livre* dans son ensemble. En ce qui touche le Prologue, il considère le fragment du Manuscrit comme l'œuvre de Rabelais, qui l'aurait rejeté comme peu satisfaisant. Le reste du *V^e livre* est essentiellement de Rabelais, sans qu'il y ait mis la dernière main, mais plusieurs chapitres (XVIII, XX, XXI, XXVI à XXVIII) sont des interpolations. L'auteur conclut par ces sages paroles : « Une chose reste certaine, à savoir que l'authenticité du *V^e livre* ne saurait être résolue que par un examen attentif, chapitre par chapitre, de son contenu ».

A notre tour, nous allons essayer d'élargir le cadre de cette recherche en l'appliquant à l'œuvre posthume toute entière.

Nous aborderons tour à tour le fond et la forme de ses parties constitutives, représentées à la fois par l'*Isle sonante*, le Manuscrit et l'Edition de 1564. Des questions accessoires viendront compléter cette première enquête d'ensemble sur un des problèmes littéraires les plus importants du XVI^e siècle.

aurait également fourni la substance du reste du *V^e livre*, mais avec des retouches et des interpolations qui peuvent s'étendre jusqu'à des chapitres entiers.

CHAPITRE II

LE FOND

Une des premières questions à élucider est la texture de ce livre posthume. Nous allons exposer sa trame chapitre par chapitre, en groupant les motifs sous le double rapport de l'invention et de la composition (1).

I. — Parties adventices.

Il importe dès l'abord d'établir une démarcation nette entre ce qui appartient en propre à Rabelais et ce qu'il a tiré d'autres sources, pour démêler ensuite les remplissages qu'une main étrangère a ajoutés à ses papiers posthumes.

I. — Le Prologue.

L'édition partielle du *V^e^ livre*, connue sous le nom d'*Isle sonante*, ignore tout prologue. Elle s'ouvre immédiatement avec le premier chapitre du Manuscrit. Celui-ci, par contre, commence avec un « Fragment du Prologue », qui finit au milieu d'une phrase. Ce fragment, très amplifié, est devenu le « Prologue de l'Auteur » de l'édition de 1564 et a été depuis réimprimé comme tel.

Ce Prologue est-il réellement de Rabelais ? Envisageons-le de près.

Il est constitué de pièces et de morceaux empruntés en grande partie à l'auteur de *Gargantua* lui-même, avec deux ou trois boutades noyées dans un déluge de pastiches rabelai-

(1) Nous citons l'*Isle sonante* d'après la réimpression A. Lefranc et J. Boulenger ; le Manuscrit, d'après la première réimpression qu'en ont donnée Montaiglon et Lacour (1868-1872) ; enfin, l'Edition de 1564, d'après le texte de Marty-Laveaux (1873).

siens. Nous sommes loin de la vivacité du récit, de la verve du conteur, de l'abondance d'anecdotes, de bons mots, de facéties qui distinguent les quatre autres prologues ! Celui-ci débute par cette affirmation qui, elle-même, n'est qu'un écho de Rabelais : « Pour quoy est-ce qu'on dict, en comung proverbe: Le Monde n'est plus fat ? (1). *Fat* est un vocable de Languegoth et signifie : *non salé, sans sel, insipide, fade ;* par mesme mot on signifie : *fol, niais, despourvu d'entendement et de cerveau* ».

Et l'auteur de tourner et retourner en tous sens ce dicton, en posant des questions interminables pour faire ressortir l'opposition entre la folie antique et la sagesse de son temps. Suit un éloge des fèves en gousse qui symbolisent les livres pantagruéliques, dont il prend la défense contre les calomniateurs. Après avoir loué quelques auteurs contemporains (entre autres Marguerite de Navarre), l'auteur s'en prend aux latinisateurs, en affirmant que « nostre langue vulgaire n'est tant vile, tant inepte, tant indigente à mespriser qu'ils l'estiment... »

Et voici sa conclusion : « Presentement je vous en offre une bonne et belle pannerée, cueillie en propre Jardin que les autres precedentes, vous suppliant au nom de Reverence qu'ayez le present en gré, attendant mieux à la prochaine venue des Arondelles ».

Les nombreuses réminiscences rabelaisiennes dont ce prologue abonde ont été soigneusement relevées par Marty-Laveaux dans son commentaire (t. IV, p. 314), ce qui nous dispense d'y insister.

Mais comment expliquer ce pillage systématique des prologues antérieurs, du *Tiers* et du *Quart livre* ? Rabelais ne pouvait certainement pas se citer lui-même aussi souvent et aussi textuellement. Ces plagiats n'ont pu être commis que par un éditeur maladroit, qui voulait à tout prix combler cette lacune. Comme les papiers posthumes de Rabelais formaient à peu près un tout, mais dépourvu d'avant-propos (ainsi l'atteste l'*Isle sonante*), l'arrangeur se crut obligé de leur en ajouter un, fût-ce un centon de passages tirés des prologues antérieurs.

(1) Cf. *Pantagruéline Prognostication*, ch. V : « ... le monde est devenu maulvais garson, et *n'est* plus gueres *fat*... »

Pour la forme et pour le fond (1), le prologue fragmentaire du Manuscrit est complètement étranger à Rabelais et c'est cette œuvre du reviseur des papiers posthumes que l'éditeur de 1564 a ultérieurement remaniée et complétée. Cette constatation implique en même temps sa date approximative, nécessairement postérieure à 1562, puisque l'édition partielle l'ignore encore.

Ce fragment manuscrit de l'*Isle sonante* nous offre d'ailleurs lui-même un indice chronologique à peu près certain. Après avoir énuméré les poètes contemporains de Rabelais, il ajoute : « Et une longue centurie d'autres Poëtes et Orateurs galliques, et voy que, par long temps, avoir en Mons Parnasse versé à l'eschole d'Apollo et du fons Cabalin beu à plein godet entre les joyeuses Muses, à l'eternelle fabrique de notre Vulgaire ; ils ne portent que marbre Parien, alebastre, porphyre et bon ciment royal ; ils ne traittent que gestes heroïques, choses grandes, matieres ardues, graves et difficiles ».

C'est là une allusion manifeste aux poètes de la Pléiade et à leurs tendances à s'abreuver aux sources du classicisme antique, en cultivant les grands genres poétiques (ode, épopée, etc.). Le premier recueil des *Œuvres* de Ronsard est de 1560 et celui de du Bellay de 1561. Le Prologue du *V^e^ livre* a dû être composé à une époque bien proche de cette dernière date.

II. — Fragments traduits du « Poliphile ».

Dans les papiers posthumes de Rabelais, dont on a constitué le *V^e^ livre* actuel, se trouvaient plusieurs brouillons contenant la version de certaines parties du *Poliphile*, notamment le tournoi en forme d'échiquier (ch. XXIV à XXV) et la description architecturale du Temple de la dive Bouteille.

Le dominicain italien Francesco Colonna est l'auteur du roman mystico-allégorique, *Hypnerotomachia Theophili* ou *Songe de Poliphile*, paru à Venise en 1499. Cette œuvre singulière, écrite dans un italien factice ultra-latinisé qui

(1) Notons-y des termes étrangers au vocabulaire rabelaisien : 1° des latinismes (*facond, floride, florulent*) ; 2° le dérivé méridional *fadas*, grand fou (à côté de *fat*) ; 3° des termes grecs (*riparographe*, peintre de menus objets ; *scotines*, à côté de « tenebreux »).

rappelle celui de nos rhétoriqueurs, a exercé, surtout au point de vue architectural, une influence considérable (1).

Rabelais, qui l'avait pratiqué de longue date, avait été tout d'abord rebuté par son allégorisme et, dans *Gargantua* (ch. IX), il en rapproche la diction symbolique des hiéroglyphes égyptiens. Plus tard, après 1550, occupé à préparer les matériaux du *V^e^ livre*, il en a largement mis à contribution les descriptions architecturales. Les morceaux qu'il en a tirés, souvent littéralement, et qui sont restés par sa mort à l'état brut, y occupent plusieurs chapitres.

Le Duchat (2) avait déjà appelé l'attention sur le Ballet en forme de jeu d'échecs joué par la Reine de la Quinte et ses Dames, ballet qui occupe ces deux chapitres de l'Edition (ils manquent au Manuscrit) :

CH. XXIV : Comment fut, en presence de la Quinte, fait un bal joyeux en forme de tournoy.

CH. XXV : Comment les trente deux personnages du bal combattent.

Ces chapitres sont simplement transposés du *Songe de Poliphile*, qui décrit un jeu d'échecs sous forme de ballet élégant donné, après un grand festin, à la cour de la Reine Eleutherolyda.

La critique moderne (3) a grossi le nombre de ces emprunts, en y faisant également remonter les chapitres suivants :

CH. XXXVII : Comment les portes du Temple par soy mesme admirablement s'entre ouvrant.

CH. XXXVIII : Comment le Pavé du Temple estoit faict par emblemature admirable.

CH. XXXIX : Comment en l'ouvraige mosaïcque du Temple estoit representée la Bataille que Bachus gagna contre les Indiens.

(1) Voy., sur Colonna et son ouvrage, l'Appendice I : *Le Songe de Poliphile*, et notre *Langue de Rabelais*, t. I, p. 452 à 457.

(2) Dans son commentaire des *Œuvres de Rabelais*, Amsterdam, 1711, t. II, p. 244 : « L'invention de ce Tournoi, sur l'idée duquel est représenté le jeu des échecs, est prise du *Songe d'Amour*, où l'auteur (qui se cache sous le nom de Poliphile) en a fait un chapitre exprès ».

(3) Voy. Sölftolt-Jansen, dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France* de 1896, p. 608 à 1612, et L. Thuasne, *Etudes sur Rabelais*, Paris, 1904, p. 267 à 314 : « Rabelais et Colonna ».

Ch. xl : Comment en l'emblemature estoit figuré le Combat de Bacchus contre les Indiens (1).

Ch. xli : Comment le Temple estoit esclairé par une Lampe admirable.

Ch. xlii : Comment par la Pontife Bacbut nous feust monstré dedans le Temple une Fontaine phantasticque (2).

Ch. xliv : Comment Bacbut accoustra Panurge pour avoir le mot de la Bouteille.

Ces chapitres reproduisent quasi textuellement les descriptions, dans *Poliphile*, des portes du temple de Vénus, de son pavé de mosaïque et de la lampe qui l'éclaire, de la fontaine de Vénus, ornée de sept colonnes précieuses, et de la chapelle ronde du Temple de Vénus.

Ajoutons-y quelques réminiscences, d'ailleurs assez vagues, dans la description des rites de la pontife Bacbuc, avec la prêtresse de Vénus : le « livre ritual », citation de textes, etc.

Ce sont, chez Rabelais, comme nous l'avons dit, des transpositions souvent littérales — ce qui les distingue de la version abrégée que Jean Martin a publiée en 1545 — c'est-à-dire des brouillons destinés à être refondus et retouchés lors de la rédaction définitive (3).

Là ne se borne pas l'influence du *Poliphile* sur le *V^e^ livre*. D'une part, l'allégorie et le symbolisme du roman de Colonna se sont profondément gravés dans l'esprit de Rabelais, comme il appert du « navigaige » tout entier, tel qu'il se déroule le long des livres iv et v ; et d'autre part, la diction allégorique y a laissé des traces fréquentes dans le langage de la Reine Entéléchie.

(1) « Ces deux chapitres sont empruntés à Lucien (*La Préface* ou *Bacchus*) qui fournit le cadre et les grandes lignes du tableau, mais les détails sont tirés du *Songe de Poliphile*, comme il ressort de la comparaison du texte de Rabelais et de Colonna », L. Thuasne, *Etudes sur Rabelais*, p. 298 à 301.

(2) « Cette fontaine, que l'auteur français décrit avec tant de détails, n'est autre qu'« il venereo fonte » de *Poliphile*. Ici la description française est même un peu plus détaillée que l'italienne, mais, en y regardant de plus près, on verra bientôt que la plupart des détails ajoutés par l'auteur français sont empruntés à d'autres passages du *Songe de Poliphile* », Sölftolt-Jansen, p. 611.

(3) Voy., dans notre Appendice I, ces extraits de *Poliphile*, et une comparaison entre la version de Rabelais et celle de Jean Martin.

III. — Extraits du « Disciple de Pantagruel ».

Cet opuscule, paru en 1538 sous le titre de *Panurge, Disciple de Pantagruel* (et réimprimé sous titres divers), est devenu à son tour, pour les deux derniers livres du roman, une source abondante d'imitations (1). Rabelais y a puisé des noms propres, des motifs et surtout des détails pour les diverses étapes de sa géographie allégorique.

Le *Quart livre* avait déjà fait plusieurs emprunts au *Disciple*, que Rabelais a soumis à un double procédé d'élaboration, tantôt en condensant les données et tantôt en les développant ou les modifiant à son gré.

C'est ainsi que le *conte de Bringuenarilles*, dilué en cinq chapitres dans le *Disciple*, n'en occupe qu'un seul, chez Rabelais, qui n'en a retenu que les traits essentiels et a trouvé encore moyen d'illustrer la mort étrange du géant par toute une énumération de morts bizarres rapportées de l'Antiquité.

La *mer des Farouches*, « où les gens sont veluz comme ratz » (ch. x et xi du *Disciple*), devient, chez Rabelais, l'*Isle Farouche* (ch. xxxiii), où se passe l'aventure avec le monstrueux Physeter et où s'élève le manoir des Andouilles.

En revanche, l'épisode des *Andouilles*, à peine ébauché dans le *Disciple* (ch. xii et xiii), est amplement développé par Rabelais qui ne lui consacre pas moins de huit chapitres de son *Quart livre* (ch. xxxv à xlii), chapitres animés d'une verve railleuse et d'une invention comique incomparables.

Ces premiers emprunts du *Disciple*, remaniés et vivifiés, portent donc l'empreinte du génie rabelaisien et la forme habituelle de sa pensée.

Ce n'est pas le cas des extraits que le grand écrivain a tirés du *Disciple* avec l'intention de les utiliser à la rédaction définitive du *V^e^ livre*. Ces fragments (2), que la mort l'a empêché d'élaborer, sont restés à l'état de brouillons ou de matériaux bruts, et ont passé comme tels dans le Manuscrit et dans l'Edition de 1564.

(1) Voy. Appendice II : *Le Disciple de Pantagruel*, et notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 441 à 443.

(2) Voy., sur ces extraits du *Disciple*, notre Appendice II.

Voici ces morceaux :

1° L'*Isle de Ferremens*, ch. IX, n'est, dans sa première partie, que la reproduction textuelle du ch. XXIV du *Disciple* : « De l'isle où croissent les espées, pongnards, cousteaux grans et petis de toutes sortes ». L'énumération qui suit est essentiellement là même que celle de l'*Isle sonante*. Voici ces deux textes :

Isle sonante (1562)

En moins de deux jours arrivasmes en l'isle des ferremens, deserte et inhabitée. Et y veismes grand nombre d'arbres portans pioches, escouvettes, faulx, faucilles, besques, besches, truelles, coignées, serpes, sies, doloueres, forces, ciseaux, tenailles, palles, virolets, vibrequins. Autres portans daguenets, poignars, sang de dez, gannivets, poinçons, espées, verduns, braquemars, symeterres, estocz, taillans et cousteaux.

Disciple (1538)

Il y a aussi d'aultres arbres qui ne sont pas grandz, lesquels portent des cosses longues et courtes, dedans lesquelles croissent les espées, les estocz, verdun, sang de dé, poignards, courtes dagues et les cousteaux grandz et petiz de toutes sortes.

Le reste de ce chapitre est, au *V^e^ livre*, œuvre d'interpolateur et a été constitué de réminiscences rabelaisiennes. Voici ce qu'en dit Marty-Laveaux (t. IV, p. 321) : « Les phrases, les comparaisons, les expressions caractéristiques sont toutes presque déjà connues. Il en est de même dans tous les morceaux qui ne sont évidemment pas de Rabelais. C'est une démonstration que nous ne pouvons entreprendre partout, ligne par ligne, mot par mot, mais dont nous voulons du moins donner un spécimen dans les notes de ce chapitre ».

2° Le chapitre XXXII *bis* du Manuscrit — « Comment furent les dames Lanternes servies à souper » — est une imitation du « Festin ou banquet triomphant que fist la royne des Lanternes », fin du ch. XIV du *Disciple*. Cette énumération de plats imaginaires, désignés par des mots factices ou pris dans un sens contourné (1), n'est pas absolument isolé à l'époque. L'interpolateur angevin de 1548 des *Propos rustiques* de du Fail y a inséré, dans le quinzième chapitre, un inven-

(1) Voy., dans l'Appendice II, le ch. III : « Mets imaginaires ».

taire analogue mais beaucoup plus court (1) : il y reprend le thème du banquet rustique déjà fort développé par du Fail dans son édition de 1547 (ch. III et IV). Ce procédé baroque se rencontre ultérieurement dans des facéties populaires dont nous avons exposé ailleurs les détails (2).

3° Ce même chapitre du Manuscrit donne, en outre, une liste de 175 danses et airs de chansons, transposition textuelle du ch. XVI du *Disciple*, qui renferme 178 danses, c'est-à-dire trois danses en plus, savoir : Deplaisir, N'y boutez que le bout et les Regrets du mors (3). C'est là un document traditionnel d'une valeur incontestable (4).

4° Nous reviendrons plus loin sur l'épisode des Lanternois, dont les traits essentiels se trouvent déjà consignés dans le *Disciple*, mais qui fut développé par Rabelais à une époque antérieure à celle où il a recueilli les fragments cités ci-dessus et restés à l'état de simples brouillons.

II. — Fictions rabelaisiennes.

Le terrain une fois déblayé, nous pouvons aborder l'ensemble du *V^e^ livre*, tel qu'il figure dans *l'Isle sonante* et dans le Manuscrit. Voici le titre de l'édition partielle de 1562 :

L'Isle sonante, par M. Françoys Rabelays, qui n'a point encores esté imprimée ne mise en lumiere : en laquelle est continuée la navigation faicte par Pantagruel, Panurge et autres ses officiers. Imprimé nouvellement MDLXII (5).

Ce titre est, à lui seul, un commencement de preuve en faveur de l'authenticité. Cette continuité entre le *Quart livre*

(1) Cf. l'Introduction à l'édition des *Propos rustiques*, par Arthur de la Borderie, p. LI : « Le menu n'est qu'une litanie grotesque et fantastique... ».

(2) Dans la *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. VIII, p. 191, et t. IX, p. 260.

(3) Quelques différences légères des titres : *Regodon pirouy* (Ms. : *Rigoron pirouy*), *Regnault le fort* (Ms. : *Roahault le fort*).

(4) Voy., dans l'Appendice II, le ch. IV : « Danses ».

(5) L'édition de 1564 porte ce titre : *Le Cinquiesme et dernier livre des Faicts et Dicts heroïques du bon Pantagruel, composé par M. Fr. Rabelais, Docteur en medecine. Auquel est contenue la Visitation de l'Oracle de la Dive Bouteille, et le mot de la Bouteille, pour lequel avoir, est entrepris tout ce long voyage. Nouvellement mis en lumiere,* MDLXIIII.

et le dernier, le parallélisme constant de leurs principaux épisodes en est une forte présomption (1). L'analyse ne fera que corroborer cette première impression.

Nous passerons en revue tour à tour les épisodes d'ensemble, qui constituent la trame même du livre posthume, et les étapes secondaires du « navigaige » qui aboutissent à l'Oracle de la dive Bouteille.

(1) Voy., à ce sujet, les judicieuses réflexions d'Abel Lefranc dans ses *Navigations de Pantagruel*, p. 172 et suiv.

A. — *GRANDS ÉPISODES*

Ces épisodes, qui ont fait la réputation du *V^e^ livre*, s'attaquent successivement aux moines fanatiques, aux juges ignorants et cruels, aux savants subtils et vains. Chacune de ces fictions a une portée considérable et mérite d'arrêter notre attention.

I

ISLE SONANTE

L'épisode de l'*Isle sonante*, qui a donné son nom à l'édition partielle parue en 1562, occupe les huit premiers chapitres :

Ch. I : Comment, avecques le bon Pantagruel montant sur la mer feismes scalle en l'isle Sonante (1).

Ch. II : Comment l'isle Sonante avoit esté habitée des Siticines lesquels estoyent devenuz oyseaux.

Ch. III : Comment en l'isle Sonante n'est qu'un papegault.

Ch. IV : Comment les oiseaux de l'isle Sonante estoient tous passagers.

Ch. V : Comment les oyseaulx gourmandeurs sont nulz en l'isle Sonante.

Ch. VI : Comment les oyseaulx de l'isle Sonante sont alimentez.

Ch. VII : Comment Panurge racompte à maistre Editus l'apologue du Roussin et de l'Asne.

Ch. VIII : Comment nous fut monstré Papegault à grand difficulté.

C'est la première escale où abordent, en continuant leur « navigaige », Pantagruel et ses compagnons. Leur dernière étape, au *Quart livre*, avait été l'*Isle des Ganabins*, d'où, montant sur mer, nos voyageurs entendirent de loin une « perpetuelle sonnerie de cloche », d'où le nom d'*Isle sonante*.

La géographie rabelaisienne, au *Quart* et au *V^e^ livre*, a adopté une nomenclature allégorique plus ou moins transparente. Cette *Isle sonante* symbolise indubitablement la ville éternelle, la cité papale, où l'étranger est encore aujour-

(1) Ce titre manque à l'*Isle sonante ;* nous le donnons d'après le Manuscrit.

d'hui frappé par « ce brimballement sempiternel des cloches » (1). C'est là que réside le Pape, « unique au monde, comme le phenix », entouré d'une hiérarchie nombreuse et compliquée.

Nos voyageurs y sont reçus par Maître Editus (2) : « C'estoit un petit bonhomme vieulx, chanu, à museau bien enluminé, à face bien cramoisie ». Ils aperçoivent dans cette île nombre de cages peuplées d'oiseaux multicolores. Editus leur apprend que l'Ile avait été habitée par des *Siticines* ou *Sicinnistes*, lesquels étaient devenus oiseaux : « C'estoit belle chose que de les veoir. Les masles ils nommoyent Clercygaulx, Monesgaux, Prestesgaulx, Abbegaulx, Evesquegaulx, Cardingaulx et Papegault, qui est unique en son espece ».

Le point de départ de la nomenclature des dignitaires ecclésiastiques, sous forme d'oiseaux, est foncièrement rabelaisien : c'est l'équivoque sur le mot *papegaut* qui avait, dans la vieille langue et encore au XVI^e^ siècle, le sens de « perroquet », et que Rabelais applique plaisamment au pape. La finale de *papegaut*, puis celle de *cagot*, ont fourni, d'une part les noms analogiques : *abbégaux*, *cardingaux*, *monagaux*, etc., et d'autre part l'appellatif *gaulx* et *gotz*, donné aux diverses espèces mâles ou femelles de ces oiseaux de proie redoutables.

Cette nomenclature, encore flottante dans l'*Isle sonante*, se précise dans le Manuscrit et ne reçoit sa forme définitive que dans l'Edition de 1564 (3).

La bigarrure du costume ecclésiastique ou monacal rappelle aisément le plumage bariolé des oiseaux, comme leur chant évoque la psalmodie des gens d'église. Ce rapprochement est si naturel qu'il revient à plusieurs reprises sous la

(1) Montaigne, contre toute évidence, affirme le contraire dans son *Journal d'un voyage en Italie pendant les années 1580 à 1581*, éd. d'Ancona, p. 235 : « Nous remarquions qu'en Italie et notamment à Rome qu'il n'y a quasi point de cloches pour le service de l'eglise, et moins à Rome qu'au moindre village de France ».

Le savant éditeur italien fait remarquer à cet égard : « Fra le due asserzioni teniamo più vera quella del Rabelais ».

(2) C'est la graphie de l'Edition de 1562 : le Manuscrit et l'Edition de 1564 donnent Æditue.

(3) Cf. Manuscrit, ch. II : « ... Clergaulx, Monagaulx, Prestregaulx, Abbegaulx, Evesgaulx, Cardingaulx et Papegault... » — Edition de 1564 : Clergaux, Monagaux, etc.

plume d'Erasme (1). Chez Rabelais, ce sont des oiseaux en cage aux couleurs variées (ch. II) : « Aussi leur pennage nous mettoit en resverie : lequel aucuns avoyent tout blanc, autres tout noir, autres tout gris, autres my parti de blanc et de noir, autres tout rouge... ».

L'auteur relève, à cette occasion, la parfaite inutilité sociale de ces prêtres-oiseaux (ch. VI) : « Ils ne labeurent ne cultivent la terre (2), toute leur occupation est à gaudir, gazoiller et chanter ».

Dès l'abord « y estoit advolé grand nombre de *Cagotz*... tant hideux et monstrueux que de tous estoyent fuiz : car tous avoyent le col tors, les pattes pelues, les griffes et ventres de herpies » (ch. II).

Ensuite « vinrent de l'autre monde part d'une contrée grande à merveilles, laquelle on nomme *Jour sans pain* (3), part d'une autre vers le Ponant laquelle on nomme *Trop d'iceulx* ».

C'est de cette dernière contrée qu'ils arrivaient particulièrement nombreux, car on y trouve « *trop d'iceux enfans* », qui « ordinairement sont bossus, borgnes, boiteux, manchotz, podagres, contrefaicts et maleficiez ».

De là le sens défavorable du mot *trop d'iteux* ou *tropditieux* (4) (c'est-à-dire trop de tels gens), qui appartient en propre à Rabelais. Il s'en sert deux fois déjà dans *Gargantua* : au ch. XIV, où un des « vieux maistres tousseux » est qualifié *Tropditeulx* ; ensuite, au ch. XXV, où c'est une des injures que les fouaciers de Lerné prodiguent aux bergers de Gargantua.

L'*Isle sonante*, on le sait, n'est qu'un pendant original de l'épisode des Papimanes du *Quart livre*. Ce sont deux faces d'une seule et même conception.

Dans l'île des Papimanes, la satire vise la divinisation du

(1) *Colloquia*, Apotheosis Capnionis : « Procul a tergo sequebantur aves aliquot, pennis cætera nigris... Picæ videri poterant colore et voce... »

(2) En comparant ailleurs les moines aux singes, Rabelais se sert de la même comparaison (l. I, ch. XL) : « ... un moyne ne laboure comme le païsant... »

(3) Pays de misère : cf. l'expression proverbiale « long comme un jour sans pain ».

(4) L'ancienne variante *itiel* (à côté de *itel*), tel, donne au pluriel *itieux*, d'où la double forme rabelaisienne.

Pape « le Dieu sur terre », dont les adorateurs, par la vertu des sacro-saintes Décrétales, sont comblés de félicités et de biens terrestres, alors que les ennemis du saint Père, les Papefigues, sont plongés dans l'affliction et la misère (1).

Dans l'*Ile sonante*, c'est la Rome papale qui est en vue, avec ses églises innombrables et sa population sacerdotale, à la robe bigarée et au chant monotone. Son nom primitif d'*Isle des Triphes* (conservé par l'édition partielle) l'envisage sous un aspect complémentaire : Rome y est la terre des délices (τρυφή), la cité pontificale, où le pape, les cardinaux, les évêques mènent une vie fastueuse (2), grâce à « l'auriflue energie » des saintes Décrétales qui font affluer à Rome annuellement quatre cent mille ducats, et cela rien que de la « France tres christiane et unique nourrice de la cour romaine » (l. IV, ch. LIII).

La pompe, l'ignorance et le fanatisme, voilà ce que Rabelais a symbolisé dans cette double fiction, imaginée pendant son dernier séjour à Rome.

Le sacristain Editus — chez les Romains, *Aedituus* désignait le gardien d'un temple — n'est que l'écho lointain d'Homenas des Papimanes, l'ombre du terrible inquisiteur. Il n'a, il est vrai, que le rang d'un simple serviteur de l'église, tandis qu'Homenas est un gros évêque, un grand dignitaire ecclésiastique. Cependant, son langage reste onctueux aussi longtemps qu'il s'agit d'intérêts laïques ; mais dès qu'on prétend toucher à ses oiseaux sacro-saints, il jette, lui aussi, feu et flammes (ch. VIII) : « Homme de bien, frappe, feris, tue et meurtry tous roys et princes du monde, en trahison, par venin ou autrement ; quand tu vouldras, dénige des cieulx les anges, de tout auras pardon du Papegault. A ces sacrez oyseaulx ne touche, d'autant qu'aymes la

(1) Par contre Gœthe, en s'inspirant de Rabelais, représente dans son récit fragmentaire *Les sept fils de Mégaprazon*, la terre des Papimanes ruinée et déserte, alors que celle des Papefigues est devenue fertile et prospère. Voy. plus loin le chapitre : Rabelais et Gœthe.

(2) Cf. Lenient, *La Satire en France*, t. I, p. 86 : « C'est bien là Rome telle qu'elle dut apparaître au joyeux secrétaire du cardinal du Bellay, parmi les fêtes de la *Sciomachie*, avec ses processions, ses mascarades, ses carillons bavards, ses églises et ses palais dorés, ses festins épiques, sa grasse population sacerdotale, vermeille, luisante, bariolée, nourrie des sucs de la terre et des bénédictions du ciel ».

vie, le proffit et le bien tant de toy que de tes parens et amys, vifz et trespassez ».

Le véritable successeur d'Homenas semble plutôt Braguibus (c'est-à-dire *bragard*, vaniteux), car, tout hermite qu'il est, il ne laisse pas de montrer un bout d'oreille d'inquisiteur : « Qui contredit est heretique, et ne luy fault que le feu ».

La satire religieuse du *Quart livre* n'est ni moins âpre, ni moins incisive que celle de l'*Isle sonante* et n'a rien à lui envier. Les menaces d'Homenaz contre les hérétiques — « Bruslez, tenaillez..., cisaillez, noyez, pendez... ces hereticques... » (l. IV, ch. LI) — dépassent infiniment en violence la conception ironique des prêtres-oiseaux ; et le chapitre LIII intitulé « Comment par la vertu des Decretales est l'or subtilement tiré de France en Rome » trouve un parfait écho dans cette réplique du chapitre VI : « De quel pays vous vient ceste corne d'abondance et copie de tant de biens et frians morceaulx ? — *De tout l'autre monde*, respondit Editus ».

Les critiques ont reconnu à tort dans cet épisode de l'*Isle sonante* des tendances calvinistes accusées. Les « demoniacles » Calvins comme les « enragés » Putherbes — c'est-à-dire les sectaires de Genève comme les fanatiques de la Sorbonne — répugnaient également à Rabelais. Il partageait seulement, avec les plus grands esprits de son temps — les Marguerite de Navarre, les Marot, les Des Périers — les idées de Réforme, de retour à la foi pure de l'Evangile et au texte authentique de l'Ecriture. Ces préférences, il ne les a jamais cachées, et les deux premiers livres du roman en font suffisamment foi (1).

La lecture de la Bible dans le texte original était certes une des *nouvelletés* de la Réforme ; mais réforme ne veut pas

(1) Rappelons ces quelques textes significatifs :

Gargantua, les jours de pluie, allait « ouyr les concions des prescheurs evangelicques » (ch. XXII). — « Ce n'est de maintenant que les gens reduits à la creance evangelicque sont persecutez... » (ch. LVIII). — « Je feray prescher ton saint Evangile purement, simplement et entierement... » l. II, ch. XXIX).

Et, pour finir, ce passage décisif dans la lettre de Gargantua à son fils Pantagruel (l. II, ch. VIII) : « Et par lesquelles heures du jour commence à visiter les sainctes lettres. Premierement en grec, le Nouveau Testament et Epistres des Apostres, et puis en Hebrieu le Vieulx Testament ».

dire calvinisme. D'ailleurs, les sympathies de Rabelais pour les novateurs s'étaient beaucoup atténuées dans la suite et il y renonça complètement dans la dernière période de sa vie, au témoignage de Calvin lui-même (*De Scandalis*).

Le grand satirique qui a conçu l'île des Papimanes et l'île sonante était un esprit trop supérieur pour ne pas condamner avec la même énergie le fanatisme catholique et l'intolérance huguenote. Il représentait, à peu près seul à cette époque confuse, la foi libre et la pensée indépendante.

II

CHATS FOURRÉS

Cet épisode célèbre, le plus populaire du *V^e^ livre*, occupe cinq chapitres de l'*Isle sonante* (ch. XI à XV) :

CH. XI : Comment nous passasmes le guischet habité par Grippeminault archiduc des Chats fourrez.
CH. XII : Comment par Grippeminault fut proposé un Enygme.
CH. XIII : Comment Panurge expose l'Enygme de Grippeminault.
CH. XIV : Comment les Chats fourrez vivent de corruptions.
CH. XV : Comment frere Jehan delibera mettre à sac les Chatz fourrez.

Dans cette dernière partie de l'œuvre, la véhémence du langage atteint le ton d'une sanglante satire. L'auteur charge sa palette des couleurs les plus sombres pour peindre la judicature et les mœurs judiciaires de l'époque.

Voici tout d'abord le portrait des Chats fourrés (ch. XI) :

Les Chats fourrez sont bestes moult horribles et espouvantables, ils mengent des petits enfans et paissent sur des pierres de marbre... Ont aussi les griphes tant longues, fortes et asserées que rien ne leur eschappe, depuis qu'une fois l'ont mise entre leurs serres... Ils grippent tout, devorent tout, et couchent (*sic*) tout. Ils pendent, bruslent, escartellent, decapitent, meurdrissent, emprisonnent, mynent et ruynent tout sans discretion de bien et de mal.

La figure monstrueuse de leur archiduc Grippeminaud est encore plus effrayante (1).

A ce cri sinistre, *Or ça ! Or ça !* (2), son refrain habituel, nos voyageurs sont saisis d'effroi et Panurge lui jette sa grosse bourse pleine d'écus au soleil. Pantagruel et ses compagnons se hâtent de sortir de ce guichet ou *tapinauldiere*, mais non sans avoir auparavant prodigué des présents à tout ce monde qui vit de corruption.

(1) « Un monstre le plus hideux que jamais fut descript ; on le nommait Grippeminault, je ne le vous saurois mieux comparer qu'à Chimere, à Sphenix, à Cerberus... » « A l'entour les mains avoit pleines de sang, les griphes comme d'une harpie, le museau à bec de corbin, les dens d'un sanglier quatrannier, les yeulx d'une geule d'enfer ».

(2) L'auteur joue ici sur le double sens du mot, d'où le geste de Panurge qui veut assouvir cette soif de l'or.

Comment expliquer cette satire acerbe qui, à première vue, semble contraster violemment avec l'humeur si indulgente du Maître et son origine de magistrature provinciale ? Cette opposition apparente a frappé tous les critiques et certains sont allés jusqu'à contester l'authenticité de cette partie de son œuvre.

Remarquons tout d'abord que la satire juridique du *Quart livre* n'est guère moins violente que celle de notre épisode. Le récit du Chicanous daubé aux noces des Basché ne respire-t-il pas un ressentiment profond, une véritable rancune ? L'auteur nous raconte cette scène barbare avec une sorte de satisfaction, comme s'il y prenait goût.

Les persécutions acharnées des Sorbonnistes et la barbarie procédurière du temps ont fini à la longue par lasser son indulgence : sa longanimité a cédé la place à une indignation d'autant plus violente qu'elle avait été longtemps contenue.

Ce n'est pas tout. Dans la dernière période de sa vie, Rabelais était resté isolé, ses illustres protecteurs l'avaient presque tous précédé dans la tombe. Le 1er mars 1552, le Parlement, à la requête de la Sorbonne, avait condamné son *Quart livre*, et en octobre de la même année, le bruit de son emprisonnement s'était répandu à Lyon.

Quelques dizaines d'années auparavant, le gentil Marot avait, lui aussi, senti les griffes de la persécution et, moins heureux que Rabelais, s'était vu enfermé dans ce Châtelet qu'il décrit dans son *Enfer* (1525), autre *tapinaudière* de Chats fourrés. La figure hideuse de Grippeminaud vaut celle du juge Rhadamantus. L'une et l'autre respirent la même âpreté, la même indignation contre les bourreaux judiciaires.

La progression constante de cette indignation rabelaisienne peut d'ailleurs être suivie dans les Prologues du *Pantagruel ;* elle atteint son comble dans le *Quart livre*. Sous ce rapport, comme sous bien d'autres, le *Ve livre* se présente comme une dernière évolution de la pensée du Maître.

Les images monstrueuses qu'il évoque se sont gravées dans la mémoire des hommes et les noms de *Chats fourrés* et de *Grippeminaud* ont traversé victorieusement les âges pour rester définitivement dans la langue.

III

ROYAUME DE LA QUINTE

Cet épisode, à coup sûr le plus original et le plus profond du V^e *livre*, occupe six chapitres du Manuscrit (ch. XVIII à XXIII) :

CH. XVIII : Comment nostre nauf feust encroée et feusmes aydés d'aulcuns voyageurs qui tenoient de la Quinte.

CH. XIX : Comment nous arrivasmes au Royaulme de la Quinte Essance, nommée Entelechie.

CH. XX : Comment la Quinte Essance guerissoit les Mallades par chansons.

CH. XXI : Comment la Royne passoit temps après disner.

CH. XXII : Comment les officiers de la Quinte diversement se exerçoient, et comment la Dame nous retint en estat [d']Abstracteurs.

CH. XXIII : Comment la Royne fut servye à soupper et comment elle mangeoit.

Après avoir flétri, sous toutes ses formes, le fanatisme des gens d'Eglise ou des gens de Loi, après avoir stigmatisé la monstrueuse procédure criminelle de l'époque, Rabelais tourne sa satire contre les abus intellectuels de tous les temps: les creuses subtilités de la métaphysique aristotélicienne, les vaines entités de la scolastique médiévale, les rêveries de l'alchimie et ses empiètements sur la médecine.

Pour ridiculiser ces abus, non moins dangereux que l'intolérance et l'inhumanité, le grand écrivain a su trouver une abondance de traits grotesques, une richesse d'images comiques qui font de cet épisode une des inventions les plus brillantes de l'imagination rabelaisienne. La veine satirique est ici à tel point féconde qu'il importe d'en explorer les filons un à un.

I. — MÉTAPHYSIQUE.

La dame de la Quinte, jeune, belle et délicate, ne comptait que « dix-huit cens ans pour le moings » (ch. XX). En effet, son père avait été « Aristoteles, prime homme et paragon de toute philosophie ». Nos voyageurs, à peine débarqués dans le royaume, la première question que leur posèrent les Quintessenciaux fut celle-ci (ch. XIX) :

— Dictes-vous *Entelechie* ou *Endelechie* ?

— Beaulx cousins, respondit Panurge, nous sommes gens simples et idiotz. Excusez la rusticité de nostre langaige, car au demeurant les cueurs sont francz et loyaulx.

Aristote, qui est le créateur du terme *entéléchie*, définit l'âme l'*entéléchie* du corps, c'est-à-dire sa forme substantielle, sa réalité dernière. Dès l'antiquité on met en question s'il fallait dire ἐνδελέχεια ou ἐντελέχεια, durée continue. Lucien se moque déjà de la controverse dans le *Jugement des voyelles* (1).

Le débat fut continué pendant le Moyen Age et, au XVI[e] siècle, plusieurs érudits en dissertèrent longuement. Rabelais cite, à cette occasion, toute une liste d'entéléchistes de l'Antiquité et de la Renaissance, la faisant suivre de quelques écrivains de son temps, notamment de Budé, Bigot, Chambrier et François Fleury. Le nom de Scaliger, entéléchiste de la dernière heure, détonne, mais (comme on le verra plus loin) c'est une interpolation manifeste (2).

Le copiste commet un anachronisme en plaçant son nom en tête de controversistes qui l'ont tous précédé, en même temps qu'une erreur de fait, en associant à ces partisans déclarés de l'Entéléchie un écrivain qui s'en moque. Cette double absurdité s'évanouit dans l'hypothèse d'une interpolation : le copiste a placé Scaliger en tête de la liste à cause de sa notoriété, sans autrement se soucier de savoir s'il a écrit pour ou contre (3).

Ceci admis, tout se tient dans cet ingénieux chapitre où Rabelais se moque spirituellement de ceux qui perdent leur temps à de vaines subtilités, occupation favorite de la Reine de la Quinte et de ses nombreux officiers (ch. XIX) : « En vostre Monde avez vous si grande superfluité de temps que ne savez en quoy le employer fors ainsi que [de] nostre Dame Royne parler, discuter et impudantement escripre ».

(1) « Vous entendez, voyelles, juges du procès, vous entendez le Delta, qui vous dit : Il m'a ôté l'*endéléchie*, et il veut contre toutes les lois que l'on prononce *entéléchie* ».

(2) M. A. Tilley est du même avis, en ce qui touche Scaliger et tout le passage correspondant (*Studies in the French Renaissance*, 1922, p. 109).

(3) De Sanctis, dans son article « Rabelais et J.-C. Scaliger » (*Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. IV, p. 41), suppose, pour expliquer la présence du nom de Scaliger, que tout le chapitre est une interpola-

II. — Scolastique.

Aristote fut le maître infaillible et incontesté de tout le Moyen Age et de la Renaissance, un Aristote plus ou moins truqué à travers les versions arabo-latines. Le côté formel de sa philosophie, sa logique et sa métaphysique, reçut, pendant cette longue période d'autorité absolue, des développements considérables.

D'une part, le syllogisme et la dialectique aboutirent à des argumentations interminables, à des disputes à tort et à travers de *omni re scibili ;* et d'autre part, les catégories aristotéliciennes firent pulluler ces innombrables entités, vides de toute réalité, qui donnèrent à la théologie médiévale et à la scolastique (les deux se confondent) sa forme particulière.

L'œuvre de Rabelais, d'un bout à l'autre, est une satire dirigée contre ces abus de la scolastique. On se rappelle la harangue de l'immortel Janotus de Bragmardo, avec son argumentation baroque — *in tertio primo, in Darii, in modo et figura* — sa conclusion (*ergo gluc !*) et notamment la « nature quidditative » (ch. xiii), qui fait allusion à la fameuse *entitas quidditativa* de Scot, l'essence générale ou *quidditè* (1), laquelle doit être complétée par la *hæccéité* ou les différences spécifiques, pour constituer l'individualité, suivant ce docteur subtil. C'est là un des *barbouillamenta Scoti*, mentionnés dans la Bibliothèque de Saint-Victor, en même temps que la *Quæstio subtilissima, utrum Chimera in vacuo bombinans, possit comedere secundas intentiones...* (2).

tion, supposition superflue et impossible, ce chapitre formant, comme idée et comme style, un tout inséparable du reste de l'épisode de la Quinte.

(1) Cf. Pierre Nova, *Dictionnaire de terminologie scolastique*, Avignon-Paris, 1885 : « La *quiddité* n'est autre chose que l'essence, la nature, la définition. Qu'est-ce que l'homme ? — C'est une créature raisonnable composée d'une âme et d'un corps. Cette réponse exprime la *quiddité* de l'homme. »

(2) Idem, *ibidem* : « *Intentio prima.* L'intention première représente les objets tels qu'ils sont en eux-mêmes, indépendamment de notre connaissance : c'est l'idée réelle. — *Intentio secunda.* L'intention seconde représente les objets tels qu'ils existent dans notre esprit et tels qu'ils sont formés par lui. Exemple : les chimères ».

Dans un article récent d'Etienne Gilson, « Rabelais Franciscain » (*Revue d'histoire franciscaine*, t. i, fasc. iii, 1924), l'auteur étudie les

Ailleurs, Rabelais met dans la bouche de Thaumaste, le fameux savant anglais, ces paroles significatives (l. II, ch. XVIII) :

Et au regard de disputer par contention, je ne le veulx faire, aussi est ce chose trop vile, et le laisse à ces maraulx Sophistes, lesquelz en leurs disputations ne cherchent verité, mais contradiction et debat.

De là les galimatias scolastiques ou métaphysiques dont abonde le roman et dont la harangue de Janotus nous offre un specimen divertissant (1).

C'est dans ce style alambiqué que s'exprime la Reine de la Quinte (2).

rapports entre l'œuvre rabelaisienne et la philosophie scolastique que Maître François se serait assimilée pendant ses années de moinage au couvent des Cordeliers, à Fontenay-le-Comte.

M. Gilson considère la scolastique comme une des sources de la pensée rabelaisienne, en lui attribuant ses intentions réputées mystérieuses et ses inconvenances, les unes et les autres répondant aux conceptions de la scolastique et à la verdeur d'expressions des auteurs franciscains. Il va jusqu'à voir dans la gaieté de Rabelais quelque chose qui pourrait venir du « sel franciscain ».

Cet article de l'éminent historien de la philosophie médiévale est certes curieux et instructif, mais l'influence qu'il attribue à la scolastique est excessive et unilatérale. Il ne tient pas suffisamment compte des facteurs autrement décisifs qui ont influé sur l'esprit de Rabelais.

En premier lieu, l'humanisme explique et justifie la hardiesse de sa pensée ; et quant au mélange scabreux du sacré et du profane, c'est là, dans l'Eglise catholique, une tradition constante, la parodie étant déjà familière aux fatrâsies du Moyen Age. D'ailleurs, la licence de langage est un lieu commun chez les sermonnaires qui ont précédé Rabelais. A. Méray, dans son livre *La Vie au temps des libres prêcheurs ou les devanciers de Luther et de Rabelais* (2e éd., 1878), intitule la seconde partie « Les Fantaisistes et les Rabelaisiens ». Le grand satirique n'a fait que suivre un chemin depuis longtemps battu. Cette verdeur de l'inconvenance n'est donc pas particulière aux Frères Mineurs de l'Ordre.

La scolastique a eu sur Rabelais une action plutôt négative : elle a aiguisé sa verve satirique. Comme tous les humanistes, il a combattu le vide des termes et des formules de l'Ecole médiévale et, dans ce sens, il reste le destructeur le plus efficace de la scolastique.

(1) « La substantificque qualité de la complexion elementaire, qui est intronificquée en la terrestreité de leur nature quidditative pour extraneizer les halotz et les turbines sur nos vignes ». (L. I, ch. XIX).

(2) « Le dessaing mien est n'entrer vers vous en privacion de gratitude, ains par vive formalité, encores que nature se voulust de moy abstraire, vous e[x]centricquer mes pensées ». (L. V, ch. XXII).

III. — Alchimie.

Après le langage, voyons quelle est la manière de vivre et d'agir de la Reine de la Quintessence.

Sur le titre des deux premiers livres de son roman, Rabelais s'intitule plaisamment *abstracteur de quintessence*, c'est-à-dire alchimiste, et il donne l'épithète de *quintessentiel* à Aristophane, l'écrivain antique dont la manière possède le plus d'affinité avec la sienne, Lucien mis à part. En outre, parmi les épisodes, promis à la fin du premier livre, figure : « Comment Pantagruel trouva la Pierre philosophale et la maniere de la trouver et d'en user ».

Rabelais appelle l'alchimie *cuisine de Geber* (1), du nom d'un alchimiste arabe du VIII^e^ siècle, et les officiers ou gentilshommes de la Quinte sont en premier lieu des cuisiniers — *spodizateurs* ou *tabachins* — à côté de pétrisseurs (*massiteres*) et de *pregustes*. Ce sont eux qui préparent les seuls aliments que goûte la Reine Entéléchie : Abstractions, Catégories, Entités, Secondes intentions.

Le royaume lui-même n'est qu'un immense laboratoire où l'on poursuit la recherche de la panacée ou pierre philosophale, de la quadrature du cercle, du mouvement perpétuel ; où s'élaborent les subtilités savantes, les abstractions de la métaphysique, les chimères de la scolastique.

Ce n'est pas tout et la satire est loin d'être épuisée.

L'influence néfaste du médecin alchimiste Paracelse (mort en 1541), qui comptait tant de partisans à l'époque de Rabelais, est spirituellement tournée en ridicule par les cures miraculeuses qu'opèrent la Reine de la Quinte et ses subalternes. La souveraine se réserve les maladies incurables qu'elle guérit « par chansons » : c'est sa *panacée*, son remède à tous les maux (2).

(1) Cf. Corneille Agrippa, *De occulta philosophia*, 1529, ch. LXXXIX : « *Geberica*, hoc est alcumistica *coquina*, quæ non minores decoquit opes quam popina ».

(1) Rappelons à ce sujet un passage curieux du *Moyen de parvenir* (ch. LIX) : « Le Preux nous contoit des miracles qu'avoit fait Paracelse en Germanie. Ho ! tu t'en souviens bien, couillette, mon ami... vous faisiez le voyage avec nous. Ainsi il nous emplissoit de telles merveilles, faictes à la pointe de la pincette, au ressort de la cornuë, au tintin de l'alambic, et à l'ombre du fourneau ; et ainsi amplifiant sa gloire, *nous disoit qu'il avait guary toutes sortes de maladies* ».

Ses officiers ne sont pas moins habiles ; un d'eux rajeunit les vieilles femmes (1).

Enfin, pour décrire les occupations des officiers de la Quinte (ch. XXII), Rabelais leur fait exécuter des impossibilités proverbiales — blanchir des Ethiopiens, tondre des ânes, etc. — qui rappellent les exercices absurdes auxquels se livrait le jeune Gargantua.

Cet épisode de la Quinte est ainsi une création rabelaisienne des plus remarquables, où les idées et les faits abondent, les uns et les autres présentés sous une forme tantôt comique, tantôt allégorique et tantôt pittoresque, suivant les personnages et les actions. Aucun autre écrivain du XVI^e^ siècle ne pouvait disposer d'une telle complexité d'idées ni d'une telle variété de style. Rabelais y a concentré un des principaux objectifs de sa satire universelle, le combat contre les idées creuses de la scolastique et les rêveries des sciences hermétiques.

(1) « Il avoit cestuy jour là refondues et entierement remises en pareille beauté, forme, elegance, grandeur et composition des membres comme estoient en l'aage de quinze à seize ans » (ch. XXI).

IV

PAYS DE SATIN

Le nom du *Pays de Satin* est mentionné en passant au *Quart livre* (1), mais ce n'est qu'au *V*[e] *livre* qu'il reçoit un développement complet.

Cette curieuse fiction occupe deux chapitres :

Ch. xxx : Comment nous visitasmes le païs de Satin.
Ch. xxxi : Comment au païs de Satin nous veismes Ouydire tenant Escoles de Tesmongnagerye.

Quel est donc ce *Pays de Satin ?*

C'est, suivant notre auteur, une contrée exquise, située dans une « isle belle et delicieuse sur toutes aultres », appelée « Isle de Frize », et abondant en richesses artistiques, en tapisseries de haute lisse, mais aussi en animaux rares ou fabuleux, représentés uniquement en peinture.

Rabelais y a relegué le merveilleux zoologique de l'Antiquité et du Moyen Age, auquel ses contemporains attachaient encore créance. Puis, il y a transporté, comme dans un musée, les noms traditionnels des animaux rares des pays asiatiques ou des déserts africains — éléphants, lions, tigres, etc. — qu'on n'avait plus revus en Europe à l'état naturel depuis les Romains.

Une recherche minutieuse que nous avons exposée ailleurs (2), à l'aide de documents du temps, a partout mis en évidence la réalité des moindres détails de ce curieux chapitre, qui constitue le résumé le plus précieux que nous ayons sur les connaissances zoologiques en France vers le milieu du XVI[e] siècle.

Rabelais a puisé, à la fois dans l'Antiquité et dans l'expérience de son époque. C'est à cette universalité des renseignements qu'on reconnaît le génie du Maître.

(1) Panurge souhaite à Dindenault et à ses moutons, noyés en mer, « bonne adventure et rencontre de quelque baleine, laquelle au tiers jour subsequent les rendist sains et saulves en quelque *pays de Satin*, à l'exemple de Jonas ».

(2) *L'Histoire naturelle et les branches connexes dans l'œuvre de Rabelais*, Paris, 1920, p. 29 à 52, et *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 20 à 24.

Quel naturaliste aurait pu nous donner vers 1550 un tableau aussi exact et aussi complet des animaux inconnus en France ou rares chez nous à cette époque ? Pierre Belon, peut-être. Mais celui-ci s'était spécialisé dans l'étude des poissons et des oiseaux. En outre, son style diffère du tout au tout de celui de Rabelais.

Dans ce *Pays de Satin* se trouvait aussi une autre région, dite *Pays d'Ouy dire*, foyer des traditions orales, des relations douteuses, des témoignages suspects. On y rencontrait entre autres, autour du vieux bonhomme Ouy dire, les naturalistes sujets à caution de l'Antiquité et du Moyen Age : Élien, Solin, Albert le Grand « et ne sçay combien d'aultres modernes historiens, cachés derriere une piece de tapisserye, en tapinois escripvant de belles besongnes, et tout par ouy dire ».

Parmi ces historiens ou voyageurs des XV^e^-XVI^e^ siècles figurent le cordelier Jean Thenaud et le navigateur malouin Jacques Cartier, auteurs l'un et l'autre de relations de voyages en Orient et au Canada, remplies d'aventures surprenantes qui ont paru suspectes même aux contemporains.

Pierre Gille, natif d'Albi (1490-1555), auteur d'un opuscule sur les poissons méditerranéens, où chaque nom latin de poisson est suivi de son équivalent provençal (1538), est représenté plaisamment « un urinal à la main, considerant en profonde contemplation l'urine de ces beaux poissons ».

Charles des Marais, autre contemporain de Rabelais, « medecin insigne en la noble ville de Lyon », grand amateur de curiosités zoologiques, chez lequel le grand écrivain vit pour la première fois un caméléon, bête alors encore très rare en Europe.

Hans Kleberger, riche négociant lyonnais, autre collectionneur de raretés zoologiques, qui possédait un rhinocéros, bête alors presque inconnue et qui ne figure qu' « en peinture » dans l'Abbaye de Thélème.

Ces témoignages, tirés de l'expérience personnelle de Rabelais, mettent hors de doute la paternité de ce chapitre, qui contient le résumé le plus authentique, à la fois succinct et vaste, des faits zoologiques en France vers 1550. Personne, à cette époque, ne possédait, en dehors de Rabelais, une connaissance aussi sûre et aussi étendue des choses naturelles, en parfaite conformité avec la réalité ambiante.

V

PAYS DE LANTERNOIS

Cette fiction a revêtu des aspects divers avant d'arriver au *V^e^ livre*, où elle occupe deux chapitres :

Ch. xxxii : Comment nous feust descouvert le pays de Lanternois.

Ch. xxxiii : Comment furent les dames Lanternes servies à soupper.

Voyons tout d'abord les sources qui ont contribué à la formation de cet épisode.

La première idée d'un *Pays de Lanternois* est puisée dans le *Disciple de Pantagruel ;* mais elle a subi, sous la plume de notre auteur, plusieurs transformations avant d'aboutir à sa formation définitive. Suivons-en les diverses phases.

Déjà Huet avait noté sur un de ses exemplaires de Rabelais que le conte des Lanternois est tiré de l'*Histoire véritable* de Lucien (1). Le Prologue du *Disciple* cite en effet parmi ses sources : « Lucian, en son livre des *Vrayes Narrations*... », et, au ch. xiv, on lit expressément : « Nous arrivasmes à Lanternoys qui est le pays là où les Lanternes habitent, duquel Lucien fait mention en son livre des *Vrayes Narrations* ».

Voici le passage correspondant de Lucien (l. I, ch. xxix) :

Vers le soir, nous arrivons à *Lychnopolis* (λυχνόπολις), la ville des lampes. Cette ville située dans l'espace aérien qui s'étend entre les Hyades et les Pléiades, est un peu au dessous du Zodiaque. Nous débarquons, et nous n'y trouvons pas d'hommes, mais *des lampes qui se promenaient* sur le port et dans la place publique. Il y en avait de petites, apparemment la populace, et quelques-unes, les grandes et riches, brillantes et lumineuses. Elles avaient chacune leur maison, je veux dire leur lanterne ; et *chacune leur nom* comme les hommes ; *nous les entendions même parler*. Loin de nous faire aucun mal, elles nous offrirent l'hospitalité. Le palais du roi est situé au milieu de la ville. Le prince y est assis toute la nuit, appellant chacune...

(1) Théophile Baudemont, *Les Rabelais de Huet*, p. 20.

Voyons ce que cette fiction est devenue dans le *Disciple* où elle occupe trois chapitres (ch. XIV à XVI) : « Comment Panurge arriva au Pays des Lanternes et d'un festin ou banquet triomphal que fist la royne des Lanternes ».

Ce jour était très favorable, « car à celluy jour estoient là assemblés toutes les *Lanternes* du monde, *comme vous pouvez dire les Cordeliers* en leur chapitre general, pour traicter des negoces et affaires des dictes Lanternes et de leur royaulme ». La reine rassura nos voyageurs par l'intermédiaire de leur « truchement, lequel parloit bon Lanternoys ».

Les Lanternes sont invitées à un banquet présidé par la Reine, assistée par les « dames du sang et les plus prochaines parentes..., chacune en son ordre, selon son degré et qualité ». Suivent les descriptions des costumes et des entrées du festin (1).

Passons maintenant à Rabelais.

C'est à la fin du *Tiers livre*, ch. XLVII, qu'on en trouve la première mention : Pantagruel et Panurge délibèrent de passer par le *Pays de Lanternois*, dont Panurge comprend le langage, et d'y prendre comme guide « quelque docte et utile Lanterne », qui les conduise à l'Oracle de la dive Bouteille.

Nos voyageurs, une fois embarqués, s'enquièrent, au *Quart livre*, ch. V, de l'état du pays et des mœurs du peuple Lanternois. Ces renseignements leur sont fournis par des « François Xaintongeois », qui venaient précisément de Lanternois, où allait se tenir « le chapitre general de Lanternes ». En arrivant à temps, nos pantagruélistes y trouveront « belle, honorable et joyeuse compagnie de *Lanternes* », car « l'on y faisoit grands apprests comme si l'on y devoit profondement *lanterner* ».

Enfin, au *V^e^ livre*, les compagnons, ayant quitté le *Pays de Satin*, après trois jours de voyage sur mer, arrivent à destination :

> Aprochans, voyons sur mer certains petis feuz vollans, c'estoient Lanternes du Guet, lesquelles au tour de la banlieue descouvroient le païs, et faisoient escorte à quelques Lanternes estrangieres qui,

(1) Voy. ces extraits dans l'Appendice II sur le *Disciple de Pantagruel*.

comme bons Cordeliers et Jacobins, aloient là comparoistre au Chapitre Provincial.

Sus l'instant entrasmes au Port de Lanternois. Là, sus une haulte tour, recongneut Pantagruel la Lanterne de la Rochelle, laquelle nous feit bonne clerté. Veismes aussi la Lanterne de Pharos, de Nauplium, et de Acropolis en Athenes, sacrée à Pallas. Près le port est ung petit villaige, habité par les *Lychnobiens* (1), qui sont peuple vivant de Lanternes, comme en noz païs les Freres Briffaulx vivent de Nonnains, gens de bien et studieulx ; Demostenès y avait jadis lanterné. De ce lieu jusques au Palays feusmes conduictz par troys Obeliscolychnies (2), gardes militaires du Havre.

Panurge expose à la Reine, en *langage Lanternois*, la raison du voyage et le désir d'obtenir une Lanterne comme guide à l'Oracle de la dive Bouteille. Tous les pantagruélistes sont invités à assister au souper. La description des « vestements et maintien », ainsi que l'ordre du service, est à peu près celle du *Disciple*.

D'une part, Rabelais emprunte donc à Lucien la fiction des lanternes vivantes, dont l'une guidera nos voyageurs à l'oracle de la dive Bouteille ; mais il y ajoute l'énumération des lanternes illustres, ainsi que le détail des Lychnobiens, qui lui fut suggéré par les *Lychnobii* de Sénèque.

D'autre part, il admet la donnée du *Disciple* qui interprète *lanterne* par « lumière ecclésiastique », en l'appliquant aux Cordeliers, ainsi que les détails relatifs à la reine des Lanternes, à sa cour, à son banquet (détails restés au *V^e^ livre* à l'état de matériaux bruts) ; mais il l'agrémente d'une série d'équivoques sur le sens multiple du mot *lanterne* et de ses dérivés (3), tout particulièrement de *lanternois*, qui devient chez lui synonyme de « chimérique » (d'où la fiction du *langage lanternois* qui lui appartient en propre).

En somme, Rabelais, tout en s'inspirant de Lucien et du *Disciple*, fait ici, comme partout ailleurs, œuvre d'écrivain et de poète.

(1) C'est-à-dire savants qui vivent à la lumière des lampes : « Spurius Papinius nihil consumebat nisi noctem : itaque credo dicentibus illum quibusdam avarum et sordidum : vos, inquit, illum et *lychnobium* vocatis » (Sénèque, *Lettres*, n° CXXII, 16.)

(2) Sorte de lampadaire (ὀβελισκολύχνιον), terme figurant déjà au *Quart livre* (ch. XXII) : « Je voy grand nombre de gens sur le havre, je voy du feu sur un *obeliscolychnie* ».

(3) Voy. *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 290 à 292.

Constatons, pour finir, que le *Pays de Lanternois* désigne, suivant toute probabilité, le pays des chimères théologiques, comme le Royaume de la Quinte est celui des chimères métaphysiques ou hermétiques. Il répond exactement à *Achorie* ou à *Utopie*, c'est-à-dire Pays de Néant, situé, comme l'Oracle de la dive Bouteille, au delà du monde connu au XVI^e^ siècle.

Rabelais a donc tiré du *Disciple* l'idée du Pays de Lanternois, la synonymie de *Lanterne* avec *Cordelier* et la notion de langage Lanternois (inséré après 1542 parmi les baragouins de Panurge) ; il a en outre emprunté à Lucien le curieux détail (négligé par le *Disciple*) qu'à Lychnopolis, les lampes avaient leurs noms comme les hommes (d'où, chez Rabelais, la série de noms illustres qu'elles portent).

Mais, tout en puisant à ces sources, Rabelais a élargi la sphère sémantique du mot *lanterne*, a brodé sur le canevas du « langage lanternois » et a imprimé à l'ensemble un cachet d'originalité.

VI

L'ORACLE DE LA BOUTEILLE

Cet épisode final, si nous en défalquons les huit chapitres tirés plus ou moins textuellement du *Poliphile* de Colonna, comprend les chapitres suivants :

Ch. xxxiv : Comment nous arrivasmes à l'Oracle de la Bouteille.
Ch. xxxv : Comment nous descendismes soubz Terre pour entrer au Temple de la Bouteille, et comment Chinon est la premiere ville du monde.
Ch. xxxvi : Comment nous descendismes les degrez tetradicques, et de la peur que eut Panurge.
Ch. xliii : Comment l'eau de la Fontaine rendoit goust de vin selon l'imagination des beuveurs.
Ch. xlv : Comment la Pontife Bacbut presenta Panurge devant la dive Bouteille.
Ch. xlvi : Comment Bacbut interprete le mot de la Bouteille.
Ch. xlvii : Comment Panurge et les aultres riment par forme poetique.
Ch. xlviii : Comment, avoir prins congé de Bacbut, laissasmes l'Oracle de la Bouteille.

Guidés par la « docte » Lanterne, nos voyageurs arrivent au terme de leur navigation, « en l'Isle desirée en laquelle estoit l'Oracle de la Bouteille ». Après force initiations, cérémonies mystiques et instruits par Bacbuc, la Pontife du Temple, nos compagnons sont mis en présence de la dive Bouteille. Saisis d'enthousiasme bachique, ils entonnent des péans.

Le discours solennel de Bacbuc, donnant congé aux Pantagruélistes, finit par ces paroles : « Allez, Amys, en gayeté d'esprit, et portez ceste Lettre à vostre Roy Gargantua ; le saluez de par nous, ensemble les Princes et Officiers de sa noble Court ».

Le mot énigmatique de l'Oracle — *trinch*, bois ! — symbolise la soif inextinguible des hommes de la Renaissance et leur confiance absolue aux conquêtes illimitées de la science, source dernière et inépuisable, où l'humanité viendra sans cesse s'abreuver.

Cet épisode est l'aboutissement d'un itinéraire déjà mentionné à la fin du *Tiers livre*, esquissé à grands traits au

début du *Quart livre* et dont les différentes péripéties se déroulent tout au long de celui-ci et du *V^e livre*.

Cet « oracle de la dive Bacbuc estoit près le Catay en Indie supérieure » (l. IV, ch. 1), c'est-à-dire au terminus du monde alors connu. Et sur le titre de l'Edition de 1564, on lit : « Le cinquiesme et dernier livre... auquel est contenu la visitation de l'Oracle de la dive Bacbuc et le mot de la Bouteille, pour lequel avoir, est entrepris tout ce long voyage ».

Ici, comme partout ailleurs, le livre posthume se rattache intimement au précédent et témoigne une fois de plus de leur étroite connexité.

B. — *ÉPISODES SECONDAIRES.*

Les épisodes que nous venons de passer en revue représentent les grandes étapes du *navigaige* de Pantagruel. Restent les escales secondaires qui, sans présenter l'abondance de renseignements et de suggestions des épisodes principaux, n'en méritent pas moins un coup d'œil rétrospectif.

I. — Isle de Cassade.

C'est l'île des joueurs et des jeux de hasard (ch. x). Cette île est habitée par des diables qui ne sont autres que les différents points des dés.

Mais comme *cassade*, terme de jeu, signifie aussi « bourde », on y montre à nos voyageurs le Saint-Graal, cette panacée des romans de chevalerie, que l'auteur envisage comme une tromperie du passé et qu'il appelle *Sangreal*, c'est-à-dire sang royal ou sang divin : « Là aussi nous dit estre un flasque de Sang Greal (1), chose divine et à peu de gens congnue » (2).

Le voile allégorique, on le voit, n'empêche nullement Rabelais d'exercer sa verve satirique sur quelques croyances illusoires du passé. La tendance, à la fois ironique et symbolique qui s'y manifeste, prendra de plus en plus le dessus jusqu'à dominer complètement cette géographie imaginaire.

(1) Le *Sang vreal* de l'Edition est une coquille. Dans la lettre de Rabelais à Hullot, on lit (Marty-Laveaux, t. II, p. 380) : « ... le bon vin... lequel on garde ici à vostre venue, comme un *sang greal*, et une seconde voire quinte essence ».

(2) Comme relique miraculeuse et guérisseuse de malades, le saint Gréal est deux fois mentionné au *Quart livre* : « La royne [des Andouilles] respondit que moustarde estoit leur *Sangreal* et Bausme celeste : du quel mettant quelque peu dedans les playes des Andouilles terrassées, en bien peu de temps les navrées guerissoient, les mortes resuscitoient » (ch. XLII) et : « Lequel il gardoit religieusement, comme un autre *Sangreal*, et en guerissoyt plusieurs enormes maladies » (ch. XLIII.)

II. — Isle des Apedeftes.

Après leur arrêt au manoir des Chats-fourrés, les Pantagruélistes débarquent dans l'île des Apedeftes, dont le nom n'est mentionné qu'au dernier chapitre (le XVI[e]) de l'édition partielle de l'*Isle sonante*.

Ce nom grec d'*Apedeftes* signifie « ignorants », et en voici la raison : « Mais pourquoy, mon compere, mon amy, appelle on ces gens icy Ignorans ? Parce, dist Gangnebeaucoup, qu'ils ne sont et ne doyvent nullement estre clercs, et que ceans par leur ordonnance tout ce doibt manier par ignorance, et n'y doibt avoir raison, sinon que Messieurs l'ont dit, Messieurs le veulent, Messieurs l'ont ordonné ».

Ces « seigneurs de la Cour des Comptes » y sont décrits « comme à longs doigs és mains fourchues ». Comme ils pressurent arbitrairement tout le monde, l'auteur leur fait habiter des pressoirs.

Cet allégorisme est compliqué par ce que Panurge appelle *jargon*, c'est-à-dire par l'emploi spécial de certains termes techniques ou de mots de la langue vulgaire touchant les opérations de la Chambre des Comptes de Paris et par la description des parties constitutives du pressoir, sur lesquelles nous reviendrons.

III. — Isle d'Oultre.

« Comment nous passasmes Oultre » (ch. XVII), équivoque sur la double acception du mot : passer au delà... et être outré de graisse, comme les habitants de cette contrée qui font des crevés dans leur propre peau.

Cette équivoque est analogue à celle qu'on lit au début de l'épisode des Chats-fourrés (ch. XI) : « Ayant autrefois eu *Procuration*, la laissasmes et passasmes *Condemnation* qui est une Isle toute deserte ».

IV. — Isle des Odes.

C'est l'île des chemins mouvants ou animés (ch. XXVI) : « Les chemins y sont animaulx..., car les chemins y cheminent comme animaulx ».

S'agit-il ici d'un jeu de mots fondé sur la locution : ce chemin conduit à, cette route va à... ? ou bien, peut-on y voir une anticipation des trottoirs roulants, une des attractions de l'Exposition de 1900 ? A ce point de vue, les « paroles degelées » (l. IV, ch. LV), mentionnées dès l'antiquité, annonceraient la parole à distance (télégraphie, téléphonie), comme le *pantagruélion*, l'aviation.

L'allégorie est ici moins transparente. Toujours est-il qu'à la fin de ce chapitre, l'auteur rappelle, en l'appuyant d'une comparaison, que c'est la terre qui se meut autour du ciel planétaire et non l'inverse, comme on le croyait alors généralement (1).

Cette image du mouvement terrestre était depuis longtemps familière à Rabelais, car on la trouve déjà dans son « Espistre » à Bouchet :

> Ny plus ne moins qu'à ceulx qui sont sur l'eau
> Passans d'un lieu à l'autre par basteau,
> Il semble advis à cause du rivage,
> Et des grands floz, les arbres du ryvage
> Se remuer, cheminer, et dancer...

Hâtons-nous de rappeler que cette opinion, déjà connue dès l'Antiquité, fut renouvelée au XVI^e^ siècle par Copernic, dont le système fut adopté par plusieurs écrivains de l'époque (2), parmi lesquels Rabelais occupe ainsi le premier rang.

V. — Isle des Esclotz.

C'est l'île des Sabots (ch. XXVII), chaussure portée à la fois par les gens du peuple et par certains ordres religieux. C'est, en effet, dans cette île que demeurent les *Frères Fredons*, moines ayant « barbes rases et pieds ferratz », qui, pendant les processions, « fredonnent melodieusement entre les dentz ne sçay quels antiphones » (d'où leur nom).

(1) « Considerant les alleures de ces Chemins mouvans, nous dist que, scelon son jugement, Philolaus, Aristarcus et Seleucus avoient en icelle Isle autresfoys philosophé et prins oppinion de affermer la Terre veritablement autour des Polles se mouvoir, non le Ciel, encores qu'il nous semble le contraire estre verité, comme estans sus la riviere de Loyre, nous semblent les arbres se mouvoir ; toutesfoys ilz ne se mouvent, mais nous par le decours du basteau ».

(2) Voy. l'article de J. Plattard « Le système de Copernic dans la littérature française du XVI^e^ siècle », dans la *Revue du Seizième siècle*, t. I, p. 220 à 237.

Ces Frères Fredons ont des habitudes étranges : ils dorment le jour et veillent la nuit ; en outre, ils ne répondent que par monosyllabes. L'interminable dialogue entre Panurge et un de ces moines (ch. XXVIII) est une satire dirigée contre leur gourmandise, leur paresse et leur débauche.

Cette allégorie trop prolongée, l'absence de vie, le manque de proportions du morceau mettent à une rude épreuve la patience du lecteur moderne. Il en était autrement pour celui du XVI^e^ siècle qui en faisait ses délices, et Tabourot cite le dialogue avec éloge.

Si la fiction curieuse des chemins se mouvant d'eux-mêmes peut retenir un instant l'attention, que dire de l'ennuyeuse discussion sur les origines de l'institution de Carême-prenant (ch. XXIX) ? Epistémon y développe une opinion exprimée en passant au l. IV, ch. XXIX, où Rabelais appelle le Carême « pere et nourrisson des medecins ». Mais cette fois, en écoutant les plaisanteries déplacées de Panurge, ce savant personnage ne peut s'empêcher de remarquer : « Icy interpretez l'institution à vostre fantaisie, chascun habonde en son sens... »

Ce sont là des défaillances que Rabelais partage avec les grands écrivains de tous les temps : *Quandoque bonus dormitat Homerus !*

Un commentateur de nos jours a proposé à ce sujet un critérium des plus contestables : « Les peintures vigoureuses sont l'œuvre du grand écrivain ; les pages faibles, les plaisanteries fades ou empruntées aux livres précédents sont l'œuvre de l'arrangeur ou des arrangeurs aussi bien que les sorties purement calvinistes. » (1).

C'est un expédient commode, mais aventureux : appliqué avec quelque rigueur, il aboutirait à des résultats étranges. Paul Stapfer a écrit à cet égard une page excellente, dont il suffira d'extraire cet argument : « Les personnes qui ne peuvent pas supporter l'excès d'ennui du « Tournoy de la Quinte » et qui, pour cette raison, l'effacent du livre, se seraient-elles par hasard diverties à l'« Anatomie de Quaresmeprenant ? » ou est-ce l'agrément des plaisanteries échangées dans l'île d'Ennasin qui les a rendues exigeantes sur la qualité du

(1) Jean Fleury, *Rabelais et ses œuvres*, Paris, 1877, t. II, p. 198.

chapitre des Apedeftes ? Rabelais a eu, de tout temps, pour les descriptions verbeuses, et, à partir du *livre IV*, pour les allégories, un goût fâcheux qui, en se développant, devait assez naturellement aboutir à la prolixité et à la froideur d'une bonne portion du *livre V* » (1).

Quant aux prétendues opinions calvinistes de Rabelais, nous les avons déjà appréciées à leur juste valeur, et nous y reviendrons.

(1) Stapfer, *Rabelais, sa personne, son génie, son œuvre*, Paris, 1889, p 86.

CHAPITRE III

LA FORME

Il importe avant tout d'établir les rapports entre l'Edition intégrale de 1564 et le Manuscrit découvert de nos jours. Voici les résultats fournis par cette comparaison.

I. — Erreurs de transcription.

Commençons par constater que le Manuscrit est l'œuvre d'un copiste dépourvu de toute instruction. Il n'est pas seulement « peu intelligent » (comme le qualifie Montaiglon), mais d'une ignorance absolue. Les coquilles y foisonnent. Il n'y a presque pas de terme scientifique ou technique, de nom propre géographique, historique ou mythologique, qui ne soit devenu presque méconnaissable sous la plume de ce scribe ignare. Les exemples sont innombrables et on les découvre à chaque pas en parcourant les variantes de l'édition Montaiglon et Lacour.

Un seul exemple suffira.

Dans le pays de Satin, où Rabelais relègue tous les animaux encore inconnus en France vers 1550, il est question de plusieurs espèces de singes : les *capes* et *gebes* (et plus loin *cephes*) du Manuscrit sont des transcriptions erronées pour *cebes* et *cepes* de l'Edition. Nous avons tracé ailleurs un tableau complet de ces correspondances qui s'éclairent les unes par les autres (1).

En revanche, l'Edition possède, à son tour, mainte leçon erronée qui ne peut être rétablie qu'à l'aide du Manuscrit. Voici les plus frappantes :

Ch. III : « Roy, ducs, *monarques* (Manuscrit : *marquis*), comtes... »

Ch. VII : « Si les autres sont *dains* (Manuscrit : *dams*) oyseaux, elle me semble *daine* (Manuscrit : *dame*) oyselle ».

(1) *Histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais*, p. 31 à 33.

« A l'*ombre* (Manuscrit : *orée*) d'un buyssonet... ».

Ch. XIII : « ... dirent les *garsons* (Manuscrit : *gryphons* [1]), n'oubliez le vin des pauvres diables... »

Ch. XVII : « ... espousailles, *velenailles* (2) (Manuscrit : *relevailles*), tondailles ».

Ch. XXIII : « ... une *platine* (Manuscrit : *plataine*) d'or que Pythius Bithynus donna au roy Daire ».

Le Manuscrit et l'Edition se corrigent ainsi à tour de rôle. Cependant, telle coquille du Manuscrit qui manque à l'Edition reste complètement obscure. Voici quelques leçons de ce genre :

Ch. XVII : « Peritone et *merode* (3) (Edition : peritoine et *peau*) ».

Ch. XXVIII : « Ils sont Moines moynans et je les nourriray freres *Temps* ou bien frere *Narjorée parfaictz* ». (Le passage manque à l'Edition).

Ch. XXXI : « ... des Himantopodes, des Blemmyes, des *Ganifasantes*... des Egipans, des *Angilles*, de tous les diables ».

Ch. XXXIII : « ... Et nous semble plus divine, plus *hilique* (4), plus docte ».

Ch. XXXIV : « Barilz, barraulx, *bomides*, potz, pintes... ».

Nous pouvons ranger, sous cette même rubrique, un curieux *lapsus* du copiste qu'on a récemment invoqué comme une preuve d'inauthenticité (5). On se rappelle que Panurge a donné, au cours du roman, des preuves répétées de son savoir, de sa *clergie ;* or, en écoutant la harangue mystico-allégorique de la Reine Entéléchie, il s'écrie (ch. xx) : « Je ne

(1) Jeu de mots pour *greffiers*.

(2) Coquille pour *relevailles*. Voy. notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 215.

(3) Forme absolument inconnue. Laurent Joubert, dans son « Interpretatio dictionum anatomicarum » (jointe à l'édition de 1585 de la *Chirurgia Major* de Chauliac) donne ces deux articles : « *Meri*, Arabice transitum et meatum cibariorum et potus ab ore usque ad ventriculum significat. Antiqui Græci appellarunt ipsum œsophagum, et qui sequti sunt post Aristotelem nominarunt stomachum. — *Merinx*, vox corrupta a *meninge* ».

Mais aucune de ces explications n'éclaircissent notre passage.

(4) Voici deux rapprochements fantaisistes qu'on en a faits : « *Plus hilique*... Le sens serait-il plus sage, de l'allem. *heilig?* Je serais plus disposé à proposer comme correction *héliaque*, ou encore plutôt *celique* » (Montaiglon, t. II, p. 307). — « *Hilique*, du grec ἱλάσκομαι, rendre favorable » (Marty-Laveaux, Index).

(5) Birch-Hirschfeld, p. 20.

suys poinct clerc, me disoit secretement Panurge, respondez si voulez ».

Voilà, nous dit-on, une bévue que Rabelais n'aurait pu commettre (1). En effet, elle ne lui appartient pas, et nous en donnons la preuve. Cette exclamation revient au *V^e^ livre*, à différentes reprises, et partout, c'est Frère Jean qui la prononce, ce qui lui convient parfaitement.

Délibérant de mettre à sac le manoir des Chats-fourrés, il cite comme exemple les exploits d'Hercule et ajoute (ch. xv) : « Je ne suis pas clerc... ». Ailleurs, en écoutant le discours solennel de la pontife Bacbuc, il s'écrie (ch. xxxiv) : « Je, dist Frere Jehan, ne suys point clerc, donc me desplais... ».

Dans le passage incriminé, *Panurge* est donc un *lapsus* pour *Frère Jehan*, et on ne saurait en aucun cas l'imputer à Rabelais.

II. — Archaïsmes et parisianismes.

La comparaison de l'Edition et du Manuscrit intégral fournit ces constatations :

1° Le Manuscrit a une couleur plus archaïque que l'Edition. Il reproduit en général les formes et les expressions usuelles des autres livres du roman, alors que, dans l'Edition, ces formes sont modernisées et les expressions remplacées par des équivalents.

Dans le relevé qui suit, la première forme citée est celle du Manuscrit et la seconde, entre parenthèses, la forme correspondante de l'Edition :

Arquemie, ch. XXII (*alcheymie*) ; — *boyte*, ch. XXVII (*boyre*) ; — « mon estomac *brame* », ch. XXXI (*brait*) ; — *christian*, ch. XIV (*chrestien*) ; — *courle*, ch. I (*cougourde*) ; — « elle vouloit *departir* », ch. VII (*partir*) ; — *faées*, ch. I (*pheés*) ; — *finablement*, ch. XII (*finalement*) ; — *flambe*, ch. XLI (*flamme*) ; — *gruppent*, ch. XI (*grippent*) ; — *impudeur*, ch. XXI (*impudence*) ; — *instauréc*, Prol. (*restaurée*) ; — *jargon*, ch. XVII (*gergon*) ; — *Languegoth*, Prol. (*Languedoc*) ; — *monstreuse*, ch. III et IX (*mons-*

(1) Cf. P. Stapfer, *Rabelais*, p. 87 : « Le caractère des personnages du *V^e^ livre* est quelquefois si mal observé qu'il est impossible d'attribuer à leur créateur des paroles et des actes qui les dénaturent à ce point ».

trueuse) ; — *nauf*, ch. XV (*nef*) ; — *onquel*, ch. I (*aupres du*) et ch. IV (*où*) ; — « au pas d'*ostarde* », ch. XXIV (à pas d'*abbé*) ; — *paour*, ch. XIV (*peur*) ; — *parfond*, ch. XV (*fond*) ; — *pennaige*, ch. III (*plumage*) ; — *precation*, Prol. (*adjuration*) ; — *querre*, ch. XV (*querir*) ; — *rabutiere*, ch. XI (*rabouliere*) ; — *refrechissouere*, ch. XXVI (*refectouere*) ; — *souldartz*, ch. XIX (*soldats*) ; — *subsequent*, Prol. (*succedent*) ; — *venimeux*, ch. XV (*veneneux*).

Cette constatation philologique corrobore la conclusion de Jacques Boulenger, touchant l'antériorité du Manuscrit sur l'Edition.

2° Le copiste du Manuscrit est parisien. Il se sert de formes vulgaires qui ne sont pas restées étrangères à Rabelais, mais que le scribe a une tendance plus fréquente et plus accusée à employer.

Rabelais écrit, par exemple, *Rouargue* (l. I, ch. III) et *sarpe* (l. II, ch. XVII), prononciations relevées par Henri Estienne comme du vulgaire parisien.

On lit dans le Manuscrit : *parceverance* (Prologue), *recharchant* (ch. IV) et *charchant* (ch. X), *maschemarde* (ch. XIV) et *marde* (ch. XXII), etc.

De même : *architette* (ch. XXXVIII) et *carathere* (ch. XLIII), à côté de *Pendettes de Justinien* (ch. X) ; *caiges* (ch. VI), à côté de *cherité* (ch. VII) et *perodelle* (ch. XXXIV) ; *y* (ch. XXXVI), pour *ils* ; les *fredures* (1) (ch. XXIX), où l'Edition donne : les *froidures*, *architecte* et *caractere*, *Pandectes*, *cage*, *charité* et *parodelle*, etc.

III. — Relevé lexicologique.

Un petit nombre de vocables, communs au Manuscrit et à l'Edition, ne se rencontrent pas généralement dans les livres précédents du roman ; certains autres appartiennent en propre au Manuscrit. Commençons par ces derniers :

1° Termes particuliers au Manuscrit que l'Edition omet ou remplace par des équivalents :

Bagatin, vagabond, vaurien (ch. XVIIIJ :... « astrologues, rimasseurs, geomantiens, alchimistes, *bagatins*..., tous tiennent de la Quinte ». Ce terme méridional (Languedoc, *bagatin*) a été omis par l'Edition et ne se rencontre pas

(1) Inversement : *Oires* de vin, ch. XVI (Edition : *aires*).

ailleurs dans le roman, mais il n'est pas resté étranger à Rabelais qui s'en est servi dans la *Pantagruéline Prognostication* (ch. v), où, parmi les gens soumis à Mercure, se trouvent des « ... pipeurs, trompeurs, *bagatins*, escumeurs de mer » (1).

Balletrou, « par la teste de saint *Balletrou !* » s'écrie Frère Jean, indigné de la cruauté des Chats-fourrés (ch. xv de l'*Isle sonante*), saint facétieux dont le vaurien de Panurge précise ailleurs la signification (l. II, ch. xxvi) : « Ma seule braguette espoussetera tous les hommes, et *sainct Balletrou*, qui dedans y repose, decrottera toutes les femmes » L'Edition lui substitue un saint de la même espèce, le « sainct *Hurluburlu* » (voy. ci-dessous).

Bisard, bis (2), sombre, couvert de nuages, en parlant du temps (ch. i) : « ... en temps garre et *bisart*... », là où l'Edition donne « en temps garre et *bigarré* ».

Farbouller, remplacé par *fatrouiller* dans l'Edition (ch. xxx). C'est une variante du synonyme moderne *farfouiller*.

Soufflegan, jeu de mots sur *suffragan* (ch. viii) : « accompagné d'un *soufflegan* (manque à l'Edition) et de trois onocrotales (3), oyseaux joyeux ».

Tahut, espèce de navire (ch. xiv) : « *Tahuz*, barquettes et freguattes (Edition : galleres et fregades) », terme inconnu en dehors de Rabelais et identique au vieux mot *tahut*, cercueil (encore dans Brantôme), d'origine méridionale : toulousain, *tahut*, bière ou cercueil (Doujat) (4).

2° Termes communs au Manuscrit et à l'Edition, mais manquant aux livres précédents :

Acroué, accroupi (ch. viii) : « ... la caige en laquelle le

(1) Cf. *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 185.

(2) Aujourd'hui, en Picardie, on dit « temps *bis* », de l'état du ciel couvert de nuages (Jouancoux).

(3) Le passage suivant aidera à comprendre le jeu de mots assez laborieux qui fait ici pendant à *suffragant* : « J'en parle comme un gaillard *onocrotale*, voyre dy je *crotenotaires* des martyrs amans, et *crocquenotaires* des amours » (l. II, Prol.), c'est-à-dire protonotaires, qui jouissaient d'une réputation de galanterie.

(4) Quant au rapport sémantique entre « navire » et « cercueil », comparez cet article du *Dictionnaire étymologique* de Ménage : « *Nau*, bière, cercueil... de sa ressemblance à une *nau ;* c'est ainsi que nos anciens appelloient un bateau, du mot *navis* ».

Papegaut estoit *acroué* ». En Poitou et en Saintonge, *s'acrouer* se dit de la poule qui se baisse pour couvrir ses poussins.

Agios, affiquets (ch. x) : « Je ne vis oncques tant de scendeaux, tant de flambeaux, de torches, de glimpes, d'*agios* ». L'*Isle sonante* et le Manuscrit confondent ce terme avec son homonyme *agios*, fréquent chez Rabelais et au XVI^e^ siècle, alors qu'*agiaux* que donne l'Edition est un parisianisme longtemps vivace dans l'expression « les *agiaux* d'une mariée » (1).

Amorabaquin, matamore ou badin enfariné, dans les Sotties du XV^e^ siècle, sens spécial dont le dernier écho revient au ch. XLVII (du Manuscrit) :

> Tien cy, de peur de varier,
> Et joue l'*Amourabaquin*
> De ma chausse et de mon beguyn,
> Jestez luy ung peu de farine ».

C'est là un souvenir d'*Amourabaquin*, nom que Froissart donne à Amourad Bey, c'est-à-dire à Bajazeth I^er^, fils d'Amurath, devenu ensuite un appellatif des souverains ottomans (2).

Appigrets, jus aigre, proprement appic aigret (ch. XVI) : « Voyez vous bien ceste là petite [grappe] que voyez qui s'en va remettre au pressouër... messieurs n'y trouveras pas grands *appigrets* ».

C'est un mot de terroir, encore vivace dans les patois de l'Ouest : en Poitou, *appigret* signifie jus, assaisonnement (« on dit aussi *appic vert* », Lalanne) ; dans le Bas-Maine, le mot a acquis une acception figurée : *apigret*, personne difficile à nourrir, d'une santé délabrée (« ce mot est toujours précédé de l'adj. *mouaze*, mauvaise », Dottin).

Bourrache, flacon de terre, du languedocien *bourracho* (ch. XXXIV) : « ...flacons, *bourraches*, bouteilles... » Ce mot méridional est attesté dès 1527 (Godefroy) : « Une *bourrache* de cuyr à tout un couvercle d'argent ».

Cahuet, partie de l'aumusse qui couvrait la tête (ch. XXVII) : « Le *cahuet* de leurs caputions estoit devant attaché, non derriere ». C'est un terme provincial (picard) désignant propre-

() Cf. *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 263.
(2) *Ibidem*, t. I, p. 328.

ment le petit du chat-huant, dont la tête est couverte de touffes de plumes, répondant à *chouette*, nom d'une coiffure au XVII^e^ siècle.

Cassade, terme de jeu, figure exclusivement dans l'expression *Isle de Cassade* (ch. X), une des escales de la géographie allégorique du « navigaige ». C'est un emprunt italien du XVI^e^ siècle (le mot est déjà dans Collerye), fait par l'intermédiaire de la forme vénitienne *cazzada*, même sens et répondant à l'italien *cacciata*.

Cavayn, souterrain, répondant à l'ancien *cavaine*, retraite souterraine (ch. XXXVI) : « Le cueur me tremble, mais c'est par la froideur et relenteur de ce *cavayn* ».

Charité, nom ironique donné au masque, réduit en dimensions, couvrant entièrement le nez et les joues, que portaient les dames de condition au XVI^e^ siècle (ch. XXVII) : « Nos Damoiselles quand elles ont leur cache-laid que vous nommez *touret de nez ;* les anciens le nommoient *charité*, parce qu'il couvre en elles de pechés grande multitude ». Les deux synonymes, mentionnés dans ce passage, sont déjà attestés dans *Gargantua*.

Chat fourré, juge recouvert de son hermine, spécialement juge ignorant et inhumain (ch. XI à XV), composé et sens spécialement rabelaisiens. Gautier de Coincy, au XII^e^ siècle, appelle *chappe fourrées* les notaires et avocats, qualifiés de *chaperons fourrés* dans la *Satire Ménippée*.

Cosson, charançon (ch. XIII : « ... un *cosson* noir né d'une feve blanche »), nom languedocien, mentionné par Robert Estienne (1541).

Crevailles, repas à crever, mot emprunté au vulgaire parisien (ch. XVII) : « Ils estoient invitez aux *crevailles* de l'hoste... N'entendans ce jargon et estimans qu'en iceluy pays le festin on nommoit *crevailles*.., feusmes advertis que l'hoste, bon mangeur, estoit venu en ses *crevailles* et, selon l'usage du pays, finoit ses jours en crevant ».

Doye, grand canal, courant d'eau (ch. XXII : « grand *doye* d'urine »), mot familier au moyen français et encore vivace dans certains patois.

Gaux ou *gots*, nom rabelaisien d'oiseaux rapaces (ch. V) : « une magnificque espece de *gaux* ou *gots*, oiseaux de proye terribles ». C'est un mot factice, abstrait des dérivés rabelai-

siens *abbegaux*, *evegaux*, *monagaux*, etc. La variante *gots* représente à son tour la finale de *cagots*, qui désigne ici une espèce particulière de ces oiseaux-prêtres.

Gocourte, robe courte (ch. x), figure comme « robbe *gaulcourte* » dans un Compte royal de 1492 (cité dans le *Glossaire* de Gay). Le mot est très ancien ; on le lit, déjà, avec le sens de « court », dans Chrestien de Troyes (XII^e siècle).

Gourmandeur, jeu de mots sur *commandeur*, par allusion à la gourmandise des moines quêteurs (ch. v) : « Où sont, demande Panurge, ceux cy, et comment les nommez ? — Ce sont, respondit Editus, metiz, et les appelons *gourmandeurs*, et ont grand nombre de riches gourmanderies en vostre monde ». Rabelais, dans son *Gargantua* (ch. XVII), fait mention d'un *commandeur* jambonnier de saint Antoine « pour faire sa queste suille », lequel, de loin, faisait « trembler le lard au charnier ».

Grippeminault, archiduc des Chats-fourrés (ch. XI à XV), proprement gros matou qui attrape les minets, nom que Rabelais donne déjà à un des conseillers de Picrochole.

Hampe, d'une hallebarde (ch. IX), mot qui n'est pas antérieurement attesté et qui représente une altération de l'ancien français *hanste*.

Hurluburlu, hurluberlu, prétendu nom de saint qu'on lit deux fois au *V^e livre*, au Prologue et au ch. XV de l'Edition (le Manuscrit y substitue *Balletrou*). C'est un mot imitatif dont notre texte offre le premier témoignage (1).

Instabler, installer (ch. XI : « ... *instablées* estoient mangeoires »), forme latinisée antérieurement attestée.

Mitouard, matou (ch. XIV) : « ... un gros *mitouard*, chat bien fourré... ».

Mouée, troupe d'oiseaux (ch. IV), vocable rare en dehors du *V^e livre*.

Ouy dire, nom d'un personnage imaginaire, personnification de la tradition orale, des relations douteuses des historiens, géographes et explorateurs. Ce composé est attesté pour la première fois au *V^e livre* (2).

(1) On le rencontre également dans les idiomes germaniques : angl. *hurlyburly*, confusion tumultueuse, attesté dans Murray, depuis 1540 ; allem. *hurluliburli* (dans Gœthe).

(2) On y lit ce portrait : « Un petit vieillard bossé, contrefaict et monstrueux. On le nommoit *Ouy dire*. Il avoit la gueule fendue jus-

Papegaut, perroquet, sens ancien du mot encore usuel au XVI^e^ siècle, appliqué plaisamment par Rabelais au pape (ch. III) : « Comment en l'Isle sonante n'est qu'un *Papegault* ». Ce jeu de mots se rencontre déjà dans le *Gargantua* (ch. XII) : « Je te voirray quelque jour pape... lors vous serez papillon, et ce gentil *papeguay* sera un papelard tout faict ».

Parodelle, sorte de tarte au fromage (ch. XXXIV), dérivé du languedocien *paraud*, fromage frais au moment où on le met dans la forme.

Pellade, pelade (ch. XXI), appelation vulgaire de l'alopécie, mot de l'époque.

Penade, cabriole (ch. XL) : « Tournoyant autour de l'armée à saux de chevres, à bons, à petz, à ruades (1) et *penades* ». C'est un dérivé de *penader*, dont Rabelais a fait usage, répondant aux synonymes méridionaux *penarda* et *peneja*, pietiner, piaffer, gambiller.

Sallebrenaux, salauds, au sens ironique de fashionable, de dandy (ch. XVII) : « Les *Sallebrenaulx* de ma patrie descouppent le hault de leurs chausses pour y faire bouffer le taffetas, et disoient ce ne faire pour gloire et ostentation ». C'est un composé synonymique, analogue à *sallehort* (ch. XXIII *bis*), c'est-à-dire *sale* et *ord*, répondant, quant à l'acception figurée, à l'expression picarde, usuelle à Saint-Pol, *faire ses m...*, faire le fier, porter une grande toilette (Edmont).

Sangdedez, sandedé (ch. IX), du vénitien *cinque deda*, proprement cinq doigts, large dagasse qu'on fabriquait au XVI^e^ siècle à Venise ou à Vérone. Ce vocable remonte au *Disciple de Pantagruel* (1538).

Semaise, cymaise (ch. XXXIV), nom de vase très allongé, muni d'un couvercle et de deux anses, mot attesté en 1474 dans Du Cange : « ... une *cymaise* de vin... ». Le Père Monnet en donne cette définition : « Un vase d'airain à porter vin, façonné en doucine et cymaise d'architecture ».

ques aux oreilles et dedans la gueule sept langues... avoit aussi, parmy la teste et le reste du corps, aultant d'aureilles... au reste estoit aveugle et paralytique des jambes » (ch. XXXI).

(1) Voy. ci-dessus, ch. VII (Apologue du roussin et de l'asne) : « Et l'asne au trot, à petz, à bonds, à ruades, au galop, à petarrades ». Phrase typique qu'on a rencontré également au *Quart livre* (ch. XIII) et qui ne tire pas à conséquence (cf. Birch-Hirschfeld, p. 29).

Serreargent, jeu de mots pour *sergent* (ch. xv) : « Une vieille hostesse, voyant Frere Jehan en terre luy faisoit grandes complaintes, present un *serre argent*, gendre d'un des Chats fourrez... » (1). Tabourot, en citant cette déformation populaire, ajoute : « ... pour ce que un sergent serre volontiers ce qu'il reçoit » (p. 89).

Thomas, estomac (ch. xlvi) : « ... mangera il de l'herbe aux chiens pour descharger son *thomas ?* » C'est une appellation facétieuse, encore vivace dans le vulgaire parisien avec le sens de « tinette » ou « chaise percée », appelée plaisamment *la mère Thomas*.

Ce relevé, on le voit, n'est pas dépourvu d'intérêt. Il renferme des vocables de diverse provenance.

Vieux mots, anciens ou moyen français : *amorabaquin*, *bourrache*, *cavayn*, *cemaise*, *doye*, *gocourte*.

Provincialismes, surtout poitevins : *acroué*, *appigret*, *cosson*.

Parisianismes : *agiaux*, *bisart*, *charité*, *crevailles*, *thomas*, etc.

Vocables languedociens : *bagatin*, *parodelle*, *pelade*.

Mots nouveaux : *cahuet*, *hampe*, *hurluburlu*, *mouée*, *ouy dire*, *salebrenaux*.

Termes rabelaisiens : *Chat-fourré*, *gourmandeur*, *Grippeminaut*, *papegaut*, *serreargent*.

Ces vocables spéciaux au *V^e livre* accusent la diversité et la multiplicité des sources qui ont de tout temps alimenté le vocabulaire rabelaisien. C'est là une preuve nouvelle en faveur de sa paternité. Aucun autre écrivain de l'époque ne témoigne d'une pareille richesse et originalité de lexique.

IV. — Catégories linguistiques.

Nous venons de passer en revue, à la fois dans le Manuscrit et l'Edition, les termes indigènes du *V^e livre* — vieux mots, expressions du terroir ou vocables du XVI^e siècle — restés plus ou moins inconnus aux livres précédents. Il reste maintenant à compléter ces données par les contributions que notre

(1) L'Edition de 1564 en cite un second exemple, au ch. xi : « Quelqu'un de notre bande voulut vendre à un *serrargent* des chapeaux de Cassade... ». L'Edition de 1562 et le Manuscrit y substituent le mot *chicanous*.

auteur a tirées des langues savantes de l'Antiquité et de la Renaissance : d'une part, de l'hébreu, du grec et du latin ; de l'autre, du bas latin et de l'italien.

I. — Hébreu.

Rabelais est le seul écrivain du XVI^e^ siècle qui ait tiré parti de la langue sacrée. Il n'en possédait, il est vrai, qu'une teinture assez superficielle et, comme frère Jean, il préférait la *Vulgate* et son bréviaire au texte hébraïque ; mais il a su indirectement le mettre à profit, et c'est là l'essentiel.

On sait que, parmi les idiomes débités par Panurge à sa première rencontre avec Pantagruel, figure un morceau en « langue hebraïcque bien rhetoricquement prononcée » (comme le déclare Epistémon). Nous avons montré ailleurs que Rabelais a dû se le procurer auprès d'un des savants juifs contemporains qui, seuls, possédaient alors l'hébreu jusqu'à pouvoir le parler et l'écrire (1).

C'est à un intermédiaire analogue que remontent les noms hébreux des officiers de la Quinte Essence. Voici leurs noms d'après le Manuscrit et l'Edition :

Manuscrit : Tabachins, Chachamins, Videmanins, Rabrebans, [Ne]reims, Roznins, Nedibins, Nearims, Mebims, Giborins, et aultres vieulx officiers.

Edition : Tabachins, Chachanins, Neemanins, Rabrebans, Nereins, Rozuins, Nedibins, Nearins, Segamions, Perazons, Chesinins, Sarins, Sotrins, Aboth, Enilins, Archasdarpenins, Mebins, Giborins, et autres siens officiers (ch. XIX).

On voit que la liste de l'Edition est presque doublée, mais seul le Manuscrit conserve la forme hébraïque du pluriel en *-im*, que l'Edition remplace par la forme francisée *-ins* (cf. Carpalin en rapport avec καρπαλιμός). Les deux listes se complètent pourtant mutuellement.

Nous avons étudié ailleurs (2) cette bizarre nomenclature ; il suffira d'en donner ici l'essentiel :

Tabachins, plus correctement *tabakhim* (3), sont les cuisiniers (pluriel de *tabakh*), de la Quinte-Essence, c'est-à-dire les serviteurs

(1) Voy. *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. VI, p. 301 à 307.

(2) *Ibidem.*

(3) Le Duchat a rapproché ce terme de l'italien *tabacchino*, maquereau secret et adroit (Oudin), mais le sens et l'ensemble hébraïque de la nomenclature s'y opposent.

qui préparaient les abstractions dont se nourrissait ce monde allégorique.

Chachanins, plus correctement *khakhamim* (pluriel de *khakham*), les sages, les philosophes, épithète qui convient parfaitement aux serviteurs de la Quinte.

Neemanins (Manuscrit : *Videmaniens*), plus correctement *neemanim*, les fidèles, les féaux de la Quinte.

Rabrebans : en hébreu, *rabreban*, les nobles, les notables.

Nereims, plus correctement (comme dans le Manuscrit), *Nearims*, répondant à l'hébreu *neerim*, les illuminés.

Rozuins, de *roznim* (pluriel de *rozen*), les chefs, les princes.

Nedibins (Manuscrit : *Nedibims*), les nobles, les souverains.

Nearims, de *nearim*, jeunes gens, jeunes serviteurs de la Quinte.

Segamions, de l'araméen *seganim* (pluriel de *sagan*), satrapes, chefs.

Perazons, répondant à l'hébreu *perazon*, chef, prince.

Chesinins représente, suivant la notation habituelle de l'auteur, l'hébreu *khassinim* (pluriel de *khassin*), les forts, les robustes.

Sarins, c'est-à-dire *sarim* (pluriel de *sar*), princes.

Sotrins, c'est-à-dire *schoterim* (pluriel de *schoter*), les scribes.

Aboth reproduit exactement la forme hébraïque du mot : c'est le pluriel de *ab*, père ; donc, patriarches, maîtres.

Enilins, c'est *néelim* (*naalim*), les supérieurs.

Arschasdarpenins, terme figurant au livre d'Esther avec le sens de « satrape » et n'étant que la transcription hébraïque du persan *kchatrapâvam*, d'où également le reflet grec σατράπης.

Mebins : c'est *mebinim* (pluriel de *mebin*), maîtres, professeurs.

Giborims : lire *guibborim* (pluriel de *guibbor*), les forts, les géants.

Cette longue liste de rangs et dignités, qui dans le Manuscrit est réduite de moitié, embrasse, dans un véritable pêle-mêle, les titres honorifiques que les rabbins se prodiguaient dans leur correspondance ou dont on honorait jadis les chefs des communautés israélites. Ce fut à coup sûr un de ces personnages qui procura à l'auteur la bizarre nomenclature qu'on vient de passer en revue.

Cette supposition gagne en vraisemblance lorsqu'on examine les termes hébreux désignant les abstractions qui constituent la nourriture habituelle de la Quinte. Voici ce passage à peu près identique dans le Manuscrit et l'Edition :

Sus ce mot les Tabachins nous disrent que eussions la Dame Royne pour excusée si avecques elle ne dipnions, car à son dipner rien ne mengeoit, fors quelques : Cathegories, Jecabots (Manuscrit : Jarbods), Eminins, Dimions, Abstractions, Harhorins, Chelimins, Secondes Intentions, Charadotz, Entitez, Metempsychosies, Transcendans Prolepsies (ch. xx).

Analysons les termes hébreux de cette seconde série :

Jecabots (ch. xx), au lieu de *sechaboth*, qu'on lit plus loin (ch. xxii : « Un autre putrifiait des *sechaboth*. O la belle viande ! »). Cette dernière leçon représente l'hébreu *sekhaloth* (pluriel de *sekhel*), les intelligences (1).

Eminins, c'est *eminim*, les réalités, les vérités.

Dimions répond à *dimyon*, image, représentation.

Harhorins, c'est l'araméen *harhorim*, pensées, concepts.

Chelimins, gens qui rêvent, quelque chose comme abstracteurs.

Charadoth répond à l'hébreu *kharadoth*, visions effrayantes (de *kharadah*, terreur).

Nous n'avons pas encore épuisé les éléments hébraïques du *V^e^ livre*.

Maître Editus y porte un nom propre hébraïque (ch. ii) : « Nos jeunes parachevez, l'Hermite nous baille unes lettres adressant à ung qu'il nommoit *Abihen Camar* (2), M^e^ Æditue de l'Isle sonante ». La Bible mentionne un personnage *Abihou*, et *komer* y désigne le prêtre païen.

Ce recours, direct ou indirect, à l'hébreu est absolument isolé dans le domaine littéraire du XVI^e^ siècle. Rabelais s'en est successivement servi : dans le *II^e^ livre*, pour ajouter un baragouin aux idiomes de Panurge ; dans le *Quart livre*, pour désigner, par des appellations allégoriques, les différentes étapes du « navigaige » ; enfin, dans le *V^e^ livre*, pour qualifier les officiers de la Quinte ou pour railler les entités de la scolastique.

Le procédé appartient donc en propre à Rabelais et la continuité de son emploi à travers tous les livres du *Pantagruel* est un des critères philologiques les plus solides en faveur de l'authenticité de cet épisode de la Quinte.

Notre auteur, d'ailleurs, s'il ne possédait pas des connaissances étendues en hébreu, avait entrevu l'immense portée des études hébraïques, dont il s'est fait l'éloquent porte-parole dans la fameuse lettre de Gargantua à son fils Pantagruel.

(1) Par une singulière confusion, Cotgrave rend *sechabot* par « vermine noire qui pousse dans un têtard de grenouille » (appelé *chabot* dans les patois). On lit encore dans l'Index de Marty-Laveaux : « *Sechabot*, sorte de vermine ». Le glosaire Jannet-Moland emprunte à celui de Delaulnaye ce double article : « *Sechaboth*, escarbot, scarabée. — *Jecaboth*, abstraction ».

(2) Ce nom est donné par le Manuscrit : il manque à l'édition partielle de 1562.

II. — Grec.

On sait que Rabelais est le premier des modernes qui ait directement tiré du grec nombre d'éléments, dont la plupart sont restés dans la langue et trouvent leur premier témoignage dans son œuvre.

Ces hellénismes se perpétuent d'un bout à l'autre de son roman, et le *V^e^ livre* n'est, sous ce rapport, ni moins copieux, ni moins instructif que les précédents.

Ils y désignent principalement certains officiers de la Quinte, tels que : *Masseteres*, pétrisseurs (tiré de μάσσω, pétrir) ; *Spodizateurs*, rôtisseurs (de σποδίζω, cuire ou rôtir sous la cendre).

Ou bien ils qualifient les abstractions qui servent d'aliments à l'Entéléchie : *antitheses*, *categories*, *metempsychosies*, *prolepsies*, etc., tous termes pour la première fois attestés dans ce passage.

Ailleurs, au chapitre XXI, figure toute une liste de danses antiques exécutées après dîner par la reine de la Quinte avec ses demoiselles, mais leurs noms manquent au Manuscrit (1).

La géographie allégorique y revêt souvent des noms grecs, soit pour désigner certaines îles aux noms symboliques comme *Odes* (Ὄδοι), où descendent Pantagruel et ses compagnons ; soit pour qualifier les habitants comme les *Assaphis* (Ἀσαφεῖς) de la contrée *Jour sans pain* (ch. IV), qui, pour éviter la faim, cherchent un refuge dans l'*Isle sonante*. Le nom signifie « gens obscurs » et répond à celui d'*Amaurotes*.

Le port du royaume d'Entéléchie (ch. XIX) est appelé *Mateotechnie* (ματαιοτέχνη), c'est-à-dire art frivole, science vaine. comme les préoccupations des Quintessentieux.

Ajoutons-y l'*Isle des Triphes* (τρυφὴ) ou des Délices, de la vie molle et sensuelle, nom primitif de l'*Isle sonante* qu'on lit exclusivement dans l'Edition partielle de 1562 : « Nous

(1) On y mentionne : le *cordace* (κόρδαξ), danse licencieuse de l'ancienne comédie ; l'*emmelie* (ἐμμελία) et le *sicinnie* (σίκιννις), ce dernier, danse particulière au drame satyrique, qui s'exécutait par des mouvements rapides, mais simples et sans art ; le *thermastrie* (θερμαστρις) et le *mongas*, danse sauvage dont parle Athénée ; le *nicatisme* et le *calabrisme*, à côté du *molosstque*, *persique*, *pyrrique*, danses provinciales ou exotiques, etc...

apperceumes terre : et nous fust dict par nostre Pilote que c'estoit l'*Isle des Triphes* ».

Notre auteur a tiré d'Élien les noms d'un grand nombre d'animaux fabuleux qu'il relègue avec raison dans son imaginaire *Pays de Satin*.

Mais le *V^e^ livre*, comme chacun des précédents, n'est pas seulement caractérisé par son contingent de termes grecs : les hellénismes mêmes sont plus abondants et plus significatifs que dans le reste du roman rabelaisien.

Il serait oiseux d'en donner ici le dénombrement complet, plusieurs de ces hellénismes étant restés confinés dans cette partie de l'œuvre. Bornons-nous à citer ces exemples :

Anticthon (ἀντιχθών), synonyme d'*antipode* (ch. XXVII) ; — *apotrophée* (ἀπότροπος), qui détourne le mal (« paroles *apotrophées* et expiatoires », ch. IV) ; — *charistere* (χαριστήριον), témoignage de reconnaissance (« motets plaisants et *charisteres* », ch. IV) ; — *chorographie*, synonyme de *cosmographie* (ch. I) ; — *dicaste* (δικαστής), juge (ch. X) ; — *diphthère* (διφθέρα), peau apprêtée (ch. XX) ; — *entelechie* (ἐντελεγεια), énergie agissante et efficace, principe actif de l'âme, personnifiée (1), chez Rabelais, par la reine du Royaume de la Quinte (ch. XIX) ; — *episemasie* (ἐπισημασία), signe d'approbation (ch. XXV) ; — *linostolie* (λινοστολία), vêtements de lin ch. IV) ; — *panomphée* (πανομφαῖος), de qui émanent tous les oracles, tous les présages (ch. XLVII) ; — *theomache* (θεομάχος), qui combat la divinité (ch. XI), etc.

Le glossaire rabelaisien du XVII^e^ siècle, l'*Alphabet de l'Auteur françois*, relève en outre les suivants :

Aliptes. Maistres des athletes qui les soignoient et gressoient. Depuis, aux bains publiques ou particuliers, on se lavoit, puis on se faisoit graisser. Enfin aux banquets et festins pour le luxe, au livre V, chap. V, il taxe les cardinaux de ce luxe.

Apedeftes (2). Gens ignorants et sans lettres, ἀπαιδεύτοι, livre V, chap. XVI.

Characteres. L'auteur, au livre V, chap. IV, attribue ce nom aux chansons agréables et aux motets composés de bonne grâce,

(1) Ronsard applique le terme à sa bien-aimée (*Œuvres*, éd. Marty-Laveaux, t. I, p. 33) :

Estes vous pas ma seule *entelechie* ?

(2) Ménage remarque sur la forme du mot : « Il faut dire *apedefte*, ce mot ayant esté ainsi formé par Rabelais, du grec ἀπαίδεφτος selon la prononciation nouvelle d'*apedeftos* ». Voy. ses *Observations sur la langue françoise*, Paris, 1672, p. 363, et le *Dictionnaire étymologique* de Ménage, où l'on cite des emplois isolés d'*apedeute*.

en bonne forme, notables, mignons et gentils. Aulu Gelle en fait trois sortes, livre VII, chap. XIV. A ces chansons il en oppose d'autres, qu'il appelle *catarates* et *scythropées*, maudites, exécrables, tristes, misérables ; κατάρατοι, maudits, exécrables ; σκυδρωποί, tristes, misérables.

Cordaces, κορδακες. Danses fort lascives et ridicules, sarabandes. Κορδαξ. *lasciva et ridicula saltatio præsertim in comœdiis.* Vide Rhodig., lib. V, cap. IV, et lib. XVIII, cap. XXXI ; l'auteur, livre V, chap. XXI.

Entelechie. Une perfection intérieure de quelque chose. L'auteur, livre V, chap. XIX, donne ce nom au royaume où règne la dame Quinte-Essence ; car les souffleurs se vantent de ne tirer seulement que le subtil, et séparer de la matière terrestre la simple et pure essence, l'âme et intime perfection des choses.

Epilenie. Chanson que l'on faisoit resonner durant le temps des vendanges, lors mesme que l'on fouloit les grappes de raisins.

Epinices, ἐπινίκια. Chansons et banquets de victoire et triomphe. *Item*, les presens à l'issue de tels festins, celebrez en memoire de la victoire, livre V, ch. XL.

Heptaphone en Olympie. Echo qui respondoit sept fois. Pline, livre XXXVI, chap. XV ; l'auteur, livre V, chap. I.

Ithymbons. Une sorte de chansons et de danses ridicules en l'honneur de Bacchus, livre V, chap. XLV.

La plupart de ces vocables appartiennent aux antiquités grecques, et particulièrement au culte de Bacchus, invoqué à l'occasion de la dive Bouteille.

Nous croyons plus utile de mentionner les néologismes de cette source qui ont passé dans la langue générale. Nous en avons déjà relevé plusieurs ; ajoutons-y : *androgyne* (ch. XVI) ; — *aoriste* (ch. I) ; — *cataclysme* (ch. XI) ; — *panacée* (1) (ch. XX) ; — *phenomenes*, constellations visibles (ch. XLVIII : « ce que du ciel vous apparoist, et appelle les *phenomenes* ») ; — *proboscide* (2) (ch. XXX) ; — *psycogonie* de Platon (ch. XXXVI) ; — *tmesis*, tmèse (ch. XXIX).

La somme de ces hellénismes, on le voit, est considérable, un petit nombre seulement a survécu, mais ceux-là suffisent à témoigner de l'effort du grand écrivain pour utiliser le grec comme source d'enrichissement de son vocabulaire.

(1) Ronsard, en s'adressant à sa bien-aimée (*Œuvres*, t. II, p. 15) :

> Tu es ma *Panacée*, à toy je viens ici
> Pour guarir de ma playe, et pour avoir merci.

(2) Ronsard a essayé de franciser le mot en *probosce*, qui n'a pas fait fortune ; Jodelle se sert de *proboscide*. — Voir Marty-Laveaux, *Langue de la Pléiade* (t. I, p. 95) et notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 44-45.

III. — Latin.

Rabelais a le premier extrait de Pline et naturalisé en français une nomenclature considérable, concernant l'histoire naturelle, dont de nombreux appellatifs sont définitivement restés dans la langue. Les derniers chapitres du *Tiers livre* épuisent la partie botanique ; le *Quart livre* inaugure le dénombrement des animaux rares ou fabuleux qui trouve au *V^e^ livre* son plein développement dans le *Pays de Satin*.

En dehors de ce domaine spécial, le latinisme continue sa progression, allant des locutions purement latines (1) jusqu'à des néologismes, dont plusieurs ont persisté : *aggere*, chaussée (ch. xxvi : « *aggeres* et levées du Nil ») ; — *bardocuculé*, encapuchonné (ch. i) ; — *funambule*, en parlant des éléphants dressés (ch. xxx) ; — *infanticide* (ch. xi) ; — *malefique*, nuisible (ch. xi) ; — *preclare*, éblouissante (ch. xxxvi) ; — *peste*, maladie (ch. xi) ; — *preguste*, officier de la Quinte qui goûtait d'abord les aliments (ch. xxiv : « Les viandes desquelles ses *Pregustes* avoient faict essay ») ; — *venefique*, empoisonné (ch. xi) ; — *vorage*, gouffre (ch. xi), qu'on lit également dans la *Sciomachie*, etc.

Rappelons les noms des habitants de l'*Isle sonante*, les *Siticines* ou *Sicinnistes*, chanteurs aux funérailles, mot tiré d'Aulu-Gelle, comme l'indique l'auteur lui-même (ch. ii).

Ajoutés aux vocables indigènes, tous ces emprunts savants, essentiellement rabelaisiens, constituent un faisceau de témoignages formels en faveur de l'authenticité du *V^e^ livre*.

IV. — Bas-Latin.

Le bas-latin a été, jusqu'à la Renaissance et même pendant cette période, l'unique organe ayant servi d'intermédiaire au français pour tous les progrès scientifiques, pour toutes les innovations importées de l'Orient ou du Nouveau Monde. La plupart des termes médicaux arabes, ainsi que les remèdes exotiques nouvellement introduits (le *gaïac* par exemple), ont passé du bas-latin au français. La médecine et la pharmacopée a en outre gardé de nombreux vestiges de ce latin

(3) Cf. *malesuade famine*, la faim qui est mauvaise conseillère (ch. iv) ou *suavité melliflue* (ch. xx), à côté de *feries esuriales* [jours], où le ventre chôme (ch. i).

médiéval, comme en témoignent les maladies et les remèdes mentionnés au ch. XXI du *V^e^ livre* (1).

C'est également le cas pour la terminologie alchimique, dont il est souvent question dans ce livre posthume. L'alchimie y est désignée (ch. XVIII) par l'expression « la cuisine de Geber », célèbre alchimiste arabe du VIII^e^ siècle.

On y parle d'*or potable* (ch. XVI), désigné ailleurs sous la forme médiévale *aurum potabile* (l. I, ch. XXXII), c'est-à-dire or rendu liquide pour servir de panacée. On y rencontre, en outre, ces termes spéciaux (ch. XVIII) :

Algamana, mélange d'or et de mercure, avec ces formes intermédiaires déjà mentionnées au *Tiers livre* : « couillon d'*almagala* » (ch. XXVI) et « fol *d'alguamala* » (ch. XXXVIII). Ce terme répond à l'*amalgame* des alchimistes du Moyen Age, qui désigne également un mélange intime du mercure avec un autre métal.

Elixir, terme par lequel les alchimistes désignaient la pierre philosophale, attesté dès le XIII^e^ siècle, sous la forme *elissir*, dans le *Roman de la Rose*.

Nous avons déjà insisté, à l'occasion de la Quinte, sur le rôle que la science hermétique joue dans le *V^e^ livre*.

V. — Italien.

L'influence italienne est à peu près absente des trois premiers livres ; elle est manifeste au *Quart livre*, dont la rédaction intégrale se place peu de temps après le dernier voyage de Rabelais en Italie (1548-1550). A l'occasion du « navigaige », la nomenclature des termes nautiques méditerranéens (vénitiens, génois, etc...) devient tellement copieuse que le chapitre XVIII du *V^e^ livre* se borne à utiliser, d'ailleurs en passant, les vocables cités au cours de la « Tempête ».

Par contre, en ce qui touche l'architecture, l'action de la Renaissance italienne ne se fait sentir qu'au *V^e^ livre*. Alors que, dans la description de l'Abbaye de Thélème, les termes techniques restent exclusivement indigènes, c'est au *V^e^ livre*,

(1) Dans le chapitre des *Apedeftes*, XVI^e^ de l'*Isle sonante*, on lit plusieurs termes techniques bas-latins de comptabilité en usage à l'époque : *radietur*, *recuperetur*, *quittus*, etc... (à côté de mots français : *despense*, *estat*, *acquit*, *validation*, etc.). On peut consulter sur les uns et les autres le *Glossaire de droit françois*, de François Ragueau, Paris, 1704, 2 vol. in-4°.

dans la description du Temple de la dive Bouteille, que fait son apparition la nomenclature architecturale néo-classique. Elle est représentée d'une part, par les termes gréco-latins de Vitruve — *cataglyphe*, *hypogée*, *peristile*, etc. ; et d'autre part, par les vocables répandus par les architectes italiens : *architrave*, *cornice*, etc., les uns et les autres introduits par l'intermédiaire du *Songe de Poliphile* de Colonna, avec d'autres vestiges comme *emblemature*, *infoliature*, etc.

Tous ces détails philologiques font ressortir la connexion intime entre le *V^e^ livre* et les livres antérieurs du roman, et apportent ainsi une dernière confirmation à notre thèse de l'authenticité du livre posthume.

CHAPITRE IV

QUESTIONS ACCESSOIRES

Il nous reste à examiner certains problèmes secondaires touchant soit à l'ensemble, soit à quelques parties spéciales du *V^e^ livre*. Nous allons passer en revue tour à tour les additions et interpolations de l'arrangeur ou du copiste ; les prétendues tendances calvinistes de l'œuvre posthume, ainsi que la véhémence de sa satire ; le voile allégorique et la portée symbolique ; les diversités de style ; les souvenirs du pays natal ; les dates approximatives de la composition partielle ou intégrale, et, finalement, le sens et la portée des navigations de Pantagruel.

I. — Interpolations.

La plupart des œuvres du XVI^e^ siècle portent des traces fréquentes et manifestes d'interpolation. Il suffit de citer le cas des *Propos rustiques* de du Fail (1547), dont l'édition de 1548 renferme, en dehors d'altérations isolées, deux chapitres complets ajoutés par un interpolateur angevin, resté inconnu. De même les *Joyeux Devis* de Des Périers, parus en 1558, plusieurs années après la mort de l'auteur, portent des marques évidentes d'interpolation : l'édition donnée en 1571 renferme trente-neuf contes surajoutés par un anonyme.

Il n'est donc pas surprenant que le livre posthume de Rabelais ait subi le même sort. Les interpolations y varient d'importance et vont d'un chapitre entier à un fragment plus ou moins long, à un passage, à un simple nom.

Nous avons déjà montré que le Prologue du *V^e^ livre* est l'œuvre du reviseur du Manuscrit et de l'éditeur de 1564.

Le début de l'*Isle sonante* est une phrase surajoutée, tirée de deux passages du *Quart livre*. Le commentaire de Marty-Laveaux a noté avec soin ces passages intercalés.

Rappelons que la liste des plats servis aux Dames Lanternes

(chapitre XXXIII du Manuscrit) est également une interpolation, comme le prouve la note marginale qui les déclare soit disant réservés pour les noces de Panurge : « S'ensuyt ce qui estoit en marge et non comprins au present Livre : *Servato in 4 Libr. Panorgum ad Nuptias* (1) ».

Quant à l'insertion d'un simple nom, en voici un exemple remarquable. C'est à propos des auteurs anciens, médiévaux et de la Renaissance, qui ont écrit sur l'*Entéléchie*, à commencer par Aristote et à finir par les « saiges fols » contemporains : le philosophe Bigot et les philologues Chambrier et François Fleury. Tous en ont disserté avant 1550 : Guillaume Bigot, un ami de Rabelais (dont il fait mention plus loin au ch. XXXIV), dans un ouvrage (2) publié à Toulouse en 1548 ; Joachim Chambrier, ou Camerarius, dans ses notes sur les *Tusculanes de Cicéron* (3) ; François Fleury, un Italien établi en France, dans son *Apologia contra vituperatores Linguæ Latinæ*, imprimé chez Gryphius en 1537.

Or, en tête de ces écrivains, tous antérieurs à 1550, figure le nom de Scaliger dont la remarque sur l'entéléchie n'a paru qu'en 1557, dans l'ouvrage intitulé *Exercitationes ad Hier. Cardanum* (4). La note 15 du 307e exercice, après avoir expliqué les opérations de l'âme suivant ceux qui admettent l'entéléchie d'Aristote, ajoute : « Hæc quidem risui sunt, atque comtemptui novis Lucianis, atque Diagoriis culinariis ».

Le Duchat, en citant ce passage, y voit une allusion directe au *Ve livre*, opinion insoutenable, puisque ce livre posthume, sous sa forme intégrale, n'a vu le jour qu'en 1564. En fait, cette assimilation méprisante des entéléchistes aux « nouveaux Luciens et Diagoras (c'est-à-dire athées) de cuisine », vise à coup sûr Rabelais, le Rabelais des quatre livres parus

(1) Ces noces de Panurge sont ainsi annoncées au *Quart livre* (ch. XLVII) : « Pendant vostre absence, je feray les apprestz et d'une femme vostre et d'un festin que je veulx à vos noces faire celebrer, si oncques en feut ».

(2) *Christianæ Philosophiæ preludii lib.* IV, Tolosæ, 1549, in-fol.

(3) *Commentarii explicationum in M. T. Ciceronis Tusculanarum Quæstionum libros* V, Basileæ, 1548, in-4°.

(4) En voici le titre complet : *Exotericarum exercitationum liber quintus decimus de subtilitate ad Hyeronimum Cardanum*, Lutetiæ, 1557. — Le traité *De Subtilitate*, de Cardan, avait été publié à Nuremberg en 1550.

de son vivant. Et c'est là une réplique tardive à l'opinion défavorable que maître François avait émise sur Scaliger dans sa lettre à Bernard de Salignac de 1532 (voy. Marty-Laveaux, t. III, p. 323). Cette antipathie était de vieille date : le caractère vaniteux de Scaliger et son érudition tapageuse ne pouvaient que répugner à l'auteur du *Pantagruel*.

Concluons donc :

1° Le nom de Scaliger, mis en tête des entéléchistes qui ont écrit sur la matière avant 1550, est une addition du copiste : la première place qu'il lui assigne trahit l'interpolation. D'ailleurs, les entéléchistes mentionnés par Rabelais sont tous partisans déclarés d'Aristote, alors que Scaliger s'en proclame l'adversaire.

2° Scaliger, dans le passage cité des *Exercitationes*, n'a nullement en vue — et ne pouvait en aucun cas l'avoir — le *V^e^ livre* de Rabelais, mais uniquement l'auteur des quatre livres du *Pantagruel*, parus jusqu'en 1552.

3° Scaliger y attaque directement Rabelais auquel il avait gardé rancune de l'appréciation dédaigneuse émise sur son compte dans la lettre à Salignac de 1532.

Ce prétendu anachronisme — l'argument le plus fort invoqué contre l'authenticité du *V^e^ livre* — s'évanouit ainsi à la lumière des faits rigoureusement contrôlés.

D'ailleurs, le cas n'est pas sans précédent. Vers la même époque, en 1558, dans la première édition posthume des *Joyeux Devis* de Des Périers, les éditeurs ont pris des libertés analogues (1), dont on a fait longtemps état pour constester à l'auteur la paternité de son livre.

II. — Tendances calvinistes.

Nous avons déjà abordé la question des tendances calvinistes du *V^e^ livre*, mais son importance nous oblige à y revenir. Rabelais a déposé le tréfond de sa pensée religieuse dans la fiction de Physis et Antiphysis (l. IV, ch. XXXII), écrite à peu près vers la même époque que l'*Isle sonante*. Dans cet « apologue anticque », les « *demoniacles* Calvins, imposteurs de Geneve », et les « *enraigez* Putherbes », sont égale-

(1) Voyez notre Appendice III : Bonaventure des Périers.

ment envisagés comme des « monstres difformes et contrefaicts en despit de Nature ».

Faire après cela de Rabelais un partisan de Calvin est un véritable non-sens. S'il s'est montré, dans les premiers livres de son roman, favorable aux idées de la Réforme, il ne l'a jamais confondue avec la prédestination calviniste ni avec le serf-arbitre luthérien.

Calvin n'hésitait pas à faire condamner au bûcher ceux qui pensaient autrement que lui, et Luther écrivait au landgrave de Hesse : « On doit punir ceux qui nient les dogmes de la foi... Veillons à ce que nul prédicant, lors même qu'il vivrait en saint, ne vienne usurper la parole... Chassez-le comme un apôtre de l'enfer, et, s'il ne s'enfuit pas, *livrez-le au bourreau* ». N'est-ce pas là comme l'écho des terribles paroles d'Homenas : « Bruslez, tenaillez, pendez, noyez... les heretiques ? »

Et Rabelais, en flétrissant le fanatisme romain, se serait inspiré de celui de Calvin ou de Luther ? Sa pensée planait trop haut, au-dessus de ces querelles de sectaires, qui se valent tous à ses yeux, comme des rejetons d'Antiphysis.

Nous avons dit que Brunetière est allé plus loin : il a vu dans tout le *V^e^ livre* un « pamphlet protestant ». C'est commettre une double erreur, à la fois comme point de départ et comme caractéristique générale. Si l'on fait abstraction des deux premiers épisodes — l'*Isle sonante* et les *Chats fourrés* — tout le reste du livre posthume — le Royaume de la Quinte, le Pays de Satin et d'Ouy-dire, etc. — rentre dans l'ancienne manière de Rabelais : ce sont des satires empreintes de gaîté et de bonhomie. Même, dans les deux premiers épisodes, il faut distinguer l'*Isle sonante*, d'inspiration aristophanesque, où l'ironie est tempérée d'humour, de l'épisode des Chats-fourrés, terrible réquisitoire contre les mœurs judiciaires du temps, expression d'un sentiment de révolte trop longtemps contenu et que des événements récents avaient fini par exaspérer.

Mais où chercher dans tout cela du calvinisme ou du protestantisme ?

Si Rabelais s'est spécialement attaqué au fanatisme romain ou sorbonnagre, c'est qu'il a eu l'occasion de le connaître de près et d'en sentir parfois les griffes ; mais sa condamnation

vise l'intolérance en général, d'où qu'elle vienne et quels qu'en soient les mobiles.

De toutes les objections qu'on a faites contre l'authenticité du *V^e^ livre*, la prétendue inspiration calviniste ou protestante est la plus contraire à l'état d'âme de notre auteur pendant la période finale de sa vie. Le Maître a certainement gardé jusqu'à ses derniers moments sa vision sereine de l'homme et de l'univers, et, sur son lit de mort, il aurait pu répéter les paroles solennelles qu'il avait mises dans la bouche du « vieil poëte François » Raminagrobis, probablement (1) Jean Le Maire, esprit apparenté au sien (2).

III. — Apreté de la satire.

La plupart des critiques ont insisté sur le ton âpre et amer de la satire du *V^e^ livre*, qui tranche avec la raillerie habituellement indulgente de Rabelais : ils ont vu, dans cette différence radicale et constante, la plus grave objection contre l'authenticité de l'œuvre posthume.

Ce contraste est-il réellement aussi frappant et général qu'on veut bien le dire ?

Remarquons tout d'abord que cette véhémence de la satire appartient en propre à un seul épisode, aux Chats-fourrés, qui constitue le point culminant d'une évolution psychologique, dont on peut suivre à travers le roman les phases successives. Quant aux autres épisodes, on n'y rencontre nulle trace de violence ou de sarcasme. Le premier du livre, l'Ile sonante, est une fantaisie pleine de verve et d'esprit.

En second lieu, l'indulgence de notre satirique n'est pas aussi absolue qu'on le dit. Rabelais ne garde pas son sang-

(1) La seule difficulté qui s'oppose à cette identification (proposée par Abel Lefranc) est le rondeau — *Prenez la, ne la prenez pas* — que Rabelais cite à cette occasion (l. III, ch. xxi) et qui est incontestablement de Guillaume Crétin.

(2) « J'ay ce jour d'hui... hors ma maison à grande fatigue et difficulté chassé un tas de villaines, immondes et pestilentes bestes, noires, guarres, fauves, blanches, cendrées, grivolées : les quelles laisser ne me vouloient à mon aise mourir », et qui, par leurs fâcheuses importunités « me evocquoient du doulx pensement auquel je acquiesçois contemplant, et voyant jà touchant et goustant le bien, et felicité, que le bon Dieu a præparé à ses fideles et esleuz en l'autre vie et estât de immortalité ».

froid, lorsqu'il s'agit d'intérêts graves ou supérieurs. Sa voix frémit de colère au récit des méfaits des « pastophores taulpetiers » qui, s'ingérant dans l'intimité des familles, enlèvent les jeunes filles à leurs parents pour les marier contre la volonté de ceux-ci (l. III, ch. XLVIII). Et il ne reste pas non plus indifférent chaque fois que le nom des *Cafards* — épithète habituelle des religieux ou des moines — revient sous sa plume : le *crescendo* de son indignation est sensible dans chacun des Prologues des trois derniers livres.

Du reste, la véhémence de la satire religieuse atteint au *Quart livre* son plus haut degré d'intensité dans l'épisode des Papimanes et dans la fiction complémentaire de Physis et Antiphysis. Le fanatisme de Rome et de Paris, comme celui de Genève, y est frappé d'une condamnation sans appel.

Parfois, un cri de colère retentit où l'on ne l'attendait guère. C'est ainsi qu'au beau milieu des railleries sur les jugements aléatoires de Bridoye, on entend la voix grave de Pantagruel évoquer « les mains pleines de sang et de perverse affection » des juges du parlement Myrlingois en Myrlingues (l. III, ch. XLIV). Et notre auteur raconte avec une visible satisfaction le traitement barbare du Chiquanou par les gens de Basché (l. IV, ch. XVI)... Cette pluie de « jeunes ganteletz », comme l'observe avec raison Epistémon, aurait plus équitablement dû tomber sur le « gros Prieur », l'instigateur de la procédure.

D'ailleurs, les derniers événements de la vie de Rabelais expliquent suffisamment l'amertume de sa satire. Resté seul en face d'ennemis nombreux et sans scrupules, en butte à leurs persécutions acharnées et sournoises, son caractère finit par s'aigrir. La belle humeur de la jeunesse et de l'âge mûr cède alors la place à de sombres préoccupations. C'est à un pareil moment de révolte qu'il a tracé les silhouettes grotesques de Grippeminaud et de ses suppôts.

En un mot, la satire véhémente ne domine que dans une seule fiction du *V^e^ livre*, où le ton indigné s'explique par des raisons plausibles, à la fois historiques et psychologiques. Tous les autres épisodes reflètent les allures habituelles de la raillerie rabelaisienne : fine et spirituelle, dans l'Ile sonante ; profonde et ingénieuse, dans le Royaume de la

Quinte ; savante et ironique dans le Pays de Satin et d'Ouy-dire ; mystique et symbolique dans l'Oracle de la dive Bouteille.

IV. — Allégorie et symbolisme.

Les navigations de Pantagruel et de ses compagnons, au cours des *IV*[e] et *V*[e] *livres*, tout en adoptant un cadre géographique apparent, n'en portent pas moins un caractère à part, resté complètement étranger aux trois premiers livres du roman. Le voile allégorique et, à sa suite, le symbolisme marquent profondément cette partie de l'œuvre, l'un et l'autre venant directement du *Songe de Poliphile*, qui a imprimé ainsi son cachet à l'esprit de l'auteur, pendant la dernière période de son activité littéraire.

Mais ce qui distingue Rabelais de Colonna, c'est le parti que chacun d'eux a su tirer de cet allégorisme. Chez Colonna, il reste à l'état visionnaire : c'est un rêve continu où la pensée est enveloppée comme d'un nuage et ne quitte pas un instant sa forme crépusculaire. Chez Rabelais, au contraire, l'allégorie n'est qu'un procédé littéraire, un simple artifice, pour voiler sa tendance satirique et lui attribuer une portée symbolique générale, universelle.

Le cadre géographique devient chez lui un simple prétexte. Sous la forme d'une expédition lointaine, il trouve la meilleure occasion pour railler, avec amertume ou avec esprit (suivant le cas), les abus sociaux ou intellectuels de son temps. La parodie géographique d'une part et le voile allégorique de l'autre ne servent qu'à faire ressortir tour à tour l'acuité de son ironie, la fécondité de sa verve et la profondeur de sa pensée.

Cet allégorisme est généralement assez transparent. Il n'est point nécessaire d'un grand effort pour saisir le sens des épisodes des Chats-fourrés et de la Quinte. L'*Isle sonante* désigne bien Rome, la Rome papale, comme le montre son nom primitif d'*Isle des Triphes*, conservé par l'édition partielle de 1562.

Ce qu'il faut retenir de ces diverses explications, c'est leur portée symbolique, c'est-à-dire générale.

Les commentateurs ont souvent abusé de ce cadre voilé

pour en tirer les applications les plus arbitraires et les plus absurdes. Nous ne nous arrêterons point aux divagations systématiques et prétendues historiques d'un Bernier, d'un Le Motteux ou d'un Esmangart, divagations mort-nées qui dorment leur éternel sommeil dans la nécropole de l'édition *Variorum*.

Ce délire d'interprétation n'a pourtant pas disparu sans laisser des traces chez les commentateurs les plus judicieux. Nous en citerons quelques exemples afin de faire disparaître les dernières survivances d'un système d'exégèse, qui, pendant près de deux siècles, a exercé l'influence la plus désastreuse sur le progrès des études rabelaisiennes.

Plusieurs des applications tirées du *V^e^ livre* remontent (chose curieuse !) aux facéties que Rabelais a empruntées au *Disciple de Pantagruel*, c'est-à-dire à un opuscule éminemment populaire, dont les récits revêtent une forme traditionnelle, réfractaire à toute allusion historique ou autre. L'introduction du bibliophile Jacob à son édition du *Disciple* est cependant remplie de prétendues allusions « réformistes » qui défient le simple bon sens. Passons outre, et arrêtons-nous à quelques interprétations en apparence plus sérieuses, mais non moins contestables.

Voici ce qu'on pense généralement du *Chapitre général des Lanternes* (l. IV, ch. v), mentionné au début de l'épisode du *Pays des Lanternois* :

> Chaque étape de ce merveilleux voyage, dit Lenient (1), nous arrête devant une des grandes questions ou des grandes puissances du temps. Quelle est, par exemple, la première rencontre de Pantagruel ? Celle des bons frères qui se rendent à l'assemblée générale des *Lanternois*, c'est-à-dire à l'interminable concile de Trente, où l'on dispute depuis bientôt dix-huit ans, et où l'on ne fait que lanterner, avec l'agrément du roi d'Espagne, mais au grand déplaisir de Sa Majesté Henri II. Aussi Rabelais leur envoie-t-il force malices avec jambons et cervelas.

Marty-Laveaux est encore plus affirmatif (t. IV, p. 271) :

> Tous les commentateurs, même les plus réservés quant aux interprétations historiques, s'accordent à voir dans ce *chapitre général*, convoqué pour « la fin de juillet », où l'on devait « profondément lanterner », et d'où l'on revenait par le mont Cenis,

(1) *La Satire au XVI^e^ siècle*, t. I, p. 82.

le concile de Trente dont la sixième session avait été convoquée pour le 29 juillet 1546.

Or, cette interprétation s'évanouit devant la simple constatation chronologique : le passage relatif au « chapitre général » des Lanternes est textuellement extrait du *Disciple* qui a paru en 1538, alors que le Concile de Trente a commencé en 1545 pour finir en 1563.

L'*Isle Farouche*, dont Rabelais a également tiré le nom du *Disciple*, où il est question d'une « mer des Farouches » — île et mer simplement fantaisistes — ainsi que la fiction des Andouilles, dont le thème appartient aussi au *Disciple*, n'ont pas manqué non plus de suggérer de curieuses réflexions aux derniers commentateurs.

Ecoutons Paul Stapfer, p. 154 :

L'allégorie correspondante des Andouilles en guerre contre Quaresmeprenant est un peu moins ennuyeuse à lire, grâce aux digressions qui viennent agréablement l'interrompre ; mais l'idée principale qui en fait le fond n'est pas moins insipide, soit qu'il s'agisse des calvinistes de Genève, comme l'*île Farouche*, patrie des Andouilles, semblerait l'indiquer, soit que ce nom désigne les gourmands et voluptueux en général : deux interprétations toutes différentes, mais entre lesquelles la critique se trouve dispensée de choisir par l'insignifiance même de la fiction.

Et Marty-Laveaux d'ajouter (t. IV, p. 289) :

Si les *saucisses* et les *cervelas* sont les Suisses, c'est-à-dire des hérétiques adversaires du carême et par conséquent de Quaresme prenant, les *andouilles* peuvent bien désigner aussi, soit le même peuple, soit les autres nations protestantes ; mais il faut se garder de voir là des allégories suivies, constantes. A chaque instant Rabelais les interrompt, tant par fantaisie que par la nécessité de n'être point trop clair, et se livre, chemin faisant, à toutes les plaisanteries et à toutes les équivoques auxquelles donne lieu si facilement le récit des étranges combats auxquels il nous fait assister.

On ne saurait mieux dire. N'attachons pas trop de précision à ces broderies fantaisistes (1) sur un canevas populaire et facétieux, comme celui du *Disciple de Pantagruel*.

(1) Un vulgarisateur de l'œuvre rabelaisienne, Jean Fleury, dans son livre utile sur *Rabelais* (1877), pousse trop loin, dans un autre

V. — Variétés de style.

On n'a pas accordé jusqu'à présent aux variétés de style toute l'attention qu'elles méritent. Il ne s'agit nullement d'en faire ici un relevé complet. Nous voulons simplement faire ressortir certains procédés appartenant en propre au *V^e livre*.

Chacun des intermédiaires, qui abordent fort à propos nos voyageurs à l'approche de leurs gîtes d'étapes, emploie un langage conforme à son rôle.

Avant d'arriver à l'*Isle sonante*, un hermite, habitant sur un roc voisin, apostrophe nos pantagruélistes, en les renseignant sur les particularités de l'île qu'ils se proposent de visiter.

Au moment d'accéder à la « Tapinaudière » de Grippeminaud, un *gueux de l'hostiere* les harangue, en exécrant les méfaits des Chats-fourrés (ch. XI).

Arrivés ensuite au « pressoir » des *Apedeftes*, un Gagnebeaucoup leur adresse des propos explicatifs dans un jargon spécial.

Entrés enfin dans le Royaume de la Quinte et mis en présence de la reine Entéléchie, celle-ci leur souhaite la bienvenue dans un style alambiqué, digne de nos meilleurs rhétoriqueurs (1).

En lisant ce discours et ceux que la Reine prononce aux

sens, ce genre d'interprétation : l'île des Ferrements serait l'île des causes finales (t. II, p. 216) ; l'île des Outres symboliserait (p. 242) les systèmes philosophiques ; le « tourbillon », du ch. XVIII, représenterait (p. 248) une « tempête philosophique » et les chemins qui cheminent dans l'île des Odes, « le flot d'idées courantes par lesquelles nous sommes emportés ».

Il est superflu d'insister sur l'arbitraire de pareilles suppositions : l'île des Ferrements est tirée du *Disciple*, l'île d'Outre repose sur un simple jeu de mots, etc.

(1) « L'honnesteté, scintillante en la circonference de vos personnes, jugement certain me faict de la vertu latente au centre de voz espritz, et voyant la soavité melliflue de voz disertes reverances, facillement me persuade le cueur vostre ne pastir vimere aulcune n'aulcune sterilité de sçavoir liberal et haultain, ains abonder en plusieurs peregrines et rares disciplines, lesquelles à present plus est facille, par les usaiges commungs du Vulgue imperit, desirer que remontrer. C'est la cause pourquoy je, dominant par le passé à tout[e] affection privée, maintenant contenir ne peuz vous dire le mot, trivial on Monde, c'est que soyés le[s] bien, les plus, les très que bien venuz ».

chapitres suivants, on est frappé par leur style mystico-allégorique, à peu près étranger à Rabelais. Nous croyons y voir une influence directe du langage analogue de *Poliphile*.

Plus on étudie les péripéties des navigations de Pantagruel, et plus on est convaincu de l'influence croissante que le roman de Colonna a exercée sur Rabelais à cette période de sa carrière. Le symbolisme de cette œuvre singulière qui l'avait rebuté, dans sa jeunesse (l. I, ch. IX), a fini par le séduire vers les dernières années. On en trouve des traces multiples, non seulement dans les fragments qu'il a transposés plus ou moins textuellement, mais encore et surtout dans l'allégorisme qui voile le « navigaige », ainsi que dans les discours de la reine Entéléchie.

Cette prédilection de Rabelais pour le symbolisme dans son âge avancé, si éloignée du réalisme débordant de vie dans ses premiers livres, rappelle un contraste analogue chez Gœthe entre la première partie de *Faust*, image saisissante de la réalité, et la seconde partie, fruit de la vieillesse du poète, où son esprit accueille tant de symboles et d'allégories.

VI. — Souvenirs du foyer natal.

Les souvenirs de la Touraine et de Chinon sont disséminés d'un bout à l'autre du « navigaige », et le *V^e^ livre* n'est, ici encore, que la suite du *Quart livre*. Dans ce dernier, le Prologue de l'Auteur qualifie Chinon « ville insigne, ville noble, ville anticque, voyre premiere du Monde », et Panurge, au XXXIV^e^ chapitre du *V^e^ livre*, d'en citer le blason « auquel on dit deux ou trois fois : Chinon, petite ville, grand renom... »

A peine arrivés au Port de la Quinte, nos voyageurs subissent un interrogatoire sévère (ch. XVIII) : « Comperes, de quels païs estes là venus ? — Cousins, respondit Panurge, nous sommes Tourangeaux. Ores venons de France, convoiteux de faire reverence à la dame Quinte essence, et visiter ce trescelebre royaume d'Entelechie ».

Le *Quart livre* ne fait qu'une seule fois mention de la Touraine. Pantagruel, en recevant d'Homenas des poires de bon chrétien, le prince lui fait cette promesse, une fois rentré chez lui (ch. LIV) : « J'en affieray et hanteray en mon jardin

de Touraine sus la rive de Loire ». C'est en effet la situation de Thélème.

Les mentions deviennent beaucoup plus fréquentes au *V^e^ livre*. Arrivés dans l'*Isle sonante*, maître Editus aborde nos compagnons (ch. VI) : « Mais de quel païs estes vous ? — De Touraine, respondit Panurge. — Vrayment, dit Aeditus, vous ne fustes onques de mauvaise pie couvez. Puis que vous estes de la benoiste Touraine ».

Et dans le Royaume d'Entéléchie, les gens du port assurent Panurge qu'ils ont fréquemment reçu la visite de ses compatriotes (ch. XVIII) : « Grand nombre d'autres ont icy passé de vostre païs de Touraine, lesquels nous sembloient bons lourdaux et parloient correct ».

Le dernier épisode du « navigaige » est clos par un discret éloge du pays natal. Nos voyageurs, ayant pris congé de la pontife Bacbuc, parcourent, avant de retrouver leurs navires, des contrées délicieuses que l'auteur compare aux sites les plus célèbres. Ils arrivent en dernier lieu « en un païs flairant, serein et gratieulx, autant qu'est le païs de Touraine ».

Ces allusions, dont nous n'avons cité que les plus saillantes, n'apportent-elles pas, elles aussi, leurs pièces justificatives dans le copieux dossier que nous avons réuni pour mettre en évidence l'authenticité du livre posthume de Rabelais ?

VII. — Indices chronologiques.

Les rapports intimes qui existent entre le livre posthume et le précédent autorisent à supposer qu'ils ont dû être conçus et composés à peu de distance l'un de l'autre.

L'édition partielle du *Quart livre*, en onze chapitres, parut à Lyon en 1548 et fut suivie, quatre ans plus tard, de l'édition définitive (1552). C'est dans l'intervalle qui sépare les deux éditions qu'il faut placer l'idée et en partie l'exécution du *V^e^ livre*, dont l'achèvement a dû préoccuper notre auteur jusqu'à sa mort.

On sait que cette fin l'a empêché d'y mettre la dernière main, ce qui explique l'état de brouillon où sont restés certains morceaux d'importance d'ailleurs secondaire — adapta-

tions du *Poliphile* et transposition du *Disciple de Pantagruel* — qui ont passé tels quels dans le Manuscrit et dans l'Edition de 1564.

Est-il permis d'aller plus loin et de préciser au moins le point de départ de certains grands épisodes ? Nous essayerons de le faire, en nous appuyant sur des présomptions assez plausibles.

L'*Isle sonante* proprement dite, qui a donné son nom à l'édition de 1562, fut conçue à coup sûr à Rome, lors du dernier séjour en 1549, époque à laquelle remonte également la fiction correspondante des Papimanes et des Papefigues. C'est le spectacle de la Ville éternelle qui a suggéré à notre auteur cette peinture sous une double face de la Rome papale : d'une part, le fanatisme, inséparable de l'ignorance, et le faste, alimenté par « l'or subtilement tiré de France en Rome » (l. IV, ch. LIII) ; d'autre part, la multitude sacerdotale à l'extérieur bigarré et d'une inutilité sociale absolue. On sait le parti admirable que Rabelais a tiré dans sa fiction d'oiseaux-prêtres qui ne font que « chanter, gaudir et gazouiller ».

L'invention de l'épisode des Chats-fourrés a dû suivre de près celle des Siticines ou oiseaux-prêtres. La satire passe de l'Eglise à la Judicature. Nous avons donné les raisons psychologiques de l'ironie acerbe de Rabelais contre la barbarie judiciaire de l'époque. La composition de ces chapitres remonte probablement à 1552, année où le Parlement, à la requête de la Sorbonne, condamna le *Quart livre* à peine paru, et où l'auteur dut prendre des précautions pour mettre sa vie en sûreté. Le fanatisme des théologiens et l'acharnement de ses ennemis coalisés finirent par triompher de son optimisme pantagruélique et lui dictèrent les figures hideuses des Chats-fourrés et de leur archiduc Grippeminaud.

Remarquons, en outre, que l'épisode des Chiquanous aux noces de Basché — qui a une grande affinité psychologique avec celui des Chats-fourrés — ne figure que dans l'édition définitive du *Quart livre* (1552) et s'accorde ainsi avec l'état d'âme qu'on pouvait supposer alors à Rabelais.

La fiction de la Quinte a été probablement inspirée par le fameux débat institué sur Aristote entre Ramus et Galland, débat, qui, en 1551, avait mis en émoi toute la Sorbonne. Galland, défenseur d'Aristote, venait imprudemment de

mêler Rabelais à la querelle, en comparant aux contes de *Pantagruel* une harangue de Ramus qu'on lit « non ad fructum aliquem ex iis capiendum, sed veluti vernaculos ridiculi Pantagruelis libros ad lusum et animi oblectationem lectitant » (Marty-Laveaux, t. IV, p. 269).

Et notre satirique de se moquer des deux champions dans le Prologue de l'Auteur du *Quart livre*, où il feint que l'Olympe ait été lui-même ébranlé par cette querelle et que les dieux aient tenu conseil sur les mesures à prendre :

> Mais que ferons nous de ce Rameau et de ce Galland, qui, cappa-rassonez de leurs marmitons, suppous, et astipulateurs, brouillent toute ceste Academie de Paris ? J'en suys en grande perplexité. Et n'ay encores resolu quelle part je doibve encliner. Tous deux me semblent autrement bons compaignons, et bien couilluz. L'un a des escuz au Soleil, je diz beaulx et tresbuchans : l'autre en vouldroit bien avoir. L'un a quelque sçavoir : l'autre n'est ignorant. L'un aime les gens de bien : l'autre des gens de bien aimé. L'un est fin et cault Renard ; l'autre mesdisant, mesescrivant et aboyant contre les antiques Philosophes et Orateurs comme un chien.

Sur l'avis de Priape, qui fait observer que les deux adversaires portent tous les deux le nom de Pierre, les dieux décident de les métamorphoser en statues :

> Tous deux portent nom de Pierre. Et par ce que, scelon le proverbe des Limosins, à faire la gueule d'un four sont trois pierres necessaires, vous les associerez à maistre Pierre du Coingnet, par vous jadis pour mesmes causes petrifié. Et seront en figure trigone equilaterale on grand temple de Paris, ou on mylieu du Pervis posées ces trois pierres mortes en office de extaindre avecques le nez, comme au jeu de Fouquet, les chandelles, torches, cierges, bougies et flambeaux allumez : lesquelles viventes allumoient couillonniquement le feu de faction, simulte, sectes couillonniques et partialité entre les ocieux escholiers.

Le Royaume de la Quinte serait, dans ce cas, le dernier écho de la fameuse querelle de 1551-1552 sur l'infaillibilité d'Aristote.

Le Pays de Satin et celui d'Ouy-dire ont dû être composés peu de temps après. Le premier est déjà mentionné au *Quart livre* (ch. VIII), mais en passant, et ce n'est qu'au *V^e^ livre* que cet épisode ait reçu toute son ampleur. Remarquons que l'île de Medamothi, qui offre tant d'analogies avec le Pays de

Satin, l'une et l'autre abondant en merveilles artistiques et en raretés zoologiques, ne figure que dans l'édition définitive du *Quart livre* (1552) et manque encore à l'édition partielle (1548).

Il en résulte que la conception de ces régions idéales est postérieure au dernier séjour à Rome de 1549. En revenant à Paris, Rabelais s'est arrêté à Lyon, où il a visité plusieurs collections zoologiques, notamment celle de Charles des Marais, son collègue lyonnais, et surtout celle du riche négociant Hans Kleberger. Les deux personnages figurent l'un et l'autre dans le Pays de Satin.

Rabelais y a déposé en outre le souvenir de ses visites répétées à la ménagerie Strozzi de Florence, alors le premier musée zoologique de l'Europe, et dont il a fait au *Quart livre* une éloquente mention (1).

En combinant ces différentes données, on peut en déduire que Rabelais a écrit les deux épisodes de Medamothi et de Satin après son retour à Paris en 1550.

Quant aux épisodes des Lanternois et de l'Oracle de la Bouteille, ils ont longtemps préoccupé Rabelais et la rédaction que nous en possédons a dû être achevée peu de temps avant sa mort. Nous en avons une preuve matérielle dans le fait que des matériaux qu'il avait recueillis en vue de son épisode final — les extraits de *Poliphile* par exemple — sont restés à l'état brut dans ses papiers.

En un mot, la préparation de l'édition complète du *Quart livre* a marché de pair avec les premières ébauches du *V^e^ livre*, entre 1549 et 1552 (2).

Ajoutons que les grands épisodes du livre posthume et

(1) « Vrayement vous me reduisez en memoire ce que je veidz et ouy en Florence, il y a environ vingt ans. Nous estions bien bonne compaignie de gens studieux, amateurs de peregrinité, et convoyteux de visiter les gens doctes, antiquitez et singularitez d'Italie » (ch. XI).

(2) Feu W.-F. Smith a émis sur la chronologie du *V^e^ livre* des vues par trop paradoxales (*Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. IV, p. 235 à 341). Les chapitres du livre posthume (à l'exception de XXVII à XXXI) auraient été composés pendant les années 1537 à 1542, c'est-à-dire en même temps que le *Tiers livre*. Ce qui a donné le change à l'auteur, c'est le Prologue du *V^e^ livre*, prologue qu'il croit authentique et qui renferme nombre de souvenirs du *Tiers livre*.

Cet érudit rabelaisant est revenu sur le sujet dans son livre posthume *Rabelais in his writings* (Cambridge, 1918), où il reprend la même théorie en l'appuyant cette fois sur les chapitres du *V^e^ livre*

même la plupart des chapitres secondaires se présentent sous une forme à peu près achevée et que l'état de brouillon affecte particulièrement les matériaux étrangers à Rabelais, tels que les reproductions textuelles du *Poliphile* et les transpositions du *Disciple de Pantagruel*.

VIII. — Un V^e^ livre apocryphe.

De toutes les objections faites contre l'authenticité du *V^e^ livre*, aucune ne revêt un caractère d'une précision scientifique. Ce sont tantôt de vagues affirmations, de simples oui-dire, comme ceux des bibliographes du temps d'Henri IV ; tantôt des raisons subjectives d'ordre sentimental ou pseudo-scientifiques, comme les dénombrements statistiques de nos jours qui ne résistent pas au premier examen.

Certains critiques ont rejeté le livre posthume comme un réquisitoire trop acerbe (Burgaud des Marets) ; d'autres sont allés jusqu'à y voir un « pamphlet protestant », complètement étranger à Rabelais (Brunetière). Les uns lui ont reproché ses tendances calvinistes ; les autres, sa véhémence satirique. Une fois dans cette voie, on aurait pu tout aussi bien lui faire un grief (et non des moindres) de son symbolisme outrancier, trait frappant qui a échappé à tous les censeurs.

Rien d'essentiel ne se dégage de cet amas d'opinions qui se contredisent les unes les autres. Un seul fait subsiste, celui-là positif et en apparence irréfragable (aussi a-t-il été invoqué par tous les adversaires du *V^e^ livre*) : la présence du nom de Scaliger en tête des entéléchistes énumérés dans l'épisode de la Quinte. Or, on l'a vu, ce fait unique se résout, par sa date et le contexe, en une superfétation incontestable.

Rien ne reste donc debout de cet échafaudage d'hypothèses ou d'impressions personnelles. Si réellement il s'était agi d'un livre apocryphe, la critique n'aurait pas manqué de le dénoncer comme tel, d'en dévoiler les éléments constitutifs, d'en découvrir les sources.

tirés du *Poliphile* de Colonna. Mais précisément la tendance symbolique, complètement inconnue au *Tiers livre*, explique ces nombreux emprunts, qui appartiennent en propre au *Quart Livre* et au livre posthume, c'est-à-dire à la dernière période de la vie de Rabelais.

C'est ce qui est précisément arrivé pour un faux *V^e livre*, récemment mis au jour. Le cas mérite de nous arrêter.

En décembre 1900, un libraire de Munich, Ludwig Rosenthal, avait annoncé *urbi et orbi* qu'il venait d'acquérir un exemplaire de la première édition, jusqu'ici inconnue, du *V^e livre* de Rabelais. Ce livret, in-16 de 64 feuillets numérotés en XVI chapitres, portait pour titre : « *Le Cinquiesme livre des faictz et dictz du noble Pantagruel.* Auxquelz sont comprins les grans Abus et desordonnée Vie de plusieurs Estatz de ce monde. Composée par M. Françoys Rabelays, docteur en medecine, abstracteur de quintessence. Imprimé en l'an Mil cinq cens quarante neuf. »

Il est aisé de comprendre l'émotion qui s'était emparée des rabelaisants à cette nouvelle sensationnelle. On prétendait avoir mis la main sur le prototype même du *V^e livre*, dont l'unique (1) exemplaire venait d'être exhumé après trois siècles !

Mais il fallut bientôt en rabattre. La fameux livret une fois entre les mains des connaisseurs, qui purent l'examiner à loisir, se révéla comme foncièrement étranger à Rabelais. Ni la pensée, ni l'esprit, ni le style, ni le vocabulaire n'avaient rien de rabelaisien.

M. Henri Stein, le bibliographe bien connu, après une inspection minutieuse, formula ainsi son impression : « Ce serait folie que de voir là autre chose qu'une vulgaire et malhonnête contre-façon ». (2).

C'était là un premier résultat. Le livret annoncé à grand fracas était tout simplement un faux. Restait à faire un deuxième pas, celui-là décisif, à savoir reconstituer les sources dont s'était servi le faussaire.

Ce fut la tâche de M. Abel Lefranc. Après avoir analysé en détail ce prétendu *V^e livre*, il arriva à cette conclusion :

En résumé, nous avons affaire à un ouvrage mis au jour en 1549, mais composé exclusivement au moyen de la juxtaposition pure et simple de deux séries d'extraits : les uns empruntés à la traduction anonyme de la *Nef des fols*, de Sébastien Brant, parue à

(1) Un second exemplaire de ce Rabelais apocryphe se trouve à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (Réserve 8°-D 9.983). — Cf. Louis Loviot, dans la *Revue des livres anciens*, t. II (1916-1917), p. 369-370.

(2) Voy. sa brochure : *Un Rabelais apocryphe de 1549*, Paris, 1901 (parue d'abord dans le *Bibliographe moderne*). Cf. p. 10.

Lyon chez Janot ; et les autres, à l'ouvrage de Jean Bouchet, *les Regnars traversans les voyes perilleuses*, publié dès 1502. Les chapitres n'ont pas été touchés. Il n'y a pas eu tentative de combinaison de deux chapitres d'une même œuvre, dans le but de détourner l'attention et de faire passer plus aisément le plagiat. Les deux ouvrages ont été copiés servilement avec leurs fautes d'impression et de style (1).

Loin donc d'avoir servi de prototype au *V^e livre*, il s'agit en fait d'un livret composé de pièces et de morceaux tirés d'ouvrages antérieurs d'un demi-siècle. Il n'y a de rabelaisien que le nom seul de Pantagruel. Ce n'est même pas un pastiche : c'est tout bonnement un plagiat.

Trois années ne s'étaient donc pas écoulées depuis la découverte de ce prétendu *V^e livre*, quand la critique en a reconnu la fausseté et retrouvé les éléments de la contrefaçon.

Cette constatation n'est pas sans intérêt pour la recherche qui nous occupe.

Si l'on tient compte de certains remplissages et interpotions, inévitables au XVI^e siècle dans la publication d'une œuvre posthume, superfétations d'ailleurs secondaires, on n'a jamais jusqu'ici révélé où l'auteur du véritable *V^e livre* aurait puisé l'idée de ces puissantes créations — *Isle sonante*, *Chats-fourrés*, *Royaume de la Quinte*, *Pays de Satin* et d'*Ouy-dire* — qui font si grand honneur à son génie et que la plume du réviseur n'a pas osé entamer. Ce sont là des conceptions foncièrement rabelaisiennes et d'une originalité incomparable.

Voilà bientôt quatre siècles que la critique s'acharne contre la paternité du livre, sans avancer un seul argument décisif. C'est que, certaines retouches et interpolations mises à part — et nous les avons soigneusement relevées — tout concorde dans cette œuvre admirable, tout s'y relie étroitement. Ce *V^e livre* recèle une force créatrice, une vigueur satirique, un savoir étendu et positif qu'aucun autre écrivain de la seconde moitié du XVI^e siècle n'aurait pu posséder à un aussi haut degré (2).

(1) *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. I, 1903 : « Un prétendu *V^e livre* de Rabelais ». Voy., pour la description détaillée, p. 37 à 46, et la conclusion de la page 126.

(2) Nous connaissons à peu près tous les imitateurs au XVI^e siècle de Rabelais. Ils restent à une distance considérable du Maître. Aucun ne s'est élevé à la hauteur de son génie.

IX. — Sens du « Navigaige ».

Quel est le sens et la portée des Navigations de Pantagruel et de ses compagnons ? Rabelais, en composant cette longue odyssée, a-t-il voulu, lui aussi, faire une circumnavigation, une croisière, dont on puisse suivre sur la carte les diverses étapes ?

Cette interprétation a trouvé sa dernière expression dans le beau livre de M. Abel Lefranc, *Les Navigations de Pantagruel* (1905). Une érudition du meilleur aloi s'y allie à des vues pénétrantes et à une exposition lumineuse. Le lecteur, séduit par la nouveauté des aperçus, ne peut refuser à l'auteur son assentiment. Cependant, si maint détail maritime ou géographique s'y trouve éclairé d'un jour nouveau, l'ensemble ne laisse pas de rester problématique.

Tout d'abord, les grands épisodes que nous venons d'étudier, échappent à cette interprétation exclusivement géographique; quant aux étapes secondaires, que peuvent bien signifier, dans ce système d'exégèse, l'île de Cassade ou des Odes, l'île des Esclots ou des Outres, pour nous en tenir exclusivement aux escales du *Ve livre* ?

En outre, on est frappé, dans cette géographie pantagruéline, par son caractère foncièrement négatif. La notion de « néant » y revient le plus souvent : ses synonymes grecs, *meden* et *ouden* (1), à côté de *medamothi*, y côtoient le correspondant hébraïque *Bellima* et rappellent l'*Achorie* et l'*Utopie* des livres antérieurs. De même, les *Pays de Lanternois* signifie le pays des chimères.

Quant aux pasticheurs rabelaisiens, ils méritent à peine qu'on s'y arrête. Invoquer à cet égard leurs habiles émules de notre époque nous semble déplacé : « L'art d'un faussaire (dit M. Pierre Villey, à propos du *Ve livre*) est d'attraper la manière de son modèle. Les spirituels pastiches de Muller et Reboux devraient bien apprendre quelque chose aux critiques littéraires ». Voy. son récent ouvrage sur *Rabelais et Marot* (1923).

Or, le style de Rabelais est inimitable et sa science encyclopédique tout à fait isolée au XVIe siècle.

(1) Les identifications de *Meden* et *Ouden* avec les villes arabes *Médine* et *Aden* (voy. les *Navigations de Pantagruel* d'Abel Lefranc), sont ingénieuses, mais répondent-elles à la pensée de Rabelais ? Il est permis d'en douter. — Cf. aussi Laumonier, dans la *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. X, p. 314-315.

N'oublions pas non plus que l'œuvre de Rabelais présente un double aspect, à la fois réaliste et imaginatif. Les données réelles y abondent et pourraient permettre de reconstituer toute une partie de la vie matérielle, morale et intellectuelle de la société française à l'époque de la Renaissance. C'est un côté documentaire de premier ordre. Mais d'autre part, il faut tenir un compte non moins considérable de la tendance satirique, du rôle prépondérant de l'imagination. Il est naturel que l'ironie et la fantaisie l'emportent dans une œuvre qui est avant tout un roman. Non seulement l'esprit de Rabelais est essentiellement satirique et inventif, mais encore il modifie à son gré les données mêmes qu'il emprunte à son ambiance.

Et nous voici amenés à envisager la fiction géographique sous un angle différent. En composant le « navigaige », Rabelais a certes eu en vue les découvertes géographiques de son temps. Mais quelle fut son attitude en présence des nouveautés et choses merveilleuses rapportées par les voyageurs de l'Extrême Orient et principalement du Nouveau Monde ? Loin de les accepter en bloc comme Montaigne, son esprit éminement critique se tient sur la réserve, comme il fait pour les détails prodigieux de Pline et d'Élien qu'il relègue au *V^e^ livre*, dans le Pays de Satin, c'est-à-dire dans le domaine de l'imagination.

Dans le *Gargantua*, ch. XVI, ne mentionne-t-il pas un détail bizarre rapporté de Syrie par Jean Thénaud, cordelier d'Angoulême, sous cette forme ironique : « Si Thenaud dict vrai... ». Il semble excédé par la crédulité de ses contemporains et par les inventions des explorateurs de son temps.

Dès lors, n'est-il pas naturel de supposer que l'odyssée des Pantagruélistes a été conçue comme une satire générale dirigée contre les exagérations des géographes et des voyageurs anciens et modernes ? Suivant son habitude, Rabelais en a élargi le cadre et lui a imprimé un caractère d'universalité.

Le Pays d'Oui-dire nous en offre un témoignage décisif. Tous les auteurs de l'Antiquité, du Moyen Age et de la Renaissance — naturalistes, historiens, géographes, explorateurs — qui ont rapporté des choses plus ou moins sujettes à caution, y sont groupés autour du personnage allégorique

Oui-dire. Et parmi les contemporains figurent Jean Thénaud, déjà cité, et Jacques Cartier dont le *Brief recit sur le Canada* (1545) est rempli d'aventures extraordinaires tenues pour suspectes à cette époque. Non moins probante est la nomenclature abstraite et en grande partie négative de cette géographie imaginaire, dont les îles et les contrées portent tour à tour des noms hébreux, grecs ou français.

Enfin, l'allégorie qui recouvre les diverses péripéties de cette odyssée, se prolonge à travers le *IV*e et le *V*e *livres*. L'ironie grandiose s'y hausse souvent jusqu'au symbole : l'Isle sonante, les Chats-fourrés, le Royaume de la Quinte, etc., et cet allégorisme n'est pas moins transparent pour les étapes secondaires, comme l'île de Cassade, des Esclots, etc.

Ici Rabelais, selon son habitude, prend pour point de départ la réalité, ses propres préoccupations qui sont celles de ses contemporains et de son époque de grandes découvertes maritimes. Pour atteindre le terminus de leur navigation, l'oracle de la dive Bouteille, situé « près le Catay en Indie superieure », les Pantagruélistes ne prennent pas « la route ordinaire des Portugaloys », mais suivent « au plus près par le parallele de ladicte Indie et gyrer au tour d'icelluy pole par Occident » (l. IV, ch. 1). Par cette route moins longue, nos compagnons « feirent le voyage de Indie superieure en moins de quatre mois, lequel à poine feroient les Portugaloys en troys ans... »

Les préparatifs minutieux que Pantagruel ordonne pour une longue navigation sont en tout point conformes à ceux des explorateurs du temps en vue d'une expédition sur mer ou d'une croisière lointaine.

Le navire, abondamment fourni en vivres et en hommes, est guidé par deux pilotes insignes, que Rabelais désigne spécialement. Le « pilot principal » s'appelle Jamet Brayer, du nom d'un parent de notre auteur — autre trait réaliste — paisible navigateur de la Loire. C'est là une des découvertes les plus heureuses de M. Abel Lefranc (1), qui nous dira aussi un jour quel personnage se cache sous le nom de Xenomanes, « le grand Voyageur et Traverseur des Voies perilleuses »,

(1) Voy. *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. IV, p. 183 à 185 : Jamet Brayer.

l'identification proposée jadis avec Alphonse le Saintongeais devant être définitivement écartée à la suite des raisons péremptoires que nous avons alléguées (1) contre ce marin à la fois ignare et peu véridique.

Le navire une fois équipé, nos compagnons se mettent sur mer avec « studieux desir de veoir, apprendre, congnoistre, visiter l'Oracle de Bacbuc et avoir le mot de la Bouteille » (l. IV, ch. XXII). Pour y parvenir, ils traverseront nombre de régions et « isles incongneues et estranges ».

Voilà le point de départ méticuleusement réaliste du « navigaige » ; mais la fantaisie reprend vite ses droits. Rabelais n'emprunte ses données initiales au milieu ambiant que pour en user à sa manière et les modifier à son gré.

Quel est le nom, en apparence géographique, de la première étape où descendent nos voyageurs ?

C'est l'*Isle de Medamothi*, c'est-à-dire le pays de Nul lieu, la région de Nulle part, dont « le circuit n'estoit moins grand que de Canada ». A ses célèbres foires annuelles se donnaient rendez-vous « les plus riches et fameux marchands d'Africque et d'Asie ».

On s'est récemment ingénié à trouver à cette première escale une correspondance géographique réelle. Suivant les conjectures (présentées d'ailleurs sous toutes réserves) de Henri Clouzot, la foire de Médamothi ferait songer à Saint-Maur, la magnifique demeure du cardinal du Bellay, dont Rabelais parle avec enthousiasme et dont le célèbre concours attirait une foule énorme (2).

Cette hypothèse paraît séduisante à première vue ; mais examinons-la de plus près :

Nos voyageurs achètent à la foire de Medamothi non seulement des tableaux et des tapisseries de grande valeur artistique, mais aussi « divers animaulx exotiques », à savoir : trois jeunes *Unicornes* (« plus domesticques et apprivoisées que ne seroient petiz chatons»), bêtes difficiles à identifier,

(1) Voy. *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. X, p. 1 à 67 : Alphonse le Saintongeais. Voici une suggestion de Henri Clouzot : « Pourquoi ne serait-ce pas Jean Bouchet ? La même ironie qui fait choisir à Rabelais un marin d'eau douce pour faire le tour du monde, peut lui faire embarquer l'homme le plus casanier de la terre, qui ne pouvait se décider à voyager de Poitiers à Ligugé ».

(2) *Ibidem*, t. IX, p. 456.

les Anciens en comptant plusieurs espèces, la plupart fabuleuses (1) ; et un *Tarande* ou Renne, « animal estrange et merveilleux » que leur vendit « un Scytien de la contrée des Gelones ».

Il s'agit, on le voit, d'animaux étrangers ou très rares alors en France. Pour rendre plausibles les rapports de Medamothi avec Saint-Maur, il faudrait prouver que ce château était pourvu d'une ménagerie de « bestes estranges », détail qui n'est jamais venu à notre connaissance, bien que les renseignements dont on dispose sur les ménageries de l'époque, aussi bien des rois que des grands seigneurs, soient nombreux et variés.

Force nous est de revenir au véritable Medamothi, à la région de Nulle part, et nous voilà, dès la première étape, en pleine fantaisie, excellent pays pour y situer des animaux que leur extrême rareté rendait comme inexistants pour les lecteurs contemporains.

On a vu que les escales suivantes appartiennent également au domaine de l'imagination, jusqu'à la dernière, la dive Bouteille, située dans le voisinage de Cathay, c'est-à-dire aux confins du monde alors connu, en pleine Utopie.

En outre, la tendance satirique s'ajoute à la fiction et chacune des étapes de cette géographie imaginaire devient le cadre d'une satire sociale. L'esprit de l'*Histoire vraie* de Lucien s'y double d'un vaste requisitoire, tour à tour sévère et ironique, contre les excès du fanatisme religieux et judiciaire ou contre les abus de la spéculation philosophique ou scientifique.

Ce n'est pas tout. Ce cadre apparent et cette revue satirique se présentent sous un voile allégorique qui tantôt en obscurcit et tantôt en illumine la portée. La pensée du grand écrivain prend souvent la valeur d'un symbole, comme la parole de l'Oracle : Bois ! (*Trinch !*), c'est-à-dire abreuve-toi aux sources limpides de la nature et de la science. Cette parole mystique acquiert ainsi une portée universelle : elle est *panomphée* (comme dit l'auteur), c'est-à-dire applicable à tous les temps et à l'humanité toute entière.

(1) La *Briefve Déclaration*, rattachée au *Quart livre*, contient cette note : « *Unicornes.* Vous les appellez *Licornes* ». Or, la *Licorne* est un animal fabuleux.

En définitive, les préparatifs du « navigaige » et maint incident du voyage (comme la « Tempête ») répondent à la réalité (1) ; mais, au cours de la route, la tendance satirico-allégorique l'emporte et se généralise : les grands épisodes, comme les épisodes secondaires, en sont tous empreints.

Ce livre posthume est resté le plus populaire de l'œuvre du Maître et nous venons d'en exposer les raisons péremptoires.

X. — Rabelais et Gœthe (2).

Rabelais avait de bonne heure intéressé Gœthe. Dans son auto-biographie intitulée *Fiction et Vérité* (l. XI), l'auteur du *Faust* rapporte que, jeune encore, il l'étudia avec ardeur en même temps que les autres représentants du « magnifique XVI^e^ siècle français », Montaigne, Amyot et Marot : « Ils étaient, ajoute-t-il, de mes amis et ils suscitèrent chez moi de l'intérêt et de l'admiration ».

Plus tard, il goûta particulièrement les navigations de Pantagruel et il voulut, en s'inspirant de Rabelais, écrire à son tour un « navigaige », conforme au nouvel état des choses. Cette idée resta malheureusement à l'état de projet et le « Fragment » posthume, le *Voyage des sept fils de Mégaprazon*, paru en 1837, ne répond pas à ce qu'on pouvait attendre de son génie. Sa fiction pâlit devant la puissante conception de Rabelais et les quelques pages qui constituent le « Fragment » sont en somme assez médiocres. Elles ne méritent pas moins d'intéresser le rabelaisant par le plan et par les idées qui les ont inspirées.

Un descendant de Pantagruel, Mégaprazon, conseille à ses sept fils d'entreprendre une navigation pour retrouver les îles et régions découvertes par leur illustre aïeul. Le « Fragment » représente nos compagnons sur mer, chacun vaquant à ses occupations : Epistémon, comme pilote, est au gouvernail, et Panurge, l'indolent, est en train de tresser des filets pour attraper des poissons friands ; Alcide, la lance à la main, guette à la proue les dauphins qui assaillent le navire,

(1) Voy., à titre complémentaire, les « Connaissances géographiques de Rabelais », dans notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 517 à 529.

(2) A propos des Navigations de Pantagruel.

et le plus jeune, Eutychès, doué d'une vue perçante, sonde l'horizon...

Une fois en pleine mer, Epistémon lit à ses frères une lettre que lui avait confiée Mégaprazon. Le père souhaite à ses fils les meilleures chances et leur conseille de visiter les îles célèbres — la Papimanie et la Papefiguière, le pays de Lanternois et l'Oracle de la dive Bouteille — jadis découvertes par Pantagruel. Ces îles sont restées inconnues aux navigateurs qui ont parcouru l'Océan, ou bien les explorateurs leur ont donné d'autres noms. C'est donc à eux que doit revenir l'honneur de retrouver ces îles. Cette navigation leur donnera du lustre ainsi qu'à leurs descendants.

Mégaprazon leur recommande, pour finir, de développer chacun les facultés dont la nature les a doués et, pour les mettre à l'épreuve, il leur fait savoir que les six tonnelets embarqués, qu'ils pensaient remplis d'argent, étaient vides : pas d'argent ! « Et, ajoute Mégaprazon, c'est là un service que je vous rends. Rendez-vous dignes, à votre retour, de mériter les trésors que j'ai accumulés dans ma maison ! »

Chacun des fils s'efforce alors de tirer parti de ses qualités personnelles. Ils continuent à naviguer, lorsque le pilote Epistémon annonce deux îles au lointain :

Celle à droite, explique-t-il à ses frères, est l'île des Papimanes, gens pieux et hospitaliers. Nous allons la visiter d'abord et de là nous passerons à l'île à jamais maudite des Papefigues, où « ne poussent que peu d'herbes et celles-ci mêmes sont détruites par de mauvais esprits ».

— Mais, s'écrie Eutychès, les deux îles que j'aperçois à mon tour, ne répondent nullement à la description faite par notre frère Epistémon. C'est plutôt l'inverse qui est vrai. Je n'y vois que des blocs de pierre et je ne saurais dire si ce sont des villes ou des rochers. Il serait regrettable d'aborder une rive aussi peu engageante.

Et Alcide d'ajouter : Par contre, l'Ile à gauche semble un paradis, un séjour divin : tout y est vert, des rivières y arrosent des plaines délicieuses, j'y vois des maisons, des jardins, des vignes, des métairies.

Mais Epistémon maintient ses dires et engage ses frères à aborder quand même dans l'île des Papimanes.

Suit un chapitre intitulé : « Le Papimane raconte ce qui s'est passé dans leur voisinage ». Voici son récit :

L'île des Monarcomanes était située à une journée de notre île. C'était la plus belle et la plus célèbre île de tout l'archipel. Sa capitale, merveille du monde, était placée sur un promontoire et tous les arts s'y réunissaient pour la parer et la magnifier. Ici trônait le monarque entouré d'un faste incomparable.

Il y a quelques années, après des tremblements de terre, l'éruption d'un volcan bouleversa l'île des Monarcomanes, la fendit en trois et réduisit sa capitale en une masse de cendres, qui se voit encore flottant sur mer au gré des vents...

Tels sont les traits essentiels du « Fragment » de Gœthe, qui en parle ainsi dans une lettre adressée à Jacobi (1) en 1792 : « Depuis la Révolution, pour me distraire, j'ai commencé un roman curieux, un voyage de sept frères de tempéraments divers, chacun se rendant utile à sa manière, roman tout à fait étrange et merveilleux, confus, mystérieux quant au plan, image de notre état ».

Deux seulement des noms des sept frères sont rabelaisiens : Epistémon et Panurge. L'île des Monarcomanes, située dans le voisinage de la Papimanie, est à coup sûr la France, et sa capitale, Paris, la merveille du monde, que des forces volcaniques, symbolisant la grande Révolution, menacent de submerger. Il n'est pas impossible, comme on l'a supposé récemment (2), que Gœthe ait ici subi l'influence de l'ouvrage de Ginguené : *De l'Autorité de Rabelais dans la Révolution présente* (1791).

Ce qu'il faut retenir du « Fragment », comme idée maîtresse, c'est le renversement de la situation historique et sociale des pays catholiques et protestants.

L'île des Papimanes — l'Espagne, l'Italie et la France — jadis terre bénie des dieux et des hommes, est maintenant déserte et abandonnée, alors que l'île de la Papefiguière — nations ayant passé à la Réforme — florissante et prospère, jouit à présent des bienfaits du sol et des faveurs du ciel.

(1) Voy. Düntzer, *Deutsche Nationallitteratur*, t. XIV, p. 238.

(2 Gœthe, *Œuvres*, édition du jubilé, t. XV (introduction au *Mégaprazon*).

Cf. aussi Max Morris, *Gœthestudien*, t. II, p. 284 à 288 (le *Mégaprazon*) et Léo Jordan, « Gœthe et Rabelais » (dans *Germanisch-romanische Monatsschrift*, t. III, 1911, p. 648 à 662).

C'est là un fait déjà relevé par Ginguené (1). Les pays catholiques, pendant les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, de plus en plus déchus sous le rapport de l'agriculture et du bien-être, offraient le contraste le plus frappant avec l'état prospère des populations du Nord devenues protestantes.

Les critiques allemands trouvent que la lettre de Mégaprazon à ses fils est calquée sur celle de Gargantua à son fils Pantagruel : « Mégaprazon, comme Gargantua, recommande également à ses fils de développer les facultés dont la nature les a doués ». En réalité, cette lettre de Mégaprazon comme le « Fragment » lui-même, est médiocre et ne rappelle en rien la richesse d'idées et les vastes perspectives contenues dans la célèbre lettre de Gargantua.

En somme, le fragment tout entier emprunte, malgré sa faiblesse, un certain lustre du rapprochement des noms des deux grands écrivains, dont le génie offre par ailleurs tant de points de contact : même tendance à l'universalité, même vision sereine, même penchant au symbolisme, la vieillesse venue, enfin et surtout, même foi profonde dans les progrès indéfinis de la science et de l'esprit humain.

(1) Voici ce passage prophétique (ch. x : Comment par la vertu des Décrétales...) : « On a vu dans ces derniers temps que Papegaut gagnait peu de chose à voyager. Papimanie se dépeuple : sa présence ne le repeupleroit pas, n'empêcheroit pas les transmigrations fréquentes au pays des Papefigues. Le temps approche où il sera réduit à l'Isle Sonante. Qui sait encore si ce sera pour longtemps et si l'on ne verroit pas bientôt inscrit sur le château Saint-Ange ces mots qu'un de nos bons patriotes a fait graver sur le fronton de son ci-devant château, en place de ses armoiries : *Finita è la commedia !* »

CONCLUSION

Essayons en dernier lieu de récapituler les résultats auxquels aboutissent ces recherches. Nous allons les grouper sous quelques rubriques d'ensemble.

Données bibliographiques. — Le *V^e^ livre* nous a été transmis sous une double forme : l'*Isle sonante*, édition partielle en XVI chapitres, publiée en 1562, et *Le Cinquiesme livre*, édition intégrale en XLVIII chapitres, parue en 1564. Le manuscrit original n'a pas été retrouvé ; une copie assez fidèle, celle de la Bibliothèque Nationale, a été découverte en 1840 et imprimée dans l'édition Montaiglon et Lacour. Ce manuscrit, œuvre d'un copiste parisien, malgré ses innombrables erreurs de transcription, est plus exact et plus fidèle que l'édition de 1564 qui a modernisé la langue et remanié certaines parties. Le Manuscrit et l'Edition se corrigent mutuellement.

Remarques critiques. — Le Prologue, qui manque à l'édition de 1562, apparaît à l'état de « fragment » dans le Manuscrit et, sous une forme amplifiée, dans l'Edition de 1564 : il est l'œuvre du metteur en ordre des papiers posthumes. Son caractère apocryphe est prouvé par l'absence d'idées originales, par la répétition fastidieuse d'une même pensée banale et surtout par la citation textuelle de passages des Prologues antérieurs.

Le chapitre des *Apedeftes*, le dernier de l'*Isle sonante* et qui manque au Manuscrit, a été déplacé pour faire pendant à l'épisode des Chats-fourrés.

Le *Tournoi de la Quinte*, qui occupe les chapitres XXIV et XXV de l'Edition de 1564, manque également au Manuscrit et n'est qu'une version littérale du *Songe de Poliphile* de Colonna, d'où Rabelais a tiré en outre plusieurs descriptions architecturales du Temple de la dive Bouteille.

Le *Soupper des Dames lanternes*, qui compose le chapitre

XXXIII du Manuscrit et lui appartient en propre, renferme une reproduction textuelle, ou à peu près, de la liste des danses du *Disciple de Pantagruel*, opuscule auquel appartient également l'idée de l'*Isle des Ferremens* (ch. IX), restée aussi à l'état brut. Cette liste est suivie d'une longue énumération de mets imaginaires, pastiche baroque qui semble étranger à Rabelais.

Comme toutes les œuvres posthumes, le Manuscrit du *V^e^ livre* a subi de la part des réviseurs ou des éditeurs diverses retouches, additions ou interpolations, mais pas aussi nombreuses qu'on l'admet généralement. Remarquons que ces remplissages concernent presque exclusivement les morceaux qui ne lui appartiennent pas (comme le Prologue) ou des emprunts restés à l'état brut (comme l'*Isle des Ferremens*). Tous les grands épisodes sont arrivés jusqu'à nous à peu près dans l'état où les a laissés le Maître.

La plus importante de ces interpolations est le nom de Scaliger mis en tête des Entéléchistes, c'est-à-dire des partisans d'Aristote, à côté de Bigot, qui en a discouru *ex-professo*, ou Chambrier et Fleury qui en ont parlé, en passant, dans des notes philologiques. La place assignée à Scaliger par le réviseur est doublement erronée, comme date et comme opinion, Scaliger ayant été l'adversaire d'Aristote et le dernier qui ait parlé de l'entéléchie.

Résultats philologiques. — Sous le rapport philologique, le livre posthume continue minutieusement les procédés rabelaisiens. Il tire le même parti des langues savantes, anciennes ou contemporaines, pour l'enrichissement de l'idiome national. En général, le bilan lexicologique ne fait que corroborer les présomptions tirées de la critique des textes.

Dates approximatives. — Les liens continus qui unissent les deux derniers livres témoignent, en ce qui touche leur invention, d'une conception simultanée ou peu distante, entre 1550 et 1553.

Ce sont là les années les plus fécondes du génial écrivain. Pendant ce court laps de temps, il a quadruplé le *Quart livre*, à peine entamé dans l'édition partielle et, l'épisode de Lanternois mis à part, il a créé de toutes pièces les fictions célè-

bres du *V^e^ livre*. Ces créations étonnantes témoignent qu'il a gardé jusqu'aux derniers moments de sa vie toute la vigueur de son esprit et une force créatrice digne de ses meilleurs jours.

Eléments constitutifs. — Si l'on fait abstraction des parties adventices qui occupent une douzaine de chapitres, dont huit reviennent au *Poliphile* et quatre au *Disciple*, la très grande partie du *V^e^ livre* remonte directement à Rabelais, aussi bien pour les grands épisodes que pour les étapes secondaires.

Les grands épisodes, achevés ou à peu près, constituent le fond même du livre posthume et correspondent à certaines parties du livre précédent.

L'Isle sonante, ch. I à VIII, pendant du Pays des Papimanes du *Quart livre*.

Les Chats-fourrés, ch. XI à XV, pendant de l'épisode du Chiquanous daubé aux noces de Basché.

Le Royaume de la Quinte, ch. XIX à XXIII, dernier écho du débat aristotélicien de 1551, mentionné dans le Prologue de l'auteur du *Quart livre*.

Le Pays de Satin, ch. XXX et XXXI, ample développement de l'Isle de Medamothi.

Le Pays de Lanternois, ch. XXXII et XXXIII, sujet souvent repris par notre auteur, provient de sources diverses, auxquelles il a imprimé un caractère à part.

L'Oracle de la Bouteille, ch. XXXVI et XLIII à XLVIII (les ch. XXXVII à XLII remontent à *Poliphile*), but final du « navigaige », annoncé dès le *Tiers livre*, commencé au *Quart livre*, trouve dans ce livre posthume son terme et son expression définitive.

Les épisodes secondaires ou les petites étapes recouvrent également, sous un voile allégorique, tour à tour une pensée morale (Isle de Cassade), paradoxale (Isle des Odes), burlesque (Isle d'Oultre), satirique (Isle d'Esclots). L'ennui se dégage parfois de ce symbolisme outrancier, fréquent déjà au *Quart livre*, et qui semble directement provenir du *Songe de Poliphile*.

Deux ou trois de ces épisodes sont de simples répliques, réduites et insignifiantes, des thèmes du livre antérieur : le Tourbillon (ch. XVIII), écho très affaibli de la prodigieuse

Tempête ; les explications sur les origines du Carême (ch. XXIX), réminiscence du vaste tableau esquissé au *Quart livre*.

En somme, le *V^e livre*, tel que nous le possédons, est constitué :

1° Par quelques éléments adventices qui embrassent une douzaine de chapitres : Prologue, transpositions du *Disciple* et adaptations du *Poliphile*, le premier étranger à Rabelais, les autres réservés par lui comme matériaux à élaborer lors de la rédaction définitive.

2° Par une demi-douzaine d'étapes secondaires et en hors-d'œuvre où l'absence de vie finit par lasser et ennuyer.

3° Finalement, par six grands épisodes, embrassant une trentaine de chapitres dont plusieurs, pour la pensée comme pour le style, sont dignes de Rabelais et dont quelques-uns, comme les Chats-fourrés et la Quinte, comptent parmi les créations les plus grandioses ou les plus profondes de son génie.

Généralités. — Les tendances calvinistes ou protestantes, qu'on a habituellement reprochées au livre posthume, sont diamétralement opposées à la pensée religieuse de Rabelais, affranchie dès lors de toute entrave de dogme ou de secte.

La véhémence indignée que respire l'épisode des Chats-fourrés répond à l'état d'âme de notre auteur, entre 1552 et 1553, isolé et menacé par des ennemis implacables.

Tout le livre se distingue par la variété des discours, parfaitement accommodés aux divers personnages, et par la prépondérance de plus en plus grande de l'allégorisme, source de symboles et de personnifications qui provient directement de Colonna.

Ces pages posthumes sont la suite naturelle du roman. La continuité entre les deux derniers livres est parfaite et répond exactement au plan de l'itinéraire énoncé dès le *Tiers livre* Ces attaches intimes donnent au *V^e livre* son caractère propre et sa raison d'être.

Quant au sens des navigations de Pantagruel, elles nous apparaissent comme une satire générale des explorateurs anciens et modernes. Le pays d'Ouy-dire en offre à la fois le raccourci et la clef d'une portée générale. A la manière de Lucien, Rabelais a voulu écrire, lui aussi, une *Histoire véri-*

table, fiction qui avait inspiré auparavant une imitation originale à l'auteur du *Disciple de Pantagruel*.

Mais s'il emprunte à Lucien l'idée d'une parodie des explorations géographiques, et à son imitateur anonyme du *Disciple de Pantagruel*, quelques noms d'îles et certains motifs populaires, s'il est redevable surtout à Colonna du symbolisme particulier au « navigaige », il ne doit qu'à lui seul la portée philosophique qui distingue toutes ses fictions.

Son roman renferme la synthèse de la vie intégrale des hommes de la Renaissance : science, arts, idiomes ; — mœurs et usages, croyances et superstitions ; — savoir, verve, humour...

C'est une comédie en cent actes divers.

Le *V^e^ livre* en est la quintessence et le dénouement. Tel qu'il nous a été transmis, il est digne du génie de Rabelais : il couronne magnifiquement son œuvre impérissable.

LE MOYEN DE PARVENIR

SES DEUX AUTEURS ET LES ORIGINES DE L'HUMOUR

Monstrueux mélange d'érudition et de grossièreté, de savoir et d'obscénité, le *Moyen de parvenir* est le livre le plus étrange que connaisse la littérature. Il offre tous les contrastes, toutes les bizarreries, tous les propos orgiaques.

Des digressions sans nombre viennent à chaque moment entrecouper la discussion qui dégénère parfois en pur galimatias. On y effleure tous les problèmes, on y agite toutes les questions, on y traite à bâtons rompus *de omni re scibili et de quibusdam aliis*.

Et pourtant, dans ce débat chaotique, deux sujets reparaissent constamment : Vénus et l'Alchimie. Le titre même de l'ouvrage, *Le Moyen de parvenir*, c'est-à-dire l'expédient le plus prompt pour réussir dans les affaires de ce monde, ne serait autre (suivant une des explications de l'auteur dont les opinions varient à l'infini) que la pierre philosophale, *id est*, l'argent.

Un banquet universel réunit les personnages célèbres de tous les temps, et le livre met dans leur bouche les discours les plus incohérents. Ce sont des entretiens à perte de vue, émaillés de bons mots, d'anecdotes grivoises, de contes à rire, roulant de préférence sur des sujets scabreux, sur des plaisanteries de haute graisse.

Mais quelle que soit l'abondance de cette verve licencieuse, on n'a jamais contesté ni le mérite littéraire ni la valeur linguistique du *Moyen de parvenir*.

Ce qui frappe dès l'abord, dans cette œuvre singulière, c'est l'abondance et la variété de son vocabulaire. On y rencontre tour à tour des vieux mots encore usuels à l'époque, des parisianismes et des vocables de différentes provinces,

des termes techniques et spéciaux, à côté d'un tout petit nombre d'emprunts étrangers. La parcimonie de ce dernier apport forme un véritable contraste avec la masse des mots indigènes qui donne à l'ouvrage un cachet foncièrement français.

L'auteur a puisé aux sources vives, aussi bien à Paris que dans les provinces, en contact avec les milieux professionnels et intellectuels de son temps. Son style rivalise d'entrain et de vivacité avec les multiples ressources de son expression verbale.

Le *Moyen de parvenir* n'a jamais été l'objet d'une étude d'ensemble. Une dissertation médiocre de La Monnoye au XVIII[e] siècle mise à part, on ne lui a consacré de nos jours que des articles occasionnels, où, faute d'une connaissance approfondie du sujet, on s'est aventuré, pour la recherche de sa paternité, aux suppositions les plus fantaisistes. L'introduction que M. Royer a mise en tête de son édition, excellente sous le rapport biographique et littéraire, ne touche même pas au côté philologique, traditionnel et rabelaisien, triple aspect si copieusement représenté dans cette satire qu'il lui imprime une physionomie particulière.

Malgré les nombreuses éditions (1) du *Moyen de parvenir* (on en compte une trentaine entre 1610 et 1896), nous n'en possédons pas de vraiment critique. La dernière réimpression par Charles Royer (Lemerre) pourrait seule en tenir lieu. Nous la citons en même temps que celle donnée chez Garnier, en les contrôlant l'une par l'autre.

En abordant pour la première fois l'étude critique du livre, nous allons en considérer successivement la langue, le style, les éléments traditionnels, puis nous rechercherons les influences qu'il a subies ou exercées. Une fois en possession de ces données fondamentales, nous serons à même de présenter sous un nouvel aspect le problème toujours en suspens de sa paternité.

(1) Voy. dans l'Appendice : Notice bibliographique.

PREMIÈRE SECTION

LANGUE ET VOCABULAIRE

Le *Moyen de parvenir* est le monument du langage le plus remarquable à la fin du XVI^e^ et au début du XVII^e^ siècle. Il offre au grammairien, au lexicographe, au patoisant, des détails piquants et variés sur la prononciation et la morphologie, sur le vocabulaire et l'étymologie. C'est le côté le plus vivant de ce livre singulier, et faut-il le dire ? le plus négligé par les éditeurs, dont les notes sont plutôt d'ordre littéraire et historique.

Nous le traiterons avec l'attention qu'il mérite, en groupant les données multiples qu'il fournit sous quelques rubriques spéciales. Nous allons envisager tour à tour lss mots vulgaires, parisiens et provinciaux, les archaïsmes, les termes spéciaux, pour terminer par des remarques sur certaines particularités du lexique.

Ces détails épars, réunis en faisceau et commentés à l'aide des documents linguistiques de l'époque, constituent un tableau des plus suggestifs, à la fois varié et pittoresque, de la langue vulgaire et littéraire, à la veille de la période moderne.

CHAPITRE PREMIER

PARISIANISMES

Béroalde, né à Saint-Denis, près de Paris — Du Verdier l'appelle « gentilhomme parisien » — a passé la plus grande partie de sa vie à Paris. Cette ville joue un rôle important dans le *Moyen de parvenir*.

Au chapitre XVII, c'est une boutade : « Ce moine, pour le dire plus gayement, cherchoit la pierre philosophale, et estoit Parisien. Et de fait, j'ay esté en beaucoup de lieux et places du monde habitable philosophique, et je ne vis jamais en aucun endroict tant de Parisiens qu'à Paris » (ch. XVII).

Ailleurs, chapitre LXXXVIII, l'auteur donne à ses habitants le surnom rendu immortel par Rabelais (1).

Et ailleurs : « On cria après luy, *à la mode des marchands de Paris :* Monsieur, monsieur ! Il revient » (ch. XV).

Autres souvenirs : « Il convient, pour bien souhaiter en ceste affaire, desirer avoir *le palais* (2) *aussi grand que celuy de Paris* » (ch. XXXII). — « C'estoit *à Paris* où les servantes qui vont à l'emplette, gaignent le moins de gages » (ch. XLIII). — « Je ne veux qu'aller au *Palais de Paris pour estre poussé...* » (ch. LI).

Voici maintenant le propos naïf d'une paysanne des environs de Paris :

> La fille de nostre mestayer vint un jour trouver ma grand-mere, et luy dit : « Bonjour, mademaselle. Mon pere vous prie de luy prester voute taureau, pour donner une *vettelée* à noute vache. Il vous en rendra autant, quand il vous plaira, mademaselle » (ch. XXXII).

(1) XENOCRATES. — Pargoy, il n'estoit gueres sage ; il y paroissoit ; il ne luy falloit point aller à la touche des merveilles.

CESAR. — Quelle touche ?

XENOCRATES. — C'est celle qui est à Paris, justement dans le *Badaudois* (ch. LXXXVIII).

(2) Jeu de mots : *palais* est ici pris au double sens de palais de la bouche et d'édifice seigneurial.

Le langage parisien y est envisagé sous tous les aspects, et ces aperçus ne constituent pas un des côtés les moins attrayants de l'ouvrage.

Voici tout d'abord quelques remarques sur la prononciation parisienne :

Anticle, antique : « Je me ris de vous ouyr parler de l'anticquaille ; et m'est advis, voyant ainsi jaser de l'*anticle*, de l'*ancien*, du *vieil* » (ch. XL).

A côté de *anticlité*, antiquité : « Quand toute ton *anticlité* de tous les dyables, et ta sapience de l'antechrist seroit, je n'en croirois rien » (ch. CIX).

Prononciation usuelle à Paris comme l'atteste Henri Etienne. Tabourot remarque en 1587 dans ses *Bigarrures* (f° 53 v°) : « Les Parisiens prononcent les noms terminés en *ique* par *icle*, comme pour *boutique*, ils disent *bouticle*, pour *musique*, *musicle*, etc. »

Cauré, causé (dans la bouche de Beroaldus, parisien) : « Or vela beau *cauré* ; laissez les dire, j'acheveray mon discours » (ch. LXXVII).

Et son pendant *huze à huze*, c'est-à-dire *hure à hure*, face à face : « S'il avoit neigé un demy-pied d'espais, et qu'à l'autre costé de la cour, il y eust une pucelle qu'il vous fallust amener icy, et la conduire *huze à huze*, comment feriez-vous afin que les pas de la pucelle ne parussent point ? » (ch. XXI).

Cette alternance de *z* : *r*, et inversement, attestée par de nombreux témoignages dès le XVI^e^ siècle, s'est maintenue dans le bas langage parisien jusqu'au milieu du XVIII^e^ (1), où on lit encore *caure*, pour *cause*, et *courin* pour *cousin*, dans des textes vulgaires parisiens rapportés par Charles Nisard (2).

Chaircuitier, charcutier : « Notez ces paroles : *chaircuitier* est un qui fait cuire de la chair, *unde* chaircuitier ; mais *chaircuitieux* est un qui concutie la chair, qui la chasse, qui la ruine, comme font les mareschaux et medecins nouveaux » (ch. LXXXVIII).

Patru remarque en 1674 : « Le mot herondelle se dit par le peuple de la même maniere qu'il dit... *chercutier* au lieu de *charcutier* » ; et Ménage ajoute : « On dit aujourd'hui indifféremment *chaircutier* et *charcutier*, mais on ne dit que *charcuter* ».

(1) Charles Thurot, *La Prononciation française*, t. II, p. 271.
(2) Ch. Nisard, *Etude sur le langage parisien*, p. 211.

Dieble, diable : « Or escoutez moy, ou prenez la chemise d'aller à tous les *diebles* » (ch. XXVII).

Mot donné comme « Parisien » par Cotgrave.

Dret, droit (dans la bouche d'un paysan) : « Il n'y a pas de *dret* » (ch. XC), c'est-à-dire il n'est pas permis, locution encore usuelle dans l'Anjou.

En 1555, Périon remarque que les paysans prononcent encore *dret ;* Henri Estienne y voit, en 1582, « la prononciation usitée en la Court » ; en 1633, Oudin soutient qu' « il est plus doux et plus mignard » de prononcer *droit*, et Vaugelas affirme catégoriquement en 1647 : « On prononce *droit* » (1).

Mademaselle, mademoiselle (voir ci-dessus le propos d'une paysanne des environs de Paris).

Mot réduit plus tard à *mameselle*, prononciation que la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) attribue au « Parisien qui est badaud ».

Serment, sarment : « Et pourquoy n'y faut-il pas mentir ? Pour ce qu'il y a : *in vino veritas. Primo*, au vin de la verité, comme nous disons nous autres latins. *Secundo*, il est de *serment* » (ch. CIX).

Palsgrave note en 1530 : « *Serment* de vigne », et le chanoine Charles de Bouvelles remarque vers la même époque : « *Serment*, de *sarmentum*, doit estre prononcé *sarment* et non *serment* ». Lanoue, en 1596, écrit encore : « *Serment*, bois de vigne ».

Vrament, vraiment, forme parisienne fréquemment employée par notre auteur.

Une autre particularité parisienne, cette fois d'ordre syntaxique, reparaît souvent dans l'ouvrage. Il s'agit de l'usage vulgaire, encore vivace, d'employer le sujet au singulier avec son verbe au pluriel : « *J'y suismes*, dismes nous, *j'en fusmes* bien aises » (ch. VI) ; « Eh bien, *j'avons ri*, ce que nous avons dit n'offense personne » (ch. XIII), et dans ce passage caractéristique :

Comme j'*estions* ententifs : « Et qui sommes-nous ? — Je sommes ce que *je sommes ; je jouons*. — Et que jouons-je ? — *Je jouons ce que j'ons*. — Et qu'ons-je ? — *J'ons* ce que j'ons. — Ons-je en jeu ? — Si *je n'y ons, j'y fons* ». Foin, ces Parisiens-cy me troublent (ch. XLV).

(1) Thurot, *ouvr. cité*, t. I, p. 406-407.

Mentionnons en passant la finale vulgaire en *au*, pour *al* (comme *animau*, *bestiau*) et celle en *eux*, pour *eur*, d'usage vulgaire, parisien ou provincial : « Venez ça, beau *conteux* » (ch. XXI) ; « son mary qui, depuis, ne fut plus *coureux* » (ch. XLIII) ; « mais arrestez un peu, ô *berceux* de paradis » (CV).

Et l'abréviation vulgaire *a-vous ?* (1) pour avez-vous ? « *Qu'a vous* tant faict là haut ? » (ch. XIX).

Passons maintenant au vocabulaire.

L'auteur mentionne lui-même, comme « parisien », le mot *bringuenel*, jeune homme niais, inexpérimenté avec les femmes, terme qui n'est donné par aucun dictionnaire :

Sœur Jeanne en fut si aise qu'elle en rit encore et nous dit : Que je suis aise que ce gros coquebin-là est hors de ceans.

VARRO. — Quoy, belle dame ? et qu'est-ce que coquebin ?

SŒUR JEANNE. — Ce que les Tourangeaux appellent *coquebin*, les Angevins le nomment *jagois*, et à Paris les femmes le huchent *bringuenel* » (ch. XXVIII).

Ce mot *bringuenel* représente un diminutif analogique de *bringue*, parisianisme encore vivace avec le sens de jument et de femme dégingandée : *bringuenel* désigne le petit de la *bringue*, un poulain, d'où la notion de « niais ».

Voici quelques autres parisianismes :

Aga, vraiment, interjection « fort usitée à Paris » (Caseneuve), mais aussi dans les provinces (2) : « *Aga*, non feray », dit la fille d'un métayer des environs de Paris (ch. XXI) ; « *aga*, si feray », répond à son mari une beurrière de Bourgueil « auprès de Touraine, et non en Touraine » (ch. XLIII).

Ardez, synonyme pluriel d'*aga*, celui-ci abrégé d'*agarde*, celui-là d'*aregardez*, prononciation vulgaire de *regardez* (ch. XIX et *passim*).

Crot, creux, trou au sens libre (ch. X), mot noté comme « Parisien » par Cotgrave. Ce terme, encore vivace dans le Berry, se lit déjà dans une lettre de grâce de 1410 (v. Du

(1) Cette abréviation est déjà dans la *Farce de Pathelin*, v. 684 :

Et qu'est cecy ? N'*a vous pas* honte ?

et au XVI^e^ siècle, dans les *Contes d'Eutrapel* de du Fail (éd. Royer, t. I, p. 156 et 174).

(2) Cette forme vulgaire se lit également dans *Pathelin*, v. 617 :

Et qu'est cecy ? Est ce à meshuy ?
Dyable y ait part ! *Aga !* quel prendre ?

Cange) : « Le suppliant feist un *crot* ou une fosse et y enterrast et couvrist la vaisselle d'argent ».

Mananda, par mananda ! juron des femmes parisiennes qu'on lit souvent dans notre auteur, qui le met une fois dans la bouche de Clément Marot, Parisien de Paris : « *Par mananda !* tu y es et as bien faict de proferer ceste goulée qui se trouve veritable » (ch. CIX).

Troufignon, anus (ch. XXII et XCI), proprement trou de *figne*, parisianisme mentionné ici pour la première fois et encore vivace à Paris et dans les provinces pour désigner le croupion de volaille, etc. La finale *fignon* est un diminutif de *figne*, pour *fine* (cf. *fignoler*) : l'expression euphémique *la plus fine* se lit déjà dans Cholières.

Ajoutons ces expressions parisiennes (pour la plupart passées dans les *Curiositez* d'Oudin) : *Chier des yeux* (1), pour pleurer (ch. XV), encore usitée, comme aussi *foutimasserie*, bagatelle (ch. XXIV) ; *manger de la vache enragée*, vivre de privations : « Mon pere qui *avoit mangé de la vache enragée* et estoit delié comme soye fendue en deux... » (ch. LX).

Relevons, malgré sa couleur scatologique, ce détail d'ordre sémantique :

Margot de chez nous, qui passoit par la salle, en portant un œuf à madame ; comme elle fut au milieu de la salle, elle nous salua, et en ceste action elle *eut faim* de faire un pet, c'est-à-dire envie ou desir (ainsi qu'on dit à Paris : *j'ay faim de* p..., *soif de* ch... (ch. LXXXI).

Oudin note, à son tour, dans ses *Curiositez* : « Nostre vulgaire se sert du mot de *faim*, en un estrange sens, par exemple, j'ay *faim* de ch... ou de p... i. e. envie, volonté ».

Et finalement, l'expression caractéristique *chaussepied de mariage*, dont notre auteur se sert fréquemment (ch. XXXIII, LXVIII et CXII) et qu'il met à dessein dans la bouche d'une Parisienne (2).

(1) On lit cette locution quelques années plus tard dans la *Comédie des Proverbes*, acte I, sc. VI : « Mais patience passe science, il ne faut point tant *chier des yeux* ».

(2) MAGDELEINE. — Il est vray que je l'aymois ; et si j'eusse esté à marier, je l'eusse aymé pour amy, et non pour mary, d'autant qu'il n'avoit point de *chausse-pied de mariage*.

MECENAS. — J'ay beaucoup veu et ouy des poetes à ma table et en

Le parisien Furetière s'est souvenu de l'expression dans son *Roman bourgeois*, à propos du dicton « une charge est un *chaussepied de mariage* ».

Ces données du *Moyen de parvenir* sur le langage vulgaire parisien ne sont pas, on le voit, sans intérêt. Elles complètent utilement les renseignements analogues fournis par les écrivains du XVI^e^ siècle : Marot, Rabelais, Des Périers, Henri Estienne.

mes particuliers discours, et infinis philosophes et autres docteurs ; mais je n'avois jamais oüy parler d'un tel outil.

MAGDELEINE. — Ce sont les filles de ville, et surtout de Paris, qui parlent ainsi ; et voyant quelque jeune homme qui est pourveu de quelque estat ou office, elles disent : « Il a un *chausse-pied* à c... ».

MECHNAS. — Je ne sçavois pas cela (ch. LII).

CHAPITRE II

PROVINCIALISMES

Il est souvent question, dans le *Moyen de parvenir*, de termes patois et on y trouve des fragments et des dialogues où les personnages conservent leur langage de terroir.

Les provinces que l'auteur semble avoir le mieux connues sont celles de l'Ouest et du Centre, tout particulièrement l'Anjou et la Touraine. La Suisse et la Savoie y jouent également un rôle important.

Comme Béroalde est mort vers 1612 à Tours et a vécu plusieurs années en Suisse, il est tout naturel de trouver dans l'ouvrage des souvenirs de ces différents séjours.

1. — Normandie

Le nom de cette province est mentionné à propos « des coustumes des païs » (ch. XXXIX) ; plus loin, on parle de « ces barons de Normandie » (ch. LI), et on rapporte ailleurs un brocard « l'axiome de Normandie : Plus de profit et moins d'honneur » (ch. LXVII).

L'auteur l'appelle souvent *païs de sapience* (ch. LIV), nom qui désignait à la fois la Normandie (1) et le Maine, par allusion à la prudence cauteleuse de leurs habitants : « Quand j'estois marchand, je menois une beste ; mais c'estoit un ours. A cela vous pouvez juger que je ne suis ny Normand, ny Manseau, ny Rousseau, pource que l'on ne voit gueres de telles gens du *païs de sapience* mener l'ours » (ch. XCVIII).

Voici comment les Normands sont caractérisés par un géographe contemporain : « Les Normands sont fins et rusez... Ils sont sçavants au possible en matière de procez, et sçavent tous les destours, et toutes les ruses et surprises que la chiquanerie peut inventer (2) ».

(1) Oudin, *Curiositez* (1640) : « *Du pays de sapience*, c'est-à-dire de Normandie, parce qu'ils sont fins en ce pays-là ».

(2) Davity, *Les Estats et Principautés du Monde*, Paris, 1617, p. 38.

Il est encore question des Normands à l'occasion d'un provincialisme :

Estant après ces belles intelligences, voicy la *serviteuse* qui nous vint dire que quelqu'un estoit à la porte, pour entrer ou sortir.

QUELQU'UN. — Quel mot est-ce que *serviteuse* ?

L'AUTRE. — Ce mot vient du *païs de sapience* ; et j'en use icy à cause qu'il y a des gens mariés ; *notate verba, et ponderate misteria.*

Le mot *serviteuse*, servante (dont l'auteur fait usage à cette occasion), ne figure pas dans les glossaires modernes de la Normandie ; c'est un vieux terme qu'on rencontre dans le *Mistère du Vieil Testament* (v. 22.783).

Deux fragments en patois normano-picard. Le premier est mis dans la bouche d'un paysan égrillard pour détourner la jalousie bien fondée de son voisin :

Et ce que je vous dis est vray ; et s'il n'est vray, je puisse mourir devant toute la compaignie, demeurant aussi sain et sauf que je fus jamais, ainsi que Georget, nostre metayer, à qui son compere dit : « Je suis mau de toi. — Et que te faut-il ? — On dit que tu couches o ma femme. — Parday, Jehan, men aimy, mordienne, ils sont menteurs. Que je pesse monter sur iqueut hesne, et que j'en tombe de branque en branque, que je me rompege le cou sans m'y faire mau, si je toque en pus que toy. A dé pardi, alin bere, compere, alin bere » (ch. XVII).

Retenons le mot *hesne*, encore vivace (en norm. *henne*, rosse), qui a été mal compris par les éditeurs (1).

Le second morceau normand est débité par un marinier de Quillebœuf (dans l'Eure), qui ne reconnaît plus sa femme depuis qu'elle s'est fait épiler certaine partie du corps, suivant une mode galante de l'époque :

Ha ! meschante vilaine, che n'est chi mie men coin.

— *Si est*, dit-elle. — *Ne n'est : tu l'as laissé ché ces quenoines, va le querir, va, je veux poil et tout* (ch. XLII).

On pourrait encore glaner quelques autres termes normands, par exemple :

Bagoulier, bouche : « Manassés luy va flanquer ce fromage mou dans le *bagoulier* si proprement qu'il entra tout » (ch. LXV), à côté de *goulier*, gueule (ch. XXIX).

(1) Ch. Royer le traduit par « chêne » (qui se dit *quêne* en normand), mais il se peut que, dans sa réplique, le rusé normand joue sur les deux sens de mots homonymes.

Le normand moderne a *bagoulier*, bavard (mot déjà donné par Ménage), à côté de *bagoulière*, bouche, qu'on lit dans la *Muse Normande* de David Ferrand (v. Moisy) :

Leu za bien serré la *bagoulière*...

En outre, le patois gâtinais connaît *bagoulier*, gosier.

Cauquer, cocher : « Le coq qui *cauquoit* les poules à petit semblant. — Il faut dire *cochoit*, en bon françois » (ch. LVIII).

Nicot remarque, en 1506, au mot *caucher* : « *Chaucher*, quand le coq monte sur la poule. Picardi dicunt *cauquier* ».

Margaut, matou, au sens libre (ch. LXIV), à côté de *margauder*, s'accoupler, en parlant des chats (ch. XLVII).

Vit de coq, bécasse (1), aujourd'hui, *vico*, répondant au *vitecot* du XVI^e^ siècle : « Le XII septembre 1553 pour quatre *vitecotz*... » (*Journal du sieur de Gomberville*).

Le mot se lit dans Eustache Deschamps (*Œuvres*, t. VIII, p. 342) sous la forme *vuidecoq* et plus anciennement *widecos* :

Come li *widecos* tenoit...

dans une des *Fables* de Marie de France (n° XXIV). C'est un terme anglo-saxon qui subsiste dans l'anglais *woodcock*, même sens, proprement coq de bruyère. Thierry donne déjà le mot en 1572 (v° *becasse*) : « Les Poitevins la nomment *assée*, les Normands, *vit de coq*, corrompans la diction angloise *witcok*, qui signifie coq de bois ». Nemnich note, à son tour, en 1793 : « *Vuidecoq*, *videcoq*. Boulonnois ». L'explication burlesque de notre satirique a été mal interprétée par Furetière (2).

2. — Anjou

Cette région revient fréquemment sous la plume de l'auteur, tantôt pour situer la scène (ch. XLV) : « Cela advint en Anjou, en un bois qui est près de la Rochefouque » ; et tantôt

(1) « En ce païs-là [Normandie] les belles, bonnes, grosses, garces begasses y sont nommées *viz de coqs*, quasi *vis de cocus* ; aussi *vis* signifie visage en vieil françois ; doncques *visages de cocus*, c'est-à-dire *vis de coqs* sont begasses, d'autant que leurs testes sont les propres archetipes visibles des invisibles visages des cocus » (ch. LIV).

(2) *Dictionnaire*, v° *cocu* : « Selon le *Moyen de parvenir*, le mot *cocu* vient de *coq usé*, parce que cette disgrâce arrive ordinairement aux vieillards et aux impuissans ».

pour mentionner une expression locale. Au chapitre XC, Calvin, s'adressant à Rabelais, l'interpelle en ces termes : « Dis haut, *couillaut d'Angers*, mon amy... ». Ce nom de *couillaut* désignait spécialement les valets des chanoines de la cathédrale d'Angers et notre auteur joue à sa manière, au chapitre XLV, sur ce nom qui prête à l'équivoque (1).

Le blason d'Angers est mentionné au chapitre XC :

> Basse ville, hauts clochers,
> Riches putains, pauvres escholiers.

Quant au nombre des termes angevins cités dans l'ouvrage, il est fort important. En voici le relevé :

Abrifou, voile que l'on met sur la tête des mariés pendant la bénédiction nuptiale (2). C'est une appellation ironique : un abri pour les fous. La Curne cite ce passage des *Mémoires* de Villeroy (1567-1594), à propos de M^me^ de Beaufort qui voulait épouser Henri IV : « Elle entama un propos de Batards, et qu'il n'y avoit rien si aisé que de les rendre legitimes et qu'il ne les falloit que mettre sous l'*abrifol* ».

Bechever, tomber pieds contre tête, c'est-à-dire tête-bêche : « Un d'eux se baissant pour l'amasser, le moyne luy vint descharger un si grand revers de son baston sur l'autre flanc qu'il l'envoya *bechever* du long de la levée » (ch. LI).

Choriau, enfant de cœur (aussi en Vendée) : « Ne sçavez-vous pas qu'il y a des eglises où les chanoines ont des vicaires qui font pour eux, et sont dits *choriaux* ? » (ch. XLV).

Citre, cidre : « ...tout le *citre* respandu... » (ch. XLV).

Dougé, délié, très fin, synonyme de *délicat* : « Elle avoit amassé de petites pellicules legeres, comme celle des poules, *dougées* et delicates » (ch. VII). C'est une métaphore tirée des filandières : « Predicac dit que ceste eau venoit filant *dougé* comme petis filets de soye » (ch. XL).

Encrucher (s'), s'engager dans un passage, proprement s'accrocher (pris ici avec un sens libre) : « Il la presse, et

(1) Cf. Ménage : « *Couillauds*. On appelle ainsi, dans l'église cathédrale d'Angers, les valets des chanoines qui servent l'Eglise ».

(2) « En tesmoignage de quoy il nous monstra une belle piece qu'il en avoit apportée : c'est le rets à prendre les asnes de haute futaye. Nous n'entendions pas cela, quand il tira de sa manche et nous monstra le beau, sainct et gracieux *abrifou*, qui catholiquement s'interprete *le rets à prendre les cocus* » (ch. VI).

continue importunement sa recherche, parce qu'en usage de prestre, il ne faut que pousser et *s'encrucher* » (ch. LXXI).

Enfarges, entraves, et *enfargé*, entravé : « Il y a un honneste homme qui avoit mis sa cavale *enfargée* en ses foussez. Messieurs mes parroissiens, on luy a pris les *enfarges* avec une serreure à bosse » (ch. XXXI).

C'est la prononciation provinciale des mots *enferge* et *enfergier*, de l'ancienne langue.

Etout, aussi (forme parallèle à *itou*) : « Je n'en sçay rien. — Ny moy aussi. — Ny moy *etout* » (ch. LXXXI).

Gidelle, jatte dans laquelle on prépare le beurre qui sort de la baratte : « Dans sa *gidelle* sur son beurre » (ch. XLIV).

On dit *gidelle* en Anjou ; dans les Deux-Sèvres, la *jadelle* est le vase en bois, en paille ou en jonc, où l'on dépose la pâte préparée pour le four et qui lui donne la forme d'un pain rond. Ce vase s'appelle aussi *jadeau* (Beauchet-Filleau), c'est-à-dire petite jatte, terme employé par Rabelais.

Goule, bouche de l'homme, très usuel en Anjou (comme en Poitou et en Saintonge) : « Notez bien febves, pour le symbole eminent qu'elles ont ; c'est que, quand quelqu'un y a esté attrapé, qu'une *goule* sans dents luy a donné une morsure, il est dit le roy de la febve » (ch. XLII).

Jagois, jeune homme inexpérimenté (voir le texte cité ci-dessus, au mot *bringuenel*). L'auteur donne ce terme comme angevin ; il semble inconnu de nos jours (1) : c'est une prononciation provinciale de *gagois*, dont le primitif *gaga* désigne l'enfant encore incapable d'articuler.

Marcou, matou (au sens libre) : « Il sera chat parfait, il sera *marcou*, margaut et maistre mitou... » (ch. LXIV).

Ménage remarque, au mot *matou* : « *Marcou*, matou, chat masle... ancien mot qui est encore en usage dans l'Anjou et dans les provinces voisines de l'Anjou ».

Mitou, matou, au sens libre (v. le mot précédent).

Moucher, s'emporter dans une course folle, comme font les vaches quand elles entendent le vol du taon : « Or notez, amiables freres, et dressez les aureilles, comme la queue d'une *vache qui mouche*, que je vous ay desclaré la vraye matiere » (ch. XXXVI).

(1) Les auteurs du récent *Glossaire de l'Anjou* rapprochent *jagois* de *jagoin*, jargon, baragouin, mot qui diffère par la forme et par le sens.

Niger, muser, faire un travail minutieux (1). On lit ce mot aussi dans *Le Brave*, comédie de Baïf (acte IV, sc. II) : « Il s'abuse et perd temps et *nige* ».

Nuble, trouble, nuageux : « Ho, disoit-il, que le temps est *nuble !* Que le ciel est noir ! Que l'air est estouffé ! » (ch. LXVII). Terme à la fois archaïque et provincial.

Paufichonner, chiffonner (2) : « Il osta le linge poissé qu'il *paufichona* en sa pochette » (ch. LXXVI).

Vendredi oré, Vendredi-saint, proprement adoré : « En dà, je suis aussi maigre que le *vendredi oré*, et aussi desfaict que la semaine peneuse ; et dà, je suis aussi maigre qu'un millier de clous » (ch. XLVIII).

Nous avons fait abstraction, dans ce dénombrement, des simples différences phonétiques, telles que :

Aculé, éculé : « ...les talons des souliers ont esté *aculez*... » (ch. XLVII).

Aveine, avoine : « Va, vieil sorcier, eusses-tu la tienne [bourse] pleine d'*aveine*, et une couvée de rats dedans ! » (ch. XXXI).

Bechée, becquée : « ... mangeaille des dieux et *bechées* des deesses... » (ch. XLVII).

Oudin dit expressément : « A Paris, on dit communément *becquée*, et *bechée* dans les provinces ». Ménage est plus précis : « *Becquée*. C'est ainsi qu'on parle à Paris ; dans les provinces d'Anjou et du Maine, on dit *bechée* ». Rabelais s'en est également servi : « ...petitz beuvreaux de Paris qui ne prennent leur *bechée* sinon qu'on leur tape la queue à la mode des passereaux » (l. II, ch. XIV).

Boulie, bouillie : « Ouy, j'estois le nourricier..., je luy baillois de la *boulie*... » (ch. LXXI). La forme est à la fois ancienne et provinciale.

Brayer, frotter, proprement broyer : « Ceux des putains sont si souvent *brayez* et savonnez... » (ch. LVIII). Avec le sens propre dans Rabelais : « Ils vous *brayeront* de la fouace » (l. I, ch. XXXII).

(1) « La belle estoit allée en la chambre pour l'apprester, où ayant veu d'ordre les besongnes et la tavayole de P. en y *nigeant*, elle trouva une esguillette violette nouée, qu'elle print sans que l'on s'en apperceut » (ch. LVIII).

(2) Ch. Royer rend ce mot par « empocher ».

Chaucher, côcher, se dit du coq ou du jars (1). En Saintonge et ailleurs : D'Aubigné a dit (*Œuvres*, t. III, p. 165) « *chaucher* une gelyne ».

Chouse, chose, prononciation à la fois ancienne, parisienne et provinciale (surtout angevine ou tourangelle), blâmée par Henri Estienne comme particulière aux courtisans (2). Cette prononciation s'est longtemps maintenue. Le grammairien Milleran remarque encore en 1692 : « *Chose*, et non *chouse*, comme disent les petites gens ».

Tigne, teigne, au figuré : « Et dites que vous en avez, captieuses *tignes*, qui voulez tout reformer et refondre » (ch. XI).

Tortre, tordre : « Je pense que vous estes venu par la pluye, vous estes encore tout *tortant* » (ch. LIX), c'est-à-dire tout trempé par la pluie (il s'agit d'un boiteux).

Rabelais a fréquemment employé ce verbe avec son sens propre.

3. — Touraine

C'est le pays d'élection de Beroalde, chanoine de Saint-Gatien de Tours. Il en parle fréquemment et y fait de fréquentes allusions, parfois satiriques, comme celle du chapitre LVI : « Les Tourangelles sont chiches et sujettes cruellement à l'argent ». Il cite des passages entiers de son patois.

Voici tout d'abord la réflexion du valet d'un gentilhomme tourangeau : « Cordille ! mon maistre, si j'avais autant de bean que vous, je n'iras pas à la garre ! — Et qu'est-ce, Colas, mon amy, que tu ferois ? — Que je feras ? Je m'en iras voir le procureur du Roy avec un bon lievre » (ch. C).

Une historiette assez leste met en scène « la garce Michelle, qui venoit d'Angers à Tours » où elle contamine un jeune paysan, qui déplore ainsi son infortune : « Despuis que j'eus-

(1) « Ce jars, presenté sur la table d'un seigneur, lequel en chercha l'âme, et ne la trouvant, appelle le cuisinier : « Où est l'âme de cette oie ? — C'est un jars qui a tant *chauché* sa mere que le diable a mangé son âme » (ch. LXXVIII).

(2) « La vicissitude des *choses* l'a emporté. J'eusse bien dit des *chouses*, sans que je sçay comment il faut parler, d'autant qu'il n'y a gueres de femmes qui escrivent ce mot de chose sans y faillir » (ch. LV).

mes hebregay ceste vetture, je n'en eus que malheur, le vent s'est tourné et je renigoy de la vetture, et de la foutuë vetture ! » (ch. LXXXV).

Ailleurs, à l'occasion d'un chanoine faiseur d'enfants, il met cette réponse dans la bouche d'une « belle grande païsanne des champs ». La reine de France, la rencontrant, l'arrête et lui dit :

Bonjour, ma mie ; où allez-vous ? — Je vais à Chartres, madame. — Que faire ? — Vendre du laict et des herbes. — D'où estes-vous, ma mie ? — Je suis d'icy auprès, madame. — Etes-vous mariée ? — Ouy, madame, Dieu mercy et la voutre. Mais, madame, ne vous desplaise, dites-moy, s'il vous plaist, qui vous estes ? — Je suis la Royne, ma mie. — A, ha, a, Madame la Royne, excusez moy, s'il vous plaist, si je ne vous ai faict l'enneur que je devas. Mais, madame la Royne, vous allez à pied : et où allez-vous, madame la Royne ! — Mais, que ne vous desplaise ! je vais à Chartres, ma mie, pour aller en ceste belle eglise prier Dieu à ce qu'il luy plaise que j'aye des enfans. — Helas, madame la Royne, ne laissez pas de vous en retourner ; ce grand chanoine qui les faisoit est mort, on n'y en faict plus (ch. CVIII).

Notre auteur mentionne des particularités provinciales. Il en tient compte dans ses descriptions : « Ce bon conseiller tourangeau qui est ordinairement monté sur un gros *chevau*, quand il va aux champs » (ch. CIV). *Chevau* est encore la prononciation usuelle dans l'Ouest et le Centre : le jeune Gargantua jouait, entres autres jeux, au *chevau fondu*.

Une autre fois, on nous donne expressément comme tourangeau le mot *coquebin*, synonyme de l'angevin *jagois* et du parisien *bringuenel* (1). Tandis que ce dernier terme a disparu, *coquebin* continue à rester vivace dans le vulgaire parisien : c'est un pendant de *coquart*, avec le même sens de « niais ». D'ailleurs, *coquebin* est un mot vulgaire, familier au moyen français, qu'on lit déjà dans une lettre de grâce de 1426 (v. Du Cange) : « Sanglant, villain, traistre, bigame, *coquebin*, puant... ».

Plusieurs autres termes du *Moyen de parvenir* dérivent de source tourangelle :

Carroy, carrefour : « ...en un *carroy* où il y a de grands arbres » (ch. LXXVII).

(1) Voy. ci-dessus *bringuenel* et *jagois*.

Cette forme, également angevine, se lit fréquemment dans Rabelais, où elle désigne des lieux dits de Touraine.

Entendoire, intelligence : « Or ça, belles *entendoires*, qui tous avez haste pour amasser des argumens... » (ch. XLVIII). Cette expression, encore usuelle (plutôt ironiquement) en Anjou, se trouve également dans Rabelais : « J'ay assez belle *entendouoire* » (l. IV, ch. XXVII).

Malheureusement, les ressources parcimonieuses dont on dispose aujourd'hui pour l'étude du patois tourangeau, — un des moins étudiés des dialectes de l'Ouest — ne permettent pas de préciser le nombre de provincialismes qui dérivent de cette source. Il est vraisemblable que plusieurs des termes que nous n'avons pu localiser sont dans ce cas. En voici une liste que nous ne donnons qu'à titre provisoire :

Badaud, tablette suspendue au plafond : « *Badaud*, c'est un engin qui tient au plancher et ainsi plusieurs *badauds* y a qui ainsi pendent vis-à-vis » (ch. XLIV).

Bagonisier, gosier : « En ouvrant le *bagonisier*, il y entra une allenée humide qui luy parfuma breneusement tout le palais » (ch. VII). En Anjou, *baguenet* ou *baguenaud* désigne le dessous du menton : *bagonisier* semble avoir subi l'influence analogique de *gosier*.

Boiteau, botte : « ...*boiteau* de foin... » (ch. XVII), à côté de *poiteau*, poteau : « ...arcades, chapeaux de triomphe, *poiteaux* et telles magnificences » (ch. XCIV).

Douaner, dandiner : « Il y va *douanant* comme un badin » (ch. LXVII) ; — « Ce monsieur alloit *douanant* sur son mulet » (ch. LXXXVIII). L'auteur emploie cette forme plus fréquemment que *dandiner* (ch. LII).

Trebillons, testicules, terme fréquent chez notre auteur : au chapitre XXIX, il est employé en même temps que l'ancien synonyme *dintiers* (aujourd'hui *daintiers*, en vénerie, testicules du cerf).

Dans le Blésois, *billons* désigne les testicules du coq, proprement petites billes. *Trebillons* est un composé, analogue au synonyme *triquebilles* (ce dernier commun au *Moyen de parvenir* et à Rabelais), dont les éléments initiaux restent obscurs.

Vestaudier, rustre : « Entens, *vestaudier*, que nous ne parlons icy que des livres d'humanité... » (ch. XIV). Le nom

signifie proprement qui gâte la terre (*vastaudier*), répondant aux synonymes dialectaux *vastibousier*, rustre (« qui gâte la bouse ») de la Normandie, et *vire-bouse*, paysan, de l'Anjou, toutes appellations ironiques.

Veteller, s'accoupler, en parlant du taureau : « ...taureaux banniers qui *vetellent* toutes les vaches d'une paroisse à la rangette » (ch. XXX), à côté de *vetiller*, avec le même sens (ch. XLVII), passé à l'homme (ch. LXIII) (1).

4. — Berry et Orléanais

Il est souvent question dans l'ouvrage de la ville d'Orléans, de son bon vin et surtout de ses dames qui jouissaient d'une réputation de galanterie proverbiale (ch. LVI). L'auteur ne craint pas (ch. CVII) de mettre l'interprétation scabreuse d'*agalochum* sur le compte de « deux notables dames d'Orleans », femmes d'apothicaires.

Plusieurs des provincialismes cités par le *Moyen de parvenir* sont encore vivaces dans le Centre :

Acouter, écouter : « *Acoutez*, messieurs, *acoutez* un peu ; je vous diroy un conte pour vous appaiser » (ch. CVIII).

Ajopée, ajustée, probablement couverte d'une jupe : « Elle avoit pris une chemise blanche, une gorgerette, un garderobbe. Ainsi *ajopée* et bien lavée, elle se mit environ son beurre » (ch. XLIV).

C'est le berrichon *ajoper*, arranger, habiller, et ironiquement fagoter : « Comme vous voilà *ajopé !* » (Jaubert).

Esto, immobile, proprement comme un tronc ou *estoc* : « ...demeurant là fichez et *esto* et muets » (ch. V). On dit encore en berrichon : « Ils sont tous *esto* » (Jaubert).

Pendilloche, proprement chiffon, brin de paille (sens du mot en Berry), avec un sens libre (ch. LXIX), déjà dans Rabelais.

(1) En dehors de cette acception primordiale, le mot a ailleurs le sens figuré de « muser » : « Nous *vetillons* près le feu... » (ch. X), et son dérivé *vétilles*, celui de bagatelles : « Je vous diray des vieilles *vetilles* françoises et espagnolles » (ch. XXXIII). « A cette heure que je suis fille penitente, et qu'il y a du plaisir à raconter les vieilles *vetilles*... » (ch. LII). Voy. nos *Sources indigènes de l'Etymologie française*, t. I, p. 78.

Ralu, très satisfait (1), même sens dans le Berry : « ... le voyant gay et *ralu*... » (ch. LXXXIX). — « Si ces gens-là estoient gaillards, qu'ils eussent de belles rencontres, j'en serois tout *ralu* ; et qu'ils fissent de gentils tours » (ch. CVI).

5. — Poitou

On lit, dans le *Moyen de parvenir*, plusieurs anecdotes concernant le Poitou et spécialement le Bas-Poitou, par exemple celle « d'un certain monsieur de la Tour, ministre en ce Poictou, autrefois predicateur et finalement marchand de lanternes » (ch. XXV) ; et celle de « maistre Nicolas Billonneau de Poictou », que le juge fit jurer pour savoir la vérité (ch. LXV).

Le conte de la femme bercée (ch. CV), sur lequel nous reviendrons, présente des détails locaux inconnus aux *Serées* de Bouchet, d'où il est tiré.

Voici maintenant quelques mots du terroir :

Begasse, bécasse (v. ci-dessus, au mot normand *videco*), forme vendéenne et saintongeaise.

Peut, chétif, répondant à l'ancien français *put*, méchant (ch. CLVI).

6. — Provence

Notre auteur n'a tiré du provençal que des formules de jurons :

Que l'aze te quille (ch. XXXII), peste de toi ! imprécation très familière aux Méridionaux : *Que l'ase te quilhe !* que le diable t'emporte, modifié ailleurs en *Que l'aze te puisse saillir !* (ch. XLVI).

Cap de biôu, parbleu ! « *Cap de biou*, mon laquais, je vous donneray mornifle » (ch. XLVI).

Carabou ! juron montalbanais, synonyme du précédent (proprement tête Dieu !) que notre auteur met, comme le précédent, dans la bouche de la femme d'un menuisier de Montauban :

(1) Ch. Royer explique à tort *ralu* par « fâché, mécontent ». Cf. nos *Sources indigènes*, t. I, p. 103.

A Montauban, ou à Beziers, où j'oyais maistre Florimond le menuisier, qui tançoit sa femme de ce qu'elle estoit ivrogne ; et, luy remonstrant gracieusement pour l'induire à penitence, luy dit : « En da, ma mie, ma femme, j'aymerois mieux que tu fusses un peu putain ». Elle luy respondit : *Carabous, carabous, le meo marito, tout attingueren, de tout ferem un poque* (ch. LXXXV).

Sec ! tout net, sorte d'exclamation, qu'on lit fréquemment dans le *Moyen de parvenir* (ch. X, XXX, etc.) : « Ouy, cent mille petits diablotins, *sec* et au delà ! » (1).

Le terme méridional *viedaze*, imbécile, figure deux fois (cf. ch. XXXIV), mais il était déjà depuis longtemps populaire (Rabelais, Des Périers, etc.).

En somme, la récolte est maigre. Des patois du Sud-Est, c'est le franco-provençal, le savoyard et le genevois, qui sont le mieux représentés. Il est également question de Lyon, mais nous n'avons pas trouvé de vocables lyonnais, sauf peut-être *cude*. C'est le nom d'une sorte de padou fabriqué à Lyon au XVI^e^ siècle : « une ceinture que les fileurs de soye nomment un *cude*... » (ch. LXXXIII), mais le terme manque au *Dictionnaire Lyonnais* de Puitspelu.

Une historiette qui se passe à Vienne, « au-dessous de Lyon », renferme un passage en patois du Dauphiné. Un révérend abbé viennois, apercevant une pierre avec l'inscription « Qui me virera, grand tresor aura », dépensa une grosse somme pour faire virer cette pierre. Et comme elle fut tournée, il trouva de l'autre côté : « *Virier, je me veliens, parce que me dotiens* » (ch. LXXXVIII).

7. — Savoie

Rappellons cette anecdote savoisienne que l'auteur met dans la bouche de Passerat :

Si nous nous advisons de telles rencontres de ceux qui ne sçavent qu'ils disent, et pensent bien dire, je vous renvoyeray en Savoye avec les huguenots qui, fuyant de la Sainct-Barthelemy et approchant de Geneve, se plaignoient du roy des François. Les Savoyards qui croyoient ce que ces pauvres *despoderats* leur contoient, les consoloient ainsy : *Ha ! pouvre gen, vostron Ré n'est pas si bon*

(1) On le rencontre aussi dans les *Joyeux Devis* de Des Périers, nouv. LVIII : « *Sec !* ce dit l'autre, le diable vous en feroit bien mal trouver... » L'expression s'est conservée au jeu : « Cinq points *sec* ».

que nostron Princio. Si vostron Ré se fu bin gouverna, il eusse esta maistre d'outa de nostron Duc (ch. XCIV).

Le terme *despoderat* signifie sans force, infirme (*despoderat*, en vieux provençal et en savoyard) et non pas « dépourvu », comme le note le glossaire de l'édition Royer.

Un autre mot du crû est *daillée*, en savoyard *daillade*, andain, fauchée (de *dailla*, faux), que l'auteur emploie deux fois au sens figuré de provision ou quantité déterminée : « ...une *dayée* de commodité... » (ch. LXXV) et « une belle *daillée* de reputoison » (ch. LXXXVII).

8. — Genève

Béroalde fut envoyé par son père étudier à Genève en 1574 ; il y resta jusqu'en 1578. Il a ainsi connu de près la population genevoise et celle de la région environnante, l'eau *lemanique*, le lac Léman, qui lui sert à désigner parfois Genève (ch. XXX), « le Paris de ce païs là », c'est-à-dire du pays de Gex (ch. XXXVIII).

Il nous conte l'aventure des femmes des pêcheurs de Versoy, ivres de malvoisie, qui ont pris une cruche verte pour un gros lézard (1).

Deux autres passages nous ramènent encore aux bords du lac Léman (2).

(1) « Ainsi gayes et gaillardes, elles s'en retournerent. Ayant un peu passé la franchise, et trouvé un endroit de belle verdure (c'estoit en esté), elles s'adviserent de dormir un petit, qui dura jusqu'à presque soleil couchant, qu'une se reveilla qui reveilla les autres. Ceste premiere, encore toute estourdie, advisa une bouteille verte, qu'une d'elles avoit emplie d'huyle avant boire, elle s'escria : *O di, comera la Guerneta, vede ; vede vo le gro lizard ver ?* De cela, les autres espouvantées se leverent ; et toutes ensemble, comme ceste-là, à belles pierres, se mirent à lapider ceste bouteille ; et la bouteille se cassant, elles disoient, l'oyant casser : *Les ous se cassent*, et puis, l'huyle espandue, disoient : *C'est le vilain qu'il rend ; vees comme il mode.* Depuis ce temps-là, la malvoisie a esté à si bon marché que qui en demande à Versoy, en a pour soy et pour sa chartée de beurre frais (ch. XXXVIII) ».

(2) « Nous estions à Geneve, et folastrant en nostre logis à caresme prenant en cachette, comme on fait en ce païs, lors qu'en caresme l'on faict le petit exercice » (ch. LXXXIX).

« Ce n'est pas luy dont je veux parler : c'est d'un autre qui est de Geneve ; et est de mesme estat : là on ne dit pas *sergeant*, on dit *officier* » (ch. CII).

Ailleurs, il nous explique, en jouant sur les mots, le sens du *sotier* de Genève (1).

Il faut savoir, pour comprendre ce dernier trait, que le *sotier* était à Genève (et est encore), le chef des huissiers : « Le *sautier* loge à l'hôtel de ville et a l'intendance de tout le matériel du bâtiment. Bonnivard, dans son livre *De l'ancienne et de la nouvelle police*, dit que : « Le *sautier* est le maistre du guet et l'huissier du Conseil » (2).

Le *sautier* était primitivement un garde-forestier, sens encore vivace en Franche-Comté. Godefroy cite, d'après les Archives de la Meuse, ce passage d'un compte de la prévôté de la Marche de 1333 : « ... Des IV sergens à cheval, des IV *sautiers*, des II forestiers ». Vers la même époque le mot se rencontre dans des documents suisses : Neuchâtel (1353) et Fribourg (1368).

Enfin, une anecdote gauloise met dans la bouche d'un « Genevoisien » une exclamation en patois : « Au diantre soit la couvaye ; la *chambere* (3) la puisse ronger ! Ils dient qu'ils sont cy venus pour l'Evangile, et ils petent comme *poirs* », c'est-à-dire comme pourceaux (ch. LXXXII).

Voici maintenant quelques vocables du terroir :

Bacon, lard, avec jeu de mots sur le nom propre homonyme (4).

(1) MELVIN. — Je te recommanderay au maistre des sots.
SUIDAS. — Et qui est-il ?
MELVIN. — O grosse beste, c'est le *sotier* de Geneve.
SUIDAS. — Quel *sotier* ?
MELVIN. — Tu fais semblant de ne le sçavoir point, pource qu'ils escrivent *psautier* ; je disons *sotier*, non sans cause, d'autant que tous les sots qui sont repris de justice en ce païs-là passent sous son enseigne (ch. XCI).

(2) BLAVIGNAC, *Le Moyen de parvenir*. Etude historique et littéraire, IIe éd., Genève, 1872. L'auteur y consacre quelques pages, de 33 à 38, aux « Mots genevois » ; malheureusement, la plupart de ses indications sont inexactes ou erronées : des vocables, comme *brouillard* (brouillon), *caimanderie*, *fusterie*, etc., y sont considérés comme des mots patois.
Nous avons utilisé, entre autres, le *Glossaire suisse* du doyen Bridel et L. Favrat (1886) et le *Glossaire genevois* de J. Humbert (1842).

(3) Les éditions postérieures substituent au suisse *chambere* son équivalent français *chancre*.

(4) « Si vous vous en souvenez, monsieur de Pise, nous allions à une diette en Suisse ; et lors j'estois avec milord Bachon, lequel le baron de Tierci, pource que *baccon* à Genève signifie du *lard*, le nommoit *monsieur du Lard* » (ch. XXXVIII).

Balendrier, balustrade : « Nous passions sur le pont d'Arve et le *balandrier, id est* garde fous, estoit osté » (*ch.* XCI). Le mot est encore usuel avec ce sens dans la Suisse romande (Bridel). On le relève dans les chroniques genevoises du XVI[e] siècle, par exemple, la *Chronique de Genève* par Roset de 1562 : « Les verrouils des portes et les *balandriers* des rues... » (2).

Moder, bouger (dans la bouche des femmes de Versoy) est un terme caractéristique de la Suisse romande.

De beaucoup plus important est le passage suivant :

J'oy le maistre horlogeur de Geneve, qui me discouroit de l'espée, me disant que c'estoit un calibre *yeuxcellent* où il avoit plusieurs *sarches* et points à noter ; qu'il y « avoit l'*espaule anticque et l'espaule autentique*, par le travers desquels passoit le *duc de Saxe ;* au milieu estoient *les quatre os* ou *escarteleures*, qui en bande estoient tranchés par le *soudiacre*, aux bords duquel estoient les deux *hypocrites*, coupez par deux *saichez* qui venoient des *espaules*, lesquels sont les deux *couleuvres de laisse-faire ;* au haut et bas sont les deux *espaulieres ;* à l'entour est la *raison*, qui est coupée du *medionneur* » (ch. XL).

Nous rencontrons là plusieurs termes spéciaux (estropiés) d'horlogerie, art que Béroalde avait appris à Bâle comme il le déclare lui-même dans son *Palais des curieux* (p. 420), où il disserte (p. 551) sur le « contre poids racourcy d'une horloge ».

Ce prétendu passage technique a embarrassé tous les commentateurs. Comme il a échappé à Blavignac, nous l'avons soumis à un éminent romaniste de la Suisse, M. J. Jeanjaquet, professeur à l'Académie de Neuchâtel et rédacteur au *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Voici les renseignements qu'il a bien voulu nous faire parvenir à ce sujet (24 décembre 1918) :

Je n'ai trouvé aucun écrit qui puisse nous renseigner sur les termes techniques de l'horlogerie à Genève au XVI[e] ou au XVII[e] siècle. Même plus tard, je ne connais que l'énumération incomplète des « professions qui font partie de la fabrique d'horlogerie », dans Picot, *Essai statistique sur le canton de Genève* (Zurich, 1817), qui renferme un certain nombre de vocables du métier au début du XIX[e] siècle. L'horlogerie ne s'est implantée à Genève que dans la seconde moitié du XVI[e] siècle et ceux qui la pratiquaient à cette époque étaient surtout des réfugiés français, que les actes qualifient d' « orlogiers », « orlogeurs », « horrelogeurs », etc. Vous trou-

(1) Cité dans l'étude mentionnée de Blavignac.

verez à ce sujet les renseignements les plus récents et les plus complets dans une thèse présentée à la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Genève en 1916 : Antony Babel, *Histoire corporative de l'horlogerie, de l'orfèvrerie et des industries annexes*, Genève, 1916, VIII-606 p. L'auteur a recueilli au chapitre II les rares renseignements qu'on possède sur les premiers horlogers dès 1550. Il donne en annexe le texte du plus ancien règlement de la corporation, qui date de 1601. Il ne s'y trouve aucun terme technique, pas plus que dans les suivants.

Je suis d'avis qu'il n'y a aucun éclaircissement à attendre des ouvrages techniques pour la compréhension du passage du *Moyen de parvenir*. Je crois avoir une notion suffisante des travaux de l'horlogerie pour en conclure qu'il n'est pas possible d'établir le moindre rapport entre la fabrication des montres et les divagations du maistre horlogeur du *Moyen de parvenir*. Elles font plutôt l'effet de termes scientifiques estropiés par un artisan peu instruit. En cherchant dans cette direction, j'ai trouvé qu'il doit s'agir d'une description de la sphère terrestre, et qu'il suffit de corriger l'énigmatique *espee* du texte en *espère* pour avoir un sens satisfaisant. Je remarque qu'un des exemples de ce mot cités par Godefroy parle d' « *espere* ou *orloge* des mouvements du ciel ». L' « horlogeur de Geneve » fabriquait peut-être aussi des cadrans solaires et devait posséder des notions de cosmographie.

Suivent les annotations des vocables estropiés dans l'ordre du contexte :

Sarches, cercles (plus bas, *saichez*, forme à demi francisée) du patois *sarkyo* ; — l'*espaule antique* et l'*espaule autentique* sont des altérations pour pôle arctique et pôle antarctique ; — le *duc de Saxe*, peut-être l'axe, le bout de l'axe ; — les *quatre os* ou *escarteleure*, l'équateur ; *le soudiacre*, le zodiaque ; — les *deux hypocrites*, les deux tropiques ; — des *espaules*, des pôles ; — les *deux couleuvres de laisse-faire*, les deux colures de la sphère ; — les *deux espaulieres*, les cercles polaires ; — la *raison*, l'horizon ; — *médionneur*, méridien, probablement pour *médianeur*, qui passe par la médiane.

L'ensemble de ces contributions dialectales du *Moyen de parvenir* ne laisse pas de présenter un certain intérêt. Par leur nombre et leur pittoresque, elles rappellent les provincialismes de Des Périers que nous avons étudiés ailleurs (1). Les termes tourangeaux sont particulièrement précieux, la Touraine étant jusqu'ici restée la *terra incognita* de notre domaine dialectologique.

(1) Voy. *Revue du XVI^e siècle*, t. III, p. 28 à 50.

CHAPITRE III

ARCHAISMES

Les vieux mots, dans le *Moyen de parvenir*, sont assez nombreux. Ces vocables sont aujourd'hui complètement sortis d'usage ou sont restés cantonnés dans le domaine technique ; mais au XVI^e^ siècle ils étaient encore en vigueur, comme le prouve l'emploi qu'en ont fait les écrivains de l'époque.

Il importe d'y discerner deux catégories, en renvoyant pour les passages correspondants au *Glossaire* de l'édition Royer :

1° Un premier groupe embrasse les vieux mots pour lesquels nous possédons des témoignages contemporains (et dont plusieurs sont encore vivaces en Poitou, Touraine, etc.) :

Abutté, désigné (aujourd'hui terme de marine et de jeu) ; — *accolée*, accolade (Pasquier) ; — *adresser*, diriger (Palsgrave, Rabelais) ; — *Anglais*, créancier (Marot, Rabelais) ; — *arraisonner*, interroger (Marot), conservé aujourd'hui dans la marine ; — *arsenac*, arsenal (Rabelais) ; — *attenu*, obligé (du Fail) ; — *avenir*, arriver (Rabelais, Montaigne) ; — *avolée*, étourdie (fréquent) ; — *avoutre*, adultère (Rabelais).

Batable, qui mérite être battu (Charron) ; — *bedier*, sot (Henri Estienne) ; — *bonhommet*, petit bonhomme (Rabelais) ; — *boulie*, bouillie (Rabelais) ; — *bourrier*, ordure, fétu (1) :

> Comme un laboureur qui, par sa diligence,
> Separe les *bourriers* de la bonne semence.
> (Ronsard, *Odes*, p. 410)

— *brouillis*, trouble (Amyot, Montaigne).

Chanoinerie (« vostre chanoinerie », titre aussi dans Regnier) ; — *charpis*, charpie (fréquent) ; — *cocu*, coucou (fréquent) ; — *congregeant*, assemblant (fréquent).

Dace, taxe (fréquent) ; — *dam*, don (titre) ; — *deslaver*, laver (auj., exclusivement technique) ; — *desfagoter*, débrouiller (auj., au sens agricole) ; — *deslocher*, disloquer (Rabelais) ; — *devanteau*, tablier des femmes (d'Amerval).

Emboucher, informer (Le Maire, Brantôme) ; — *enfenouillé*, embarrassé (2) :

(1) « La Seille aux *bourriers* » est le titre d'un ouvrage en vers, auquel Béroalde a collaboré.

(2) En picard, *enfenouillé* signifie faiseur d'embarras (Edmont).

Enfenouillez, essourdez, assaillis...
(Molinet, *Faictz et Dictz*, 1531, fol. 51r°).

enhaner, ahaner (fréquent).

Feindre (*se*), hésiter (« Cestes pauvre personne d'homme n'osoit et *se feignast* », ch. LXV) ; — *foulon*, cauchemar :

Ce qu'un *foulon* ou coquemar on nomme
Surprend les yeux au milieu de leur somme.
(Passerat, *Elegie.*)

Gaignage, métairie, ferme (fréquent) ; — *griesche*, dure, sauvage (ch. LXXVII : « nonnain *griesche* »), à côté de *gruesche* (ch. XXXV : « truye *gruesche* »).

Halas, hélas ! (Rabelais).

Juguler, égorger (Rabelais).

Lamponner, brocarder (Brantôme) ; — *lisard*, lecteur (Marot).

Marisson, chagrin (Palsgrave) ; — *monstreux*, montreur, maître d'école (Brantôme) ; — *muance*, changement (Montaigne) ; — *musser*, cacher (Rabelais, Regnier).

Outrepercer, percer de part en part (fréquent).

Pache, pacte (Montaigne, Pasquier, Brantôme) ; — *passade*, aumône (Guill. Bouchet) ; — *plege*, garantie (Amyot, d'Aubigné).

Ratoire, ratière (Rabelais) ; — *reforcer*, encourager (fréquent) ; — *refrigeratoire*, rafraichissement (fréquent) ; — *revestiaire*, sacristie (encore usuel au XVIIe siècle).

Sert, service de table (Rabelais).

Trister (*se*), s'attrister (Baïf).

Vener, chasser (Palsgrave) ; — *vis*, visage (Palsgrave).

2° Un deuxième groupe réunit les vocables plus rarement attestés ou propres au *Moyen de parvenir* :

Amenuiser, diminuer (auj., rendre menu) ; — *arser*, brûler.

Banier, banal ; — *brandi*, rapide, impétueux (anc. fr. *braidif*, chez Rabelais *brandif*).

Castu, cause inavouable, secret (ch. XXXI : « Il y a du *castu* dans son faict »).

Diabler, faire le diable ; — *dispanse*, verrou ; — *doctriné*, enseigné ; — *douer*, accoupler.

Emplissement, emplissage ; — *empreindre*, s'accoupler, des béliers (cf. *empreinte*, pleine, enceinte, Palsgrave) ; — *esbatu*, amusé ; — *esgueuler* (*s'*), s'égosiller ; — *essoyne*, exoine (ancien terme juridique pris ici au sens libre).

Foliette, folâtrerie ; — *fusterie*, charpenterie.

Grenetier, officier au grenier à sel ; — *gros*, tout ce qu'un chanoine prélevait de son bénéfice ; — *guimplé*, salé (de *guimple*, droit sur le sel, en Bretagne).

Interpretoison, interprétation.

Muguette, noix muscade.

Naturance, nature ; — *nyeüre*, ordure.

Palpiller, palpiter ; — *payennerie*, paganisme ; — *pelaut*, bon compagnon (proprement lapin) ; — *prevostable*, prevôtal.

Quartaire, servant d'église (proprement quartenier).
Ravoire, ravage ; — *recaner*, braire ; — *reparer*, rehausser ; — *revisitation*, revision.
Sempiternité, éternité ; — *superabondant* (*de*), davantage.
Tenant, allié ; — *torchoir*, qui sert à torcher.

On ne trouve, dans le *Moyen de parvenir*, aucun vestige de la vieille langue ni du moyen français. L'auteur remarque à propos d'un jeu de mots sur *videcoq* (ch. LIV) : « *Vis* signifie visage en vieil françois », alors que le mot se lit encore chez Villon et dans Palsgrave. Et ce quatrain prétendu archaïque clôt l'ouvrage :

Vous qui avez mine d'estre homs,
Et qui semblez estre hommasses ;
Apportez quatre gros estroncs,
Afin que l'œuvre se parfasse.

Les formes *homs* et *hommasses* sont censées représenter le cas-sujet de l'ancienne langue, illusion partagée par tout le XVI^e^ siècle (Marot, Rabelais, etc.).

CHAPITRE IV

EMPRUNTS ETRANGERS

Les langues classiques ne sont représentées, dans le *Moyen de parvenir*, que par des vestiges isolés et insignifiants. De toutes les langues modernes, l'italien seul a fourni quelques contributions de peu d'importance. Voici le relevé de ces néologismes.

1. — Termes grecs

Les termes grecs sont peu nombreux et appartiennent pour la plupart à la grammaire et à la critique littéraire :

Anagramatisme, anagramme (ἀναγραματισμός) ; — *epitome*, abrégé (ἐπιτομή) ; — *hebdomade*, septennat (ἑβδομας) ; — *metaphrase*, éclaircissement (μετάφραασις) ; — *sophie*, sagesse (σοφία) ; — *steganographique*, avec le sens spécial de *sténographe*, qui écrit en chiffres (1) ; — *sympose*, banquet (συμπόσιον) : « .... ce *sympose* et soupper philosophique » (ch. XI).

2. — Latinismes

Voici les latinismes particuliers à notre auteur :

Adversaire, critique (*adversaria*) ; — *concutier*, secouer fortement (*concuti*) ; — *consuetude*, fréquentation (*consuetudo*) ; — *contubernale*, concubine ; — *convive* (2), banquet (*convivium*) ; — *cornucopie*, corne d'abondance (*cornucopia*), et, par jeu de mots, abondance de cornes ; — *fraux* (3), tromperie (*fraus*) ; — *impugner*, combattre (*impugnare*) ; — *momentaire*, instantané, momentané (*momentarius*) ; — *noncuper*, dénommer (*nuncupare*) ;

(1) Ce terme figure sur le titre d'un des ouvrages de Béroalde : « *Le Voyage des Princes Fortunez*, œuvre *steganographique*, recueilli par Beroalde, Paris, 1610 ». — « La plupart des noms propres (remarque Ch. Sorel, *Bibliothèque*, p. 173) sont des noms retournés par anagramme ».

(2) Même sens dans Amyot, Montaigne, Nicot.

(3) Prétendue étymologie pour l'allemand *Frau*, femme : « En allemand, une femme est appelée *frau*, c'est-à-dire tromperie » (ch. XLX).

— *pecude*, bête (*pecus*) ; — *prolation*, proposition (*prolatio*) ; — *signacle*, signe manifeste (*signaculum*) ; — *verbe*, expression (*verbum*).

Béroalde s'élève à plusieurs reprises contre l'emploi exagéré des néologismes latins. Il parle avec mépris « des *latineux* et de telle farine qui remaschent ce que les doctes anticques ont jetté... » (ch. II), ainsi que « de ces messieurs les *gens de lettres* qui sont si tres sçavans qu'ils en sont tous sots. Vous les verrez hallebardans avec de grands lambeaux de latin, effarouchant les fauvettes » (ch. II) ; et ailleurs : « La plupart de ces *gens de lettres* sont de vrais racleurs de savattes, ratissant de vieilles anticquailles pour en avoir le verdet » (ch. XXX).

On rencontre même dans l'ouvrage un échantillon qui rappelle le langage de l'Ecolier Limousin de Rabelais. C'est Jodelle qui se moque de cette latinomanie :

Quand je vous oys ainsi paillarder sur vostre outrecuidance de bien dire, il m'est advis que vous me pissez aux aureilles. Que diable ne parlez-vous droit, sans aller leschonnant les friponneries du sot langage ? Je pense, vous oyant, estre auprès du beau Sainct Jean, racontant comme il fut à la chasse : « *Nous apperceusmes le lepore, qui s'estoit manifesté ; mais pour ce qu'il se reintegra, nous ne le peumes apprehender* » (ch. LXIV).

Ajoutons que l'emploi du latin monastique ou culinaire n'y est pas rare (ch. XXIX) ainsi que les interprétations burlesques des textes latins, à la manière des écoliers.

3. — Italianismes

Nous n'avons trouvé dans le *Moyen de parvenir* qu'un très petit nombre d'italianismes :

Amorevolesse, amitié, bonté (ital. *amorevolezza*), terme qu'Henri Estienne reproche aux courtisans (1) et que notre auteur confirme comme tel en l'accompagnant d'un mauvais calembour (2) ; — *Baste*, assez ; — *garbe*, galbe (3) ; — *mutandes*, caleçons que por-

(1) *Deux Dialogues*, t. II, p. 1 (dans la bouche de Philausone) : « J'interprete une telle crainte à une grande *amorevolesse* ».

(2) « Luy demande par amour et vesse (foin ! je cuidois italienniser et dire *amorevolesse*) l'occasion de sa desconvenue » (ch. LXIV).

(3) Mot employé par Montaigne et Pasquier. Henri Estienne le reproche également aux courtisans (dans la bouche de Philausone) :

tent les capucins (1) ; — *tavayole*, petite nappe (ital. *tovagliola*) ; — *vetture*, prostituée (proprement : voiture à louer) ; — *volte* (*une*), une fois, mot également fréquent dans la bouche des courtisans, suivant Henri Estienne.

Des phrases italiennes, comme *plan plan*, doucement (ch. CI) ; *signor mio*, sur ma fé (ch. X) ; *perdonate mi* et *frati ignoranti* (ch. XXIV) ; à l'*italiano sermonisme* (ch. XXXII), avec une finale obscure comme dans sa variante *sermodisme*.

Au chapitre LVIII, l'auteur fait parler l'Arétin dans sa langue à propos d'une étymologie burlesque.

Il n'est peut-être pas superflu de faire remarquer qu'à une époque où l'influence espagnole avait atteint son apogée, on ne rencontre aucun terme de cette origine dans le *Moyen de parvenir*. La masse des mots indigènes y contraste singulièrement avec la pénurie des néologismes étrangers, et donne à la satire un caractère éminemment français.

4. — Langues orientales

Béroalde aurait possédé « en perfection », suivant son biographe Colletet, les langues orientales, « l'hebraïque et l'arabique ». C'est une affirmation sans fondement. Colletet a été probablement ébloui par les titres d'ouvrages cabalistiques que le *Moyen de parvenir* cite plaisamment : le *Zohar*, « que le bon vieillard Postel a traduit » (ch. XXXIX), dont il invoque le témoignage à propos de l'origine scabreuse d'une rivière : le *Sefer haôlam*, à côté du Coran et des deux Talmuds, dont notre satire serait la quintessence (ch. LV).

D'autre part, les noms de fameux médecins arabes *Azoare* (Aben Zohar) et *Avicenne* figurent parmi les convives de ce banquet universel.

Mais, en réalité, les ouvrages de Béroalde ne témoignent pas de la moindre connaissance des langues orientales. Le fait qu'il a intitulé un des chapitres, le XXXVII^e^, *Sof passouc*, c'est-à-dire en hébreu fin de verset, et un autre, *Fen*, syno-

« Elle a usé à mon endroit d'une façon de langage qui n'a point bon *garbe* » (*Dialogues*, t. II, p. 34). — « Le vulgaire des courtisans prononce bon *galbe* au lieu de bon *garbe* » (*ibid.*, p. 35).

(1) *Caleçons*, emprunt de la seconde moitié du XVI^e^ siècle, est également d'origine italienne.

nyme de « traité » en arabe, ne prouve absolument rien : le dernier était familier au médecin lecteur d'Avicenne, le premier, au grammairien. De même *athanor* qu'il cite au ch. XVIII — « son fourneau que les alquemistes nomment *athanor* » — appartient à la catégorie des termes techniques accessibles aux érudits. Au début du *Moyen de parvenir* est mentionné l'*hégire* mahometane : c'est la forme espagnole qui est restée dans la langue, précédée par sa variante arabe *algiere*, c'est-à-dire *alhedjra*, qu'on lit dans *La Vicissitude ou Variation des choses* de Loys Le Roy (1587, fol. 88 v°) : « Tel fut donc le commencement de l'*algiere* de Mahumet ».

Notre auteur est d'ailleurs le premier à se moquer de ces prétendues connaissances linguistiques, et spécialement orientales. En citant le proverbe espagnol (ch. XXIX) *a mas vientos, mas vellas*, a plus de vent plus de voiles, il ajoute ironiquement : « Et gay, que je sçay de langues ! » Il affirme ailleurs (ch. IX) : « J'ay pensé le nommer par son droit nom. Bien le pouvois-je, d'autant que je sçay plusieurs langues ; mais il me faut icy parler françois ».

Citons enfin une boutade à propos du conte du psautier hébreu pris par un prêtre pour un livre de magie (1).

(1) « Il n'y a personne qui ne le sçache ; et c'est pour vous monstrer que j'ay de l'esprit, et que je m'entends à l'hebreu comme une pie à estendre du beurre frais sur du pain. Quand j'en faisois leçon, cela alloit à la balance, comme un chat qui pese des doublons en une bouteille. Mesme, s'il vous souvient, je le vous diray en nostre langue, pour subvenir à ceux qui n'entendent pas le chrestien » (ch. XXXVIII).

CHAPITRE V

VOCABLES SPECIAUX

Nous avons déjà relevé les termes techniques d'horlogerie, métier que notre auteur avait exercé à Genève, ainsi que les expressions familières au médecin et à l'alchimiste.

L'esprit curieux de Béroalde s'intéressait aux objets les plus divers. C'est ainsi qu'il a écrit une *Histoire des vers qui filent la soye* (1) (Tours 1600), dont l'unique trace, dans le *Moyen de parvenir*, semble être le terme *cude* des tisseurs lyonnais, appelés aujourd'hui *canuts*.

Il nous reste à envisager deux catégories à part : les mots de jargon et les termes libres.

1. — Mots de jargon

Le langage des gueux et des malfaiteurs (les deux jargons se fondirent de bonne heure), après avoir fourni les scènes des bourreaux (*tyrans*) dans les Mystères du XV^e^ siècle, a eu la bonne fortune d'appeler l'attention de plusieurs écrivains du XVI^e^ siècle : Rabelais, du Fail, Henri Estienne, Ambroise Paré.

Guillaume Bouchet tout particulièrement lui a consacré une de ses *Serées* où il a fait figurer un petit glossaire, devenu une des sources les plus authentiques de l'ancien argot.

Béroalde, à son tour, s'intéressa au jargon, et le *Palais des Curieux*, son dernier ouvrage, paru la même année (1612) que le *Moyen de parvenir*, renferme à ce sujet quelques détails précieux. C'est ainsi qu'il consigne, p. 50, le sens jargonnesque de *gagner*, c'est-à-dire « voler », sens donné pour la première fois par le *Jargon de l'Argot reformé* de 1660 : « Les enfans de la Matte appellent *gaigner* tout ce qui vient de surcroist et qu'ils sçavent prendre ; ainsi, entre

(1) Voy., sur cet opuscule, un article d'Henri Clouzot, dans la *Revue du XVI^e^ siècle*, t. III, p. 281 à 286.

eux, serrer un manteau, destourner une bourse est *gaigner*, comme entre picoreurs et voleurs qui exercent ce mestier ».

A l'instar d'Henri Estienne, Béroalde croit qu'un grand nombre de mots de jargon dérivent du grec : « Il y a beaucoup de mots parmy les jargons des Gueux, Blesches et Camelottiers, lesquels sont tirez du grec » (p. 50).

De plus, le jargon aurait servi d'intermédiaire entre le français et le grec pour les vocables dérivés de cette source. Tels : *leste*, *escroquer*, *mattois*, mots auxquels notre auteur consacre une discussion circonstanciée. Le VI^e^ objet du *Palais des Curieux* est intitulé : « Que signifie *leste*, *escroquer*, *mattois* » (p. 50 et suiv.). En voici quelques extraits :

Leste derive d'une diction grecque qui signifie voleur, larron et tireur de laine. Le mot est entré en coustume se retirant du jargon où il avoit esté adapté.

Escroquer est egalement grec, par lequel on denote un vilain lucre, un gain deshonneste et meschant tel que celuy des enfants de la Matte qui appelle *gaigner*...

Le *Moyen de parvenir*, à son tour, parle souvent des gueux. Au chapitre XXXI, Diogène est appelé « Roi des Gueux », titre du chef des mendiants ; et le philosophe Porphyre y fait l'éloge de la gueuserie (1).

Le malfaiteur y est ironiquement appelé *chevalier de la fleur de lys* (ch. LXV), les voleurs étant jadis marqués à l'épaule d'une fleur de lis imprimée au fer rouge ; et la *chappe cheute*, qui désignait la principale industrie des tireurs de laine, celle d'enlever les manteaux des passants, y prend l'acception figurée d' « occasion favorable » : « Cela estoit une *chappe cheute*, une fortune rencontrée : il ne faut jamais laisser passer ce qui s'offre » (ch. XCIV).

Venons maintenant aux termes de jargon proprement dits :

Bier, marcher sur les grands chemins, vagabonder (voir ci-dessous *trimard*), verbe jargonnesque attesté de la fin du XVI^e^ siècle (2).

(1) « Je vous desclareray le vray art liberal, lequel est unique, c'est l'art de gueuserie. Il est liberal, cettuy-là : il s'apprend sans argent ; il donne à disner sans qu'on le paye ; c'est le bienheureux art, qui nous fait vivre sans soin et sollicitude ; c'est luy qui est le centre des arts, ainsi que le sens commun est le centre des six sens naturels. Bienheureux ceux qui le sçavent et le practiquent avec honneur » (ch. XXXI).

(2) Voy. nos *Sources de l'Argot ancien*, t. II, p. 287.

Castud, dans l'expression jargonnesque *sabre du castud*, que les éditeurs ont mal compris ou laissé jusqu'ici inexpliquée : « Par le sainct *sabre du Castud !* vous estes un affronteur, monsieur le docteur » (ch. XXI), jure un ivrogne en s'adressant à un médecin. Ce juron qui signifie : « Par le saint fouet de la prison !... » est tiré de l'argot du XVI^e^ siècle : *sabre*, c'est le fouet (Guillaume Bouchet) ou le bâton (*Jargon* de 1628), et *castus* désigne à la fois l'hôpital et la prison, notions qui se confondent dans le langage des gueux, comme dans la réalité de l'époque.

Lucance ou *lucanche* (suivant les éditions), mot resté jusqu'ici inexpliqué. Au chapitre XXXIII, il s'agit de l'histoire d'un gentilhomme notoire, don Rodigue de Yervas, lequel revint de la guerre « garny de *lucances* valables d'honneur et d'assurance, ainsi qu'il desiroit paroistre devant son prince » (ch. XXXXIII).

Une fois en sa présence, notre personnage « s'avance, monstrant au roy les *attestations* qu'il avoit, lesquelles faisoient preuve de son obeissance, valeur et fidelité ».

Les deux termes *lucances* et *attestations* sont équivalents : le premier est un dérivé de *luque*, mot de jargon avec le sens de « certificat », sens attesté dès la fin du XVI^e^ siècle dans le *Jargon de l'Argot reformé :* « Ruffez ou bruslez sont ceux qui triment avec un certificat qu'ils nomment *lucque* ».

Trimard ou *grand trimard*, la grande route des gueux, expression qui figure dans le réquisitoire de Diogène contre les théologiens de Genève et de Rome :

Hé ! vieux affamez de vaine reputation, goulus de folle gloire, qui vous demangez d'impudence à l'ombre de l'eau lemanique ou tiberine, tandis que vous vous tuez le cœur et le corps à charrier les âmes vers la melancholie, taschant aussi de nous faire paver la voiture quand le diable vous emportera ; qui sechez de paillarde envie, dont vous regorgez comme le savon des levres (1) des gueux qui vivent sur le *grand trimard ?* (ch. XXX).

Ce terme est attesté, dans l'ancien argot, dès le début du XVI^e^ siècle, c'est-à-dire à peu près contemporain de notre auteur, dans la première édition (aujourd'hui perdue) du *Jargon de l'Argot reformé :* « Un chemin, on l'appeloit [au XV^e^ siècle] *pellé*, à present, c'est un *trimard* ».

(1) Il s'agit du savon que mâchaient les gueux pour mieux simuler l'épilepsie par l'écume qui leur sortait par la bouche.

Voilà les apports de Béroalde dans le domaine jargonnesque. Ils complètent les renseignements que les écrivains du XVI^e^ siècle nous ont laissés sur ces termes spéciaux, en même temps qu'ils témoignent de la curiosité de l'auteur, grammairien et glossateur, pour ce domaine inexploré de la langue.

2. — Erotica verba

Les termes libres sont déjà copieusement représentés dans Rabelais (1), mais l'auteur du *Moyen de parvenir* leur a donné un développement et une extension extraordinaires. Un quart au moins des vocables que renferme le glossaire de l'édition Royer sont accompagnés de la notation « au sens libre ».

C'est une végétation luxuriante qui n'a jamais été dépassée ni même égalée et qui témoigne de la place prépondérante que la Vénus des carrefours occupe dans notre satire (2).

Il ne s'agit nullement d'en faire ici l'inventaire. Nous voulons simplement marquer les points de départ et les notions d'ensemble qui ont présidé à cette curieuse nomenclature.

L'auteur relève lui-même la fécondité de la langue érotique qu'il se plaît à identifier avec celle du langage courant (3). Il s'élève ensuite, après Montaigne et Charron, contre l'appellation de *honteuses* qu'on attribue aux nobles parties de procréation (4).

(1) Voy. notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 292 à 311.

(2) Il est curieux que le dernier recueil du genre ne mentionne même pas le nom de notre auteur : « *Vocabula amatoria. French-english Glossary of words, phrases and allusions ocurring in the works of Rabelais, Voltaire, Molière, Rousseau, Béranger, Zola et autres*, Londres, 1896, in-4° de 268 pages. Ajoutons que la plupart des termes libres du *Moyen de parvenir* ont passé dans le *Dictionnaire comique* de *Philibert Le Roux* (1718, nombreuses réimpressions).

(3) « C'est une belle chose de sçavoir tout ! C'est que nostre langue françoise est la plus ample de toutes. *Sic probo :* elle a le plus de termes pour marquer la copulation, qui est cause que tout est produit ; *ergo* : elle est la plus produisante » (ch. XLVI).

(4) « Je vous advertis (et ne vous en desplaise, un sage conseille bien un fou), il ne faut pas toujours dire ces parties-là *honteuses*, d'autant qu'elles ne le sont que par accident, et, faisant autrement, vous feriez tort à nature, qui n'a rien fait de honteux. Ces parties-là sont secrettes, nobles, desirables, mignonnes et exquises, comme l'or que l'on cache » (ch. X).

Et comme le *Moyen de parvenir* touche à tout, il n'a pas manqué de railler la mode ridicule de son époque (1), qui, par une pudibonderie déplacée, évitait tous les mots de la langue dont les syllabes initiales pouvaient prêter à une équivoque obscène (2).

De là le sens libre des mots *connin* et *faucon* (les deux déjà dans Marot) et celui de *convoitison*, proprement convoitise, dans l'expression « faire *convoitison* », relever ses jupes devant le feu pour se chauffer à la parisienne (ch. x) ; jeu de mots analogue sur *vilipender* (ch. XL), etc.

Un demi-siècle plus tard, Molière met dans la bouche de Philaminte (3) des scrupules analogues.

Abordons maintenant cette copieuse nomenclature érotique du *Moyen de parvenir*: Son caractère essentiel est l'euphémisme qui tend à éviter les expressions déshonnêtes, en leur substituant des équivalents plus ou moins généraux. Les procédés euphémiques pour désigner le sexe ou l'action charnelle sont multiples et variés. Relevons-en les cas suivants particuliers à notre satire, en omettant les appellations qu'on lit déjà dans Rabelais (tels, *comment a nom*, *cymbales*, *solution de continuité*, *faire la bête à deux dos*, etc.) :

1° Substitution d'un terme vague, pronom ou appellatif général :

a. — *Cela* (ch. IX), à côté de *celeques* (ch. XIX) : « Elle le laisse faire et luy fit *celeques* : il luy mit chair vive en chair vive ». Ce dernier terme représente une fusion de *cela* et d'*illecques*, là-bas, adverbe archaïque encore employé par notre auteur (ch. XLIII) : « ... la copie et les originaux des cornes se font *illecques* ».

b. — *Cas* (en latin *casus*), d'où parties *casuelles*, à côté de *chose* ou *chouse* (pour les deux sexes), avec les dérivés

(1) Voir notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 309.

(2) « Mais pourquoy dit-on *confitures* ? Que ne dit-on *ficontures*, ou *fiturescon* ? Et tant d'autres mots qui commencent ainsi, comme *congregation*, *conscience* ? — C'est bien entendu par un philosophe ! Ne sçavez-vous pas bien qu'il est devant et jamais derriere ? Et pourtant il faut le colloquer en la teste. Le charpentier, qui demande au curé : « Pourquoy dites-vous *Dominus vobiscum* ? Que ne dites-vous *Dominus vobiscu* ? » Le curé luy dit : « Pourquoy dites-vous un *compas* ? Que ne dites-vous un *cupas* ? » (ch. XL).

(3) *Femmes savantes*, acte III, sc. IV.

chouser (et *chouserie*), synonyme de *faire* (ch. XLVII) ou d'*habiter*, cette dernière expression attribuée aux protestants, sujet d'équivoque (ch. XLVII), et de distinction subtile (ch. LVI) pour notre auteur.

2° Notions spéciales :

a. — *Histoire*, expression qui revient fréquemment (ch. XXX, LXXXI et CXI), à côté de *calendrier historial* (ch. LXXII) et de *gnomon*, proprement aiguille de cadran solaire (ch. XLV).

b. — Misère, d'où *pauvreté* dans l'expression *faire la pauvreté* (ch. XV), sur laquelle les interlocuteurs dissertent longuement, synonyme de *haillonner* (ch. LXVII) et *verminer* (ch. LXXIV).

c. — Mystère : *engeance anagogique* (ch. LXI), à côté d'*acointance mystique* (ch. LVIII) et d'*encolure mystique* (ch. LIII) ; cf. ch. VIII : « Au precieux coing où se tient le registre des mysteres amoureux ».

d. — Défaut de comparution, *essoine*, terme juridique qu'on lit encore dans Ronsard avec le sens d' « excuse » (t. VI, p. 462), pris au sens libre, métaphore analogue à celle de *solution de continuité* : « la grande *essoine* » (ch. LXXIII).

3° Personnification burlesque, par assimilation à un être vivant, animal ou homme (procédé déjà familier à Rabelais) :

a. — *Chat*, animal mignon par excellence, avec son équivalent enfantin *minon* et ses synonymes provinciaux *marcou*, *margaut*, etc. (ch. LXIV).

b. — *Maistre Antitus de Braguette* (ch. LXXXV), à côté de *Perrin Boutte avant* et de *Jacquemar de Bandeliroide* (ch. LXIX), ce dernier trouvant son explication dans l'expression correspondante *affiler le bandage* (ch. VII).

L'appellatif *brelingand* s'y rattache également (1). Le mot signifie proprement brelandier, habitué des brelans, d'où fainéant, débauché, sens fréquent dans la *Muse Normande* de David Ferrand (2). Rabelais donne le nom de *Brelinguant* à un des maîtres sophistes du jeune Gargantua.

(1) « La dame Ysabelle a tant gaigné à prester son *brelingand* que, de l'argent du reste elle a fondé la plus celebre religion qui soit à Venise, ainsi que me l'ont dit les Jesuites en confession » (ch. LXXXV).

(2) Les éditions postérieures du *Moyen de parvenir* lui substituent *berlingot*.

Finalement, pour exprimer l'action charnelle, l'auteur se sert, comme Rabelais, de composés factices : *bricolfretiller* (à côté de *bricoler*) et *fretillenaturer*, etc.

Ces quelques remarques suffiront pour caractériser ce côté curieux du lexique de notre auteur. D'un bout à l'autre du *Moyen de parvenir*, les détails érotiques constituent souvent le fond même des entretiens et des récits facétieux.

Avec un rôle aussi prépondérant, les *erotica verba* ne pouvaient pas être passés sous silence dans une revue des divers éléments de ce vocabulaire spécial.

Plusieurs de ces appellatifs accusent des conceptions vulgaires (1), mais la part de création qui revient à l'auteur est à coup sûr considérable. Etant donnée la tournure de son esprit perpétuellement dirigé vers les phénomènes de procréation, il a multiplié indéfiniment les quelques germes du langage populaire et a ainsi obtenu un ensemble exubérant et unique. Les écrivains érotiques des âges suivants, principalement les poètes libertins du XVII^e^ siècle, se sont tous abreuvés à cette source orgiaque.

(1) Les termes *cela* et *pauvreté* se lisent également dans les *Contes d'Eutrapel*, de du Fail.

CHAPITRE VI

CREATION VERBALE

Les auteurs d'ouvrages satiriques ont forgé, chacun pour son compte, nombre de mots plus ou moins heureux, plus ou moins expressifs. Ceux de Rabelais, qui a donné l'exemple du procédé, ont eu la bonne fortune d'alimenter, au cours des âges, le genre satirique lui-même.

Par contre, les quelques créations verbales d'un Henri Estienne (dans son *Apologie pour Herodote*) ou d'un d'Aubigné (dans son *Baron de Fœneste*) sont restées isolées et confinées dans leurs œuvres. C'est également le sort des vocables propres au *Moyen de parvenir* :

« Ce diable *endidime* » (ch. XXIX), c'est-à-dire pourvu de testicules, épithète appliquée à un moine (du grec δίδυμος, testicule) ; *crisotecnes*, artisans ou faiseurs d'or, c'est-à-dire alchimistes, auteurs de « cette belle science qui rend riche et sain » (ch. XXXVI) ; en l'appelant par une *verbologie* de choix... (ch. XCIII), etc.

Ces expressions factices, d'ailleurs très rares, sont restées inconnues en dehors de notre satire.

Plus nombreuses sont, par contre, les formes secondaires, les dérivés ou composés analogiques, que nous allons grouper sous des rubriques différentes (en renvoyant pour les passages correspondants au *Glossaire* de l'édition Royer).

I. — Dérivés analogiques

Ces formes secondaires embrassent plusieurs catégories grammaticales.

1° Substantifs en :

— *ade :* defonçade, secouade ;
— *age :* truandage, verminage ;
— *ance :* lucance (de *lugue*, attestation) ; naturance (nature) ;
— *ation :* culmination (hauteur) ;
— *aude :* connaude, gaupaude ;
— *eau :* cupidonneau, doctereau ;
— *ée :* accolée (accolade), bouteillée (contenu d'une bouteille),

culetée (culotte), disée (propos), gueulée (voix), nervée (coup de nerf) ;

— *ement :* criblement (criblage), embrochement (au sens libre), rencontrement (rencontre) ;

— *erie :* arriere-bannerie (convocation de l'), biennerie (bonne conduite), braverie (bravade), chastrerie (castration), chausserie (au sens libre), enragerie (passion), damoysellerie (qualité de demoiselle), deshonterie (impudeur), fesserie (fessade), fontainerie (art du fontainier), meschanceterie, philosopherie (mauvaise philosophie), episcopterie (votre) et archi-episcopterie (votre), titres modelés sur chanoinerie ;

— *et :* filet, hommet, siret ;

— *eté :* diableté, gentilhommeté, huguenotteté, nationneté, naturetés ;

— *eur :* affieur (greffeur), appariateur (arrangeur), appliqueur (qui applique), dicteur (narrateur) ;

— *isme :* turcisme (religion des Turcs) ;

— *ison :* imaginoison (imagination), reputoison, convoitison (v. ci-dessus, p. 135) ;

— *ité :* ridiculité ;

— *ois* . badaudois (ville des badauds, sobriquet donné à Paris) ;

— *ole :* signole (petite pièce d'or).

2° Adjectifs en :

— *able :* battable, voyable ;

— *al :* licencial (de licencié) ;

— *ant :* endossant (étant sur le dos), faguenant (puant), morbolisant (morbifique), soporiferant (soporifère), vivificant (vivifiant) ;

— *esque :* forfantesque (fanfaron) ;

— *eux :* noblesseux (entiché de noblesse) ;

— *if :* confortatif, mulatif (de mulet) ;

— *in :* laquaisin (de laquais) : « craignant la dent *laquaisme* », ch. XLVI, leçon fautive pour *laquaisine* (cf. éd. Royer, t. II, p. 337), pedantin (de pedant) ;

— *ique :* apostrophique (qui tient de l'apostrophe) ;

— *ise :* galantise (galanterie) ;

— *oire :* abusoire (moyen d'abuser), disnatoire (de dîner), esmouloire (ce qui sert à émoudre).

3° Adverbes :

Apostrophiquement (en apostrophe), archidiaconalement, breneusement, capucinement (en capucin), chapitralement (en assemblée de chapitre), concionnoirement (par discours), explicablement (ouvertement), homocentriquement (au sens libre), lanternierement (en lanternière), masculinement (en mâle), monocordialement (de bon accord), monologifiquement, multipliquement, oculiquement (à l'œil), paragraphiquement (particulièrement), parantaisiaquement, patepeluement (doucereusement), putatiquement (en putain), peripatetiquement (au sens libre).

4° Verbes en :

— *er :* barber (barbifier), brener (faire ses affaires), cavaler (chevaucher), charioter (charrier), diligenter (se hâter), haillonner (au sens libre), hallebarder (manœuvrer pompeusement), horribler (avoir en horreur), hypocondrier (étudier à fond), legender (lire dans un légendaire), minoiser (examiner) ;

— *iller :* fouriller, foutiller ;

— *iser :* peripatetiser (au sens libre) ;

— *onner :* barbillonner (barboter), s'intentionner (tendre, se diriger), leschonner (lécher avec prétention) ;

— *oyer :* barboyer (barbifier).

Dérivés burlesques : *foutin*, petit fou (ch. XXVII), et *fousser*, rendre fou (« fous qui *foussoient* les autres fous », ch. XXXVI).

2. — Mots composés

Retenons les aspects obtenus par :

1° Préfixes : affrapper (s'adresser à), decliqueter (débiter), defagoter (débrouiller), esbraguetter (priver de braguette), effressurer (aller jusqu'à la fressure, approfondir), emmusiquer (enchanter), ensoutané, entrouir ;

2° Composition proprement dite : amuse-fous (bibelot), boute-cul (moine de cuisine), fouille-au-coffre (investigateur), frappe-main (main-chaude), vide-greniers (voleur qui vide les greniers) ; boucfier (courir la chèvre, en parlant du bouc), courtisanifié (façonné à la courtisane), hypocrisifié (atteint d'hypocrisie), melancolifié (rendu mélancolique), miraculisifier (rendre merveilleux), tristification (tristesse), verbologie ;

3° Juxtaposition : ameredoucement (d'une manière amère et douce, douce amertume), chymicomental (physiologico-psychologique), humanimonacale (mondaine et monacale), philosophoprophetique.

3. — Croisements

La fusion des deux vocables synonymes se rencontre souvent. Nous citerons :

Bituminie (1), sodomie, fusion de *bitume* (allusion à Sodome, située près du lac Asphaltite) et d'*ignominie :* « Quant à celles [vertus théologales] de ces malheureux theo-

(1) Cf. La Monnoye : « *Bituminie*, peut-être de *boulimie*, parce que les bigots sont d'ordinaire de grands mangeurs ».

Jogiens..; elles sont avarice, envie, *bituminie* » (ch. LIX). Cf. d'Aubigné : « Le sodomite lac un *bitume* gommeux produyt... » (*Œuvres*, t. III, p. 345).

Celeques, genre de croisement déjà relevé aux *Erotica verba*.

Estomirer, saisir d'étonnement, fusion des vieux mots *estomir*, étourdir (verbe archaïque encore familier à Rabelais) et *mirer*, admirer, d'où l'acception de stupéfier ou d'extasier : « Ne vous formalisez, scandalisez, ni *estomirez* de chose quelconque que vous trouverez en ces textes et memoires » (ch. X).

Falanderies, contes en l'air, fusion de *falot* (synonyme de *lanternes*, niaiseries) et de *filanderie*, nom patois de la veillée rustique : « Ignorez-vous, d'icy à quelques siecles, que ce sympose ne soit, selon merite, tenu pour authentique, autant ou plus que toutes les *falanderies* grecques » (ch. XXX) (1).

Foutimasserie, niaiserie, dérivé de *foutimasser*, dont le second élément reste obscur, comme celui de son synonyme *couillevasser*.

Interlogue, astrologue, conçu comme celui qui *interroge* les astres pour connaître la destinée ou simplement le temps qu'il fait : « Il estoit aussi bon *interlogue*... » (ch. XL).

Mystigorique, fusion de *mystique* et *pythagorique* : « science *mystigorique* et concluante » (ch. X), « sentences toutes pleines d'abondance *mystigorique* » (ch. XXXIV) (2).

De tous ces composés factices, *estomirer* a seul été adopté par quelques écrivains ultérieurs (3).

(1) Les éditions postérieures lui substituent *calenderies*, que le bibliophile Jacob explique par « histoires imaginaires ».

(2) Notre auteur en a tiré les dérivés :

Mystigorifier, mystifier : « Aux gentilshommes, pour paroistre ; aux ambitieux, pour se faire *mystigorifier*, comme petits demons sur le plat d'une pelle » (ch. CV).

Mystigorieux, mystérieux : « par le meslange *mystigorieux* des forces et puissances qui y sont contenues » (ch. XXXV).

(3) De nos jours, Emile Bergerat s'en est servi (v. Bruant, *Dictionnaire*, v° *étonner*) et M^me^ Gabriel Réval dans son roman *Les Sevriennes* (1900), p. 142 : « Je suis *estomirée* de l'effet qu'un homme produit dès qu'il est ministre ». Mais il est probable que les *Contes drôlatiques* de Balzac ont servi de source intermédiaire.

4. — Onomatopées

Les onomatopées, dans le *Moyen de parvenir*, se réduisent à quelques sons et mots imitatifs : *frac ! rest ! zest !* bruit de la meule rasant la barbe (ch. XLVII) ; — *froooc !* grincement d'une lame passée sur les dents (ch. XXIV) ; — *ouan, ouan !* exprimant le hurlement du chien (ch. XC) ; — *petonton*, bruit de la cadence des pas (ch. CV) ; — *zac, zac, zac !* pour exprimer l'instant, l'instantané.

5. — Richesse lexicologique

Cette richesse se manifeste surtout par de nombreux synonymes. La notion par exemple de « manger » y est rendue tour à tour par :

Estoffer des maschoires (ch. VII), à côté de *faire son debvoir des maschoires* et *regimber* ou *s'escrimer des maschoires* (ch. VI) ;

Casser la bribe (ch. LX) ;

Faire de la m... avec les dents (ch. XXXI et XLI).

En voici d'autres exemples :

Il fut donc, en ceste saison, *sonné, trompé, trompeté, corné* (comme vous voudrez, prenez au goust de vostre ratte) et *crié, huché, dict* et *proclamé* avec la trompe (ch. I).

Hé ! grosse *pecore*, grande *pecude*, animal irraisonnable, est-ce là le peu d'estat que tu fais de ta conscience, que tu ne crains point de la laver indiscretement ? (ch. V.)

Il fut *chastré, sené* (1) et *escouillé*, au grand prejudice de toute la race diabolique (ch. XXIX).

Et cette distinction synonymique : « Il n'est donc pas anticque : joint que, pour estre *anticque*, il faudrait qu'il y eust mille ans, *ancien*, deux cens, *vieil*, plus de cent ans » (ch. XL).

Le cumul des synonymes, si fréquent dans le *Moyen de parvenir*, tout en remontant à un procédé littéraire usuel en moyen français et encore familier à Rabelais, n'en revêt pas moins dans notre satire une forme spéciale poussée jusqu'à l'étrange et au grotesque.

(1) De là le surnom d'un des personnages de notre satire (t. I, p. 307), « frère Ambroise le *Sené* », que le *Glossaire* de l'éd. Royer rend à tort par « sain, sensé ».

Nous allons clore ce chapitre par une anecdote linguistique. L'auteur, qui a rédigé et remanié le *Moyen de parvenir*, possédait à un haut degré son français. Il en connaissait toutes les ressources et l'estimait au-dessus de toutes les autres langues vivantes, citant à l'appui une historiette attribuée à Charles-Quint, grand polyglotte, au dire des historiens (1) : « Il est vray que j'ay regret, pour l'amour des ignorans, de mestre le *Moyen de parvenir* en la plus magnifique langue du monde ; tesmoing Charles Quint, qui disoit que les Espagnols parloient en glorieux, les Allemans en chartiers, les Italiens en charlatans, les Anglois en niais apprivoisez, mais les François en princes » (ch. LV).

Notre auteur avait probablement trouvé cette curieuse anecdote dans Brantôme, qui, dans le portrait de Charles Quint (dans ses « Grands Capitaines estrangers ») rappelle cette appréciation de l'Empereur (*Œuvres*, t. I, p. 6) : « Toutes les rodomontades qui sont icy inscrittes, je n'en ay mis aucunes estrangeres en leurs langues, si non les hespaignolles, d'autant que le langage en est plus bravasche et ressent mieux sa superbeté. Aussi l'empereur Charles V le disoit fort brave, superbe et de soldat ; comme il tenoit l'italien pour courtisan et amoureux ; et le françois, le reservoit pour les roys, les princes et les grands » (2).

Cette appréciation sommaire de la valeur correspondante des langues vivantes a revêtu des formes diverses en Orient et en Occident où elle a subi ultérieurement des changements plus ou moins éloignés de sa forme typique.

(1) « Charles-Quint, s'il eust voulu, il eut fort bien parlé françois et italien..., voire allemand et flamand, son pays natal..., car il sçavoit toutes ces langues » (Brantôme, *Œuvres*, t. I, p. 33, et t. VII, p. 72).

(2) Et plus loin : « Entre toutes langues, il entendoit le françois tenir plus de majesté... Et se plaisoit de le parler, bien qu'il en eust plusieurs autres familiers, repetant et disant souvent quand il tomboit sur la beauté de langues, selon l'opinion des Turcs, qu'autant de langues que l'homme sçait parler autant de fois est-il homme. L'empereur lui-mesme parloit cinq ou six langues ».

CHAPITRE VII

RESIDU OBSCUR

Toutes les réimpressions du *Moyen de parvenir*, au XVIII^e^ et au XIX^e^ siècles, fourmillent d'erreurs de transcriptions, de coquilles et de non-sens. Même les dernières éditions, données par Paul Lacroix et chez Garnier, n'en sont pas exemptes.

Au lieu de *lucance*, on y lit *lussance* ; au lieu de « *bient* sur le grand trimard », on y trouve « *vivent* sur le grand trimard ».

D'autre part les « *nyëures* et bourriers », deux termes pour nous sortis d'usage, y sont remplacés par « les *baliëures* et les *bourbiers* ». Ailleurs, *coëdes*, pour « air... *tœde* », etc...

Avec des textes ainsi adultérés, il aurait été impossible d'élucider le sens et l'origine de pareils vocables.

L'édition plus récente de Royer nous a rendu les leçons authentiques des premières réimpressions et nous a ainsi permis de restreindre notablement le nombre de ces inconnus. Des coquilles isolées persistent néanmoins même dans cette excellente publication. On y lit, par exemple, « la dent *laquaisme* », coquille manifeste pour « la dent *laquaisine* », c'est-à-dire la dent de laquais. D'une part, un suffixe *aisme* est inexistant, et d'autre part, Béroalde (comme l'a noté l'éditeur lui-même) écrit « langue *laquaisine* » dans son *Palais des Curieux*.

De même, faut-il lire sans hésiter *chylifie* au lieu de *chylifre* : « le suc du mouëlleux endroict où la parfaicte substance *chylifie*.... » (ch. XXXV).

Un petit nombre de ces termes ont cependant résisté jusqu'ici à nos efforts. Nous les groupons ici, en les accompagnant d'éclaircissements plus ou moins plausibles :

Fenesseau : « De cecy, toute la belle compaignie se mit à rire comme un troupeau de *fenesseaux* » (ch. LXIV).

Le bibliophile Jacob explique *fenesseaux* par « petits faons », mais cette interprétation ne rend pas compte de l'expression « rire comme

un troupeau de *fenesseaux* ». Faut-il corriger *fenesseaux* en *tenesseaux*, petits de la femelle de taon ? La locution citée répondrait alors exactement à la facétie rabelaisienne « rire comme un tas de mouches ».

Goujal ou *govial*, leçon incertaine : « Celui m'a amené ce chantre de la seconde chambre d'enfer. Va, bestiau, mon *govial* (ou *goujal* ; sçais tu point que l'Eglise ne peut faillir ? » (ch. XXVI). Cf. ch. LXXXVII : « mon tendre et *jovial* petit belleau... ».

Greges, au sens obscur, dans ce passage : « Certes je suis en suspens, quand j'en oy parler, à cause des *greges* qui engraissent les personnes pour les faire mourir, et les autres les engraissent pour les faire vivre » (ch. XLVIII).

Piefaié, sobriquet donné au paysan, peut-être « pied féé », par allusion ironique au pied difforme et plat : « Mais quelque difficile galopin de *piefaiez* me viendra faire icy une distinction... » (ch. XLVI).

L'auteur appelle souvent le paysan *pied gris*, c'est-à-dire pied poussiéreux, sobriquet qu'on lit également dans les *Serées de* Guillaume Bouchet (1).

Trabale, synonyme de *cabale* : « Et je vous profereray un grant faict qui m'a esté revelé selon la *trabale*... » (ch. CVIII).

Probablement variante provinciale de *triballe* qu'on lit dans Rabelais (l. III, ch. XXX) : « Le bruyt et la *triballe* des gens de noce ».

Petou figure dans deux passages ; dans le premier, comme appellatif et dans le second, comme expression proverbiale : « A quinze ou vingt jours de là, revint le notaire aussi gay, *petou* (2), résolu comme une brebis tondue » (ch. XXIV) ; « aussi esbahy que *Petou* » (ch. LXVII).

Ce *petou* semble être proche parent du légendaire *roy petaud* que Rabelais mentionne (l. III, ch. VI) d'après une tradition malheureusement assez vague.

Vragner : « J'estois *vragnant* en Savoye... » (ch. LI).

Il faut espérer qu'une édition définitive du *Moyen de parvenir*, accompagnée d'un appareil critique complet, permettra de résoudre ces quelques énigmes de son vocabulaire.

Voilà les éléments linguistiques du *Moyen de parvenir*. Ils constituent un ensemble des plus importants qui s'impose à la fois par le nombre et la variété. Les mots populaires l'emportent infiniment, on l'a déjà constaté, sur les emprunts étrangers, clairsemés et à peu près négligeables. L'impres-

(1) « Des pionniers qu'on leve des champs appellent les gens des champs, des vilains, *pieds gris* » (*Serées*, éd. Roybet, t. IV, p. 106).

(2) Lacurne explique *petou* par « qui a peur de la colique » (c'est-à-dire péteux), mais ce sens ne s'applique pas au contexte.

sion qui se dégage de cet examen purement linguistique est nettement française.

Dans ce vocabulaire complexe, on relève des mots dialectaux, vulgaires et provinciaux, des archaïsmes alors encore usuels, des termes techniques et jusqu'à des mots de jargon et des *erotica verba* (ceux-ci surabondants), à côté d'une ample provision de créations verbales.

Si l'on y ajoute l'allure entraînante des récits et la tournure vive du dialogue, image fidèle de la langue parlée, aucune autre œuvre de la fin du XVI^e^ siècle ne saurait être comparée au *Moyen de parvenir.*

DEUXIÈME SECTION

FORME ET FOND

Une revue des éléments linguistiques du *Moyen de parvenir* resterait incomplète si l'on n'y joignait une appréciation d'ensemble sur la forme de cet ouvrage satirique et des principaux sujets qu'il aborde.

Nous examinerons tour à tour les caractères généraux et spéciaux de cette œuvre singulière, la prédilection de son auteur pour les digressions et l'incohérence, pour les jeux de mots et les vocables démesurés.

Nous passerons ensuite aux nombreux sujets qu'on y trouve disséminés : érotisme et scatologie, alchimie et médecine, grammaire et théologie.

Ces multiples détails nous fourniront les éléments d'une caractéristique générale de ce curieux répertoire linguistique et littéraire de la fin du XVI[e] siècle.

CHAPITRE PREMIER

STYLE ET FACTURE

Et tout d'abord, le cadre. C'est un banquet, suggéré par le *Symposion* de Platon ou plutôt par le *Banquet* d'Athénée, qui atteint ici des proportions énormes par le nombre des convives qui y prennent part : théologiens, médecins, philosophes, poètes, de toutes les époques, plusieurs remontant à l'Antiquité, quelques-uns au Moyen Age, la plupart au XVI^e^ siècle et appartenant principalement à la Réforme. Des noms illustres y côtoient des personnages obscurs ou inconnus. Leur nombre approche de quatre cents et pourtant il y manque des écrivains insignes et contemporains : Des Périers et Dolet, Henri Estienne et Pasquier, Montaigne et Brantôme, sans qu'on s'explique ces exclusions. Mais rien chez notre auteur ne doit surprendre.

Les entretiens des convives roulent la plupart du temps sur l'amour et les femmes ou sur les curiosités des sciences hermétiques. Le colloque, vif et animé, reflète parfaitement la langue parlée de l'époque, telle qu'elle était employée parmi les gens d'esprit friands de grosses plaisanteries.

A ce « sympose et soupper philosophique », l'auteur fait assoir une « belle et sage compaignie » ; et voici comment il décrit l'attitude de ses convives :

> Et que faisoient tant de bonnes gens de loisir ? Voire, mais que fit-on là ? On parla, on mangea, on beut, on fit st, on se teut, on fit du bruict, on protesta, on rencontra, on rit, on bailla, on entendit, on disputa, on cracha, on moucha, on s'estonna, on s'esbahit, on admira, on gaussa, on rapporta, on entendit, on brouilla, on s'esclaircit, on desbattit, on s'accorda, on trinqua l'un à l'autre, on fit carroux, on remarqua, on tremoussa, on s'accorda, on cria tout bas, on se teut tout haut, on se moqua, on murmura, on s'advisa, on se reprit, on se contenta, on passa le temps, on douta, on redouta, on s'assagit, on devint, on parvint.
>
> Qu'en advint-il ? Il en advint ce docte monument, ce precieux memorial, ce joyeux repertoire de perfection, cest antidote contre tout malheur, ceste affiloire de bonnes graces, ce *Moyen de parvenir, unique breviaire de resolutions* (ch. XI).

A ce continuel mélange de gaudrioles, de jeux de mots, de

contes à rire, de coqs-à-l'âne et de savoir s'adapte un style presque toujours excellent, dont nous essayerons de faire ressortir les divers aspects.

A. — Caractères généraux

Le style du *Moyen de parvenir*, parfois piquant et spirituel, souvent plein de vivacité et d'entrain, est avant tout naturel. Il réunit les meilleures qualités du dialogue, de la conversation courante et rappelle par ces côtés Rabelais et Des Périers.

C'est ce qui fait que, malgré son caractère obscène, le *Moyen de parvenir* reste l'œuvre d'un écrivain de race, absolument isolé à la fin du XVI^e^ siècle.

Détachons-en quelques descriptions et quelques portraits.

L'histoire de la belle Marciole qui ramasse, toute nue, les cerises qu'elle avait apportées au seigneur de la Roche est un modèle de description vive et entraînante :

> Toute nuë, comme une fée sortant de l'eau, va semer les cerises de costé et d'autre, de long et large, sur les beaux linceuls, au commandement de monsieur. Ses beaux cheveux espars, mignons lacets d'amour, alloient vetillant sur ce beau chef-d'œuvre de nature, poly, plein, et en bon poinct, monstrant, en diversitez de gestes, un million d'admirables mignardises (ch. VIII).

Voici maintenant le portrait de Jean Bodin, le grand politique du XVI^e^ siècle, auteur de la fameuse *République* (1576), mais auteur aussi de la triste *Démonomanie* (1581), monument d'aveugle crédulité :

> Je n'ay garde d'oublier nostre grand Bodin, qui premier des mortels, et contre tout ordre naturel, par artifice delectable et grand revers d'entendement, en plein jour, en la presence de ceux qui s'y trouverent, prit la mesure au diable, et luy fit un habillement dont depuis il s'est vestu comme on le voit aujourd'hui habillé : chose (et ne leur desplaise) qu'ainsi que beaucoup d'autres les anciens ne sceurent oncques, et jamais ne sçauront : et, si vous ne me croyez, allez en enfer m'en querir un vestu à la nouvelle mode et me le monstrez tout vif et habillé (ch. VI).

Et voici comment notre écrivain raille la naïveté et le style pédantesque d'André Thevet, ce voyageur dont la mauvaise foi égalait l'extrême crédulité, auteur entr'autres des *Vrais Portraits et Vies des Hommes illustres* (1584) :

Et bien que, durant le grand Jubilé, je visse beaucoup de Bretons à Rome, si n'en ay-je tant veu oncques en un monceau qu'en Bretaigne. Ne vous desplaise, ô gros Thevet, beste de bon esprit, que tu estois sot quand tu me dis qu'il n'y avoit point de contrée où il y eust plus de vingt-quatre heures de jour, et que tu estimois que *payennerie* fut *nationneté*, comme tu dis en ton livre des Pourtraicts des Grecs, Latins et Payens ! Ta reverende cervelle simbolise avec celle de messire Guillaume le Vermeil quand tu dis, en ton histoire, qu'Anacreon s'estrangla d'un pepin (*comme il tesmoigne par escrits*. Tu es un faiseur de parentaises !), dont il mourut parentaisaquement au monde (ch. XVII).

Tout aussi piquant ce tableau de la grandiloquence espagnole. Les gentilhommes de Beauce, disait l'ancien proverbe, déjeunaient de bâiller ; les *hidalgos*, à leur tour, se nourrissaient de rhétorique et, comme la Reine de la Quintessence, se contentaient d'une cuisine d'abstractions et de formules cérémonieuses :

Estant en Espagne avec ces magnifiques, ils nous festoyerent aussi magnifiquement, et le tout de parolles. Je ne vis jamais tant de beaux banquets de paraphrases ; les parolles y estoient apprestées en toutes sortes ; il y en avoit de couvertes en mode de pastez de venaison ; il y en avoit de rassises, pour manger avec du pain frais : le menu estoit de ces petites parolles, sillabes et lettres, que l'on mange en poësie et en prose. Certainement ils nous en firent bonne chere ; mais cela pourtant nous passoit apostrophiquement par la bouche. Les confitures et le dessert estoient reverences : et pour la bonne bouche, nous eusmes le mot du guet et le mot pour rire (ch. LXXV) (1).

Ces citations suffiront pour caractériser le style de notre auteur et pour montrer qu'il mérite une place de choix parmi les créateurs de la prose française.

B. — Caractères spéciaux

Le *Moyen de parvenir* est le premier exemple en français de ce qu'on appelle de nos jours l'*humour*, forme de satire

(1) L'auteur revient sur ce même sujet au chapitre CVIII : « Tu nous veux faire passer ce petit tronçon de bonne chere que vous fistes en Espaigne, aux noces de la royne, fille de nostre invincible roy. Tu as raison : par quoy, ils nous donnerent force parolles couvertes, quantité de mots dorez, des phrases delicates, beaucoup de menus propos qui nous passoient apostrophiquement par la bouche, ainsi que l'on mange les lettres aux escoles ».

comique à peu près étrangère à notre génie national, mais merveilleusement adaptée au tempérament anglo-saxon. Chose curieuse ! L'œuvre du premier grand humoriste anglais Laurence Sterne est toute imprégnée de celle de son devancier du XVI^e^ siècle.

Le mélange de savoir et de facétie qui fait le fond du *Moyen de parvenir* est, en effet, l'essence de l'humour. Il s'exprime en outre par une série de traits particuliers (1) que nous allons relever et dont quelques-uns se trouvent déjà dans Rabelais.

1° Singularités

L'œuvre débute *ex-abrupto* par la conjonction *car*, particule qui (dans la plupart des éditions) ne revient qu'une seconde fois dans tout le cours de l'ouvrage (ch. CV). C'est là un premier exemple de la défaveur qui a accablé cette conjonction pendant le XVII^e^ siècle. On se rappelle les paroles de La Bruyère, dans le chapitre final des *Caractères* : « Quelle persécution le *car* n'a-t-il pas essuyée ! et s'il n'eût trouvé de la protection parmi les gens polis, n'étoit-il pas banni honteusement d'une langue à qui il a rendu de si longs services, sans qu'on sût quel mot lui substituer ? »

2° Précision exagérée

Elle consiste à énumérer méticuleusement le moment ou les circonstances d'une action. Ces détails hyperboliques intensifient le comique de la situation.

L'ouvrage s'ouvre ainsi :

Car est-il que ce fut au temps, au siecle, en l'indiction, en l'ære, en l'hegire, en l'ebdomade, au lustre, en l'olympiade, en l'an, au terme, au mois, en la semaine, au jour, à l'heure, à la minute et justement à l'instant.

De même, au chapitre VI :

Et comptez diligemment les jours, parce que, d'icy à deux cens trois ans, dix mois, sept jours, dix-neuf heures, quarante minutes et trois secondes justement, le grand steganographique fera une nouvelle translation de ce livre, à cause du changement de religion.

(1) Schneegans a consacré au *Moyen de parvenir* (dans sa *Geschichte der grotesken Satire*, p. 287 à 289) quelques pages sommaires.

Et, plus loin, au chapitre XVIII :

S'il eust encore vescu quinze jours, trois heures et dix-sept minutes, il eust achevé l'œuvre que j'acheveray, d'autant que j'ay son secret.

Ce procédé de la précision exagérée, source de comique, est déjà familier à Rabelais. Il suffira de rappeler le détail des Parisiens noyés par le déluge urinal de Gargantua : « Il en noya deux cens soixante mille quatre cens dix et huit, sans les femmes et petits enfans » (l. I, ch. XVII).

L'artifice de ces minuties d'ailleurs ne laisse pas d'agacer le lecteur, comme dans cette définition de la *soutane* dont le nom n'était pas encore d'un usage général : « Voicy venir à elle un beau jeune homme habillé à la jesuite, ainsi qu'un escolier envoyé pour estudier. Il avoit une *soltane*. Soltane est un vestement ; vestement est un accoustrement ; accoustrement est dont on s'habille. Il estoit donc habillé d'une *soltane* » (ch. XIV) (1).

3° Digressions

Le *Moyen de parvenir* n'est, en somme, qu'une suite de digressions plus ou moins inattendues et l'auteur a forgé l'adverbe *parentaisaquement* pour exprimer sa manie d'entrecouper une discussion par une autre, celle-ci par une troisième et ainsi de suite : « Tu es un faiseur de parentaises ! » s'écrie d'ailleurs un de ses personnages (ch. XVII).

Et plus loin, au chapitre XXIII, Madame fait justement remarquer : « Je ne vis jamais tant sauter de coq à l'asne. Que ne poursuivez-vous le propos ? »

(1) Un dernier exemple de ces séries énumératives :

« Tous les autres pretendus livres, cayers, volumes, tomes, œuvres, livrets, opuscules, libelles, fragments, epitomes, registres, inventaires, copies, brouillards, originaux, exemplaires, manuscrits, imprimés esgratignez, bref les pancartes des bibliotheques, soit de ce qui a esté, ou est, ou qui jamais encore ne fut, ou ne sera, sont icy en lumiere profetisez ou restituez ; de perdus, sont retrouvez et recouvrez. Et s'il y a bien davantage : si quelqu'un a desrobé un œuvre, il sera descouvert, comme il se presume en verité, par une bonne revisitation de textes, paraphrases, commentaires, metaphrases, homelies, annotations, recensions, notes, adversaires, lectures, leçons, et autres telles negoces et inventions de gloses et interlignes pedantines » (ch. XII).

Le chapitre IX porte même le titre de *Coq à l'asne.*

Ces digressions sont particulièrement nombreuses aux chapitres XXIV et XXXV, où on lit expressément : « Depuis le temps que nous sommes ici, nous n'avons non plus sceu entrer en matiere qu'un coin de beurre en la fente d'un noyer. Nous ne faisons que perdre le temps ; je ne m'en soucierois pas s'il n'y avoit que pour nous. Je plains une infinité de pauvres ames, qui béent, attendant après la doctrine languissante du desir de science : et nous la retenons par nos rencontres ».

Ailleurs, au chapitre CX, un des interlocuteurs s'écrie : « Vous ne faictes que m'importuner et me rompre la teste de vos discours, *tant vous les meslez de biais ;* vous ne me laissez point venir à propos pour le savourer : vous en dites un bon, puis vous gastez tout ».

4° Incohérence

Il est dès lors parfaitement indifférent de faire du *Moyen de parvenir* une lecture suivie : « Soit que vous le lisiez ou non, ou que vous commenciez icy ou là, n'importe, ce livre est, par tout, plein de fidelles instructions et sens parfaict, tellement que c'est tout un par où vous le lisiez » (ch. X).

Et l'auteur de revenir sur cette incohérence dans le chapitre final : « Lisez ce volume de son vray biais. Il est faict comme ces peintures qui monstrent d'un et puis d'autres... Je joue au colin-maillard, je prend ce que je trouve » (ch. CXI).

Rappelons ces paroles de Montaigne : « Je n'ay d'aultre sergent de bande à ranger mes pieces que la fortune, à mesme que mes resveries se presentent, je les enleve ».

De là de nombreux galimatias dont quelques-uns intentionnels, comme celui que Béroalde met dans la bouche du médecin alchimiste Paracelse (ch. XXXV).

Après le galimatias alchimique, le galimatias théologique (ch. XIV) : « ... Je vois un glorieux caparassonneur d'intelligence bigarrée, qui, donnant dans les hypochondres de la conscience pour esclorre quelque œuf d'hipocrisie, feint qu'il a couvé sous le voile bigot de sapience folle... ».

Plus loin, voici du galimatias tout court (ch. LXIV) : « Son entendement peripatetisa tout du long de la culmination de

son intelligence curiale ; si que, despuis, elle fust melancolifiée... Si les autres approchoient d'elle, elle, par une humeur saupoudrée de tristification, s'en reculoit... ».

Notre satirique raille tour à tour les « grabeleurs de theologie qui ne trouvent bon que ce qui quadre à leur paillarde opinion » ; les glossateurs du droit qui « ont sublimé, effressuré et hypocondrillé la jurisprudence » ; puis après « les plus sages... qui ont escarmouché les embusches medicinales... » ; il arrive aux alchimistes médecins qui « ont dignifié leur estat comme les autres, et, contrepassant par l'estamine et suivant les commentateurs des ruses soporiferantes, le scandale forfantesque avec grands labeurs et risques, ont prouvé la quintessence necessaire... ».

Le galimatias est également fréquent chez Rabelais et il revêt, dans son œuvre, les aspects les plus différents : théologique, comme la harangue de Maître Janotus ; juridique, comme le plaidoyer des deux seigneurs et la sentence de Pantagruel ; scholastique, comme le raisonnement amphigourique de Panurge (l. III, ch. XXII), et symbolique ou mystique, comme les discours de la reine de la Quinte.

Dans le *Moyen de parvenir*, l'incohérence est générale : les discours n'ont rien de commun avec la qualité des interlocuteurs, ni les titres des chapitres avec leur contenu. Ces titres mêmes portent les noms les plus étranges. Plusieurs sont tirés des mathématiques, auxquelles Béroalde s'est de bonne heure intéressé (Argument, Axiome, Corollaire, Demonstration, Probleme, Proposition, Resultat, Theoreme) ou ressortissent à la critique philologique ou littéraire : Annotation, Apostille, Article, Canon, Chapitre, Commentaire, Copie, Dictionnaire, Epitre, Glose, Leçon, Metaphrase, Original, Parabole, Paraphrase, Parenthese, Passage, Pause, Point, Section, Sentence, Sommaire, Texte, Theme, These, Titre, Tome, Verset.

Pour les autres, c'est une vraie bigarrure : Advis, Benediction, Ceremonie, Circoncision, Dessein, Diette, Enseignement, Genealogie, Homelie, Journal, Livre de raison, Mappemonde, Occasion, Parlement, Remontrance, Rencontre, Songe, Synode, etc., etc.

Deux de ces appellations sont seules étrangères : *Fen*, chapitre XXVIII, répondant à « Section », titre arabe tiré du *Canon*

d'Avicenne (1) ; et *Sof passouc*, répondant à « Verset », titre hébreu emprunté aux Massorets ou critiques de la Sainte Ecriture.

5° Jeux de mots

Les jeux de mots du *Moyen de parvenir*, tels que ceux sur *alchimie*, *entelechie* (2), sont généralement détestables. C'est le côté le plus ennuyeux et parfois le plus obscur de l'ouvrage.

Que veut dire le père *Se puisse tuer* (ch. III et LXXVI), appelé aussi *Bonhomme*, l'hôte du Banquet ? Est-ce le père spirituel, comme le suppose timidement Royer ?

Que signifie (ch. VI) *fou d'Inde* ou *fou de Ludonnois* ? — « C'est, nous dit Royer, jeu de mots avec *coq* et *poule d'Inde*, du Loudunnois ». Mais quelle est la raison de cette équivoque ?

Ces jeux de mots sont souvent de simples assonnances : *ami* et *amict*, *sieur* et *scieur*, etc.

Souvent aussi, ce sont des à peu près, des rapprochements au petit bonheur : *apocalypse* et *apoplexie*, *apotheose* et *pot aux roses*, *sepulcreux* pour *scrupuleux*, *purgatoire*, privé, etc. (ch. XXXII et LXXX).

Voici quelques exemples mieux venus :

« ... bien informé de mesme que l'estoit Herodote *qui redote*... » (ch. XLIII), jeu de mots qui remonte d'ailleurs à Rabelais : « ... Strabo, Pausanias, *Herodote*. — Il *radote* (2), dit frere Jehan... » (l. IV, ch. XX).

« ... Vous ne parlez que par *faribolles*, je cuidois dire *paraboles*... » (ch. CIV), équivoque souvent utilisée depuis comme affinité étymologique (voy. Ménage).

Madamoiselle d'Amelie l'a enduré [son mari impuissant] sans

(1) Voy. *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. VII, p. 395 et 443.

(2) Cette plaisanterie de mauvais goût a son point de départ dans le *Ve livre* de Rabelais, ch. XIX : « *Entelechie* est son vray nom ; se aille chier qui autrement la nomme ».

(3) La Mothe le Vayer, dans son *Jugement d'Hérodote*, attribue cette étymologie à Casaubon : « Casaubon même a cru que les contes d'Hérodote avoient fait inventer notre verbe *radoter*, prenant pour une étymologie ce qui n'est vraisemblablement qu'une simple allusion ». Cette allusion est en fait, on le voit, antérieure au célèbre philologue de la seconde moitié du XVIe siècle.

aller à Nostre Dame des Aydes, ou pour mieux dire, *à la Cour des Aydes* (ch. LXVIII), première mention de cette équivoque, appliquée à la femme infidèle qui a recours à l'aide des amis.

Au chapitre XCVIII, tout un conte est basé sur l'équivoque entre le nom propre *Jean Tenon* et son appellatif homonyme *j'en tenons* « *id est*, nous en tenons, c'est-à-dire nous sommes pris ».

On lit dans la *Comédie des Proverbes*, acte I, sc. VII : « Ils peuvent bien jouer au jeu *J'en tenons* », jeu de mots que l'on retrouve dans les *Curiositez* (1640) d'Antoine Oudin, avec cette variante : « *Nous sommes logez chez Jean Tenons.* C'est une allusion à *j'en* que le vulgaire met pour *nous en*, c'est-à-dire nous sommes pris, attrapez ».

Plus curieux encore ces calembours géographiques tels que :

« ... l'institution de la petite *Hongrie* » (ch. III), c'est-à-dire de la castration, par allusion à cheval *hongre*.

« ...il y a là des maistres d'hostel du *Levant*..., afin d'empescher ceste *levée* des plats... » (ch. XX).

« Si tout estoit permis, je vous battrois bien à ceste heure, pour me venger de l'affront que l'année qui vient, vous me fiste en Grece. Est-ce en *graisse* (1) dure ou fondante, de quoy vous parlez ? » (ch. XLVIII).

Relevons cette équivoque de *fonder*, au double sens de fondre et fonder : « Vous errez, monsieur le *theologien de beurre*, vous *fondrez* sur le moine, *id est* le rechaux » (ch. XXVI), qu'on retrouve dans la *Comédie des Proverbes* (2) et qu'Oudin donne sous cette forme : « *Il se fond en raison comme beurre au soleil*, c'est-à-dire il veut apporter des raisons et n'en a point. Allusion vulgaire à *fonder* ».

Et cet autre jeu de mots, basé sur la double acception du mot *ame* (et foie d'une oie) : « Il y a certaines M (3) que l'on mange (et de faict, on pensoit s'esquivoquer ; mais à bon escient) ; j'ay veu engouler des *ames* toutes fraisches, comme vous feriez une escrevisse d'eau douce » (ch. CVIII).

(1) Ce jeu de mots est encore vivace dans le langage des tricheurs.

(2) « Mais moy qui me vouloit *fondre en raison* comme une pierre au soleil, je lui ay dict tout cecy » (acte II, sc. III).

(3) La lettre *m* se prononçait alors *ame* (d'où l'équivoque), comme N, *ane*.

Passons sur l'équivoque d'*âme* avec *asne* (ch. XXV) qu'on lit déjà à plusieurs reprises dans Rabelais et qui repose sur une tendance euphémique à éviter, dans les serments, l'emploi des termes sacrés, et finissons par une fâcheuse équivoque que l'auteur attribue aux Parisiens (1).

6° Vocables demesurés

Aristophane et Rabelais ont déjà utilisé, comme une des sources du comique, les mots d'une longueur inusitée. L'auteur du *Moyen de parvenir* n'y pouvait manquer : « ... en matiere de prudence *humani-monacalo-chanoinesse...* », dit-il au chapitre LXV, et plus loin : « Ce que ce bon pere *pseudo-evangelico-papistico-anabaptistico-giesuitanor-bitcrono-puritain* a pratiqué » (ch. XCIX).

7° Sens ironiques

Les expressions plaisantes abondent dans l'ouvrage :

Apostume pecuniaire, bourse qui produit une grossesse sur la cuisse («il avoit la main en sa pochette et,y tastant, la trouva vuidée de l'*apostume pecuniaire* », ch. LXIII) ; — *asnes de haute futaye* (ch. VI), pendant de *gentilhomme de la petite pesse* (2) (ch. VIII) ; — *beste de haute gresse* (« en despit du caresme », ch. XX), à côté de *fou metropolitain* (ch. LV), parallèle à *fou de haute alkimie* (ch. XLVI) ; — *coq d'Inde*, jésuite, proprement dindon, les pères jésuites passant pour avoir introduit en Europe ce gallinacée (sous forme macaronique, « un aspirant à la prestrise *mediante coquedindo* », ch. CXI, c'est-à-dire par l'appui des jésuites) ; — *sainct Christophe de Pasques fleuries*, sobriquet de l'âne (« il ne te coustera rien à te faire desclarer vray *sainct Christophe de Pasques fleuries* », ch. XXXII), à côté de *ministre*, bourreau (« il y a de nouveaux imposteurs qui disent que *ministre* signifie *bourreau* », ch. XXVI).

Autres locutions facétieuses :

Arche de Noé, assemblée hétérogène (« une vray *arche de Noé* », ch. XXIII) ; — *changer d'air*, mourir (« la pauvre Laurence *a changé d'air* », ch. XV) ; — *destourner la biche*, faire l'entremetteuse

(1) « J'ouys une fois un Parisien, qui, parlant des Tourangeaux, les appela *bougres de Tours*. C'est qu'il vouloit dire *bougrans*, pour ce que les bons bougrans s'y font » (ch. LVI).

(2) Sapin de haute venue.

(ch. LVIII) ; — *rostir le balay*, mener une vie peu honnête (ch. XXXIII).

Ajoutons-y :

Fiston, mauvais garnement, vaurien (« gens d'honneur non scandaleux, non *fistons*... », ch. XXXII) ; — *guimplé*, contaminé, proprement salé, de *guimple*, jadis droit sur le sel qu'on levait en Normandie et en Bretagne (« la belle fille qui, le premier coup qu'elle fit, fut *guimplée*, ch. XXXII) ; — *haquené*, bâton des cordeliers (ch. XV : « Son ami, frere Ambroise..., luy envoya sa *haquenée*, j'ay quasi dit son *haquené*... ») ; — *liripion*, docteur, d'après son chaperon ou *liripipion* (« quelques *liripions* furent d'avis... », ch. XXIV) ; — *pelaut*, compagnon, bon drôle, proprement lapin (Rolland, t. VII, p. 175), mot fréquent dans notre satire (« or là, mon *pelaud*, dis », ch. XXIII, etc.) ; — *penard*, malicieux (« la *penarde* remarque des scholastiques », ch. LIX) ; — *siffleur*, châtreur (« le pauvre *siffleur* se sauva en une maison », ch. XLVI) ; — *tenir son eau* (« *urine* »), se retenir, se taire (ch. LXI), locution expliquée par cette autre : « ... Vous me *pissez aux aureilles* » (ch. LXIV).

Et, finalement, des phrases comme *enmusiquer la fressure de l'entendoire* (ch. XLIV), *fricasser la cervelle* (ch. C), *ravauder l'entendoire* (ch. LXIV), etc.

8° Appellatifs des personnages

Le cadre de notre satire n'est pas moins singulier et les innombrables personnages qui apparaissent tour à tour sont illustres ou obscurs, notoires ou inconnus. L'auteur a grossi le nombre de ceux que lui fournissait l'histoire par des appellatifs d'un caractère vague ou général. Il déclare lui-même avoir déguisé certains de ces noms : « Nous avons celé les noms de quelques-uns de peur qu'ils fussent recognus » (ch. XLVI).

De là des appellations comme : Bonhomme (hôte du festin), Chose, Moi, Quelqu'un, le Disciple et le Maistre, le Docteur et le Ministre, à côté de la Bonne Intention, présidente du Banquet, de Madame, de Sophie, etc.

Ce serait peine perdue que de chercher quels noms réels se cachent derrière ces appellatifs généraux. Des commentateurs l'on essayé (1), mais on pourrait leur appliquer cette piquante diatribe que notre satirique met dans la bouche

(1) Voy. dans l'édition de P.-L. Jacob, bibliophile, p. 429 à 503, la Notice historique sur les personnages du *Moyen de parvenir*.

d'Erasme (ch. XXXIII) : « Il n'y a que les commentateurs, qui donnent l'intelligence selon leur dessein. Plusieurs interpretent les escrits et parolles des autres selon leurs sens. Ainsi les moynes yvrongnes interpretent les espigrammes d'Æneas Silvius et de Beze en yvrongnerie ; les sodomites, en sodomie ; les amoureux, en amour ; les avaricieux, en richesses, et les doctes, en galantise et bonté, d'autant que tout bon fait bonne digestion ; et pource que entendiez que je voulois parler bref : l'espitre, c'est le roy d'Espagne ; l'evangile, c'est le roy de France ; d'autant que, devant le pape disant la messe, ils sont diacre et sous-diacre ; et je dis que je ne me soucie pas de leurs debats ».

Voilà les principaux traits particuliers au style de notre auteur et qui contribuent à donner à son ouvrage un air d'étrangeté à peu près isolé dans notre littérature.

L'*humour* est un genre qui a trouvé sa patrie d'élection en Angleterre. Cet humour anglais diffère essentiellement de celui d'un Rabelais ou d'un Voltaire. Pour nous le rendre compréhensible, les critiques sont obligés de l'expliquer par les nuances les plus disparates : « Ironie, sarcasme, malice, gaieté, jovialité, calembour, jeux de mots, traits d'esprit, comique, parodies, contes plaisants, épigrammes, satires, farces, mots à double sens, sous-entendus grivois, arlequinades, grotesque, burlesque, tout cela c'est de l'*humour* » (1).

Toutes ces diverses particularités se retrouvent dans Sterne et dans le *Moyen de parvenir* qu'il faut considérer comme la source primordiale de ce genre spécial qui est resté à peu près étranger à notre littérature, à tel point qu'une œuvre réellement humoristique comme *Mon Oncle Benjamin*, de Claude Tillier (1841), fort admirée et goûtée à l'étranger, est presque inconnue en France.

Le critique qui a le plus approfondi chez nous le genre et la philosophie de l'humour, c'est feu Paul Stapfer. Il y est revenu à plusieurs reprises.

Tout d'abord, dans sa thèse sur *Laurence Sterne* (1870),

(1) J. Firmery, *Etude sur la vie et les œuvres de Jean-Paul-Frédéric Richter*, Paris, 1896, ch. XII : De l'humour, p. 257 (d'après Thackeray, *English humorists*). Cf. aussi F. Baldensperger, *Gottfried Keller, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1899, p. 437 à 446 : L'Humour, et *Etudes d'histoire littéraire* (1907, p. 176 à 222 : Les définitions de l'humour).

l'écrivain-type du genre ; ensuite, dans *Molière et Shakespeare* (1880), et, finalement, dans *Humour et Humoristes* (1911), où il donne à la fois les définitions de l'humour, sa philosophie et un aperçu sur l'histoire de cet état d'esprit.

Venant à parler de nos écrivains représentatifs du genre, il passe de Rabelais à Voltaire. Mais l'œuvre humoristique française par excellence, le *Moyen de parvenir*, y est complètement passée sous silence.

CHAPITRE II

SUJETS PRINCIPAUX

Les discussions entamées par les convives du Banquet roulent sur les sujets les plus divers. Cependant, dans ce débat confus, un certain nombre de questions reviennent plus fréquemment et représentent ainsi les préoccupations de l'auteur. C'est à cet ordre de faits que nous allons passer.

I. — Erotisme et scatologie

Les joyeusetés de l'amour sont le véritable *leitmotiv* de l'ouvrage. L'esprit de l'auteur en est comme hanté. Pour en diversifier à l'infini les détails, il s'est forgé un vocabulaire érotique prodigieux, dont nous avons déjà recherché les points de départ. Mais, malgré son talent d'écrivain, il finit par fatiguer et rebuter, de ces détails cyniques, le lecteur moderne. Quant au lecteur du XVI^e^ siècle, il faisait ses délices de ces plaisanteries de haute graisse. Les règles de la bienséance de cette époque, on le sait, diffèrent essentiellement de celles de la nôtre.

Quoiqu'il en soit, l'amour libre constitue l'objet même de la plupart des entretiens et des contes joyeux du *Moyen de parvenir*. L'obscène y a trouvé comme un refuge naturel, ce que l'auteur lui-même déclare par la bouche de Diogène : « Tout est permis icy ; nous sommes pair à compagnon ; on doit faire et dire icy tout ce qu'on peut et pense » (ch. XLVIII).

Il n'en est pas moins conscient de la surabondance des détails orduriers et s'efforce de les justifier par une théorie qui a été reprise par les écrivains réalistes de nos jours. « Que vous êtes sale ! — remontre Bonhomme, le personnage qui représente ici le bon sens. — Laissez ces paroles. Vraiment, si j'eusse esté le maistre, vous n'en eussiez pas ainsi dit ; et en ai laissé passer, pour ce que je m'amusois à faire mon estat, qui est de considerer vos actions » (ch. LXXVI).

Et l'auteur de mettre dans la bouche de Cicéron cette

argutie : « Ne vous trompez pas, monsieur mon amy : les parolles ne sont pas salles, il n'y a que l'intelligence. Quand vous oirrez une parolle, recevez-la, et la portez à une belle intelligence ; et lors elle sera belle, nette et pure. Mais cela fasche les oreilles ! Si les oreilles estoient pures et nettes, cela ne les incommoderoit point. Un estron incommode-il le soleil, bien que ses rayons s'y jettent ? Sçachez aussi, mon pere..., que, si on ostoit ces parolles d'icy, ce banquet seroit imparfaict... *Il faut suivre nature ;* ainsi nostre discours le suit ».

Heureusement, dans cette œuvre singulière, même en faisant abstraction de sa valeur philologique, le *deduit* n'est, malgré son caractère absorbant, qu'un des éléments qui en constituent la trame. Le *Moyen de parvenir* renferme des détails curieux, utiles ou instructifs, qui lui ont de tout temps acquis des lecteurs. Essayons de faire ressortir ce caractère plus avantageux de l'ouvrage.

II. — Alchimie

Béroalde s'est beaucoup occupé de sciences hermétiques. Il en fut toute sa vie un adepte fervent : « Je ne cesseray jamais (déclare-t-il dans son *Palais des Curieux*, p. 281) de mesler, parmy mes escrits, quelque gentillesse qui tende à l'alkemie... Jamais la belle impression de cette belle et unique science ne sera, si je puis, effacée de mon cœur, et pour l'amour d'elle je me banderay bien tost contre ses ennemis et contre les faux Prophetes qui en abusent : et Dieu aydant je feray voir sa beauté ».

Sur la liste de ses ouvrages figure : « *Les Recherches de la Pierre philosophale* et du moyen qu'il y faut tenir si elle existe ou peut exister, avec une preface contre les souffleurs, imposteurs et sophistes » (Paris, 1583).

Il y distingue les vrais savants des charlatans ou *souffleurs charbonniers*, qu'il appelle ailleurs des tristes *enfumez* « qui ont plus de trebillons que de testons » (ch. xxxvi). Les alchimistes véritables sont des *artistes* « ainsi que disent les alquemistes » (ch. xii), c'est-à-dire des artisans du grand œuvre, les *crisotechnes*, faiseurs d'or (ch. xxvi), composé grec forgé tout exprès par Béroalde.

Aussi, dans sa satire, est-il souvent question d'alchimie, « ceste belle science qui rend riche et sain » (ch. XXXVI).

En parlant de Paracelse, ce « roy des alquemistes », après avoir raillé son style amphigourique et ses cures mirifiques, il ajoute ironiquement (ch. LIX) : « Despuis qu'il a produit ses œuvres, il a si bien mis l'alquemie en la teste de tout le monde que chascun s'en veut mesler : il n'y a pas mesme les damoiselles et les petits enfans, qui ne portent de soufflets à leurs ceintures ».

Il ne craint pas de faire usage de la terminologie hermétique, par exemple au chapitre LIII : « et disent les alchemistes ce qu'ils voudront de leur *poudre de projection* ou *cendre à faire des muances*, cela n'est rien », et ailleurs (ch. LXXXV) : « ... du *regule* d'antimoine » (v. Littré).

Le titre même de l'ouvrage est ainsi défini : « Je vous diray que le principal mot du guet du *Moyen de parvenir* est d'avoir de l'argent » (ch. CV) ; et ailleurs, chapitre XXXIV, Pétrarque demande « que c'est qu'affaires du monde ? », et Paracelse de lui répondre : « c'est le *moyen de parvenir* ».

Cette expression est particulière à Béroalde (1). On la lit déjà, avec son acception plus générale, sur le titre d'un de ses ouvrages que nous mentionnerons plus bas.

Dans notre satire même, cette expression se rencontre avec le même sens général : « et ainsi sont effacez les larcins, monopoles, sacrileges, fraudes, et telles joyeuses inventions et *moyen de parvenir* » (ch. LXV).

Le rapport intime de notre ouvrage avec l'alchimie n'en est pas moins réel et l'auteur l'affirme expressément : « O vous trois fois pleins de beatitude, qui, accomplissant votre felicité, venez lire, estudier et mediter icy nuict et jour, pour trouver la pierre philosophale, que j'ay cachée en ces traicts plus finement, occultement, clairement, et patepeluement que ne firent oncques Geber, Theophraste, Lulle, ou autres affineurs » (ch. XLVI).

Et ailleurs, au chapitre XCI : « C'est icy la grande dignité de cest ouvrage, plein de l'intelligence de la pierre philosophale, pour ce que tout s'y transmue ».

(1) Cf. pourtant le titre analogue d'un des premiers ouvrages de Bernard Palissy : *Moyen de devenir riche* (par l'agriculture).

III. — Théologie

Béroalde était chanoine de Saint-Gatien de Tours, et son style se ressent de l'affectation onctueuse des prédicateurs de l'époque et de leur langage allégorique.

Telles les expressions : « la lanterne de discretion et la lampe de beatitude » (ch. XII), et auparavant : « Avec cela furent haut et bas tendus des tapis de consideration et des linceuls de conservation. On m'a dit et je le tiens d'un bon theologien consumé en l'une et l'autre religion » (ch. VII).

Plus loin, chapitre XX, il s'agit « du cadenac de taciturnité » et « des entrelardeurs de theologie allegorique » ; au chapitre XXXIV, on lit : « Usons notre temps avec le ponce de bienseance ou le grez de sagesse ».

On y trouve cette explication curieuse du sens figuré de *lanterne* (sens familier à Rabelais), que l'auteur met dans la bouche de l'imprimeur protestant Badius : « Il convient dire sobrement, discourant des *lanternes*, pource que *lanterne* se prend souvent pour *lumiere ecclesiastique*, comme *grue* pour *evesque* : tesmoin Cassander, en son recueil qu'il a fait des comparaisons, au titre du *Moyen d'accorder les religions*, nommant le premier ministre de Strasbourg le *grand lanternier d'ubiquité* » (ch. XXV) (1).

Retenons encore cette distinction : « Achevons en gens de bien, et laissons ces theologiens avec leurs vertus theologales. Quant à nous, suivons les quatre cardinales, qui sont rire, manger, boire et dormir. Telles sont nos vertus » (ch. LIX).

Nous rentrons dans l'ordre d'idées du livre que Beroalde a publié en 1593, à Tours, sous le titre : « *De la Sagesse*, livre premier. Auquel il est traicté du Moyen de parvenir au parfaict estat de bien vivre, remedier aux afflictions, embrasser la constance, et trouver l'entier contentement selon l'institution divine ».

(1) Remarquons pourtant qu'une pareille explication se trouve déjà dans le *Disciple de Pantagruel*, pastiche lucianesque paru en 1537. On y lit au chapitre XIV : « ... estoient là assemblées toutes les Lanternes du monde, comme vous pourriez dire les Cordeliers en leur chapitre general, pour traicter de negoces et affaires desdites Lanternes et de leur royaume ».

IV. — Médecine

Béroalde a été aussi médecin, et plus d'un passage du *Moyen de parvenir* en témoigne, par exemple, le conte scabreux sur la femme d'Esculape (où les termes techniques trahissent le spécialiste) : « Moy, qui crains ces venues culieres, à cause de l'air *melancholique* et *tœde*... je dis (sans plus faire de parenthese), odorant ce specific *exodin* et abominable, je jette le nez hors du lict » (ch. XLI).

Le singulier cas de l'abstinente de Confolant, arrivé à Confolens (Charente) entre 1599 et 1602 et dont il fait mention dans le *Palais des Curieux*, est à peine touché dans le *Moyen de parvenir* : « Je m'en rapporte aux medecins » (ch. XXXIII). Ce curieux épisode a été récemment éclairé à l'aide des témoignages médicaux de l'époque (1).

V. — Grammaire

Le *Palais des Curieux*, dernier ouvrage imprimé par Béroalde (1612), est rempli dans ses 106 objets ou articles de remarques lexicologiques (2) : « Je me suis profondement mis (déclare-t-il à la p. 448) à esplucher les mots François, et n'en trouvant point, je me suis adressé au Grec, non que j'y sois beaucoup expert non plus qu'au Latin, ce je ne me peine pas tant après les outils que pour la science ».

Et plus loin (p. 500) : « Je ne suis pas grammairien, ajoute-t-il, mais je le feray ce coup cy ».

On trouve effectivement sous sa plume nombre de renseignements sur certains mots qu'on rencontre à la fois dans le *Palais des Curieux* et dans le *Moyen de parvenir*. Citons-en quelques exemples.

Le mot *entregent*, attesté dès le XV^e^ siècle et employé par Montaigne, n'était pas encore d'un usage général au début du XVII^e^ *siècle*. Ramus, dans la satire, s'adressant à César à propos d'une joyeuseté, lui dit : « Je m'estonne que vous qui estes Latin, ne le sçavez ; et surtout vous, qui, entre les

(1) Cf. H. Clouzot, « Béroalde de Verville et la querelle de l'Abstinente » (dans la *Revue du XVI^e^ siècle*, t. II, p. 322 à 330).

(2) Voy., dans notre dernier Appendice, la Table des matières.

galans, sçavez mieux vostre cour. J'ay pensé dire, comme nos docteurs, vostre *entregent ;* mais il me sembleroit dire *entre-jambes*, tant cela est fat » (ch. xv).

Voici ce qu'en dit le *Palais des Curieux*, dans son XII^e^ objet qui traite « Des certaines façons de parler qui ont esté belles senties » : « Il y a encore une autre façon de parler assez usitée que je trouve fade... et cette maniere de dire est quand on veut parler de quelqu'un qui se sçait bien gouverner, maintenir et vivre parmy le monde que l'on dit : Il sçait bien son *entregens*. Et bien, la parole est bonne, mais elle est desagreable, et on dit de plus belle grâce : Il sçait bien sa court, il est de bonne conservation » (p. 80).

Le mot *jan* est employé par Rabelais avec le double sens de « mari trompé » (1) et de terme de jeu au tric-trac ; dans le *Moyen de parvenir*, c'est une interjection très fréquente de surprise ou d'étonnement, aussi sous la forme *ajan* (c'est-à-dire *ah jan !*) ou *jan vere*, *jan voire*, vraiment !

Ces deux acceptions, celle du qualificatif et celle de l'exclamation, accusent des origines différentes. Avec le sens de « cocu », *jan* (écrit aussi *jean*, *jehan*, *jens*) est tout simplement le nom propre *Jean*, devenu, à cause de sa fréquence, le type du niais (dans l'ancienne langue), du mari trompé. On lit dans une vieille farce :

> Vous me accoustrez bien en sire,
> D'estre si tost *Jehan* devenu.
> (*Ancien Théâtre*, t. I, p. 84)

L'exclamation *jan !* est d'autre part une abréviation de *saint Jean !* (d'où, chez Rabelais : *injan !*), formule habituelle d'invocation dans les serments ou jurons, devenue ensuite interjection pure et simple.

Or, Béroalde, confondant cette double origine, n'admet pas que *jan* soit synonyme de « cocu » et en donne les raisons dans le LXI^e^ objet de son *Palais des Curieux* (2) ; il en

(1) Sens courant au seizième siècle, par exemple dans les *Serées* de Bouchet : « Procès pour avoir appellé un homme marié *jan*, et cocu, et parent de Moyse » (t. II, p. 75, éd. Roybet). Voir aussi Fleury de Bellingen, *Etymologie des proverbes*, 1656, p. 225 (article inspiré par le *Moyen de parvenir*).

(2) « Je suis en mauvaise pensée contre ceux qui disent : il est *Jan*. Et puis songeant que c'est un commun propos, que tel aura nom Jan, je pense à part moy d'où est derivé cet epithete, car je ne trouve point que la source dont coule ce proverbe [« il est jan »] soit à

propose, comme étymologie, le « Janus, aux deux visages ».

Ces commentaires lexicologiques du *Palais des Curieux* témoignent de l'intérêt que leur portait Béroalde. Mais combien sa diction y est gauche et pédantesque ! Quel contraste sous ce rapport avec l'exposé vif et alerte des matières du *Moyen de parvenir*, où cependant les mêmes sujets reviennent souvent, soit à titre simplement explicatif, soit comme rapprochements étymologiques, ainsi que nous allons le voir.

A. — Explications verbales.

Ce genre d'explications est varié. Plusieurs concernent les termes libres, d'autres ressortissent à la théologie. Nous avons déjà relevé les unes et les autres. Voici maintenant quelques exemples complémentaires :

> Il ne faisoit chez soy plus grand festin que de *pastez d'hermite*.
> Neron. — Qu'est-ce que ceste viande ?
> Apicius. — Noix, amandes, noisettes (ch. LXXX).

Cette ancienne appellation vulgaire qui se retrouve dans les *Curiositez* d'Oudin (1640), a été adoptée vers la même époque par le jargon, où elle est restée.

Ailleurs, chapitre LVIII, l'expression *fesse tondue*, appliquée jadis aux deux sexes, aux femmes galantes comme aux galantins (épithète fréquente dans les *Serées* (1) de Bouchet), est expliquée par la pratique de l'épilation de certaines parties du corps, alors en usage dans le monde de la galanterie. La *Comédie des Proverbes* y fait allusion (acte III, sc. VII) : « C'est un galand, il a la *fesse tondue*, fol qui luy donnera sa femme en garde ! C'est un masle, il a la gorge noire ».

Dans l'exemple suivant, on relève le sens technique du mot *moine* (sur lequel l'auteur revient au chapitre LXXVI), enjolivé d'une équivoque, basée sur la double acception déjà relevée de *fonder* et *fondre* :

propos d'estre estimée venir de la fortune de ceux qui ont eu nom Jehan, lesquels sont saints et ont vescu vierges et sans estre mariez ; parquoy d'user de ce nom pour demonstrer celuy qui a un compagnon de couche, à mon advis, c'est fort abusé. Et pourtant on se devroit deffendre soy-mesme d'en user, d'autant que cela ne se peut entendre sans mal sonner à l'oreille fidele qui juge qu'en cette phrase il y a de l'ombre de blaspheme ».

(1) « Une *fesse tondue*, un drolle, un franc à trippes veulent rire » (éd. Roybet, t. I, p. 14).

Tostatus. — Et de faict il eust esté un grand sot, voire un archisot, s'il se fut deffaict du meilleur, et encore plus sot par nature, voire par toutes les quatre clefs de musique.

Orlande. — Vous errez, monsieur le theologien de beurre ; vous fondrez sur le *moine, id est* le reschaux. Il n'y a que trois clefs en la musique (ch. xxvi).

Voici une dernière définition : « *Signole* est une pièce d'or vallant moins d'un escu, et *signole* aussi est ce que nous appelons la roue que font les jeunes garçons » (ch. lxxxii).

Un plaideur normand paie ses advocats de cette singulière monnaie, qui rappelle la « monnaie de singe » de Rabelais.

B. — Etymologies facétieuses.

La recherche de l'origine des mots était encore dans l'enfance au début du xvii^e^ siècle. La manie étymologique des érudits de ce temps a été souvent raillée par les contemporains eux-mêmes. Les *Discours non plus melancoliques que divers* (Poitiers, 1557) et Tabourot, dans ses *Bigarrures*, en citent des exemples édifiants (1).

Il est curieux de constater que les rapprochements de ce genre, consignés dans le *Moyen de parvenir*, ont longtemps défrayé les recherches étymologiques et qu'on en trouve des vestiges jusqu'à nos jours.

Notre auteur renvoie « au vieil et bon langage hetrusque » (ch lviii) le nom de *drosle*, dont l'origine est restée longtemps inconnue (2).

Un autre mot obscur *guenippe* est rapproché du nom mythologique *Aganippe* :

Neron. — C'estoit donc une fausse *guenippe*.

Asclepiades. — Ouy, elle avoit estudié avec celle muse Aganippe, d'où vient ce bel epithete (ch. lxxxi).

L'auteur y revient au chapitre cx : « O ! quand je m'en advise, je leur fais de l'honneur, pour ce que ceste epithete de *guenippe* vient de *Aganippe*, comme quand on dit *Citherées les garces*, c'est-à-dire *belles Venus* ».

(1) Voy. ces exemples de Tabourot dans la *Revue du XVI^e^ siècle*, t. ii, p. 344-345.

(2) Voy., sur l'origine de *drôle*, nos *Sources indigènes de l'Etymologie française*, t. i, p. 160-161.

Vient ensuite l'origine de *putain* :

Du temps des premiers hommes, il y eut en Mesopotamie une dame qui se fit roine absolue ; et tous ceux du païs, qui parloient en hebreu corrompu, la nommoient *putain*, c'est-à-dire *madame* en langue babilonienne, comme dit Barlaam en ses *Etimologies* imprimées, avant mille ans, en la Chine. Nostre hoste et bon amy en presta le livre à Scaliger, quant il passa par Tours (ch. LVII).

Plus loin, au chapitre LVIII, c'est Arétin qui allègue que « *putana* si dice per che gli putte la tana ».

Son synonyme, *vesse*, y est également l'objet de recherches approfondies. Tout d'abord Rabelais (qui use fréquemment de ce mot dans son roman) est le porte-parole : « Mais vraiement, pour mieux dire, ceste femme estoit ou devoit estre une belle grande *vesse*, d'autant que chaque espece engendre sa semblance » (ch. XLI).

Ensuite, notre auteur renvoie au livre des *Etymologies* de Barlaam, dont il a déjà invoqué le témoignage : « Vous trouvez en ce livre, si vous le lisez, que la roine signifie *damoiselle*, et *vesse* vaut autant à dire que *fille d'honneur :* aussi pour honneur qu'on porte à l'Eglise, on appelle leurs contubernales *vesses* » (ch. LVII).

Non moins comique est l'étymologie grecque de *huguenot* que Béroalde attribue plaisamment à Budé (mort en 1540), alors que ce sobriquet n'a été donné aux réformés en France qu'à partir de 1560 :

Je m'en repentis, et m'en allay à Cosne, où nous fusmes soldats derechef, et nous mismes és bandes catholiques. Il nous advint une autre cause de remords de conscience : c'est que, voyant ces esbraguettez, les disions *huguenots*. Nostre bon amy Budée m'advisa de ce peché, m'instruisant que ce mot estoit grec, signifiant *heureusement cognoissant* (ch. XV).

Cette étymologie grecque εὐγνοῦς, heureusement connaissant, n'est ni plus ni moins absurde que les innombrables conjectures étymologiques sur *huguenot* que Ménage a longuement consignées et que Scheler s'est borné à cataloguer dans son *Dictionnaire étymologique.*

A ces rapprochements burlesques, ajoutons-en deux autres non moins fantaisistes qui ont pourtant jusqu'ici mérité les suffrages des étymologistes, depuis Ménage jusqu'au *Dictionnaire général.*

Il s'agit de l'origine de l'expression vulgaire *faire gille*,

se sauver brusquement, que notre satire rattache à saint Gilles :

Mais avant que passer outre, dit le bon homme Scaliger, pourquoy est-ce que, quand quelqu'un s'en est fui, on dit : *il a fait gille ?*

Protagoras. — C'est pour ce que sainct Gilles s'enfuit de son païs, et se cacha de peur d'estre fait roy (ch. xxix).

Ménage remarque à ce sujet : « M. Furetière, qui dit que ce proverbe *faire gille* vient de ce que saint Gilles, Prince de Languedoc, s'enfuit secrettement, de peur d'être fait Roi : qui est une chose toute fabuleuse ».

Cette locution, encore inconnue à Rabelais, mais fréquente dans la seconde moitié du xvi^e^ siècle, a passé au xvii^e^ (1) dans le burlesque, au xviii^e^, dans le poissard. Elle est en fait d'origine méridionale : *gilha* signifie, dans le Midi, jaillir et décamper, partir devant le chasseur (en parlant du gibier), d'où l'interjection *gilho !* cours vite, détale ! et *faire gilho*, s'enfuir précipitamment (2).

L'autre vocable est *mitron*, garçon boulanger :

Ce jardinier, ayant recueilly de plus beaux abricots et premiers, appella le *mitron*, auquel il commanda d'en porter un quarteron à monsieur le conseiller.

Valeron. — Qu'est-ce que *mitron ?*

Terence. — Ho ! pauvres ignorants. Les valets des boulangers sont ainsi nommez pource qu'ils n'ont point de haut-de-chausses, mais seulement une devantiere, telle ou semblable à celle des capucins, qu'ils nomment une *mutande*, et qui, en pure scholastique, est nommée une *mitre renversée*. La mitre couvre la teste, et ce devanteau le cul, qui sont relatifs (ch. lxxxvi).

Cette étymologie, non moins burlesque que les précédentes, a passé dans Ménage (article signé Le Duchat) et elle figure encore dans le *Dictionnaire général* : « *Mitron* semble dérivé de *mitre*, à cause de la forme primitive de coiffure des garçons boulangers ».

En fait, ici, comme dans l'exemple précédent, il s'agit d'un terme provincial (encore vivace en Poitou, en Gascogne

(1) Cf. *Comédie des Proverbes*, acte I, sc. vii : « *Il faut faire gille* pour trois mois et ne point revenir que n'ayons remanché nos flustes ».

(2) L'étymologie du *Moyen de parvenir* est encore donnée par le *Dictionnaire général*, mais Scheler en indique déjà l'origine véritable.

et ailleurs) *mitron*, qui signifie à la fois baudet et mitron, ce dernier sobriquet faisant allusion à la charge de pains que le garçon boulanger porte sur sa tête.

De l'ensemble des faits, que nous venons de grouper, se dégage l'intérêt multiple et divers du *Moyen de parvenir*. Ce sont ces côtés, utiles et instructifs, en dehors des mérites de langue et de style, qui lui ont de tout temps valu de nombreux lecteurs.

Encore n'avons-nous pas épuisé, il s'en faut de beaucoup, les éléments de cette satire universelle. Deux ordres de faits, ni moins intéressants, ni moins nombreux — les éléments traditionnels et les influences rabelaisiennes — feront l'objet de deux nouvelles sections.

Mais, d'ores et déjà, nous sommes à même de nous faire une idée exacte des qualités et des défauts de cette œuvre singulière, défauts il est vrai atténués par l'excellence de la forme.

VI. — Caractéristique générale

Le *Moyen de parvenir* nous apparaît à la fois comme un monument de langue et comme le représentant d'un genre littéraire à peu près isolé au XVI^e^ siècle, l'*humour*, au sens spécial du mot. Comme tel, il est devenu à son tour une source d'imitations pour des écrivains de premier ordre : La Fontaine, Sterne, Balzac.

Charles Sorel, un contemporain, en parle avec une admiration mélangée d'ironie dans ses *Remarques sur les XIII livres ou Berger extravagant* (Paris, 1628), où il soumet à une critique radicale, et souvent partiale, les romans et les ouvrages poétiques. Il comble d'éloges l'auteur, inconnu à lui comme à bien d'autres, du *Moyen de parvenir* :

> Nous avons le *Moyen de parvenir* qui est plus recent, et où l'on void beaucoup plus de contes agreables : mais il y en a fort peu que ceux qui voyent les compagnies ne sçachent, ce qui n'est pas pourtant à reprendre, car il n'importe si l'autheur les a pris de la voix commune, pourveu qu'ils ne soyent point escrits ailleurs. Ce qui nous y peut fascher est qu'ayant ramassé tant de choses il semble qu'il les ayt trouvées si diverses qu'il n'ait pu y donner un ordre. L'on me dira qu'il les a brouillés tout exprez pour faire

un livre fantasque, et que voyant qu'il n'y avoit rien qui eust de la suite, il a mis au dessus de chaque chapitre des tiltres qui y conviennent aussi peu que si ayant escrit tous ces mots dans des billets, l'on les avoit tirez au sort pour sçavoir quel rang ils devoient tenir : mais il faut avouër que si celuy qui a composé ce livre eust faist un discours continu sans aucune confusion, il eust mieux monstré qu'il n'a fait, qu'il avoit une ame raisonnable. Tout ce qu'il y a de rare dans son ouvrage, c'est que l'on y peut trouver un grand secret, qui est que l'on a beau le lire tantost d'un costé et tanstot de l'autre, l'on y trouve autant d'ordre que si l'on le lisoit depuis le commencement jusqu'à la fin, et outre cela l'on n'y rencontre jamais de fautes d'impression, pource que quand il y en auroit, l'on ne les remarqueroit pas, et l'on croyroit que tout viendroit de l'Autheur, n'y ayant rien en son langage qui ne soit extraordinaire. Quand le sens seroit aussi troublé, et que l'on auroit oublié dix lignes entieres, le plus habile Philosophe du monde ne s'en aviseroit pas, d'autant que le sens manque par tout. Voilà l'excellence du *Moyen de parvenir ;* il n'y a point de livre au monde que cettuy-là, qui ayt ce privilege d'estre si parfaict que personne ne luy puisse oster la perfection... (1).

Ce sont surtout les côtés humoristiques qui ont frappé le vieux critique. Son appréciation est d'autant plus surprenante que notre satire est à peu près le seul ouvrage qui ait trouvé grâce à ses yeux, alors qu'il s'exprime avec un ignorant mépris sur l'œuvre même de Rabelais.

Les critiques de nos jours, faute d'avoir examiné de près le *Moyen de parvenir*, l'ont couvert de leur dédain et ont rendu sur son compte des jugements aussi injustes que superficiels.

Bornons-nous à citer celui-ci :

Une érudition complaisante a tenté de relever un peu dans l'estime publique le *Moyen de parvenir* et son auteur : « Le génie de Rabelais, dit M. Paul Lacroix, éclate à chaque instant dans ce livre, auquel il ne manque que son nom ». Nous nous permettrons d'ajouter : et son esprit et son style. Eschyle se vantait de composer ses tragédies avec les reliefs des festins d'Homère ; ici nous n'avons que les restes impurs ou plutôt les miettes des orgies de Rabelais (2).

Si notre satire n'est pas animée de l'esprit de Rabelais, elle en possède au moins l'*humour*, qui a certes quelque chose de rabelaisien ; si elle n'a pas non plus son style, c'est

(1) Cf. Sorel, *Le Berger extravagant*, Paris, 1628, Troisième partie, p. 792 à 794.

(2) Voy. C. Lenient, *La Satire en France au XVI^e siècle*, t. 1, p. 118.

qu'elle a le sien propre et naturel, débordant, comme celui du Maître, de vie et de franche gaieté.

Ce sont là des qualités si rares que, dans la tourbe des conteurs du XVI^e^ siècle, on n'en voit que deux qui, par la vivacité du récit et la couleur locale, pourraient lui être comparés : Noël du Fail et Bonaventure Des Périers, l'auteur incontestable des *Joyeux Devis*.

Au milieu de cette condamnation unanime, de ces jugements sans indulgence, mais aussi sans connaissance de cause, on est heureux de rencontrer chez un critique, et non des moindres, Emile Faguet, une appréciation équitable, judicieuse et répondant parfaitement à notre propre sentiment :

« Ce livre insensé est extrêmement amusant et est l'œuvre d'un homme supérieur. Gaieté, esprit, érudition et langue excellente, et aussi basses ordures, trivialités écœurantes, cynisme inouï, on trouve de tout dans cette étrange compilation, dont, plus justement que de Rabelais, La Bruyère aurait pu dire que c'est le régal des délicats et le charme de la canaille » (1).

(1) Voy. E. Faguet, *Histoire de la littérature française*, Paris, 1900, t. I, p. 263.

TROISIÈME SECTION

ÉLÉMENTS TRADITIONNELS

Dans l'infinie diversité des matières du *Moyen de parvenir*, les éléments traditionnels forment un apport considérable. Jusqu'ici, les détails de cet ordre ont été envisagés sous un point de vue exclusivement littéraire ; mais ils méritent, par leur nombre et leur importance, de s'imposer à l'attention des folkloristes. Dans le domaine des traditions populaires de la Renaissance, l'œuvre de Rabelais est tour à tour complétée par les écrivains de son école : du Fail et Des Périers, Henri Estienne et Guillaume Bouchet.

Nous avons tracé ailleurs (1) un tableau d'ensemble de ces données traditionnelles au cours du XVI^e^ siècle et relevé les contributions fournies par chacun de ces conteurs. Toutes les branches de la psychologie populaire y sont copieusement représentées.

La part qui revient sous ce rapport au *Moyen de parvenir* est assez importante pour être l'objet d'une recherche spéciale. Essayons d'en présenter les divers aspects.

(1) Voy. *La Langue de Rabelais*, t. I, livres IV et V, p. 212 à 448 : « Faits traditionnels ».

CHAPITRE PREMIER

CONTES JOYEUX

Les contes à rire, dans notre satire, depuis la simple anecdote ou historiette jusqu'au fabliau proprement dit, dont Langlet Dufrenoy a dressé au XVIII^e^ siècle une table, chapitre par chapitre, dépassent le chiffre de deux cents. C'est là un ensemble imposant, de proportion et de valeur inégales.

Depuis la Monnoye jusqu'à nos jours, on a recherché les sources où notre auteur a puisé les joyeusetés qui se succèdent à perte de vue dans son *Banquet*. « Nous soupions, et ayant faict beaucoup de jolis contes pour rire » (ch. LXXXIX).

Ces indications sont, la plupart du temps, hasardées ou superflues. Il est nécessaire de poser, avant toute enquête de ce genre, ces deux principes :

1° Les contes du *Moyen de parvenir*, pour la plupart, remontent au grand courant oral encore très vivace au XVI^e^ siècle et resté tel (du moins en partie) jusqu'à nos jours ;

2° Ce qui importe, dans ce domaine, ce n'est pas tant la substance ou le thème des contes — celui-ci étant souvent de nature universellement humaine — que la forme qu'a su lui donner le conteur et le cadre où il a placé son récit.

Voici par exemple une historiette que notre auteur situe à Buzançais, dans l'Indre :

> Le curé de Busançois qui dit : « Je vous prescherois aujourd'huy ; mais nous n'avons pas le loisir. Toutesfois je vous diray un bout de sermon, que nous diviserons en trois parties. La premiere, je l'entends, et vous ne l'entendez pas. La seconde, vous l'entendez, et je ne l'entends pas. La troisieme, ny vous ny moy ne l'entendons. La premiere, que j'entends et que vous n'entendez pas, c'est que vous fassiez rebastir le presbitaire. La seconde, que vous entendez et que je n'entends pas, c'est que vous entendez que je chasse ma chambriere ; et je ne l'entends pas. La troisieme, que vous ny moy n'entendons pas, est l'evangile d'aujourd'huy, parquoy n'en disons mot. Adieu ! » (ch. XXXVII).

Or, cette anecdote se raconte dans tous les pays de l'Europe, en Roumanie comme en France, en Russie comme en Alle-

magne. En Orient, ce conte figure parmi les *Plaisanteries* de *Naçreddin Hodja* et ailleurs (1). Notre auteur l'a certainement puisé dans la tradition orale.

Voici maintenant un fabliau et des plus intéressants. C'est le conte de la Femme bercée que le *Moyen de parvenir* situe en Poitou et attribue à un seigneur du pays :

Le sieur du Fouilloux qui berça sa femme. Elle estoit mauvaise, grondoit quand il venoit compaignie, rechignoit perpetuellement, et luy donnoit tant et tant de tourment qu'il ne sçavoit où se mettre. A la fin, il s'advisa d'un bon expedient. Il fit faire un berceau assez grand pour la mettre, et le fit apporter en la maison avec tout l'attelage ; amena aussi un prestre, un greffier, et quelques siens amys, avec quatre crocheteux, et six vezoux. Estant entré, il dit à sa femme : « Ça ma mie, faictes-nous bonne chere. — Allez, dit-elle, de par le dyable, faire vostre bonne chere d'où vous venez. Vous ne servez qu'à mettre tout sens dessus dessous ». Adonc il se mit en colere, au moins le feignit ; et il la fit prendre toute brandie, lier et emmailloter, et coucher dans ce berceau ; puis commanda aux portefaix de faire leur devoir de bien bercer ; ce qu'ils firent. Elle leur crachoit au nez, tempestoit : « Je veux pisser ; je veux chier ». C'estoit tout un ; ils n'en berçoient que mieux. Les vezoux disoient de la veze ; les gentilshommes dançoient petonton, les branles de Poictou. « O ! là, dit-il, mes amys, boutez ; escrivez, monsieur le greffier, les injures et opprobres dont ma bonne femme m'honore. Là ! là, ma mie, vous mourrez bienheureuse ; on ne dira pas que je vous aye tuée. O ! que vous serez heureuse ! Mais arrestez un peu, ô berceux de paradis, afin que monsieur le chapelain confesse. Confessez-vous, ma mie : vous n'avez plus qu'une heure à vivre ; j'ai pitié de vostre ame : je ne veux pas tout perdre ». Elle tempestoit plus fort et plus rudement. On berçoit, et vous en aurez. A la fin, elle pria de parler à son mary, qui, venu à elle, luy dit : « Ma femme, il n'y a plus de moyen de parler à moy ; vous estes preste à mourir ; je vous pardonne, confessez-vous, afin que vous mouriez penitente. Sus, sus, bercez toujours. Là, nobles berceux, çà, mes amys, qui ferez aller ceste ame en paradis avec ce branle doux ; jouez vos jeux, jouez ; et nous tous, dançons de resjouissance de veoir une si belle ame estre preste au bon repos tant désiré ». La peur commençant à entrer en la conscience de ceste femme, vint aux supplications, qui à la fin furent si humbles et pleines de tant de protestations, que le mary, prié par ses amys, la dame fut delivrée ; son mary la mit entre les mains des dames qui estoient en l'autre chambre, lesquelles la netoyerent et consolerent, et la vestirent de chemise neuve, et de tout neuf, jusqu'aux epingles. Puis son mary la vint

(1) Voy. Reinhord Köhler, *Kleinere Schriften*, Weimar, 1898, t. 1, p. 484.

embrasser comme sa chere epouse, qu'il reçut doucement, et elle, luy. Il fit serrer le bienheureux berceau, et la dame devint douce, bonne, courtoise et gracieuse, plus que toutes les autres femmes, m'a-t-on assuré, comme on le pratique encore, et que des chansons en sont faites, qu'en tout le Poitou et pays circonvoisins on fait des representations de ce berceau, lesquelles sont d'or ou d'argent ou d'estain, ou de plomb, ou de papier, lesquelles on fait toucher à ce berceau, et puis on les baille aux femmes mauvaises, qui incontinent deviennent bonnes (ch. cv).

Ce conte, ainsi amplifié, n'est qu'une des nombreuses variantes du thème universellement répandu de la Femme obstinée. Les écrivains du XVI^e^ siècle l'ont souvent exploité sous des formes différentes, à savoir :

1° Jeu incessant de la flûte, conte ajouté aux *Joyeux Devis* de Des Périers, le CXV^e^, qui porte ce titre : « La maniere de faire taire et dancer les femmes, lorsque leur avertin les prend ».

2° Conte de la Merlesse, qu'on lit dans le XXXI^e^ des *Contes d'Eutrapel*, de du Fail, une des plus jolies versions de ce thème (1).

3° Fabliau « de la femme obstinée qui appelle son mary pouilleux » (2), version citée dans les *Essais* de Montaigne (l. II, ch. XXXII) et dans une des *Matinées* de Cholières (t. I, p. 206).

Un autre fabliau, « Le pré tondu ou pré fauché » (3), encore vivace dans la tradition populaire, n'est pas représenté chez nos conteurs du XVI^e^ siècle.

4° Conte de la femme bercée, inséré dans la III^e^ des *Serées* de Guillaume Bouchet. C'est cette version qui a été adoptée par l'auteur du *Moyen de parvenir* et, comme la mise en œuvre compte seule dans cette matière, il nous sera permis de citer, à titre comparatif, le récit de l'auteur poitevin (t. I, p. 108) :

Son mary ne pouvant plus endurer toutes ces crieries, s'advisa un jour avec deux de ses voisins, qui avoient pitié de luy, que pour avoir patience, il falloit faire comme on fait aux petits enfans, lesquels on appaise en les berçant, et encores qu'ils crient, à force de bercer, ils s'endorment : cela se faisant à cause du mouvement

(1) Voy. Em. Philippot, *La Vie et l'Œuvre de Noël du Fail*, Paris, 1914, p. 422-424.
(2) *Recueil de fabliaux*, éd. Montaiglon et Raynaud, t. V, p. 104.
(3) Voy. Bédier, *Les Fabliaux*, p. 21-22.

lent et long, qui fait distribuer de peu à peu l'aliment és veines, et la vapeur d'iceluy au cerveau : et de là vient le dormir. Parquoy le mary fit faire un grand berceau à Croutelles, non sans admiration, encores qu'il ne fut pas si grand que celuy de Pantagruel. Le berceau estant faict, il convie ses deux voisins à souper. Ils n'eurent achevé de souper, que ceste femme commença, à l'accoustumée, de tempester et crier. Ils la prennent, comme ils avoient projetté, et la lient en ce bers, non pas sans difficulté : tant plus elle crioit, tant plus ils la berçoient : tant plus ils la berçoient, tant plus elle crioit : au lieu qu'ils pensoient l'endormir, elle se mit tant à crier, qu'elle n'en pouvoit plus, et estant toute estourdie s'appaisa. Ils y procederent si bien, que de là en avant elle n'osoit plus crier, parquoy il ne falloit plus bercer pour la faire taire, ou pour l'endormir : car incontinent qu'elle crioit, son mary avoit ses gens aussi prests que le seigneur de Basché avoit messire Oudart Loire le marié, sa femme et Trudon le tabourineur, au son de la campanelle, toutes les fois qu'il voulait bailler des nopces de Basché à messieurs les chiquaneurs, qui le venoient citer et adjourner. Mais c'estoit le bon : car si une des voisines de ceste diablesse de femme venoit au secours, ils la mettoient au mesme berceau, les berçans jusques à ce qu'elles ne criassent plus, qu'estoit bien difficile à ce qu'eux mesmes m'en ont dit.

Si nous comparons ce récit à celui du *Moyen de parvenir*, nous constatons que le simple exposé des incidents chez Bouchet devient, sous la plume de notre auteur, une vraie scène de comédie, avec ses acteurs et ses spectateurs ; l'ébauche, à peine dégrossie chez l'un, devient chez son émule un tableau débordant de vie et de mouvement.

Un dernier exemple :

Le conte du Savoyard et son mot sur le roi de France (ch. XCIV) se lit à la fois chez Guillaume Bouchet, chez Henri Estienne et chez notre auteur.

Voici le texte de Bouchet (t. V, p. 59) :

> Mais, va dire un de la Serée, qui fit dire au Savoyart, un de nos Roys allant en Italie, que si ce sot Roy de France eut bien sceu conduire sa fortune, il estoit homme pour devenir maistre d'hostel de son Duc ? Estoit ce que son imagination ne concevoit autre plus eslevée grandeur que celle de son maistre ou si cela procedoit pour n'avoir jamais bougé de son pays, ou si c'estoit faute de jugement et d'esprit ?

C'est là, comme d'habitude, chez le conteur poitevin, l'énoncé pur et simple du thème.

Dans sa préface de l'*Apologie pour Herodote*, Henri Estienne mentionne, à son tour, le mot du Savoyard : « Si le rey de

France se fusse bin gouverna, e fusse maistre d'housta de nostron seigna ».

Cette fois nous avons un commencement de couleur locale. Elle se complète et s'accuse dans la version du *Moyen de parvenir*, que nous avons citée à l'occasion du patois savoyard.

Les deux dernières versions dérivent de la même source traditionnelle, mais leurs auteurs y ont puisé indépendamment l'un de l'autre.

Contentons-nous de ces exemples et passons à un examen d'ensemble des contes joyeux du *Moyen de parvenir*, que, pour plus de clarté, nous rangerons en trois groupements, d'après leur degré d'originalité : contes originaux, contes oraux et contes burlesques.

I. — Contes originaux

Nombre de ces récits libres sont restés jusqu'ici sans parallèles et ne se lisent que dans notre satire.

1° Contes appartenant en propre à notre auteur :

Histoire de la belle Marciole ramassant toute nue les cerises qu'elle avait apportées au seigneur de la Roche (ch. VIII), véritable joyau littéraire, conte en somme moral, car la jolie fille s'enrichit aux dépens des spectateurs indiscrets.

Madame la Reine de France, allant à Chartres pour avoir lignée, et sa rencontre avec une paysanne des environs (ch. CVIII), modèle de dialogue familier, avec une pointe finale du plus haut comique.

Le marinier de Quillebeuf qui ne reconnaît plus sa femme à moitié épilée (ch. XLII).

La fourchette de saint Carpion (ch. LXXXIII), moyen d'obtenir la paix du ménage.

Ajoutons-y les trois contes suivants dont on n'a pu jusqu'ici retrouver la source livresque :

La belle Impéria (ch. VII), aventure d'un seigneur français auprès d'une courtisane de Rome, nom donné par Balzac à l'héroïne d'un de ses meilleurs *Contes drôlatiques*.

Histoire de Don Rodigue de Yervas (ch. XXXIII), rodomontade espagnole analogue à celles recueillies par Brantôme.

Le conte est précédé de ces paroles débitées par Erasme : « Or je vous diray des vieilles vestilles françoises et espa-

gnolles, et je drapperay sur l'un aussi bien que sur l'autre, d'autant que je ne me soucie non plus de l'evangile que de l'epistre ».

Histoire de Louis XI et de l'abbé de Turpenay (ch. LXXXVIII) — un autre exécuté par erreur — source d'un des *Contes drôlatiques* de Balzac des plus connus. C'est dans ce conte que le remanieur cite à l'appui le témoignage de Béroalde sur Tristan, d'après son roman *Les Aventures des Florides*.

2° Récits tirés de son expérience personnelle, à Genève et à Tours, sur les mœurs des huguenots et des catholiques :

Le diable châtré (ch. XXIX), trait de fanatisme localisé à la basilique de Saint-Martin à Tours.

Conte des prédicateurs ennemis de paillardise (ch. LIV).

Conte du farfadet de Poissy (ch. XXXII), à côté de cet autre : Leçon de musique des religieuses de Poissy (ch. CIX) dont le couvent jouissait, sous François 1^er^, d'une réputation équivoque.

Conte du cheval chrétien (ch. LXXXI).

La nonnain curieuse réprimandée par son abbesse (ch. XVI), conte gaulois imité par La Fontaine.

La bonne fortune de Colette (ch. XCIV), joyeuseté du même genre.

3° Contes satiriques en général touchant les travers ou ridicules du temps :

Sage politique exercée dans la ville de Lubec pour les *vibaniers* et *combaniers* (1) (ch. LVI).

Naïveté de la belle Dubois (ch. LIV), à propos du nom de Courvy ; et conte d'un nom de paysan et plaisante façon de le déguiser (ch. LXXIV).

Nous passons sur les contes relatifs aux femmes mariées, sujet inépuisable, aux juges et avocats, aux médecins, aux pédants et aux autres types sociaux de cette satire universelle, dont l'auteur énonce ainsi l'infinie variété (ch. CXI) : « L'ambition et l'impieté des grands, l'ignorance des prestres, les presomptions des ministres, les desordres des moines, l'envie des chanoines, la fausse science des docteurs, les usures des huguenots, les piperies des papistes et toute autre contradiction qui faict naistre *ces beaux commentaires, qui*

(1) Composés dont les éléments initiaux représentent des termes libres.

sont compilez de l'estourdissement des hommes et friponneries des femmes ».

4° Contes fondés sur des jeux de mots, sur des équivoques ou sur des quiproquos :

Chanoine qui veut le bien d'autrui (ch. XXXIV), c'est-à-dire sa fortune.

Conte de Thenault et de Thibault (ch. XXXVII), série de malentendus.

Plaisant conte sur un homme qui appelait le *comment a nom* de sa femme un *gardon* (ch. XLIII).

Conte de Jean Tenon (ch. XCVIII), équivoque sur *j'en tenons*, c'est-à-dire j'en tiens, je suis attrapé.

Plaideur normand qui paye ses avocats d'une singulière monnaie (ch. LXXXII), analogue à la monnaie de singe de Rabelais.

La *tête de veau*, adressée à l'avocat du Mans (ch. XIV) et reçue par son client.

Le conte de la femme battue (ch. CII et CIII) n'est qu'une suite de quiproquos.

De pareils contes se lisent déjà dans les Fabliaux : « De la vieille qui oint la palme au chevalier » (1), parallèle, dans notre satire, à « Façon de graisser les mains de son juge » (ch. XVIII).

5° Contes proverbiaux sur l'origine de certains dictons et récits qui les mettent en action :

Conte sur le proverbe *n'avoir ni rime ni raison* (ch. XXXVIII), suivi de facétieuses aventures sans rime ni raison.

Conte de Martine et de sa flûte (ch. XXXI), pour faire opposition à Robin et ses flûtes.

Question plaisante : « Dis moy, hé ! macquerelle, ma mie, s'il y avoit en un sac un sergent, un meusnier et un cousturier, qui sortiroit le premier ?... — Voire, voire, dit-elle, à tout ce qu'elles respondoient, ce seroit un larron » (ch. XLIII).

Bouchet raconte à ce sujet (*Serées*, t. II, p. 128) : « Quand on dit Breton larron, il y a de la rime ; quand on dit larron meusnier, il y a de la raison (2) que les meusniers ont en leur moulin ».

(1) Ed. Montaiglon et Raynaud, t. V, p. 157.

(2) Les meuniers appelaient ainsi leur sac (Voy. les *Bigarrures*, de Tabourot).

Et Oudin explique par *larron* l'expression « fidelle comme un meunier ». Cette réputation est ancienne, et Rabelais en fait mention dans sa *Pantagruéline Prognostication*, ch. v : « larrons meusniers ».

II. — Contes oraux

Toute une série de ces récits se retrouve au Moyen Age dans les Fabliaux et, de nos jours, dans les traditions populaires des différents peuples, recueillies sous le titre de « *Kryptadia*, recueil de documents pour servir à l'étude des traditions populaires », paru à Heilbronn et à Paris, de 1883 à 1889.

Notre auteur a emprunté les contes de ce genre au grand courant oral, ignorant à coup sûr les Fabliaux encore alors inédits.

Plusieurs de ces sujets sont universellement répandus, tel le Conte de la Le Page et de la Gousson (ch. XXXIX), version particulière du thème des souhaits, représenté par le fabliau « Les quatre souhaits saint Martin » (1).

Le conte de Chabert et des trois filles (ch. XL) a, comme pendants, un fabliau grivois « Le jugement des c... » (2) et une devinette bretonne (3).

Le conte des pelotons et de l'honneur cousu (ch. XXXI) trouve des parallèles dans *Kryptadia*, où on lit des versions analogues russes, scandinaves, etc. (4).

Le récit scabreux, que le remanieur met dans la bouche de Béroalde (ch. LXV), est également populaire. Cette sortie précoce de l'enfant du ventre de sa mère revient dans des versions russes, scandinaves, etc., du même recueil (5).

(1) Ed. Montaiglon, t. v, p. 202. Cf. Bédier, *Fabliaux*, p. 212, avec un tableau comparatif de 23 versions parallèles, auxquelles il faut ajouter celle du *Moyen de parvenir*.

(2) Ed. Montaiglon, t. v, p. 109.

(3) Voy. *Kryptadia*, t. I, p. 360.

(4) Cf. *ibidem*, t. I, p. 191, etc. (voy. Reiche, *ouvr. cité* [dans la bibliographie], p. 35).

(5) *Ibidem*, t. I, p. 293 et 331, etc. (Reiche, p. 35).

III. — Contes livresques

Les différents recueils de contes joyeux du XVI^e^ siècle, depuis les *Nouvelles Récréations* jusqu'au *Moyen de parvenir*, tout en remontant en partie aux traditions orales, se sont tous enrichis des dépouilles de leurs devanciers. Les premiers *Joyeux Devis* de Des Périers ont successivement profité à du Fail, pour ses *Contes d'Eutrapel* (1), et à Henri Estienne, pour son *Apologie pour Hérodote*, alors que celle-ci à son tour a servi plus tard de source pour les nouvelles ajoutées aux *Joyeux Devis* (2). Les *Contes d'Eutrapel* furent largement exploités par Bouchet pour ses *Serées* (3), d'où dérivent enfin nombre de contes élaborés dans le *Moyen de parvenir*.

Le conteur prend son bien où il le trouve. Le mérite réside uniquement dans la mise en œuvre de ces emprunts, en grande partie d'origine traditionnelle.

Voici les principales sources livresques des contes du *Moyen de parvenir*.

1. — Les « Facéties » de Pogge

Le recueil de l'humaniste florentin Pogge, publié en latin à Ferrare en 1474 et traduit en français par Guillaume Tardif (4), a été le répertoire où ont puisé plus ou moins abondamment tous les conteurs du XVI^e^ siècle.

L'auteur du *Moyen de parvenir* y a glané comme ses devanciers, mais beaucoup moins qu'on ne le croit. Il y aurait tout au plus une douzaine de rapprochements à tenter :

La petitesse des membres (ch. C) trouve son parallèle dans le n° 43 (*Aselli priapus*) que Tardif rend ainsi (n° 31) : « De la belle fille qui cuidoit que son mary deust avoir la marguet aussi grant que celle d'un asne ».

La question scabreuse du chapitre XCI répond à celle de

(1) Philippot, *Noël du Fail*, p. 416.

(2) Voy. Toldo, dans *Zeitschrift für neufranzösische Sprache*, t. XXXI, p. 167 à 238.

(3) Philippot, *ouvr. cité*, p. 504.

(4) *Les Facéties de Poge Florentin, traitant de nouvelles choses morales.* Traduction française de Guillaume Tardif, réimprimé pour la première fois sur les éditions gothiques par Anatole de Montaiglon, Paris, 1878.

Pogge du n° 47 (Tardif, n° 34) : « Joyeuse response d'une femme à un homme et touchant le bas mestier ».

L'achat d'un meilleur outil du chapitre XXIII est parallèle au n° 62 (*Duo priapi*), chez Tardif (n° 46) : « De celluy qui fist croire à sa femme qu'il avoit deux oustilz, ung petit et un grant ».

De même : Le songe du pauvre paysan (ch. XLV) se rapproche du n° 130 (*Aureum somnium*) de Pogge (manque, comme les suivants, à Tardif) ; l'aventure scabreuse de l'abbé de Gramont au chapitre XXVIII, trouve son pendant dans Pogge (n° 266 : *Ocrea matula*) ; au chapitre LXXXIV, celle qui offrait à son mari de louer ce qu'il trouvait de trop (cf. Poge, n° 272); au chapitre CI, conte de la femme qui a des remords (Pogge, n° 151) ; au chapitre CV, conte du menteur et de son valet (Pogge, n° 177).

Le tome II de l'édition Noël des *Facéties* de Pogge (Londres, 1728) est bourré de copieux rapprochements où il y a à prendre et à laisser, plutôt à laisser, bien que ces prétendues analogies aient été souvent répétées depuis ; mais il est oiseux de s'y arrêter. Un exemple suffira.

Nous avons déjà parlé du conte en trois points du curé de Buzançais (ch. XXXVII). On en rapproche le n° 38 de Pogge *Concio brevis* (chez Tardif, n° 28) : « D'un religieux qui fist le court sermon ».

Les prêtres d'une certaine paroisse prient un religieux qui y était venu de prononcer un sermon en l'honneur de saint Etienne, de le faire court, attendu que le temps était froid et que ce jour-là on devait faire grande chère. Le religieux s'en acquitte « pour complaire aux gourmans qui l'avoyent supplié ».

Qu'y a-t-il ici de commun entre la piquante historiette du curé de Buzançais, témoignage de l'ignorance de certains prêtres, et ce sermon troussé court pour satisfaire la gourmandise ecclésiastique ?

Dans la recherche des sources, des rapprochements aussi vagues et aussi déplacés ne sont malheureusement pas rares.

2. — Les « Cent Nouvelles nouvelles »

Les *Facéties* de Pogge ont également servi de source principale aux *Cent Nouvelles nouvelles*, dont l'auteur inconnu

leur a emprunté ses anecdotes érotiques ou scabreuses. De là des analogies entre certains récits plaisants de ce recueil et les contes joyeux correspondants du *Moyen de parvenir*.

C'est ainsi que le conte de Jean Laillé (ch. L) qui répond à la version de Pogge « *Priapus in laqueo* », se retrouve dans la LXXVI^e^ des *Cent Nouvelles nouvelles* : « Le laqs d'amour ». De même, « La fille violée » (ch. LXXII) trouve son pendant dans le XXV^e^ des *Cent Nouvelles nouvelles* : « Forcée de gré ».

Un troisième de nos contes (ch. XCIII) — cas de conscience d'une femme qui refusait sa bouche parce que cette bouche avait juré fidélité à son mari — thème déjà familier aux Fabliaux et encore vivace dans les traditions populaires (1), est certainement emprunté à la XLVIII^e^ des *Cent Nouvelles nouvelles* : « La bouche honneste ».

D'ailleurs, nombre de traits frappants sont communs aux deux recueils : même vie, même mouvement, même style naturel et vivace, même amour du dialogue, même écho de la langue parlée, etc. L'excellente caractéristique que Werner Söderhjelm (2) a dernièrement donnée des *Cent Nouvelles nouvelles* pourrait s'appliquer en tous points au *Moyen de parvenir* :

> C'est par le style, dit-il, que les *Cent Nouvelles nouvelles* font époque dans l'histoire de la nouvelle française. J'ai indiqué les qualités principales qui caractérisent l'exposition : la vie dramatique, le réalisme, la gaîté exubérante. Par quel procédé de style obtient-il ces résultats ? Le premier tient surtout aux fréquents dialogues. Là où ils sont le meilleur, et ils sont le plus souvent à la hauteur de la situation, ils sont brefs dans les répliques, expressifs, naturels, frappants. *C'est par une tournure toute naturelle que le récit passe au dialogue, et celui-ci suit avec le même naturel les expressions du parler quotidien.* Questions animées, courtes, exclamations emphatiques, appellations intimes, objections plaisantes, réponses bien adressées...
>
> Cependant le dialogue n'est pas la source unique de la vie dramatique dans les récits. Il faut y joindre aussi le puissant réalisme dans la peinture des détails, qui ordinairement s'exprime plutôt par des indications courtes, frappantes... *Ce sont en outre des ressources de style telles que des répétitions d'une force frappante, une foule d'expressions proverbiales, des images empruntées à la vie quotidienne...* la part personnelle prise au récit, qu'il souligne

(1) Voy. la dissertation citée de Reiche, p. 93.
(2) *La Nouvelle française au XV^e^ siècle*, Paris, 1910, p. 152 et suiv.

volontiers en se donnant lui-même comme témoin et les essais pour rapprocher les événements racontés de l'expérience familière...

Quand l'auteur se sert d'images pour exprimer ses indécences, elles sont si nettes et il décrit le tout avec un tel détail que cela revient à peu près à nommer les choses par leur nom. D'ailleurs il ne cache même pas toujours ce nom...

Cette grossièreté sans fard, qui rappelle beaucoup les fabliaux, correspond à la tendance de notre auteur à raconter dans le ton populaire... Cependant il est loin de transporter la langue familière telle quelle dans les nouvelles. Avec son talent extraordinaire d'imitation, il a saisi l'essentiel de ce langage : la force, l'ironie, le plaisir de nommer les choses par leur nom. Mais ce style a été assimilé par son tempérament. Grâce à son imagination d'une rare forme plastique et à sa maîtrise de l'expression, il sait créer un style qui vit et fait vivre.

A cette appréciation faite de main de maître, il faudrait ajouter, en ce qui touche notre satire, quelques traits qui lui sont propres : la grossièreté y est poussée jusqu'à la licence et au cynisme, l'indécence, jusqu'à la scatologie. De plus, ce qui distingue le *Moyen de parvenir* et lui donne un cachet à part, c'est son caractère humoristique qui le rapproche de Rabelais et l'isole dans la littérature de l'époque : ses digressions perpétuelles, son incohérence systématique, une tournure d'esprit singulière qui a généralement échappé aux meilleurs critiques.

3. — Les « Joyeux Devis » de Des Périers

Ce recueil, un des plus importants sous le rapport du style, présente également mainte analogie avec les contes plaisants du *Banquet*.

Le conte de Cornu, le modèle des gourmands (ch. XXI), rappelle le L^e^ des *Joyeux Devis :* « Du Gascon qui donne à son pere à choisir des œufs ».

Celui de Chabert et des trois filles (ch. XL) est le pendant du V^e^ des *Joyeux Devis* : « Des trois sœurs nouvelles espouses qui respondirent chascune un bon mot à leur mary la premiere nuict de leurs nopces ».

L'anecdote du bonhomme de Chastillon qui préféra la pendaison à une grosse amende, « de peur de faire des enfans pauvres » (ch. CIX), répond au XLIV^e^ des *Joyeux Devis :* « Du bastard d'un grand seigneur qui se laissa pendre à credit et qui se faschoit qu'on le saulva ».

Enfin, le conte de frère Notonville (ch. LXX) est tiré de la finale du IV^e^ des *Joyeux Devis* : « L'archidiacre apaisa un peu sa colere, et luy fut force de faire comme l'Evesque du *Courtisan*, lequel pardonna au prestre qui avoit engrossé cinq nonnains, ses filles spirituelles, pour la soudaine response qu'il luy fit :« *Domine, quinque talenta tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratus sum* ».

Des Périers indique lui-même sa source : *Il Cortegiano* de Balthasar Castiglione, célèbre ouvrage paru en 1528. Citons, à titre de comparaison, la version du *Moyen de parvenir* que l'auteur met dans la bouche de Théodore de Bèze :

« Si je n'avois peur de blasphemer, je dirois quelque chose de cinq religieuses qui furent baillées à gouverner à frere Notonville, qui les engrossa toutes. Comme on l'en tançoit, il dit : « *Quinque*, etc..., tu m'as baillé cinq talens ; j'en ay gaigné cinq autres. Or sus, n'en parlons plus, nous serions icy meshuy ».

Les *Cent Nouvelles nouvelles*, les *Joyeux Devis* et le *Moyen de parvenir* représentent trois étapes progressives de l'art de conter. Déjà très développé dans le recueil du XV^e^ siècle, cet art s'affine et se renouvelle sous la plume de Des Périers pour atteindre son plus haut degré de perfection dans le *Moyen de parvenir*.

4. — Les « Contes d'Eutrapel » de du Fail

Les *Contes* de du Fail parurent à Rennes en 1585 et fournirent à Bouchet nombre de récits dont quelques-uns passèrent, par l'intermédiaire des *Serées*, dans le *Moyen de parvenir*. Leur influence est ainsi plutôt de seconde main. Un très petit nombre de contes de notre satire en dérivent directement (1), et, parmi ceux-ci, le plus curieux est le conte joyeux du chirurgien, maître Thierri de Héry, et sa plaisante réplique à un moine qui le voyait embrasser la statue de Charles VIII (ch. XCI). Ce récit trouve son pendant dans la version parallèle du chirurgien, maître Jean, au XXVIII^e^ des *Contes d'Eutrapel*, ainsi contée par du Fail :

J'ay, dit Eutrapel, cognu ce maistre Chirurgien, bon raillard et qui aimoit autant la femme de son voisin comme la sienne, et

(1) Voy., dans la dissertation de Reiche, les renvois aux ch. x (la belle Hippolyte), ch. LXXII (le malentendu), ch. LXXXII, etc.

n'avoit en tout Paris, en son quartier (car il y en a seize), autre nom que maistre Jean. Ce fut luy, qui pour avoir presenté des chandelles à la representation et statuë du Roy Charles huictiesme, estant à S. Denys en France, fut accusé en cest article de religion comme idolatre : et respondant, confessa le fait, disant que c'estoit l'homme de tout le monde auquel luy et ses compagnons Barbiers estoient plus attenus et obligez, pour avoir mené tant de François au Royaume de Naples, où il avoit puisé et rapporté ceste benoiste verole : sans laquelle ils n'avoient que tenir, et fussent morts de faim (éd. Assézat, t. II, p. 230).

Voici maintenant le conte correspondant du *Moyen de parvenir* :

Vous me faites souvenir de ce moine de Sainct-Denis en France, qui voulut faire l'entendu, voyant maistre Thierri de Hery à genoux, tourné vers la figure de Charles VIII. Le moine luy dit : « Monsieur mon amy, vous faillez : ce n'est pas l'image d'un sainct que celle devant qui vous priez. — Je le sçays bien, dit-il ; je ne suis pas si beste que vous ; je congnois que c'est la representation du roy Charles VIII, pour l'ame duquel je prie parce qu'il a apporté la verolle en France : ce qui m'a fait gaigner six ou sept mille livres de rente ». Ce moine-là pensoit estre bien sçavant (ch. XCI).

On voit ce que le « discours d'Eutrapel » est devenu sous la plume de notre satirique : la forme discursive de l'original cède ici la place à un dialogue vif, d'une allure rapide et piquante (1) ; maître Jean y est remplacé par un chirurgien célèbre (2) de François 1^er^, la « justice » est ici tout bonnement représentée par un moine ignorant.

Cette simple comparaison permet d'apprécier le progrès que l'art de conter a réalisé dans le *Moyen de parvenir* : brièveté et clarté, naturel et entrain, verve et gaîté.

5. — Les « Serées » de Bouchet

L'apparition en 1608 de l'édition collective des *Serées* de Guillaume Bouchet a précédé de quelques années seulement celle du *Moyen de parvenir*. Notre satirique y a puisé plusieurs contes, une vingtaine à peu près, et c'est le plus grand nombre d'emprunts qu'il ait faits à une source livresque. Les *Serées* constituent sous ce rapport un répertoire commode : la

(1) Bayle le cite, au mot *Périclès*, de son *Dictionnaire critique*.

(2) Thierri d'Héry est l'auteur d'un ouvrage sur la *Methode curative de la maladie venerienne vulgairement appelée grosse verole*, Paris, 1532.

sobriété souvent excessive des récits leur donne la valeur d'un inventaire plutôt que celle d'une œuvre littéraire.

Henri Clouzot a récemment dressé un premier relevé de ces rapprochements (1) :

La femme bercée (Bouchet, t. I, p. 108 ; Béroalde, t. II, p. 224) ; — La confession de la femme qui s'est fait faire un enfant par son journalier (Bouchet, t. II, p. 89 ; Béroalde, t. II, p. 208) ; — Le mari qui refuse de payer l'enterrement de sa femme (Bouchet, t. V, p. 69 ; Béroalde, t. II, p. 183) ; — Le cancre dans le pot à pisser (Bouchet, t. II, p. 36 ; Béroalde, t. I, p. 245) ; — La demoiselle qui a une arête dans la gorge (Bouchet, t. II, p. 192 ; Béroalde, t. II, p. 74) ; — Le malade à qui on demande s'il n'a rien pris (Bouchet, t. II, p. 204 ; Béroalde, t. II, p. 114) ; — La bonne femme qui rend le pain bénit (Bouchet, t. III, p. 270 ; Béroalde, t. II, p. 204) ; — Débat du clerc et de la maîtresse (Bouchet, t. IV, p. 77 ; Béroalde, t. II, p. 59); — L'âne bâté (Bouchet, t. IV, p. 217 ; Béroalde, t. II, p. 65) ; — Mot du Savoyard sur le roi de France (Bouchet, t. V, p. 59 ; Béroalde, t. II, p. 183).

Cette liste pourrait facilement être augmentée à l'aide de la Table des Contes relevés dans les *Serées* (2) et d'une dissertation récente sur les sources de Guillaume Bouchet (3). Voici un deuxième sommaire de ces versions parallèles :

Riposte d'une nouvelle mariée à son mari qui la tance de se tenir mal (Bouchet, t. I, p. 190 ; *Moyen*, ch. XLIV) ; — Requête d'un juge pour faire changer le nom d'un de ses clercs nommé Meunier (Bouchet, t. II, p. 161 ; *Moyen*, ch. XLI) ; — Prouesse d'un villageois à une demoiselle dont il demande le cheval pour sa jument (Bouchet, t. II, p. 250 ; *Moyen*, ch. XXXIII) ; — Un matois indique à un gentilhomme, moyennant argent, le secret pour n'abattre que les chênes mâles (Bouchet, t. III, p. 124 ; *Moyen*, ch. XXI) ; — Dialogue entre une femme grasse et un homme (Bouchet, t. IV, p. 160 ; *Moyen*, ch. XLVIII).

Le nombre de ces rapprochements est donc important, mais on ne saurait assez répéter que le thème, de quelque source qu'on le tire, est à peu près indifférent, et que le *scénario* mérite seul de retenir notre attention. Sous ce rapport, le récit maigre et languissant de Bouchet devient singulièrement animé et coloré dans le *Banquet*, comme on l'a vu par la comparaison des deux versions de la « Femme bercée ». Parfois, notre auteur pousse le souci de la couleur locale jus-

(1) Voy. *Revue du Seizième siècle*, t. II, p. 239.
(2) Ed. Roybet, t. V, p. 139 à 175.
(3) Sally Rabinowitz, *Guillaume Bouchet, Ein Beitrag zur Geschichte der französischen Novellistik*, Leipzig, 1910.

qu'à faire parler ses paysans en leur patois, comme dans le conte déjà cité : Mot du Savoyard sur le Roi de France.

Ce sont ces qualités de style qui ont fait la fortune d'un grand nombre des contes du *Moyen de parvenir* devenus des sources d'imitations pour des auteurs comme la Fontaine et Balzac.

La Monnoye prétend que « si chaque auteur contemporain à Henri Estienne a autant à revendiquer sur Verville que Henri Estienne, il sera peut-être comme le geai de la fable... ».

Cette assertion ne repose sur aucun examen sérieux. En ce qui touche les contes joyeux, cette prétendue influence est restée nulle, comme le constatent des travaux récents (1). Sous le rapport traditionnel, il n'y a presque point de rapport entre le *Moyen de parvenir* et l'*Apologie pour Hérodote*. Celle-ci est constituée de pièces et de morceaux, pris tantôt aux sermonaires de la Renaissance (Barletta, Menot, Maillart) et tantôt à nos vieux historiens (Froissart, Commynes), en passant par les *novellieri* de l'Italie.

Notre satire est, par contre, en très grande partie originale et quelques suggestions livresques mises à part, due soit à l'expérience de l'auteur, soit à la tradition populaire. Des 250 contes joyeux que renferme au bas mot le *Moyen de parvenir*, une cinquantaine seulement sont d'origine livresque (Pogge, Bouchet, etc.), alors que les quatre cinquièmes sont nettement satiriques, — et partant personnels à notre auteur, — ou renouent directement la chaîne traditionnelle.

Quant à la forme, elle atteint dans notre satire son plus haut point d'évolution : le conte y est alerte et vif, franc et gai.

Notre but, ici comme ailleurs, n'est pas d'épuiser le sujet. Nous avons voulu simplement, dans cette forêt d'anecdotes encore mal explorée, poser quelques jalons d'orientation et établir ainsi les points de départ. Quant au reste, il suffira de renvoyer à une récente dissertation de Richard Reiche, où, à grand renfort d'érudition, l'auteur a dressé l'inventaire des traits communs au *Moyen de parvenir* et aux contes joyeux des divers âges.

(1) Voy. l'étude déjà citée de Toldo sur les sources de l'*Apologie pour Hérodote* et la dissertation de Reiche, qui aboutit à cette conclusion négative, p. 49 : « Trop minces sont les analogies entre le *Moyen de parvenir* et l'*Apologie pour Hérodote* ».

CHAPITRE II

AUTRES GENRES TRADITIONNELS

I. — Contes merveilleux

Si les contes joyeux sont abondamment représentés, les genres plus relevés des récits traditionnels, les contes merveilleux ou les contes d'animaux, y sont simplement mentionnés ; mais étant donnée la date de l'ouvrage, ces rappels méritent de nous arrêter.

Au chapitre XCI : « ... je le trouve bon : ce sont *Contes de Peau d'Asne* ; c'est la verité ». Et plus loin, ch. CI : « Et allons ; voylà qui est aisé comme une femme qui se meurt contre terre ; voicy de vrays *contes du temps que les bestes parloient* ».

Le conte de *Peau d'âne* se lit au XVI^e^ siècle dans la dernière des nouvelles ajoutées aux *Joyeux Devis* de Des Périers : « D'une jeune fille surnommée *Peau d'asne*, et comment elle fut mariée par les moyens que lui donnerent les petits formis ». Quant à la formule « du temps que les bestes parloient », elle se lit dans Rabelais et a été souvent commentée par Henri Estienne.

Notre auteur cite également la formule initiale des contes : « Or un jour, une nuict, un soir, un matin... C'est le commencement d'un conte. Ainsi disoit ma cousine à ma tante : « Dites-nous un conte. — Et bien, dit-elle, je le vous diray. Un jour il advint que ma mere grande nous fit un conte » (ch. XXVI).

Et, dans ses contes à lui, l'auteur imite souvent les formules traditionnelles, par exemple dans ce début (ch. XXIX) : « Es païs d'Alsassie (*Alsace*), en un endroit assez beau (si vous n'y avez esté, cela ne vous servira rien de vous le descrire, pource que vous n'y cognoistrez rien ; et si vous y avez esté, c'est assez, cela vous importuneroit de le rapporter, sinon, allez y)... ».

Ailleurs, chapitre XLIV, les convives désignent les historiettes de ce genre sous le nom de *Contes du loup*, c'est-à-dire contes d'animaux :

JAMBLIQUE. — Ne parlez point des esprits ; je m'y suis trop rompu la teste, et n'en ay sceu venir à bout.

L'AUTRE. — Ce n'est que vostre faute, d'autant que le familier s'approche aisement. Et qui en sçait plus que moy ? Vere, vere, ce sont abus que vos *contes de loup*, d'esprits fantastiques.

Antoine Oudin, dans ses *Curiositez* (1640), fournit cette intéressante nomenclature : « *Contes de la cigogne*, des fables ou niaiseries ; *Contes de peau d'asnon*, idem ; *Contes au vieux loup*, idem ; *Contes de vieilles, de nourrices*, etc., idem ; *Contes à dormir debout*, idem ; *Contes de ma commere l'oye*, idem ».

II. — Proverbes et dictons

Les proverbes sont fréquents dans le *Moyen de parvenir*. La Monnoye, comme il le déclare dans une note de sa dissertation, s'était proposé d'en établir l'inventaire (1).

Ce travail est resté à l'état de projet. Cependant, plusieurs des proverbes de notre satire sont entrés dans les recueils parémiologiques ultérieurs, notamment dans les trois suivants :

1° Antoine Oudin, *Curiositez françoises...* ou *Recueil de plusieurs belles proprietez avec une infinité de Proverbes et Quolibets...* Paris, 1640. L'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque françoise* (1741), relève déjà la principale source de notre lexicographe (t. I, p. 283) : « L'auteur de ce recueil a emprunté une partie du *Moyen de parvenir*, ouvrage très licencieux dont on sçait que l'auteur est François Béroalde, sieur de Verville, Gentilhomme Parisien et Chanoine de Saint-Gratien de Tours. Oudin pouvoit encore profiter d'un autre ouvrage du même auteur, imprimé en 1612 et intitulé *Le Palais des Curieux* ».

2° Fleury de Bellingen, *L'Etymologie ou Explication des Proverbes françois en forme de dialogue*, La Haye, 1656. Les deux interlocuteurs y portent les noms de *Cosme* et *Simplician*. Recueil copieux et instructif où l'auteur a mis souvent

(1) « Quelque jour je mettrai, si je le puis, à bonne fin une table générale de tous les proverbes et rébus qui farcissent le *Moyen de parvenir*, et je citerai les auteurs antérieurs qui les auront employés. L'ouvrage est avancé ; mais il faut rencontrer des moments de grande gaîté (j'ai trop de respect pour moi, je ne franchirai pas le mot) pour achever des ouvrages de grande folie ».

Béroalde à contribution, tirant parti aussi bien du *Moyen de parvenir* (1) que du *Palais des Curieux* (2).

3° *Les Illustres Proverbes nouveaux et historiques, en forme de dialogue*, Paris, 1665. Plagiat du recueil précédent. L'éditeur s'est borné à substituer aux noms des interlocuteurs ceux de *Philosophe* et de *Manant* (3).

D'autres figurent dans le *Livre des proverbes français* de Leroux de Lincy (1842). Celui-ci nous en donne cette caractéristique à la page LXXIX de son Introduction : « C'est avec un singulier bonheur que l'auteur du *Moyen de parvenir* fait usage de nos anciens proverbes, mais il en altère quelquefois le sens et il faut bien se garder d'ajouter foi à toutes les explications qu'il en donne, car le plus grand nombre n'est que plaisant et satirique, mais s'éloigne beaucoup de la vérité ».

Nous bornerons notre tâche à quelques remarques générales sans prétendre épuiser la matière.

Outre le mot *proverbe*, notre auteur emploie, avec le même sens, les termes *dictaire* et *disée*, à côté de *dicton* qui y signifie aussi sentence juridique, *mot doré* et *bon mot* :

De là vient le *proverbe : mené par le nez* (ch. VII).

De là vient le *proverbe* que depuis on a dit : *Pauvre prestre* (4), veu la pauvreté de cettuy-ci en science (ch. LII). — Je vous diray d'où vient ce *dictaire : meschant comme bran* (ch. XLV).

C'est du faict de ce meusnier qu'est procedé le *proverbe* pour ceux qui ont dependu de l'argent... : *Il a mis son bled au grenier au prestre* (ch. LXXII).

Ce sont *mots dorez* et notables (ch. LXXXIV).

Voilà de belles *disées*, de beaux *dictons*... (ch. LIX). — Desclarez-nous un peu d'où vient ce *bon mot : afin que le bon homme ait son sac* (ch. XLV).

Et despuis le proverbe — *laissa aller le boudin* — a eu lieu en France (ch. XCI).

(1) Cf. p. 133 (« il fait Gille »), p. 197 (« M... à vostre gorge, marchand de Paris »), p. 200 (« le mitron »).

(2) Cf. p. 225, à propos de *jan*, au sens de cocu : « On le nomma *jan*, et non pas Jean, du nom de Janus, qui estoit un des dieux de l'ancien paganisme ». Cette explication est tirée du *Palais des Curieux*. (Voy. ci-dessus, p. 166).

(3) Voy. Georges Duplessis, *Bibliographie parémiologique*, Paris, 1847, p. 175-176.

(4) Cf. Oudin, *Curiositez*, v° *prestre* : « *C'est un pauvre prestre*, c'est-à-dire un homme qui n'a gueres d'adresse, d'esprit ou de courage ».

Les proverbes cités dans le *Moyen de parvenir* peuvent être rangés sous plusieurs rubriques :

1° Proverbes déjà familiers au moyen français : « Il n'y a *ny rime ny raison en vostre faict* » (ch. XXXVIII), c'est-à-dire on n'y comprend rien (Oudin), proverbe qu'on lit dans la *Farce de Pathelin* (p. 88) :

Il n'y a *rime ne raison*
En tout quant que vous regardez.

2° Proverbes qu'on lit dans Rabelais : *Battre le chien devant le lyon* (ch. LXI) « ... et voylà comme on fesse les enfans devant les valets », ainsi expliqué par Oudin : « Corriger une personne en presence de l'autre pour luy donner de la crainte ».

« Et *faisoit* on *accroire* aux bonnes gens *que les lanternes estoient vessies* » (ch. V). Oudin cite ainsi cet adage du XVI^e^ siècle : « *Faire à croire que vessies sont lanternes*, c'est-à-dire donner des choses à entendre qui n'ont aucune apparence de verité ».

« *Je n'y entends que le haut allemand* » (ch. XXXVIII), c'est-à-dire je n'y comprends rien. Proverbe fréquent chez Rabelais et les auteurs du XVI^e^ siècle.

« Je ne vis jamais tant *sauter du coq à l'asne*, que ne poursuivez-vous vostre propos ? » (ch. XXIII).

« Tais-toy, luy dit ce vieil resveur Sturmus ; tu n'es pas sage ; *tu descouvres le pot aux roses ;* tu declares les secrets du mestier » (ch. LXXXIV).

Un sage conseille bien un fol (ch. X), contrepetterie pour un fol conseille bien un sage.

3° Proverbes familiers aux écrivains du XVI^e^ siècle, Des Périers, du Fail, etc. :

« *Il souvient toujours à Robin de ses flustes* » (ch. XXXI), c'est-à-dire on se souvient toujours de ce qui touche ou importe (Oudin). Dicton qui remonte à l'ancienne pastorale de *Robin et Marion* par Adam de la Hale (1300).

4° Proverbes qui revêtent, dans notre satire, des formes différentes de celles habituellement en usage :

« Je pense que je sors de propos et *vais de la truye au levain* » (ch. XLII), c'est-à-dire je passe d'un sujet à l'autre. C'est une variante du proverbe (Rabelais, etc.) : « Tourner de la truie

au foin », qu'Oudin cite en même temps que celui-ci : « Il est honteux comme une truye qui emporte un levain » (c'est-à-dire effronté).

Jetter le manche après les escourgées, en parlant des enfants qui jouent au sabot (ch. XXV). C'est une variante du proverbe : « Jetter le manche après la coignée », c'est-à-dire, perdre avec desespoir ce qui nous reste (Oudin).

Cracher au panier (ch. VIII), variante du proverbe usuel *cracher au bassin*, « payer sa part, bailler de l'argent » (Oudin), qu'on lit dans Rabelais et du Fail.

Le proverbe commun : *Ce qui est bon à prendre est bon à garder*, est ainsi rapporté : « Or, ce qui est bon à prendre n'est point bon à rendre. Les heretiques disent au contraire : Hé, pauvre beste, qu'y a il au monde de plus fascheux que de rendre ? » (ch. XXVI).

« Voyla le moyen de *faire la barbe* aux heretiques » (ch. XXIV). Henri Estienne a déjà relevé, dans sa *Precellence*, cette forme altérée de l'ancien proverbe *faire gerbe* (anciennement *garbe*) *de feurre à Dieu*, qu'on lit dans Rabelais.

5° Proverbes qui semblent appartenir en propre au *Moyen de parvenir :*

« Que faict nostre curé ? — *Laissez le moudre son blé* » (ch. LXXII), c'est-à-dire ne vous occupez pas de lui.

« Mon amy, dictes vostre *confiteor*, et puis *laissez peter le regnard* » (ch. LXIV), c'est-à-dire patientez.

« Dis que *tu en as grande chemise*, et moine de rire et de conter... » (ch. XIX et CIV), c'est-à-dire tu en as tes pleines culottes, plus que ton content : proverbe d'origine scatologique.

Qui n'a point mangé d'avoine, n'entend pas le bruict du crible (ch. XXXI).

« La belle qui estoit à *l'aage de mon vieil bœuf* » (ch. VIII), de 16 à 18 ans, c'est-à-dire désirable et fraîche.

« *Fortuna audaces juvat*, cela veut dire que qui chapon mange, chapon lui vient » (ch. LXXIII).

« *Mettre son bled au grenier au prestre*, dissiper son bien pour les femmes » (ch. LXXXIII).

Ajoutons le proverbe : « Femmes sont anges à l'Eglise, diables à la maison, singes au lict » (ch. LXIII).

Et cette explication d'un curieux proverbe que notre auteur

attribue à l'ignorance ou à la distraction d'un ultramontain (1).

6° C'est surtout aux moines que le *Banquet* fait honneur des meilleurs proverbes et bons mots :

Le bon Homme. — En da, tout ira bien, puisque nous rimons. Monsieur Bacchus commence à faire mine, aussi bien que font les moines.

Cesar. — Que font les moines ?

Œcolampade. — Ils font des traicts mignons ; et de fait toutes bonnes rencontres et proverbes vieux viennent d'eux ; et toutes belles inventions en sortent : tesmoin les moyens de faire haster les jours aux papes, empereurs et roys (ch. lx).

C'est également aux moines que notre auteur fait remonter la locution proverbiale *tu autem* (« il entend le *tu autem*, il sçait le nœud de l'affaire, il est expert », Oudin), attestée dès le xv^e^ siècle et employée fréquemment par Rabelais (2).

(1) « Il a fait comme le prince de delà les monts, qui demandant, à Paris, *per infor de velurs*, et le marchand qui pensoit qu'il deust en prendre grande quantité, luy dit : « Bran, bran ! » Ce seigneur, estant sur la montagne de Tarare, s'en souvint et demanda à ses gens que c'estoit à dire bran. Le plus hardy luy dit que c'estoit merde. « Ha, dit le dit seigneur, *en ta gorge, marchand de Paris* » (ch. lviii).

Ce proverbe est aussi expliqué dans les *Serées* de Bouchet (t. iii, p. 34) : « En vostre gorge, marchand de Paris ». Les deux auteurs ont puisé à la même source orale. — Fleury de Bellingen a directement tiré du *Moyen de parvenir* le proverbe et son commentaire ainsi que plusieurs autres (*L'Etymologie ou Explication des Proverbes*, La Haye, 1656, p. 197).

(2) Beze. — Sandé, celuy-là sçavoit bien le *tu autem*.

Tostat. — Hé bien ! qui pourra dire ce que cela pretend s'il n'a esté moine, ou à peu près ?

Beze. — Aussi nul ne peut mesdire, ny bien parler d'un estat, s'il n'en a esté, ou s'il n'a trop frequenté les compaignons.

Tostat. — Quand les moines disnent, il y en a un qui est en chaire, qui leur fait la lecture des actions des satrapes, et ainsi legendant, il barbillonne les oreilles de ses confreres, qui cassent la bribe sans songer à ce que dit ce pauvre lamponnier, qui est là-haut perché sur les intentions desnouées, bien loin de ce qu'il dit : d'autant qu'il a l'oreille attentive vers le prieur, qui est sous le dais, ou en la belle place à mouler des intelligences de tripes ; durant quoy il se souvient parfois de ce pauvre diable qui s'esgueulle à faute de s'escouter, et dit en touchant du doigt sur table : « *Tu autem* », qui est à dire : « Qu'il finisse ! » parce qu'à chaque bout de leçon, on dit cette fin. Si de fortune ce lecteur est si sot d'avoir plus d'attention à sa lecture qu'au disner (*absit*), et qu'il veuille achever jusques au sens parfaict et qu'ainsi il perde le temps, les autres disent, en concluant chapitralement contre luy, qu'il n'entend pas le *tu autem*. Ainsi est-il du reste ; cachez-le » (ch. lx).

L'origine monacale de l'expression est certaine, mais l'explication qu'en donne notre auteur est sujette à caution : *Tu autem, Domine, miserere nobis !* est la formule sur laquelle se clôt chaque leçon des offices. Savoir le *tu autem*, c'est entendre parfaitement son affaire, savoir sa leçon jusqu'au bout.

Citons encore ces proverbes qui proviennent également de milieux monastiques : « Quand tout est dict, vespres sont dictes » (ch. XXVIII). — « C'est demy-vie que d'estre saoul, ou : C'est demy-vie que de rire ; sur quoy il se confondoient comme heretiques » (ch. XIX).

Finissons par ce commentaire du proverbe cité dans Rabelais, *depuis que les moines vont à cheval...* : « C'est aussi bien rencontré que ceux qui disent : despuis que moines allerent à cheval. Je ne vis jamais de moines aller à cheval, non plus que d'autres ; bien ay-je veu des chevaux aller à moines. Les chevaux vont à moines dessus, comme tout autre ; et ce qui est notable » (ch. XCIV).

III. — Les comparaisons proverbiales

L'emploi des images et des comparaisons proverbiales donne au style du *Moyen de parvenir* de la couleur et du relief. Lorsque notre auteur écrit : « Voicy passer une belle grande païsanne des champs, qui *cheminoit comme un prestre breton* » (ch. CVIII), c'est un souvenir évocateur de l'allure nonchalante des curés de Bretagne, pays où la valeur du temps est restée inconnue.

Et quand il nous dit ailleurs, au chapitre XXIX : « ... *comme la royne des pois pilez* », c'est une similitude tirée des usages d'une confrérie des farceurs.

Les images qui sont à la base de ces comparaisons peuvent prendre les formes les plus diverses. En premier lieu, la nature vivante et tout particulièrement le monde des animaux domestiques offre une source des plus abondante :

Ane. — Je les secouëray comme un asne fait les mouches de ses oreilles (ch. LXIV). — Joyeux comme un asne qui a un bast tout neuf (ch. LX). — A quoy peut estre vous estes stylé comme un asne à jouer du flageolet (ch. XXXVI). — Ces piffres qui veulent faire les sçavans et se tourmentent comme asnes trop sanglez

(ch. LIV). — Il y en avoit qui chavissoient les oreilles comme asnes en appetit (ch. LVII).

Bœuf. — Tu y entends comme un bœuf à jouer de l'espinette (ch. CIX). — Tousser comme bœuf qui avalle une plume (ch. XL).

Chat. — Aussy esveillé qu'un chat qu'on fesse (ch. XV). — Cela alloit à la balance comme un chat qui pese des doublons (ch. XXXVIII).

Chien. — Estre feru comme un chien du baston (ch. XLIII). — Gras et refaict comme le chien d'un vielleux (ch. XLIX). — Il trotte de costé comme un chien qui vient des vespres (ch. LXVII).

Coq. — Honteux comme un coq plumé tout vif (ch. LXXII).

Corbeau. — ...le reçoivent comme corbeaux qui beent (ch. V).

Grenouille. — Ce vilain qui cheut sur le ventre comme une grenouille eshanchée (ch. LI).

Guenon. — Cela faisoit rire la mignonne comme une guenon sur la cheminée (ch. LXII). — Tu l'entends comme une guenon à faire des fagots (ch. LXXX).

Lièvre. — Eschappé comme le lievre de l'Arche (ch. XXIII).

Marmotte. — Elle petilloit et fretilloit comme une marmote deschaisnée (ch. XXX).

Mâtin. — Gros et gras comme un mastin qui tette deux fesses (ch. XLVIII).

Mule. — Il est plein de belles et bonnes parolles comme la mule a le ventre farcy de noix de muscade (ch. XXIII). — Allant train magnifique comme la mule du pape (ch. XXIV).

Pie. — Je m'entends à l'hebreu comme une pie à estendre du beurre frais sur du pain (ch. XXXVIII). — Il se tremoussoit comme une pie en gesine (1) (ch. XLVIII).

Poule. — Profiter à quelqu'un comme une poule esgarée au renard (ch. XLVI). — Personnes discretes... comme poulets en muë (ch. XI).

Rossignol. — C'est s'y entendre à cela comme un rossignol à crier de la moustarde (ch. XXXV).

Sacre. — J'estois esmerillonné comme un sacre (ch. LX).

Singe. — J'avois en l'eglise mon psaultier en hebreu où je lisois ne plus ne moins qu'un singe qui espluche des noisettes vertes (ch. XXXVIII).

Truie. — Et s'en faut rapporter aux exemples comme une truie qui avorte (ch. XXXVI). — Tu as le nez fait comme une truye gruesche (2) (ch. XXXV).

Verrat. — ... jurant, il escumoit comme un verrat (ch. XXVIII).

Les deux séries de comparaisons qui suivent accusent des images de diverses provenances :

1° « ... Bouche grande comme un four à ban... » (ch. LXVI).

(1) Contrepetterie pour une truie en gésine.
(2) Contrepetterie pour une pie-grièche.

« Deliberé comme un affieur de meurtriers » (ch. CX), répondant à *asseurance de meurtrier* de Rabelais (l. IV, ch. XXIII).

« Allant à la rengette comme les soldats qui assiegerent le chasteau d'Angers » (ch. XCIV).

« Je suis allumé comme un falot » (ch. LIII).

« Voilà comment ce fauscheur s'en alla gay et droict, sans tourner çà ne là, comme vous irez en paradis » (ch. XXIV).

« Monsieur le procureur vient harassé comme un marayeux » (ch. LXXXIV).

2° « Pargoy ! vous vous y entendez comme un aveugle à tirer des cirons ! (ch. LXXI). — Remonstrances flasques comme une caillette froide (ch. X). — Ce nouveau venu estoit dessalé comme le commis d'un banquier (ch. XXVII). — Sçavant et sage, plein de doctrine comme la gibeciere d'un hermite frais tondu (ch. XLV). — Il en est si despit qu'il en retort les machoires comme un official fasché (ch. XXVII). — Ils furent joints ensemble comme la mie et la crouste (ch. XXXV). — ...y attendant justement comme Pasques en may (ch. CVII). — L'ouvrier alloit suivant le grand chemin, comme un beau jeune pelerin qui revient » (ch. XXIX).

Citons encore ces comparaisons tirées du monde clérical :

« Il boiroit à tout moment comme un bon theologien » (ch. LXVI).

« J'estois... à me rigoler comme un pere » (ch. LXXXV), c'est-à-dire à m'amuser comme un moine. Rabelais a dit de même : « gaillard comme un pere » et « aises comme peres ».

« Cela s'entend sans le dire comme les heures d'un jeune chanoine » (ch. LX).

« Aussi estonnez qu'un evesque sans mitre » (ch. XL).

« Chacun s'en rioit, comme on fait au conclave quand on a esleu un pape » (ch. LXIX).

« Joyeux et alegres comme une belle troupe de jeunes ou nouveaux cardinaux (ch. XLIII).

Quelques comparaisons ethniques : « ... les sermons de ces fagoteux d'eloquence, qui, sous ombre d'estre humbles, avalent la gloire comme un Allemand, qui, par humilité, fait carroux entre deux Suisses (ch. XXVI). — Si on oyt ou voit quelque gentillesse, il ne le faut point juger, ains en rire et l'admirer, comme les Italiens et Espagnols qui font la finesse » (ch. XLVI).

Nous n'avons fait que glaner ces quelques comparaisons proverbiales. Un relevé complet pourrait faire mieux ressortir leur variété infinie et la diversité des sources où ont été puisées les images correspondantes.

IV. — Serments et jurons

Les invocations solennelles ou plaisantes sont copieusement représentées dans notre satire. Chaque peuple, chaque classe sociale, chaque confession y emploie des formules spéciales.

Par Ædepol ! par Pollux, juron païen dans la bouche de Tite-Live (ch. XIX).

Par Hercules ! « à la fin tu troubleras ma patience » (ch. LI), s'écrie le théologien calviniste Simler.

Per meam ! (sous-entendu *fidem*), par ma foi (ch. XLVII et CVIII), serment de théologien.

Vere, compere... (ch. XXXI), équivalent de notre *voire*, juron de régent.

Par la certe Dieu ! « Se mit à jurer son grand juron evangelique, d'autant que pour lors il estoit huguenot de bienseance, et dit : *Par la certe Dieu !* ainsi que jurent les voleurs qui sont de la religion » (ch. VIII).

Sous une forme déguisée dans la bouche des Protestants : « Par la *certe bieu !* dit Coypeau, aussi estoit il tout reformé... » (ch. XL). — « *Par la certebieu*, si j'avois trouvé quelqu'un qui me voulut bailler cinquante escus de mon mestier de huguenot, je m'en deferois » (ch. LXXXVI).

Cette dernière formule nous amène aux serments proprement dits où figurent le nom de Dieu, les noms de saints ou de symboles religieux. On s'efforce généralement d'éluder leur emploi direct, soit en défigurant les finales, soit en substituant aux noms sacrés des équivalents profanes plus ou moins indifférents.

1° Altération ou déguisement :

Ame devient *anse* : Par mon *anse !* (ch. XXII). Cf. Oudin : « *Par mon anse !* jurement vulgaire de nos femmes, pour ne pas dire *par mon ame !* »

Croix devient *cri* : *Parmacry !* exclamation de dépit que notre auteur met bizarrement dans la bouche d'Avicenne (1).

(1) SENEQUE. — Vous n'estes pas recevable à parler des femmes, d'autant que vous estes jaloux de la vostre.

AVICENNE. — *Parmacry*, eh ! de qui voudriez-vous que je fusse jaloux ? De ma mule, de ma chatte, de ma chienne : comme vous de vostre chevre ? Vraiment, je vous les abandonne (ch. LXVII).

Foi, devient *fine* ou *finte* : « *Ma fine !* cela ne vaut rien (ch. CVI). — *Par ma finte*, monsieur mon amy (ch. XXXIX). Jamais, ces gens qui font tant la petite bouche, ne furent qu'hypocrites. Ils furent, *par ma finte* » (ch. XXXVIII).

C'est principalement le nom de *Dieu* qui subit (comme terme final d'un composé) toutes sortes de transformations, devenant tour à tour *dé*, *dienne*, *dille*, *goy*, etc.

En voici des exemples :

a) *Cordé* ! Corps Dieu, corbleu ! « Or que ce mignon ne me fasche point. Que s'il le fait, *cordé*, morgoy, sandé, etc !... » (ch. XLVI).

Sandé, sang Dieu, sambleu ! (voir la citation précédente).

b) *Chedienne !* tête Dieu, dans la bouche de Diogène : « *Chedienne*, mon amy, mon enfant... » (ch. LXXX).

Mordienne ! morbleu, juron dans la bouche de Bèze : « *Corps de mordienne*, si elles m'importunent un peu, je m'en desferay bien » (ch. LXIV).

Pardienne ! à côté de *parday !* et *pardé !* pardi ! dans la bouche des paysans : « *Parday*, Jehan, mon amy, mordienne, ils sont menteurs ! » (ch. XVII). — « *Pardé*, monsieur, dit-il, ce sont bestes... » (ch. LXXV). — « *Pardienne*, feray... » (ch. LXXVII).

c) *Cordille !* corbleu ! dans la bouche d'un paysan (ch. C), comme *parguille !* (ch. C), *sanguille* (ch. XCIX) et *sandregille* (ch. CX).

d) *Mordong*, mort Dieu ! morbleu ! (ch. XVII).

e) *Morgoy !* (v. ci-dessus *sandé*), à côté de *parguoy !* pardi ! (ch. CII).

L'invocation des noms de saints se rencontre plus rarement. Citons la formule par *sainct Jean !* (ch. CX), dont la forme abrégée *jean* ou *jan*, fréquente comme exclamation d'étonnement, a déjà été relevée.

2° Substitution de mots vagues ou indifférents :

Corbeau de bois ! synonyme de corbleu ! (ch. LII). Dans les *Contes d'Eutrapel*, de du Fail, on lit également *corbeau* pour *corbleu !*

Par la mort d'œuf, synonyme du juron rabelaisien *mort bœuf !* (ch. LXXXVIII).

Par la double triple manche de serpe (ch. LXXXVIII), répon-

dant à l'équivalent rabelaisien *serpe Dieu !* et au juron vulgaire *sarpejeu !*

3° Réticences ou réserves mentales :

Par mon serment, sans jurer... (ch. LXXVI), à côté de « ô, de *par le diantre, sans jurer...* » (ch. XCI).

« Par la saincte ombre du clocher du temple de Salomon, je vous proteste... » (ch. XXXII).

4° Les formules facétieuses, familières à Rabelais, qui les met surtout dans la bouche de Panurge, reviennent tout aussi fréquemment dans notre satire. Ces invectives burlesques sont très variées :

a. — J'en atteste la pantoufle du pape que je dis vray (ch. XII).

Le colonel... en juroit et affermoit la verité, la protestant sur sa braguette... (ch. XXV).

Par la double rouge creste de coq ! (ch. LXV), dans la bouche d'un archer de la prévôté.

Par la double fressure de mon petit chien ! j'ai quasy juré comme un connestable, et pris Dieu par tout ; mais je me suis retenu par vostre exemple (ch. CXI). — Tu auras menty par la double teigne qui te puisse coëffer (ch. XXXII). — Par la double biere des Pays-Bas, sire, il est chrestien comme vous et moy (ch. LXXXI).

Par la double digne grande corne triple du plus ferme cocu qui soit icy... (ch. VIII).

b. — *Ventre de putain !* dans la bouche du seigneur de la Roche (ch. VIII).

c. — Invocation de saints imaginaires :

Par saincte Marande ! sainte également invoquée par Marot (ch. XXXI et XL), proprement sainte collation.

Par sainct Picot, tu nous la baille belle... (ch. LVI), saint familier à Rabelais.

Un *sainct Foubrequin* (sens probable : « fou comme un petit braque ») est allégué au chapitre LXXXVIII et « ung sainct *Glougourde* » (ch. XXXIII) répond à la dive Bacbuc ou à la dive Bouteille de Rabelais.

d. — Phrases burlesques et sans suite :

MARGOT. — Mais encore, dites-nous ; pourquoy avez-vous parlé des femmes de prestres ? Est-ce pour desplaire à quelqu'un ?

ALCIBIADE. — Non, ou *je me contamine, je m'abomine, je deteste, je trentemille, je precipite, j'horrible*, je...

SOCRATE. — Oh ! taisez, taisez-vous : faites-le boire, qu'il ne soit enragé ; ne blasphemez point, pour vous fascher sans qu'aucun s'en soucie ; parlez amiablement (ch. LVII).

Achevez le discours de ce conseiller, et meshuy ne vous interrompray ; ou *j'abomine, je contamine, pe precipite, je diable, je trente mille...* (1) a, ah ! je ne le diray pas (ch. LXXXVII).

On se rappelle le passage curieux du *Tiers livre* de Rabelais, où Panurge, impatienté des réponses équivoques du philosophe sceptique Trouillogan, prie son page de jurer à sa place : « Page, mon mignon, tiens icy mon bonnet, je te le donne, sauves les lunettes, et va en la basse court jurer une petite demie heure pour moy. Je jureray pour toy, quand tu voudras » (l. III, ch. XXXVI).

Cette situation comique a été retenue par notre satirique qui l'imite d'une manière originale dans son premier chapitre en l'enrichissant d'une historiette plaisante (2).

Ailleurs, au chapitre LXV, le conte joyeux du chaudron. Drouet ne voulant rendre le chaudron qu'il avait emprunté à Colin, celui ci le cite devant le juge : « Estant devant Bodion le bon juge, Colin demande son chaudron à Drouet, et Drouet dit qu'il n'en a point à luy ; Bodion luy commande de jurer sa part de paradis s'il a ce chaudron. Luy, qui n'y prestendoit possible rien, je ne dis pas au chaudron, se met en estat de jurer. Comme il juroit, le bon Colin luy disoit tout bas, en le tirant par le bras : « Hé ! compere, ne jure pas ; hé ! compere, tu perds ton ame ». Et Drouet luy respondoit en l'oreille : « Et toy, ton chaudron » (ch. LXV).

V. — Croyances et superstitions

On relève, dans le *Moyen de parvenir*, quelques allusions aux superstitions et croyances populaires.

Le cauchemar y est envisagé comme un être animal (surtout un chat) ou humain (surtout une vieille ou sorcière), qui

(1) Cf. Rabelais, (l. III, ch. XXII) : « Son ame s'en va à *trente mille* panerées de diables ».

(2) « Eh bien, en cest excellent periode, il advint ce que vous sçavez, et je vous jure, sans jurer, que tout est vray. Si vous me pressez, je vous desfonceray trois ou quatre ruades toutes brodées de cramoisy et jureray comme un homme ; ou bien je prieray mon voisin de jurer pour moy, ainsi que fit le sire Guillaume, qui, pressé du juge de jurer, luy dit ainsi : « Monsieur, je ne sçay point jurer, parce que je n'ay pas estudié, ny esté à la guerre, et ne suis docteur, ny gendarme, ny gentilhomme ; mais j'ay un frere qui jurera pour moi » (ch. I).

foule la poitrine des personnes endormies, d'où le nom de *foulon* pour désigner l'incube : « Là, là, disoient les femmes, fessez, fessez ; c'est le *foulon*. Tels sont les esprits familiers, incubes, sucubes et fées, qui, en phantosmes domestiques, trompent hommes et femmes » (ch. LXIX).

La chiromancie s'y trouve plaisamment appliquée au mariage (1).

Les quatre fêtes saint Jean y sont ainsi caractérisées, suivant les croyances populaires de la Touraine : « Il avoit neigé et c'estoit environ la sainct-Jean. — Tu debutes bien, la sainct-Jean !... — Ouy da ; il y a la *sainct-Jean* qu'on fauche, la *sainct-Jean* qu'on tond, la *sainct-Jean* qu'on bat et la *sainct Jean* qu'on chauffe » (ch. XCVIII).

VI. — Jeux

Notre satire ne cite qu'un petit nombre de jeux, parmi lesquels le *franc du quarreau* (ch. VI), un des divertissements du jeune Gargantua.

Le jeu de la main chaude y est mentionné sous le nom de *frappe main :* « Adonc il fit baisser le curé, comme quand on joue au *frappemaint*, ou à la fausse compaignie » (ch. XC).

Le jeu enfantin de la *Bête qui monte* est appelé *grippeminaut :* « Cela sera vostre, et vous en pouvez prendre galamment trois poignées en disant : *Grippe minaut sans rire*, c'est-à-dire que vous ne rirez point » (ch. LXII).

Les mères, pour amuser leurs petits enfants, leur promènent la main, en agitant les doigts, du ventre au menton et, en les chatouillant, disent *Grippeminaud ! grippeminaud !* Et les petits de rire. En Poitou, pendant qu'on chatouille le creux de la main de l'enfant, la formulette est : *Minet, minet*, d'où viens-tu ?

Le jeu connu, à *croix* ou *à pile*, est ainsi décrit au chapitre XXI :

(1) « Mais encore, avant que passer outre, Monsieur le notaire, je vous demande pourquoy est-ce qu'on se marie ? — Or, regardez, je vous le diray sur ces quatre doigts, ayant le poulce en la main : le premier doigt, qui est index, *nota* : on se marie pour avoir une femme ; le second, pour avoir de l'argent ; le troisieme, pour avoir du plaisir ; le petit doigt, pour avoir des enfans, aussi est-ce là que les Gyptiens et les Bomians les trouvent marquez » (ch. LXXVI).

Un jour, Denost disnoit avec son prelat. On commença à proposer. Il y avoit une belle langue de carpe, que monsieur donna à Denost et à son prochain assis, et dit : « Je vous la donne à tous deux ». Denost dit à l'autre : « Cornu, jouons à *croix ou à pile*, qui l'aura. — C'est bien dit, dit Cornu ; il ne faut pas la diviser ». Denost tire un douzain, et dit : « Que prends-tu, Cornu ? » Cornu dit : « Je prens la croix ». Et l'autre dit : « Et moy la langue » ; et la mangea.

Le jeu populaire de *pet-en-gueule* est cité comme comparaison, « qui est notable d'autant qu'il est le symbole de ce qu'il y a de plus exquis » (ch. XCII).

L'ensemble de ces données traditionnelles, on le voit, n'est pas dépourvu d'intérêt. Au XVI^e^ siècle, Rabelais excepté, les écrivains les plus féconds en cette matière sont du Fail, Des Périers et Guillaume Bouchet. Le *Moyen de parvenir* peut être rangé entre les *Propos rustiques*, les *Joyeux Devis* et les *Serées*.

Si aux matériaux traditionnels, épars dans ces œuvres, on ajoute les détails correspondants, nombreux et féconds, qu'on lit dans Rabelais, on obtient un tableau du folklore de la Renaissance d'une richesse et d'une variété étonnantes Aucune autre époque ne saurait être comparée au XVI^e^ siècle sous ce rapport, si ce n'est la seconde moitié du XIX^e^ lorsque commença à se réveiller chez nous l'intérêt pour les traditions populaires. Non seulement les écrivains de la Renaissance éclairent d'un jour inattendu nombre de faits traditionnels recueillis de nos jours, mais ils se révèlent de beaucoup plus féconds pour certaines branches de la psychologie populaire : proverbes et dictons, serments et jurons, coutumes et usages.

QUATRIÈME SECTION

INFLUENCES LIVRESQUES ET ACTION POSTHUME

Le *Moyen de parvenir* est une des œuvres les plus originales de la fin du XVI^e^ siècle. La personnalité de l'auteur s'y manifeste à chaque ligne, dans le vocabulaire, dans le style et dans la mise en œuvre des matériaux traditionnels. Cependant, quelle que soit l'importance de cette originalité, l'auteur n'en subit pas moins l'influence de ses devanciers et en premier lieu de Rabelais.

D'autre part, le *Moyen de parvenir* a exercé, à son tour, une action sensible au XVII^e^ siècle sur les *Contes* de La Fontaine, au XVIII^e^ sur le *Tristram Shandy* de Sterne et au XIX^e^ sur les *Contes drôlatiques* de Balzac.

Un tout petit nombre d'œuvres de la Renaissance ont exercé une action posthume aussi importante. Chaque siècle en marque une étape, et la dernière se prolonge jusqu'à nos jours.

Il importe de considérer à part ce second point de vue.

CHAPITRE PREMIER

INFLUENCES ANTERIEURES

La littérature satirique du XVI^e^ siècle commence avec le *Gargantua* et le *Pantagruel*, se continue avec l'*Apologie pour Hérodote* et le *Tableau des différends de la religion* et se termine avec le *Moyen de parvenir*, satire universelle où l'art de conter atteint son point culminant. Il est donc naturel que chacune des œuvres antérieures ait laissé dans la dernière venue des traces plus ou moins significatives, parmi lesquelles celles de Rabelais restent absolument prépondérantes. Tâchons d'en noter les traits marquants.

I. — Rabelais

Le roman satirique de maître Alcofribas a exercé une influence profonde et multiple sur le *Moyen de parvenir*. Nous allons essayer de définir cette action, d'ordre psychologique plutôt que littéraire ou verbale, et d'en suivre les vestiges nombreux et variés et pourtant malaisés à déterminer. Mais avant de nous livrer à cette recherche, disons quelques mots du rôle que Rabelais, en personne, joue dans l'ouvrage.

A ce banquet universel, maître François occupe naturellement une place d'honneur, tantôt comme premier rôle, tantôt comme personnage épisodique dans la discussion. Mais ses discours, comme ceux des autres interlocuteurs, n'ont aucun rapport direct avec ses œuvres, et c'est là un des traits humoristiques de notre satire.

Ainsi, au chapitre XLI, les paroles mises dans sa bouche ne font qu'une vague allusion à « Pantagruel engendrant de ses vesnes les petites femmes » (l. II, ch. XXVII). Ailleurs, au chapitre XXXVIII, il est invoqué en même temps qu'Anacréon, à propos de beuverie ; plus loin, au chapitre XCIX, il côtoie à table Luther...

Le chapitre XII cite « le pere Rabelais, le docte », et l'auteur raconte à cette occasion une anecdote sur Rabelais médecin

du cardinal du Bellay et lui préparant une médecine avec une décoction de clefs (1) : « Pour le prouver, j'ay le pere Rabelais le docte, qui fut medecin de monsieur le cardinal du Bellay ; et je le mets ici en avant, pource que les substances de ce present ouvrage, memoires et enseignemens de ce livre furent trouvés entre les menues besongnes de la fille de l'auteur ».

Il est superflu d'insister sur la valeur sans doute simplement humoristique de ces affirmations : Rabelais a bien eu un fils, mort en bas âge, mais on ne lui connaît pas de fille.

Ailleurs, aux chapitres XV et LXVI, il est question du « cheval de Rabelais qui fust passé docteur à Orange, sous le nom de *Joannes Cavalus* », souvenir évident de la *Légende joyeuse de Pierre Faifeu* (1532), dont le chapitre XVI porte pour titre : « Comment, le jour des Licences publicques, il voulut faire *licencier son cheval*, disant luy appartenir mieulx qu'à un asne » (v. 885 à 934) :

> Car je voy en ung asne insensé
> Qui estre clerc vous avez dispensez...
> Je maintiens que mal on distribue
> Les facultés et tiltres de sçavoir,
> Car mon cheval les doit plustôt avoir (2).

Dans ce même chapitre du *Moyen de parvenir*, figure « la mule de Rabelais », prise pour le cheval de l'Antéchrist.

Une autre histoire de « nostre maistre » Rabelais — « bien empesché de trouver l'essence d'un cervelas avec Theodore et Pline » — est racontée à bâtons rompus au chapitre XCI.

Plus loin, au chapitre XCIX, Pyrrhus prouve clairement que Rabelais a été évêque, et, dans ce même chapitre, une allusion curieuse est faite à « madame la mere de Gargantua... laquelle en premiere invention, dictée de la propre goule d'un defunct evesque de Paris, avoit nom *Galemelle ;* et le pere Rabelais la nomma *Gargamelle ;* si ledict n'eust esté evesque, il y eust eu fausseté en ses escrits comme ès vostres ».

(1) De pareilles anecdotes sur Rabelais se rencontrent fréquemment aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles : les *Bigareures* de Tabourot en renferment un certain nombre qui grossit dans les éditions ultérieures (voy. *Revue du XVI^e^ siècle*, t. II, p. 347 à 348). Leurs derniers échos se trouvent dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (voy. *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. IX, p. 444 à 446).

(2) Charles de Bourdigné, *La Légende joyeuse des faicts et dicts joyeux de Pierre Faifeu, Escolier d'Angiers*, 1532, réimprimé en 1883.

En effet, *Galemelle* est le nom que la « Chronique gargantuine » donne à la mère de Gargantua ; Rabelais l'a changé en *Gargamelle* pour faire série avec les deux autres noms de géants, Grandgousier et Gargantua, toutes ces dénominations se rattachant à la notion de « gosier » et faisant allusion à leur capacité stomacale.

Le nom de *Pantagruel* est mentionné sans plus, au chapitre CIV.

En somme, peu de chose ou des détails trop vagues pour être retenus, comme d'ailleurs tous ceux qu'on y trouve sur les autres interlocuteurs.

Ce qui reste certain, c'est que l'auteur du *Moyen de parvenir* était imprégné de Rabelais. Les réminiscences et les imitations en font foi. Mais ce qui le distingue des autres disciples du grand Tourangeau — du Fail, Cholières, Bouchet — c'est son attitude originale et indépendante. Alors que ceux-ci transportent tels quels, ou à peu près, dans leurs imitations les souvenirs du roman rabelaisien, le *Moyen de parvenir* leur donne une tournure personnelle, une forme particulière.

De tous les imitateurs du Maître, notre auteur est à coup sûr le plus original. Il se contente d'y puiser l'idée qu'il repense à son tour en l'enrichissant de variantes ou d'historiettes de son cru. Les deux exemples que nous avons déjà cités — pastiche de l'Ecolier limousin au chapitre LXIV et imitation, au début de l'ouvrage, de l'attitude comique de Panurge chargeant son page de jurer pour lui — peuvent servir à illustrer cette méthode de transposition.

Nous allons maintenant grouper, sous quelques rubriques spéciales, la masse des souvenirs rabelaisiens qu'on rencontre dans le *Moyen de parvenir.*

1° Reminiscences ou allusions

J'ay ouy dire, à ce propos, que les docteurs de ce temps ont desfoncé les pippes de leurs sciences pour trouver une glu qui pust *congeler les parolles* et les faire tenir (ch. II).

Allusion au *Quart livre*, ch. XV : « Comment en haulte mer Pantagruel ouit diverses paroles desgelées ».

Je vous advertis, doctes beuveurs, que vous ayez des *flacons* (ils sont bons vaisseaux fermans *à vis*) ; vous serez en seureté (ch. V).

Cette équivoque est rabelaisienne (l. I, ch. v) : « Quelle difference est entre *bouteille* et *flacon* ? Grande, car bouteille est fermée à bouchon, et flacons à viz ».

Honneste personne est celle qui, ayant santé, se torche le cul avec un torchoir, le tenant de la main gauche (ch. vi).

Notre satirique revient souvent — ch. lxxx, xcii et cviii — sur ces propos « torcheculatifs » de Gargantua (ch. xiii).

Verre et *volume* sont équivoques ; le verre est un volume : il est vray que c'est le petit, c'est l'epitome ; d'autant que le gros volume est le poinçon bienheureux. Qui ont belles et amples bibliotheques remplies de tels volumes, ils sont capables de rendre *victus* tout le monde, tant docte soit-il (ch. xi).

Comparaison qui reparaît au chapitre suivant : « *Breviaire* est un livre ordinairement gras ; et, par application, on s'engraisse au moyen de l'usage de cettuy-cy. Le breviaire donne de l'appetit et l'aiguise ; cettuy-cy l'entretient et le fortifie » (ch. xii).

Cette équivoque est également rabelaisienne : « Je ne boy qu'en mon *breviaire*, comme un beau pere guardian » (l. I, ch. v, et *passim*).

Vous pourrez trouver et inventer tout secret, tant caché, separé et admirable soit-il, si vous avez de l'esprit, cela s'entend, à crocheter, voir et chercher ce qui est sous ceste escorce de velours et d'or entortillé de parolles. Il nous suffit de vous raconter, et à vous de croire, que tout est fort bien caché sous ces enigmes, ainsi que le trouveront les enfans de la science, les fils des sages et heureux predestinez à trouver la lanterne de discretion et la lampe de beatitude (ch. xii).

Ce sens caché de notre satire rappelle ces paroles du Prologue de *Gargantua* : « Et posé le cas qu'au sens literal vous trouvez matieres assez joyeuses, et bien correspondantes au nom, toutes fois pas demourer là ne fault, comme au chant des Sirenes ; ains à plus haut sens interpreter ce que par adventure cuidiez dit en gaieté de cœur ».

Que si quelque mauvais opiniastre, incredule, heretique, stupide, consciencieux, faussonnier, ou autre ribaudaille ne me veut croire, je parle à vous qui estes de telle qualité, et vous dys que, si vous ne croyez que je veux et desire qu'en guise de personne demy-saincte, chascun pour soy, vous puissiez recevoir une bonne secouade d'estrapade, qui vous dure une sepmaine, redoublant tousjours pour mignarder vostre constance, ou une gesne de rage de fondement, ou une cuisson de carnosité intollerable (ch. xiii).

Cette imprécation burlesque contre les incrédules n'est que l'écho de celles qu'on lit à la fin des Prologues rabelaisiens.

Tout le développement sur les *braguettes* (ch. xv), leur utilité et leur usage chez les Turcs, est inspiré par le récit de Panurge (l. II, ch. xiv).

Ailleurs, ch. vi, on nous dit que le rhéteur Aphthonius, après un séjour chez les Gymnosophistes, avoit inventé les hauts-de-chausses sans *braguettes*, « en despit des Turcs, pour favoriser les Venitiens et les Suisses » :

Croyez-le, si vous voulez, ou ne le croyez pas ; si est-ce qu'il est bien aisé de le croire, d'autant que vous croyez des choses de plus difficile croyance (ch. xx).

Allusion à ces paroles de Rabelais (l. I, ch. vi) : « Je me doubte que ne croyez asseurement ceste estrange nativité. Si ne le croyez, je ne m'en soucie, mais un homme de bien, un homme de bon sens croit toujours ce qu'on luy dit, et ce qu'il trouve par escrit ».

C'est ce *froc* qui vous eschauffe ; jettez-luy un froc sur les espaules : vous le verrez incontinent devenir hagard, hardy et effronté (ch. xxv).

Cette vertu mirifique de froc monacal se lit souvent dans Rabelais qui parle de l'« induction et inclination naturelle aux frocs et cagoulles adherentes » (l. IV, ch. xi).

Comment diriez-vous une *cuirasse* ou *corselet* en latin ? — C'est, dit frere Jean de Laillée, *durabit* (ch. xxxix).

Souvenir de *Gargantua*, ch. ix : « ... un alcret ... pour *durhabit*... ».

Je voudrois pour la recompense, cher amy, que tu eusses espousé, c'est-à-dire que tu fusses marié à *la plus jolie nonnain du monde*. — Ho, monsieur, pardonnez-moy, s'il vous plaist, il ne m'appartient pas : quoy, c'est *la perdrix du monde !* (ch. lx).

Ceci rappelles les dires de Frère Jean (l. I, ch. xxxix) : « Prenez l'aesle de la perdrix ou la cuisse d'une nonnain... ».

O *liqueur* prophetique, benigne humeur qui nous fais doctes, radoucis nos adversitez et rejouis les cœurs qui ont faute de consolation salutaire (ch. lxi).

Cet éloge du vin est d'inspiration pantagruélique (l. II, ch. i) : « celle nectaricque, delicieuse, precieuse, celeste, joyeuse et deificque liqueur qu'on nomme le *piot* ».

Je vous diray la raison pourquoy les Turcs ne se torchent point le cul de papier : c'est de peur que ce papier ne soit une bulle du pape, ou quelque relation de consistoire, ou conclusion de chapitre ; de quoy si l'on s'estoit efflairé le fondement, sans doute on auroit les hemorhoïdes, ce que les Turcs craignent beaucoup (ch. LXXX).

Allusion aux miracles advenues par les Décrétales (l. IV, ch. LII).

2° Imitations ou suggestions

Nous en avons déjà relevé un certain nombre à l'occasion de l'Ecolier limousin et des formules de jurons burlesques. Ajoutons-y les suivantes :

En ceste commodité, abondamment, joyeusement, et à la copieuse et benigne descharge des reins, elles vuident leurs vessies, et *pissent tant que ceste riviere en est faite* et continuée ; et de là les Allemans, Flamans et Anglois font venir la bonne eau pour faire de la biere, la plus double et de plus haut goust (ch. XXXIX).

Allusion aux miracles advenues par les Décrétales (l. IV, (l. I, ch. XVII), et à celui de Pantagruel, source d'eaux minérales en France et en Italie (l. II, ch. XXXII). Cependant notre satirique prétend plaisamment avoir puisé cette origine légendaire des rivières dans un des livres les plus vénérables de la Cabale judaïque (1).

C'est donc en ce païs-là où *moine* signifie *larron*, comme, en l'*isle des Sots*, *sot* signifie *monsieur*. Et de faict, si je vous y trouvois, je vous dirois : « Bon jour, sot ». Ce seroit autant que vous dire : « *Bona dies, monsieur* » (ch. XCI).

Cette « isle des Sots » rappelle l'*isle des Allianciers* (l. IV, ch. IX) et les « estranges alliances du pays ».

Le procès par gestes entre un homme et sa femme (ch. C) est un souvenir de l'argumentation par signes de Panurge.

Les titres de livres imaginaires rappellent ceux rencontrés par Pantagruel dans la bibliothèque de Saint Victor : un

(1) « Vous n'avez pas commencé à l'origine de ceste riviere. Il falloit le dire, ce que je vous diray, tiré du *Zohar*, que le bon vieillard Postel a traduit après qu'il eust conferé avec un Juif qui devint chrestien. Après avoir leu ceste histoire, laquelle aussi fit reduire quelques huguenots à se faire catholiques, aussi bien que les moines qui s'en firent huguenots » (ch. XXXIX).

livre des Inventions est attribué à Pythagore (ch. VI) ; ailleurs, ch. XCI, il est question des *Etymologies* de Barlaam, imprimées avant mille ans en Chine » (ch. LVII). Mais voici toute une liste :

Il a raison, d'autant que tous ces memoires, dictions, discours, sentences et paroles sont prises du *Dictionnaire à dormir en toutes langues*, de *l'Institution à lire sans points, sans lettres, sans caractères, sans accens, sans figures, sans notes* : aussi bien les notes font faillir, ainsi que le disoit frere Ambroise, qui disoit qu'il eust bien chanté, mais que la note l'empeschoit. Aussi sans chiffrer telles choses a esté fait ce livre par le fils du dernier homme ; *item* de *l'Epitome des bibliotheques de Sainct-Germain* et autres, du *Grand Luminaire des Sots*, tous livres extraits de cestuy-cy, auquel si chascun avoit remis ce qu'il a pris, il n'y auroit plus qu'un livre au monde (ch. XCI).

3° Emprunts proprement dits

On rencontre, dans le *Moyen de parvenir*, nombre de termes ou d'expressions propres à Rabelais :

« Je pense que vous me tenez pour quelque *dictateur de moustardier* » (ch. XXVII) est une forme légèrement différente de « dictateur de *moustardois* », une des épithètes que Rabelais donne à Carêmeprenant (l. IV, ch. XXIX) (1).

La nuict passée, il y eust un moine dru, gay et gallant, qui fut surpris avec une garce. (J'ay quasi dit avec une *grace ;* il n'y a que transposition de lettres). Il s'estoit esbattu avec elle *cum commento*, et la saulce (ch. XVII).

Souvenir du *Pantagruel* (l. II, ch. VII) : « *Des poys au lart cum commento* » (cf. l. V, ch. XXVI : « ... beaux poys au lart avec ample comment »).

Estrangez-vous de ces pifres presumptueux, qui, voyans les bonnes personnes desireuses de se *calfeutrer* le cerveau d'un peu de bonne lecture et profitable, s'en scandalisent (ch. XII).

On lit dans la *Chresme philosophale :* « ... enveloppant les atilles des *cerveaux mal calfretez* ».

« Dites-nous donc un peu ceste adventure *lanterniere...* » (ch. XXV) est un souvenir de *Pantagruel*, ch. XXXI : « Panurge maria le roy Anarche avec une vieille *lanterniere* ».

(1) Royer reproduit à tort la note du bibliophile Jacob : « Jeu de mots sur *moutier*, couvent ».

Voylà pourquoy les dames allemandes ayment mieux les François que ces *gros pifres d'Allemands*, qui ne font que souffler et les injurier (ch. XLI).

Ce terme *pifre*, qui revient souvent dans notre satire (cf. ch. LIV : « ces *pifres* qui veulent faire les sçavans »), désigne « un gros homme enflé de ventre et de visage » (Oudin), c'est-à-dire un empifré. C'est un parisianisme tiré de Rabelais qui en use fréquemment.

De là est venu et procédé ce canon du concile de Quarante : le prestre fera sa barbe en coüenne de lard, afin qu'il paroisse toujours *riant, friant, fringant* (ch. XLVII).

Ces épithètes se retrouvent, l. V, Prologue : « ... vin precieux, friant, riant... ».

A ces termes isolés se bornent les emprunts de notre satire. Son lexique, un des plus copieux de l'époque, reste sans connexion avec le vocabulaire rabelaisien, qui, dans son immensité, englobe presque tous les autres. Mais les réminiscences et les allusions (on pourrait aisément augmenter notre liste) suffisent à montrer que le roman rabelaisien est la source capitale où a puisé l'auteur du *Moyen de parvenir*, qui n'en a surtout retenu que des détails accessoires ou scabreux.

Cependant, et comme nous l'avons déjà dit, cette influence ne réside pas autant dans les emprunts matériels que dans l'ensemble de l'ouvrage, dans son caractère satirique. C'est cette affinité générale que l'auteur lui-même cherche à faire ressortir, lorsqu'il affirme plaisamment avoir trouvé le *Moyen de parvenir* « parmy les menues besognes de la fille de Rabelais » ; et c'est encore cette manière de voir que reflète le titre rabelaisien d'une des éditions mentionnées dans notre *Notice bibliographique*.

Quoi qu'il en soit, le *Moyen de parvenir* est la dernière production satirique de ce qu'on est convenu d'appeler l'école de Rabelais. Celle-ci compte des noms de valeur très inégale : à côté d'un écrivain de race comme Des Périers, elle embrigade des auteurs de second ordre, comme du Fail et Henri Estienne, ou encore de simples prosateurs comme Cholières et Guillaume Bouchet.

2. — Henri Estienne

Nous avons déjà cité l'assertion fortement exagérée de La Monnoye sur les emprunts que l'auteur du *Moyen de parvenir* aurait faits à l'*Apologie pour Hérodote*. Voici les points sur lesquels porte cette critique :

1° La résolution de la question : pourquoi les moines ont été nommés *béats pères*, page 298 de l'édition de 1566 ;
2° L'origine du proverbe : *gras comme un moine*, gras comme un cochon, page 303 ;
3° L'histoire du prêtre qui s'endormit au *memento* de la messe, et s'éveilla en criant le *roi boit*, page 306 ;
4° Le mystère du terme de *découvrir le pot aux roses*, page 381 ;
5° La véritable histoire de la chute du crucifix, sinon dans la lèchefrite, du moins en terrain où la sauce est aussi burlesque, page 532 ;
6° La dissertation sur les bénéfices incompatibles, page 548 ;
7° La ridicule origine de la confession auriculaire aux pieds d'un prêtre, établie sur *confitemini alterutrum*, page 59.

Examinons de près ces prétendus emprunts à côté des passages correspondants de notre satire.

1° *Moyen de parvenir*, ch. LVIII :

TURPIN. — Advisez-y ; et sçachez que cloistriers, qui n'ayment point les femmes, sont toujours aspres à relescher quelque vieille heresie, sous ombre de desgoiser sur la reformation, parlant des vices qu'ils imputent aux autres, lesquels sont plus tolerables que les leurs. Hé bien, s'accommoder avec femmes n'est pas tant mal que de troubler la chrestienté ; et puis, faire tel œuvre apporte la beatitude : de là vient qu'on les appelle *beats peres*.

CICERON. — C'est bien parlé cela, aussi ne faut-il pas dire comme le commun, qui dit *beau pere*. Et certes ils sont beats, c'est-à-dire heureux, d'autant que bienheureux est le pere qui n'a point la peine de nourrir ses enfans (ch. LVIII).

Apologie, ch. XXI (t. II, p. 31 de l'édition Ristelhuber) :

Je voudrois, pour la conclusion de ce, pouvoir resouldre une question, à sçavoir pourquoy ils [les moines] ont estez nommez *beaux peres*... Je pense que cette appellation vaut autant comme si on disoit beaux vieillards... Ceste appellation nous montre qu'ils ont vescu de tout temps à leur aise...

On n'aperçoit aucun rapport essentiel entre ces deux textes : l'un relève la synonymie entre *beat pere* et *beau pere*, alors que l'autre se borne à expliquer cette dernière appellation.

2° Rapprochons ici également les deux textes :

Moyen, ch. XLVIII : Il faut donc que vous alliez dans un païs que j'ay frequenté ; que vous appreniez ce que les gens de là font pour s'engraisser. Vroiment ils sont là toujours gras et en bon poinct, comme de beaux petits moines de bonne estoffe.

Apologie, ch. XXI (t. II, p. 39) : « Aussi ne dit-on sans cause : *il est gras comme un moine*, duquel proverbe j'ai fait mention ci-dessus ».

Le rapport entre ces deux passages est tout aussi superficiel que le précédent. D'ailleurs, Rabelais appelle déjà les moines « gras comme lirons », c'est-à-dire comme des loirs, et il représente une contrée imaginaire, le *pays d'Outre*, où les habitants, des moines, sont outrés et pètent de graisse (l. V, ch. XVII). C'est là, si c'était nécessaire, qu'il faudrait chercher la source du passage du *Moyen de parvenir*.

Les paragraphes 3° et 5° à 7° se rattachent au groupe de contes facétieux dont nous avons déjà parlé.

4° Le proverbe *decouvrir le pot aux roses* ne sert à l'auteur du *Moyen* que pour faire un méchant jeu de mots avec *apothéose*. Quant au proverbe lui-même, on le trouve déjà dans Marot et Rabelais.

Ces constatations font ressortir l'esprit d'exagération coutumier à La Monnoye qui va jusqu'à prétendre : « Quant aux phrases qui sont bons mots, il y en a *deux cents à la lettre* ». C'est là tout simplement une affirmation en l'air ou une singulière méconnaissance des ressources de la langue du XVI^e^ siècle.

Sous le rapport du vocabulaire, comme sous celui des contes joyeux, les points de contact entre l'*Apologie pour Hérodote* et le *Moyen de parvenir* sont insignifiants ou nuls.

3. — Marnix de Sainte-Aldegonde

Le *Tableau des différends de la religion* est l'œuvre satirique la plus considérable du XVI^e^ siècle finissant. Elle n'est certes pas restée sans influence sur le *Moyen de parvenir*, où le nom de Marnix est même mentionné en passant (ch. LXXXIX) ; mais cette influence est trop générale pour être précisée et détaillée.

Les traits satiriques du *Moyen de parvenir* sont dirigés aussi

bien contre les Catholiques que contre les Protestants, alors que ceux du *Tableau* de Marnix sont lancés exclusivement dans les rangs romains. Cependant, telle attaque anticatholique de notre satire semble bien un écho de Marnix, par exemple le sens défavorable qui s'attache, dans la bouche des réformés, au terme *papiste*, synonyme d'hypocrite ou de fourbe :

Ce bon ministre se print si fort à rire qu'il fut tout guery ; et puis dites qu'il ne se faict poinct de miracle à Geneve. Dys que tu en as, *papiste* (ch. XIII).

Je me souviens qu'aux seconds troubles nous estions en garnison à la Charité. Estant en garde, s'il passoit un homme avec une braguette, nous l'appellions *papiste*, et la luy coupions : c'estoit mal fait, d'autant que, sous tel signe, il y a de grands misteres quelquefois cachez, veu que *papiste* peu signifier *pere de la foy*, ou *suivant la foy paternelle* (ch. XV).

Deux jeux de mots ont pu y trouver également leur point de départ : « Toy qui l'a *miraculisifié* de nouveau... » (ch. XXXIII). — « Et, là, là *mundus*, *caro*, *dœmonia*, le monde n'a cure de moines » (ch. XIX).

Le premier rappelle le *miraculifique* de Marnix (t. II, p. 388), le deuxième, *démon* pour « de moine », est fréquent dans le *Tableau*.

Ces rapprochements ont, il faut le reconnaître, quelque chose de vague et d'incertain. On pourrait à la rigueur en faire abstraction et ne retenir, dans cet ordre d'idées, que les traits rabelaisiens qui s'imposent à la fois par leur nombre et leur importance. Ces emprunts uniquement positifs mis à part, l'originalité du *Moyen de parvenir* se dégage alors avec une force et une netteté incomparables. Sa physionomie à part, ses tendances singulières le font apparaître comme isolé même dans cette littérature du XVI^e^ siècle, pourtant si riche en formes et en idées.

CHAPITRE II

INFLUENCES POSTERIEURES

Un des érudits le mieux au courant des conteurs de la Renaissance, M. Charles Royer, appelle le *Moyen de parvenir* « cette expression dernière et parfaite du conte français » (1). C'est cette excellence de la forme et la franche gaieté du fonds qui en ont fait une source d'imitations pour les poètes et les prosateurs des âges suivants.

Le *Cabinet satyrique*, paru en 1617, a inséré dans ses éditions ultérieures (1636, etc.), mainte imitation en vers des contes joyeux de notre satire.

L'abbé de Grécourt y a puisé les sujets de plusieurs pièces licencieuses que renferment ses *Œuvres* (1747) : les Cerises (2), le Pelotons, la Chape à l'évêque, Nabuchodonosor, etc. (3).

Jean-Baptiste Rousseau en a tiré une demi-douzaine de ses *Epigrammes :* le Poil et la bête (répondant à notre conte de Nabuchodonosor, ch. LXV), D'un amoureux et de s'amye (pendant de la Femme chère à vivre, ch. LXXII), nos XXIII et XXV, échos de La bonne fortune de Colette (ch. XCIV), etc.

Les contes en vers tirés du *Moyen de parvenir* rempliraient plusieurs volumes. Un choix en a été donné au XVIIIe siècle par La Monnoye (4) et de nos jours par Blanchemain, comme suite aux éditions correspondantes. On trouve dans ce dernier ouvrage les imitations de La Monnoye jointes à d'autres moins connues : La belle Impéria (p. 9 à 13), le Bréviaire (p. 46 à 47), Entre-gens (p. 49), la Nonne savante (p. 50), la Vettelée (p. 69), Os ou nerf (p. 122), Cheval chrétien (p. 168), Fourchette de saint Carpion (p. 172 à 173), etc.

Les recueils de contes joyeux, pour la plupart anonymes, ont souvent mis à profit ceux de notre satire. Tels :

(1) Dans l'Introduction mise en tête des *Serées* de Bouchet, p. VI.
(2) Imité également par Dorat (voy. *Contes imités*, p. 12 à 29).
(3) Voy. *Contes imités*, p. 30 à 39, 60 à 62, 112 à 113, et 125 à 129.
(4) Voy. n° 4 de notre *Notice bibliographique*.

Le facecieux Reveille-matin des esprits melancholiques (1643).

Les Heures perdues d'un cavalier françois (1662).

Nouveaux Contes à rire (1696).

Le plus connu est celui des *Contes aux heures perdues* du sieur d'Ouville, dont la première édition remonte à 1672. Les aventures, anecdotes et bons mots, aux dépens surtout du mariage, s'y succèdent parfois dans une transposition textuelle de l'original.

On a assuré, sur la foi de la Monnoye, que les meilleurs de ces contes sont extraits du *Moyen de parvenir*. Il faut dire plus équitablement « quelques-uns des meilleurs contes », l'auteur ayant mis à profit nombre d'autres sources. La réimpression de 1876, par Ristelhuber, ne donne que trois renvois au *Moyen de parvenir* sur un ensemble de 81 contes (n^{os} 12, 28 et 79).

L'édition complète, parue à la Haye en 1703, en contient plusieurs qui se rapprochent de nos récits joyeux : L'achat d'un nouvel outil (ch. XXIII) y est deux fois représenté (t. I, p. 26, et t. II, p. 224) ; Histoire de Rodrigue de Yervas, ch. XXXIII (t. II, p. 438) ; Plaisant pari d'un domestique, ch. XXXVI (t. II, p. 407) ; Conte du lendemain des noces, ch. XCV (t. I, p. 24) ; La femme battue, ch. CII (t. I, p. 183), etc.

Mais ce ne sont là que des influences de peu d'importance. Le *Moyen de parvenir* a eu la bonne fortune de servir, comme source d'imitation, à quelques écrivains vraiment illustres et c'est ceux-là qu'il importe d'étudier chacun en particulier.

I. — La Fontaine

Parmi les ouvrages facétieux que le Bonhomme a lus, avant d'écrire ses *Contes*, charmants et malicieux (1665 à 1682), figurait à coup sûr le *Moyen de parvenir*.

Il en a tiré :

Sœur Jeanne (l. I, n° 9), appelée tout d'abord *Historiette* et ensuite *Conte de* ***, répondant à notre conte sur la Nonnain curieuse réprimandée (ch. XVI).

Le Bât (l. III, n° 8), pendant du conte de l'Ane bâté (ch. LXXIV).

Les aveux indiscrets (l. V, n° 5), qu'il convient de rapprocher (1) du Conte du lendemain des noces (ch. XCV).

Une recherche spéciale sur les rapports entre les deux œuvres aboutirait probablement à un nombre d'analogies plus considérable.

2. — Laurence Sterne

La Vie et les opinions de Tristram Shandy, gentilhomme (1759-1767), est le premier roman humoristique qui apparaisse dans la littérature anglaise. A proprement parler, ce n'est pas un roman dans le sens habituel du mot, mais, comme le *Moyen de parvenir*, une suite de scènes, de dialogues, de tableaux, où « l'ordre naturel des matières serait sans cesse rompu par les écarts à droite, à gauche, par les cabrioles en arrière et en avant d'une narration à l'envers, entrecoupée de digressions plus longues que le récit... » (2).

Paul Stapfer cherche surtout des rapports entre Rabelais et Sterne : « Il n'a pas l'immense bonhomie de son ancêtre, ni son immense savoir, ni son immense éclat de rire... Il y a du dieu dans Rabelais — du diable aussi. Dans Sterne, il y a du singe ».

C'est une erreur. L'humoriste anglais a certes tiré parti du *Pantagruel*, mais il a eu constamment en vue le *Moyen de parvenir*, auquel il emprunte et sa facture et ses bizarreries. Ne lui doit-il pas, en premier lieu, l'incohérence absolue qui devient ici la règle suprême de l'humour ? Le roman commence par la fin. La préface se trouve rejetée entre le XX^e^ et le XXI^e^ chapitre du III^e^ livre. Et voyez les deux phrases finales :

« — Seigneur Dieu ! dit ma mère, qu'est-ce que c'est que toute cette histoire ?

— Un *coq à l'âne*, dit Yorick ; et un des meilleurs en son genre que j'ai entendus ».

C'est là précisément une des définitions que l'auteur du *Moyen de parvenir* donne de sa propre satire.

Ajoutez-y d'infinies digressions et de nombreuses équivo-

(1) Cf. *Œuvres*, éd. Regnier : « Ce conte paraît imité de la fin de la VIII^e^ des *Cent Nouvelles nouvelles* ».

(2) Paul Stapfer, *Laurence Sterne*, Paris, 1870, p. 34.

ques (où l'obscène est sous-entendu), et vous conviendrez aisément que le *Moyen de parvenir*, beaucoup plus que le roman de Rabelais, a été le point de départ et le modèle du roman de Sterne. Il lui doit ces étrangetés qui rendent extrêmement ennuyeuse la lecture de ces neuf livres d'extravagances que le style seul rachète dans l'original anglais.

C'est dans *Tristram Shandy* qu'on lit l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux* (l. V, ch. 263), contée dans une quinzaine de pages par le caporal Trim, qui (à force d'être interrompu par son capitaine Toby) ne parvient pas à dépasser la phrase : Il était un certain roi de Bohême...

Or, Charles Nodier a trouvé le moyen de pousser cette mystification plaisante jusqu'aux dernières limites, dans son *Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*, parue à Paris en 1830. Il y imite Sterne, en l'exagérant : les quinze pages de l'original s'enflent à 387, remplies d'allures capricieuses, d'interruptions perpétuelles, de chapitres imprimés à l'envers, de citations d'auteurs inconnus. Et toutes ces extravagances sont écrites dans des pastiches de divers styles presques illisibles.

Mais revenons aux rapports intimes qui unissent le *Moyen de parvenir* et *Tristram Shandy*.

Les données essentielles de ce singulier roman n'appartiennent pas en propre à Sterne. Il les a recueillies un peu partout et le nombre de ses sources est considérable. Un érudit médecin anglais, le docteur John Ferriar, de Manchester, s'est donné la peine de rassembler en deux volumes les textes ainsi utilisés (1). Parmi nos écrivains facétieux figurent Guillaume Bouchet et Agrippa d'Aubigné, à côté de Rabelais et du *Moyen de parvenir*, sans oublier Bruscambille et Scarron.

Ferriar avait déjà été frappé par certains traits communs à notre satire et au roman de Sterne, principalement l'incohérence et les digressions. Après avoir cité quelques rapprochements entre ces deux œuvres, il ajoute (t. I, p. 53) : « Il est suffisamment prouvé par les œuvres de Sterne qu'il a lu à fond (*deeply read*) Béroalde, dont le *Moyen de parvenir* n'a qu'un défaut, l'indécence, qui l'a empêché de devenir un ouvrage de prédilection pour tous (*an universal favourite*) ».

(1) *Illustrations of Sterne*, Londres, 2 vol., 1812.

3. — Balzac

Les trois dizains de *Contes drôlatiques* d'Honoré de Balzac parurent de 1832 à 1837. Leur sous-titre en indique le but : « Colligez ès abbayes de Touraine et mis en lumière par le sieur de Balzac pour l'esbatement des pantagruelistes et non aultres ».

On s'est jusqu'ici mépris et sur leur origine et sur leur style.

Pour la forme : « C'est un style de fantaisie, un style inspiré de Rabelais si l'on veut. Ce n'est pas là Rabelais, ce n'est même pas la langue du XVI^e^ siècle » (1).

Quant à l'esprit, on le considère généralement comme une inspiration rabelaisienne : « C'est dans les *Contes drôlatiques* que la fantaisie pantagruélique de notre écrivain prend son libre essor, on peut même dire que c'est là où Rabelais domine tout entier (2) ». Erreur manifeste. Comme style et comme sujet, les *Contes drôlatiques* (quelques phrases rabelaisiennes mises à part) n'ont à peu près rien de commun avec Rabelais.

La langue est un mélange de français moderne (3), affublé d'une orthographe archaïque, et de moyen français du dernier tiers du XVI^e^ siècle. Elle est modelée sur celle du *Moyen de parvenir*, auquel Balzac a emprunté de nombreux vocables et le point de départ de plusieurs récits de son « livre de haulte digestion ».

Notre romancier avait la plus haute idée de son compatriote Béroalde de Verville, auteur présumé du *Moyen de parvenir*, qu'il place dans son Prologue parmi les illustres Tourangeaux, entre François Rabelais, « éternel honneur de Touraine » et le sieur Descartes, « génie mélancolique qui ha plus célébré les songeries creuses que le vin et la friandise ».

Dans le Prologue du deuxième dizain, Balzac compte Verville parmi les « sept parfaicts conteurs en l'océan des escri-

(1) J. Fleury, *Rabelais et ses œuvres*, t. II, p. 500.

(2) Toldo, dans *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. III (1905), p. 130 et suiv. (« Rabelais et Balzac »).

(3) De là, des anachronismes lexicologiques, comme *saint-frusquin* (t. I, p. 14), *bagou* (t. I, p. 107), etc. — Nous citons d'après l'édition princeps des *Contes drôlatiques* en trois volumes (Paris, 1832-1837).

tures humaines », à côté de Boccace, Arioste, Rabelais, Marguerite de Navarre, La Fontaine... Et, dans l'Epilogue du premier dizain, il rappelle ce mot de son auteur favori : « Cy fine le premier dizain de ces Contes, miesvre eschantillon des œuvres de la Muse drôlatique jadis née en nos pays de Touraine, laquelle est bonne fille et sçayt par cueur ce beau dicton de son amy Verville, escript dans le *Moyen de parvenir : Il ne faut qu'estre effronté pour obtenir des faveurs* ».

A. — Sujets.

Le *Moyen de parvenir* a fourni à Balzac les noms de plusieurs personnages et parfois même la matière de contes entiers.

Le recueil s'ouvre avec *La belle Imperia*, héroïne favorite du romancier qui en a fait le sujet d'un autre conte dans son dernier dizain : *La belle Imperia mariée.*

C'est dans le premier récit que Balzac a tiré parti du *propos joyeux* (ch. LX) sur Dissolez, le voleur de poires.

L'abbé de Turpenay (1), qui joue un rôle dans le premier de ces contes, est devenu, lui aussi, le héros d'un conte à part au dernier dizain : *Sur le moyne Amador qui fut un glorieux abbé de Turpenay.*

Au deuxième dizain : *Les bons propos des religieuses de Poissy* sont comme l'écho des joyeux récits de Béroalde sur le relâchement qui existait, au XVI^e^ siècle, dans cette abbaye de Poissy (ch. LXIII et CIX).

Balzac s'en est souvenu ailleurs : « Cependant il y eut quelques filles, pour ce notées en Touraine, et qui passèrent pour vierges dans tous les convens de religieux, ce dont je ne vouldroys point respondre, ne les ayant point vérifiées en la manière enseignée par Verville pour recognoistre la parfaicte vertu des filles » (t. I, p. 236).

Citons le début de ce conte drôlatique :

L'abbaye de Poissy a esté célébrée par les vieulx autheurs comme ung lieu de liesse, où les desportements des nonnains prindrent commencement et d'où tant de bonnes histoires procédèrent pour

(1) Un abbé de Turpenay est mentionné dans le XXXVII^e^ chapitre de *Gargantua* : c'est lui qui envoie onze sangliers pour être servis sur la table de Grandgousier. Voy., sur ce personnage, *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. IV, p. 406 à 407.

apprester à rire aux laïcques aux dépens de nostre saincte religion. Aussy la dessus dicte abbaye est-elle devenue matière à proverbes que aulcuns sçavans ne comprennent plus de nos jours, quoiqu'ils les vannent et concassent de leur mieulx pour les digérer (t. II, p. 47).

Et ce passage qui est un décalque du style de notre satire :

En ung vieulx cartulaire de l'abbaye de Turpenay près Chinon, qui, par ces darreniers maulvais temps, avoyt treuvé azyle en la bibliothèque d'Azay, où bien le receut le chastelain d'aujourd'hui, j'ay rencontré ung fragment soubz la rubrique de : *les Heures de Poissy*, lequel ha évidemment esté composé par ung joyeulx abbé de Turpenay, pour le divertissement de ses voisines d'Ussé, Azay, Mongauger, Sacchez et aultres lieux de ce pays. Je vous le donne soubz l'authorité du froc, mais en l'accommodant à ma guyse, veu que j'ay esté contrainct de le transvaser du latin en françoys. Je commence. Doncques, à Poissy, les religieuses avoyent coustume, quand Madamoiselle, fille du Roy, leur abbesse, estoyt couchiée. . Ce feut elle qui nomma *faire la petite oie* s'en tenir en amour aux préliminaires, prolégomènes, avant-propos, préface, protocolles, advertissemens, notices, prodromes, sommaires, prospectus, argumens, notes, prologues, épigraphes, titres, faulx titres, titres courans, scholies, remarques marginales, frontispices, observations, dorures sur tranche, jolis signets, fermails, reiglets, roses, vignettes, culs-de-lampe, gravures, sans aulcunement ouvrir le livre joyeulx pour lire, relire, estudier, appréhender et comprendre le contenu (l. II, p. 50).

D'ailleurs Balzac indique lui-même s'être inspiré du *Moyen de parvenir* pour écrire son fameux conte sur *les Joyeusetez du roy Loys le unzième* : « Je n'ay veu que dans nostre ami Verville que ce digne souverain se soit trompé ; mais une foys n'est pas coustume ; et encores y ha-t-il plus de la faulte à Tristan, son compère, qu'à luy, Roy. Voicy le faict, tel que le relate ledict Verville, et je soupçonne qu'il ha voulu rire. Je le rapporte pour ce que aulcuns ne cognoyssent pas l'œuvre exquise de mon parfaict compatriote. J'abrège, et n'en donne que la substance, les destails estant plus amples, comme les sçavans n'en ignorent » (t. I, p. 168).

Suit l'histoire de l'abbé de Turpenay racontée dans notre satire au chapitre LXXXVIII.

B. — Emprunts lexicologiques.

La langue factice des *Contes drôlatiques* doit beaucoup au *Moyen de parvenir*, alors que les emprunts au vocabulaire

rabelaisien sont presque nuls. Pour plus de clarté, nous allons classer ces pastiches sous quelques rubriques :

1° Termes tourangeaux propres à Béroalde et repris par Balzac :

Bagonisier, bouche (1) : « Encore qu'elle tortillast son *bagonisier*, jouast des sourcils et pressast tous les ressorts de la machine » (t. II, p. 65).

Carroy, carrefour : « La Moresse payeroyt pour le tout, seroyt arse et cuicte vifve au *quarroy* Sainct-Martin, prouche la fontaine où est le marché aux Herbes » (t. I, p. 43).

Cocquebin : « Luy-mesme estoyt censé *cocquebin*. En nostre pays de Touraine, ainsy dict-on des jeunes gars vierges, non mariez ou estimez tels, affin de les distinguer emmy les espoux ou les veufs » (t. I, p. 44).

Douaner, dandiner : « Quoique il feust à peu pres droict comme une serpe, il *se douanoit* aux costez de Blanche... » (t. I, p. 49).

2° Expressions particulières au *Moyen de parvenir* :

« C'estoit une beste *de haute fustaye* » (t. I, p. 277).

Faire du bran avec ses dents (t. I, p. 180) :

Et lors ils se cotonnèrent le moule de leurs pourpoints. Qu'est cela ? C'est se carreler l'estomach, faire la chimie naturelle, compulser les plats, fester ses trippes, creuser sa tumbe à coups de maschoires, jouer de l'espée de Caïn, enterrer les saulces, soustenir ung cocqu ; mais plus philosophiquement, c'est *faire du bran avecques ses dents*. Ores, comprenez-vous ? De combien est-il besoing de mots pour vous desfoncer l'entendement ?

Lors, au retourner d'Italie, le cadet de Maillé treuva ung bon *chaussepied de mariage*, que luy avoit traficqué sa mère... (t. I, p. 246).

Ores redoutant de faire un mauvais traficq avecques eulx, il entreprint de sonder l'*apostume de leurs bougettes* (t. II, p. 13).

Et, au lieu de petiller et fretiller *comme une marmotte dechaisnée*, il faut prier la Vierge (t. I, p. 81).

Elle se print à rire comme une folle. Le Philippe, interdict, resta pantois et tout aise, arrestant sur elle des yeux qui *cupidonnoyent d'admirables mignardises d'amour* (t. I, p. 14).

Ajoutons : *mélancolifié* (t. I, p. 80) ; *méchanceterie* (t. II, p. 188) ; *naturance* (t. III, p. 48) ; *tristification* (t. I, p. 10) et

(1) Forme parallèle à *bagoulier*, cité ci-dessus (v. Index), contaminé probablement dans sa finale par *gosier*.

surtout le verbe *s'estomirer*, très fréquent (t. I, p. 40, 51, 194, etc.).

3° Des termes comme « ce Concile *mystigorique* » (t. II, p. 10), à côté de « *mystiques* compréhensions de l'amour » (t. I, p. 67), de « l'estoffe à *faire la pauvreté* » (t. I, p. 79), de « fertile en fassons *péripatétiques* » (t. I, p. 172) et *reverbération de nature* (t. II, p. 38).

4° Des jeux de mots comme :

« Nos anciennes coustumes qui faisoyent de la *raye publicque* ung amusement pour le plus grant nombre » (t. I, p. 6). Cf. ch. XLII : « Ce à quoy les libres ecclesiastiques ne sont obligez, n'ayant affaire au particulier ny à la *raye publique*, que pour leur plaisir et recreation ».

De même, les équivoques : *purgatoire*, pour lieu d'aisance et *faubourg du derrière* ou *faubourg des fesses* (ch. LXXIV), etc., sont communes aux *Contes drôlatiques* et à notre satire.

5° Les imprécations burlesques :

Par la double, triple corne du diable, si... (t. I, p. 34), à côté de : Par la rouge triple fourche du diable !... (p. 100).

J'abomine, je mauldis, je *trente mille* ceux qui... (t. I, p. 118) ; cf. p. 278... la serre, la pince (la *trente mille*...).

Que l'*aze* le saille ! (t. II, p. 279).

Je le jure par *sainct Castud !* (t. II, p. 114 et 119).

L'influence du *Moyen de parvenir* sur l'auteur des *Contes drôlatiques* est, on le voit, considérable. C'est la plus importante qu'il ait subie avant même celle de Rabelais. Tandis que l'auteur de *Gargantua* ne lui a fourni que quelques phrases typiques, sans lui avoir prêté aucun nom de héros ni aucun épisode, notre satire lui a apporté et des noms de personnages et des sujets, à côté d'une ample provision de vocables spéciaux et de tournures de style caractéristiques.

A chaque nouveau dizain, Balzac revient à son auteur favori qu'il égale aux plus grands conteurs. Il en est pénétré au point d'écrire à sa manière, de s'assimiler pour ainsi dire son style : « Il s'empara de cette langue savoureuse du XVI^e^ siècle qui lui permit d'aborder hardiment des sujets qu'il n'aurait pu même effleurer avec le style habituel du conteur moderne. Il y fit intervenir l'attendrissement et la mélancolie, sentiments inconnus à la Renaissance » (1).

(1) Paul Flat, *Seconds Essais sur Balzac*, Paris, 1894 (p. 1 à 54) : « Le style de Balzac ».

Ces détails suffisent pour caractériser, dans ses grandes lignes, l'action multiple et continue du *Moyen de parvenir*. Après avoir influencé les poètes licencieux de second ordre (Grécourt, Dorat, etc.) et après avoir fourni les recueils de contes joyeux de divers âges, son action, encore peu sensible chez La Fontaine, devient importante chez Sterne et atteint son plus haut degré d'intensité chez Balzac.

Cette veine gauloise est d'ailleurs restée intarissable. Elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans le roman gai. L'exemple-type est le *Brelan de joie* (1924) par Marcel Arnac. C'est une suite de propos d'ivrognes, roulant exclusivement sur la beuverie et la bagatelle. Même débauche d'esprit, même luxuriance du vocabulaire, mêmes procédés de style (phrase allitérante, cumul verbal, etc.), avec cette différence pourtant essentielle qu'alors que le *Moyen de parvenir* est, par surcroît, la quintessence du savoir de l'époque — questions scientifiques, faits littéraires et grammaticaux, etc. — le *Brelan de joie* n'est qu'une suite de « propos de bien yvres » et d'aventures joyeuses.

CINQUIÈME SECTION

AUTEUR OU AUTEURS ?

Le problème de la paternité du *Moyen de parvenir* a jusqu'ici donné lieu à des solutions contradictoires. La majorité des critiques s'est prononcée en faveur de Béroalde de Verville ; d'autres, en lui contestant l'ouvrage, l'ont attribué tour à tour à Rabelais, à Henri Estienne, etc.

Ainsi énoncé, le problème nous paraît mal posé, et, ce qui est plus grave, insoluble. Nous croyons devoir lui substituer cette autre formule :

Y a-t-il deux auteurs du *Moyen de parvenir*, le premier qui en a fourni le canevas, et le deuxième qui, en utilisant ce canevas et en l'élargissant, a brodé ces arabesques de style et de pensée absolument isolées dans la littérature du XVI^e^ siècle cependant si féconde et si variée ?

Nous essaierons de serrer le problème de près, en montrant l'absolue incompatibilité entre le texte primordial et sa forme définitive. Une quadruple série de traits caractéristiques — souvenirs rabelaisiens et motifs traditionnels, érotomanie et scatologie — élèvent une barrière infranchissable entre Verville et son remanieur.

Cette double attribution mérite d'être envisagée de près.

CHAPITRE PREMIER

LE FONDS

Si l'on parcourt le *Moyen de parvenir* on ne peut qu'être frappé par les nombreux souvenirs personnels qui remontent à coup sûr à François Béroalde de Verville. Ses séjours successifs, et plus ou moins prolongés, à Paris, à Genève, à Tours ; ses voyages dans l'Ouest de la France, en Savoie, etc., ont laissé dans son œuvre des vestiges nombreux dont nous avons recueilli les plus caractéristiques.

D'autre part, ses préoccupations scientifiques ou littéraires, particulièrement sa prédilection pour les sciences hermétiques, forment la trame même de la satire et s'y retrouvent à chaque page.

Esprit ouvert et avide de savoir, Béroalde a cultivé, en même temps ou tour à tour, les sciences exactes, l'alchimie, la théologie et la médecine, la littérature et la grammaire, sans toutefois dépasser le domaine de la curiosité et de la médiocrité. Mathématicien, il recherche la quadrature du cercle et le mouvement perpétuel ; alchimiste, il admet l'existence de la pierre philosophale ; théologien sans profondeur et médecin occupé de cas bizarres ; romancier détestable et poète ennuyeux ; finalement, grammairien ou philologue (comme nous dirions aujourd'hui) par simple goût et passe-temps.

Son premier biographe Colletet, qui voit par des verres grossissants les mérites de ses auteurs, s'extasie sur cette activité multiple et à peu près stérile : « Béroalde était profond théologien, savant philosophe, grand mathématicien, éloquent orateur, subtil alchimiste et supportable poète ».

Ce qui veut dire, en langage moderne, que Béroalde était un amateur plutôt qu'un savant, un esprit curieux plutôt qu'un érudit. Mais tandis qu'à propos des mortellement ennuyeux *Voyages des Princes fortunez* (1610), il s'écrie avec enthousiasme : « Tout y est beau partout, tout y est bien imaginé »,

le père Nicéron, avec son bon sens, nous ramène à la réalité (1).

Son talent poétique est, d'autre part, sévèrement apprécié par l'abbé Goujet. Il trouve « longs et très ennuyeux » ses poèmes qui renferment « beaucoup de verbiage » (2).

Voilà ce qu'on peut dire sur l'activité intellectuelle de Béroalde. Passons maintenant à l'homme et voyons quel en était le caractère suivant les propres aveux consignés dans ses écrits antérieurs au *Moyen de parvenir*, et tout particulièrement dans son dernier ouvrage, le *Palais des Curieux*, paru à la même époque que notre satire. M. Charles Royer, qui les a rassemblés, résume ainsi l'impression qui s'en dégage (p. 20 de son Introduction) : « Il est avant tout et foncièrement religieux. Ni catholique, ni protestant, il a l'amour de Dieu, il a la foi ; et il confesse sa piété avec exaltation et humilité, en élans passionnés, en longues protestations ». Il s'écrie, par exemple, dans son *Palais des Curieux* (p. 152) : « Je languis après l'Eternel », et ailleurs : « J'ay mis ma contemplation vers Dieu » (p. 530).

En 1593 il publie à Tours un livre « *De la Sagesse*, auquel il est traicté du *Moyen de parvenir* au parfaict estat de bien vivre, remedier aux afflictions, embrasser la Constance, et trouver l'entier contentement selon l'institution divine », que son biographe Colletet apprécie ainsi : « Livre si profond et si beau que j'oserais dire qu'en le composant, il avoit, aussi bien que Salomon dans les siens, esté inspiré de l'esprit de Dieu ».

Sa double conversion ne saurait affaiblir cette religiosité qui était au-dessus des distinctions confessionnelles. Le témoignage de Colletet est à retenir sous ce rapport (3).

(1) « Le caractère de Verville est d'être un discoureur métaphysicien sur toutes sortes de sujets et d'affecter, en toute occasion, de paraître instruit des secrets les plus cachés de la nature, comme de la pierre philosophale, du mouvement perpétuel, de la quadrature du cercle, des causes et des effets de la sympathie, des phénomènes les plus singuliers de la physique, des mystères de la médecine, etc... ; de faire le théologien et de moraliser à perte de vue ; de vouloir passer pour habile dans l'architecture, en faisant, dans la plupart de ses ouvrages, des descriptions circonstanciées de palais ; et avec tout ce fatras et cet attirail d'érudition de tâcher de paraître galant avec les dames ».

(2) *Bibliothèque Françoise*, t. XIV (1742), p. 190.

(3) « Quoi qu'il se plût infiniment dans la méditation des lettres humaines et de la philosophie, si est-ce qu'il ne laissoit pas de péné-

Quant à sa retenue de langage et à son inclination à la vertu, elle est notoire. Il déclare expressément : « En tout ce que j'ay presenté aux yeux du monde, j'ay mis peine et devoir de faire triompher la vertu de chasteté » (p. 263 du *Palais des Curieux*). Il publia, à Paris, en 1584, un *Dialogue de la Vertu*. Ses romans sont une illustration perpétuelle de l'honneur et de la vertu. Les *Aventures des Florides* (Tours, 1594) portent ce sous-titre : « En ceste Histoire Françoise on peut voir les differens evenemens d'Amour, de Fortune et d'Honneur et combien sont en fin agreables les fruits de la Vertu ». Colletet en exalte précisément les beaux sentiments (1).

Et Charles Sorel, le contemporain de Béroalde, de conclure dans sa *Bibliothèque françoise* (p. 177) : « Dans ses romans, ce qu'on doit estimer là-dedans, ce sont les sentiments d'honneur et de vertu qui sont les plus beaux du monde ».

Il résulte de tous ces témoignages que Béroalde de Verville était un esprit sincèrement religieux, un romancier chaste, un champion universellement reconnu de la vertu.

Or, les biographes de Béroalde, Colletet en tête, au lieu de s'en tenir à ses déclarations formelles et à ses ouvrages authenthiques, ont préféré esquisser son caractère d'après le *Moyen de parvenir*, ouvrage qu'on lui conteste et qu'il a publiquement désavoué lui-même.

L'an 1620 derechef, dit Colletet, il fit imprimer, à Paris, un certain livre intitulé : Le *Moyen de parvenir*, livre non seulement infame pour les mots de gueule et les salletez qu'il contient, mais encore abominable pour ses profanations et ses impietez ; et quoy-

trer bien avant dans les divers livres de controverses pour la Relligion, et quoique, dans ses actions et dans sa conversation mesme, il ne témoignast que trop, à ce qu'on m'a dit, qu'il n'avoit aucun attachement pour aucune qu'elle fût, si est-ce qu'il estoit attaché aux erreurs de Calvin, et n'estoit pas fasché que l'on le soupçonnast un peu de ne pas tant déférer aux sacrez sentimens de l'Eglise romaine ».

(1) « Fameux roman. Beaux, chastes et florissants ouvrages, receus de toute la France à bras ouverts, et spécialement des courtisans et des dames qui en firent toutes leurs délices ».

« Une infinité d'excellens hommes de son siècle, dit-il ailleurs, l'ont hautement loüé... Les Dames mesmes n'ont pas desdaigné de loüer celui qui avoit tant de passion et de respect pour leur sexe ».

« Jamais homme, ajoute-t-il à propos des *Amours d'Œsione* (Paris, 1598), n'eut apparemment dans tout ce qu'il fit plus d'inclination pour la vertu, dont le nom luy couloit incessamment de la plume ».

que son nom n'y soit pas au frontispice, comme à ses autres ouvrages, si est-ce qu'il est effectivement de luy. Aussy ne manque-t-il pas de s'y introduire nommément en quelques endroits et se faire parler selon ses propres sentiments ; au reste, livre sans ordre et sans économie, vicieux presque partout, et en cela plus detestable que l'*Apologie* de Henry Estienne pour *Herodote* et que le *Cymbalum mundi* ou la *Clochette du Monde*, de Bonaventure Des Periers.

Ceci admis, notre singulier panégyriste n'hésite pas à attribuer à Béroalde les conséquences de son attribution arbitraire : « Béroalde mena toujours une vie aussi débordée et aussi libertine que pas un autre de son siècle, qui a peut-estre esté l'un des plus abandonnez du monde, et qui permettoit presque de tout dire et de tout faire ; jamais l'antique Lucian ny le moderne Rabelais n'eurent des sentiments plus dereglés ny ne les descouvrirent avec plus de liberté ».

Ce procédé étrange a été suivi jusqu'à nos jours, et Gaston Raynaud, le dernier biographe de Béroalde, déclare expressément : « Béroalde de Verville a beaucoup écrit, mais on doit, croyons-nous, chercher les détails de son caractère et les raisons de sa vie dans ce livre licencieux, le *Moyen de parvenir*, qu'on lui a contesté mais qui est bien de lui, comme l'a prouvé M. Paulin Paris » (1).

On verra plus loin ce que valent les arguments de Paulin Paris. Constatons, pour le moment, que les biographes et les critiques, partant du *Moyen de parvenir*, arrivent naturellement, en ce qui touche le caractère de notre auteur, à des résultats contradictoires. On a vu que Béroalde professait, suivant ses propres aveux, la religiosité, la chasteté, la vertu. Or le *Moyen de parvenir* accuse justement les tendances opposées : irréligion, libertinage, amour des plaisirs du corps, attestés par les nombreux traits d'impiété et par le plus abondant vocabulaire érotique qu'on ait jamais imaginé.

Ce sont là des antinomies inconciliables, des oppositions tranchées que les faits qui suivront viendront corroborer et rendre irréfutables (2).

(1) *La France Protestante*. 2e éd. (1877 et suiv.), article *Béroalde*.

(2) Cette antinomie subsiste partout dans l'activité de Béroalde : *L'idée de la République* (1584), que La Croix du Maine croit imitée de l'*Utopie* de Morus, est juste la contrepartie du *Moyen de parvenir*. Voy., à ce sujet, Edmond Cougny, *Etudes sur le* XVIe *siècle*, Théories politiques, Paris, 1880.

CHAPITRE II

LA FORME

Béroalde avait été de bonne heure séduit par le *Songe de Poliphile* (1499 et 1545) du moine italien Colonna. Il a fini par revoir et publier en 1600 la traduction qu'en avait donnée Jean Martin dès 1546 : « Je me suis delecté sur le *Poliphile* », déclare-t-il dans le *Palais des Curieux* de 1612 (p. 309).

Cette œuvre mystico-allégorique a eu sur lui une grande influence. Il s'en est inspiré pour les descriptions architecturales de son *Cabinet de Minerve*, publié à Tours en 1596, avec ce sous-titre : « Auquel sont plusieurs Singularités. Figures. Tableaux. Antiques. Recherches saintes. Remarques serieuses. Observations amoureuses. Subtilités agreables. Rencontres joyeuses et quelques histoires meslées és avantures de la Sage Fenisse patron du Devoir ».

Dans le dialogue, entremêlé de prose et de vers, le langage symbolique dérive aussi du *Poliphile*.

C'est également à cet ouvrage célèbre que remonte le style précieux et abstrait des romans et des poésies de Béroalde, il faut dire aussi l'ennui persistant qui en rend la lecture insupportable.

Son style, dit le Père Nicéron, est affecté, surchargé de prétendus agréments et alambiqué par la métaphysique qu'il y a répandue, ce qui rend la lecture de ses livres ennuyeuse à la mort... Le *Cabinet de Minerve*..., malgré son érudition prétendue, est extrêmement ennuyeux, et il n'est pas possible d'en soutenir la lecture. Le *Voyage des Princes Fortunez* est un ouvrage ennuyeux s'il en fut jamais (p. 226, 231 et 234).

Nicéron complète ces jugements sévères par cette appréciation dont il ne semble pas sentir tout le poids : « Son *Moyen de parvenir* est le seul qui ne se sente point de ses défauts : son style est au contraire d'une naïveté charmante ».

On ne saurait mieux faire ressortir le contraste frappant entre l'écriture précieuse, allégorique et monotone de tous les ouvrages authentiques de Béroalde et le style naturel, vif et piquant du *Moyen de parvenir*.

Notons de plus le caractère pédantesque de tout le fatras littéraire de notre polygraphe, même et surtout dans son dernier livre, le *Palais des Curieux*, où on lit cette curieuse déclaration (p. 51) : « Je ne puis eclaircir mon opinion que tranchant un peu du pedant. O maladie contagieuse, symptome infectant, fuyez ; ou je vous consommeray par le feu des gentillesses de mon esprit ».

Tout y est compassé, arrangé, classé. C'est le contraste absolu avec le *Moyen de parvenir*, paru vers la même époque, modèle unique d'infinies digressions, de coqs-à-l'âne, de fantaisie, d'esprit. Il est matériellement impossible que ces deux ouvrages, parus à peu d'intervalles, aient été écrits et rédigés par le même écrivain.

Deux textes décisifs viennent d'ailleurs appuyer cette constatation.

Le premier est un désaveu formel de Béroalde, dans son *Palais des Curieux* (p. 461) :

> Je vous avise que comme icy je donne des atteintes à plusieurs fautes, que j'ay fait un œuvre lequel est une satyre universelle où je reprends les vices de chacun. Je pensois vous le faire voir sous un tiltre qui est tel *Le Moyen de parvenir*, mais on me l'a vollé, si que pour en avoir le plaisir, vous attendrez encor. Je l'ay mis en tel estat que je l'avoueray mien, au lieu que l'exemplaire dont on m'a fait tort, est insolent, et que je denierois estre de moy, aussi qu'il n'est pas de mon escriture, et avec cela il n'est pas de merite pour estre leu, à cause des convices que l'on m'a rapporté qui y sont, pour ce qu'il y a des contes desagreables. Ce qui n'est pas au mien, où je taxe ny moine, ny prestre, ny ministre, ny nonnain, et n'y a point des contes qu'on tire à telle consequence, mais rencontres joyeuses et toutes tendantes à reproduction.

Remarquons que cette déclaration, faite à propos d'une discussion grammaticale, est expressément relevée, dans la table des matières, en tête de l'ouvrage, sous ce titre : « Advis touchant l'œuvre intitulé le *Moyen de parvenir* ». Ce passage était donc destiné à attirer l'attention du lecteur.

On a jusqu'ici interprété ce désaveu comme une feinte pour se disculper d'un ouvrage compromettant. Nous croyons qu'il faut le prendre à la lettre, et qu'il est l'expression sincère des faits. Le manuscrit du *Moyen de parvenir*, écrit par Béroalde, lui a été soustrait et remanié à tel point qu'il en considère le

nouvel exemplaire comme « insolent... et qui n'est pas de mon escriture » ; il le réprouve, à cause des « convices » et des « contes desagreables » qu'il renferme.

Ces déclarations répondent exactement à la réalité. Ce qui distingue avant tout le *Moyen de parvenir*, c'est l' « escriture », c'est-à-dire la disposition confuse, diamétralement opposée à celle de Béroalde ; puis les « convices », les gravelures et obscénités de ses récits joyeux.

La forme et le fond de cette œuvre ont donc été remaniés par un auteur qui reste inconnu (et le restera peut-être à jamais), mais dont l'existence ne fait pour nous aucun doute.

Voici d'ailleurs deux passages où l'interpolateur affirme clairement son intervention :

Les meslanges que vous trouverez sont survenus à cause de l'antiquité de ce volume et des annotations, apostilles et interpretations qui y estoient mises ; et *le gentilhomme qui le transcrivit* pour votre avancement, en toute sagesse, *a tout escrit d'une suite, meslant, sans distinction, glose et texte...*

Je vous assure que *ce livre estoit simple et net*, beau comme le jour, ainsi qu'il est encore, bien qu'il soit peslemeslé de notes et considerations...

Le personnage, qui vous produit en tout honneur ces saints memoires de perfection, a pensé que le texte ne valoit pas mieux que le commentaire ; par quoy il les a fait aller ensemble... (ch. x)

Le remanieur revient plus loin sur cette déclaration catégorique :

Monsieur, vous estes agreable à tous nous autres, tant pour ce que vous estes bel homme que principalement à cause qu'il n'y a ny rime ny raison à tout vostre fait.

L'Autre. — Ainsi en est-il de ce livre qui jadis fut fait en belle rime croisée : mais *celuy qui l'a transcrit, sans y aviser, meslant ce qui estoit deçà et delà*, a fait qu'il n'y a, ce semble, ne rime ne raison en apparence, non plus qu'à l'eslection d'un cardinal de ce temps, selon l'ordre hierarchique du bon temps (ch. xxxviii).

Autre témoignage.

Parlant de l'erreur de Tristan l'Hermite qui fit trancher la tête d'un faux abbé de Turpenay, l'interpolateur s'en remet à un roman antérieur de Béroalde, *Les Aventures des Florides*, paru à Tours en 1594 : « Ainsi qu'il se trouve *és Florides*, quand sous le nom de *Stratin* il eut la teste tranchée à Sancerre, tourné en *Rancresse*, tesmoin Verville qui me l'a dit, ainsi qu'il l'a escrit » (ch. lxxxviii).

Le procédé de remanier et d'interpoler des ouvrages, manuscrits ou même imprimés est assez fréquent au XVI^e^ siècle.

Nous avons déjà relevé les chapitres surajoutés, du vivant de du Fail, à ses *Propos rustiques* (1547) par un interpolateur angevin (resté inconnu), ainsi que les contes dont on a surchargé les *Joyeux Devis* de Des Périers, parus après la mort de l'auteur en 1558.

Les exemples d'ouvrages remaniés, interpolés ou augmentés, ne sont donc pas isolés. Mais, dans le cas spécial qui nous occupe, le procédé revêt une importance particulière par le fait que le remanieur, par des qualités de style et par une tournure singulière d'esprit, aboutit à transformer un ouvrage médiocre et plat (comme tous ceux de Béroalde) en un livre original, curieux et licencieux.

CHAPITRE III

PARALLELE INSTRUCTIF

Nous avons déjà à plusieurs reprises appelé l'attention sur les caractères diamétralement opposés de ces deux ouvrages : le *Palais des Curieux* et le *Moyen de parvenir*, le premier paru en 1612, le deuxième commençant à s'imprimer cette même année.

En voici le titre : « *Le Palais des Curieux*. Auquel sont assemblées plusieurs diversitez pour le plaisir des doctes, et le bien de ceux qui desirent sçavoir, à Paris, 1612 ».

C'est un recueil de bagatelles scientifiques, littéraires et grammaticales, divisé en 106 articles ou objets. Vu l'impossibilité d'analyser un pareil livre et son extrême rareté, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à la table de matières que Béroalde a placée en tête de son œuvre et que nous reproduisons à la fin de cette étude.

Cette table offre un ramassis de sujets les plus hétérogènes, dont ne se dégage aucune clarté, aucune donnée scientifique ou linguistique. Les nombreuses remarques grammaticales qui y sont clairsemées, font penser, par leur manque de compréhension, aux fameuses *Locutions vicieuses* des âges postérieurs : « Ne dites pas... Dites... ».

On pourrait certes glaner çà et là de curieux renseignements biographiques et psychologiques sur Béroalde lui-même (comme l'a fait M. Charles Royer) ; mais, envisagé dans son ensemble, cet ouvrage ne vaut pas beaucoup mieux que les autres publications de notre polygraphe. On y retrouve la même platitude, le même pédantisme. M. Charles Royer cherche en vain à nous intéresser à cette « longue et irrégulière succession de sujets disparates, heureusement entremêlés de quelques récits qui, moins l'obscénité, rappellent ceux du *Moyen de parvenir* » (p. 2). Il faut dire aussi : moins la vivacité du style, la tournure humoristique, la franche gaieté et l'art du conteur.

Le *Palais des Curieux* n'est pas moins ennuyeux que le reste

du fatras littéraire de Béroalde. Le style affecté et froid en rend la lecture insupportable, comme on va le voir par les deux morceaux que nous allons citer.

Voici, par exemple, la dédicace :

A Monsieur, Monsieur Le Vasseur.

Monsieur, j'ay entrepris cet ouvrage à l'idée de vos intelligences, je l'ay conceu au pourtraict de vos intentions, il a esté produit au patron de vos maximes : et vos legitimes conceptions luy ont causé la lumiere. Touché de si belles pointes, estant si nettement incité, guidé de si bonnes resolutions, et voulant imiter vos propositions ; la faute sera de moy qui veux trancher de l'entendu en desseins, si mon œuvre deschet de la grandeur et magnificence où je pensois l'eslever, aussi telle disgrace ne luy aviendroit pas du deffaut de mon courage. Et si la fortune luy en voulant, dressoit quelque embusche à sa gloire, aussi tost la splendeur qui brillera de la perfection de son fondement, dissipera les mauvaistiez de cette temeraire. Voicy ce Palais que j'ay formé pour nostre commun contentement, ceux qui se delectent aux rencontres diversifiées. Les beaux esprits qui les recherchent, trouveront icy dequoy se contenter, et s'il n'y en a suffisamment, qu'ils le demandent, ils l'auront et plus abondamment, et plus serieusement, car tant plus le filon de nostre mine se decouvre, plus il est riche. Or, je vous prie que ce labeur vous soit agreable. Recevez-le doncques en fidelle tesmoignage du très humble service que vous a voüé Beroalde.

Prenons maintenant au hasard un des cent six objets ou articles de cet étrange recueil :

Du bien dire. — Chacun monstre par ses escrits ce qu'il est.
Object LXXIII.

Aujourd'huy il y a une belle vertu parmy tous ceux qui font profession d'expliquer leurs conceptions par discours ou par escrit : cette vertu est l'addresse de bien dire, à quoy on s'applique s'y addonnant de telle vehemence que cette faculté sera à son periode bien tost. A la verité, cela a bonne grace, aussi ce n'est pas tout d'exposer ses conceptions, les dilattant aux yeux et aux oreilles avec leur naïveté, mais de les faire paroistre de leurs vives couleurs par les replis agreables des belles paroles bien proportionnées, est une excellence extreme, et qui les pare tellement qu'elles en paroissent bien mieux, et ont une efficace plus preignante. Oyez ces bien disans qui, par les rencontres de leurs vives pointes, animent ce qui autrement seroit comme mort, vous orrez la persuasion sortir d'entre leurs levres : Mais entre ceux-là, j'en apperçoy qui volent trop haut. Pour cela que je diray, ne me dites pas esprit de contradiction, je louë tout, et tout me

plaist, mais je dy librement mon avis de tout, et partant appercevant aucuns qui à mon avis faillent sans faillir, j'en dis un mot de conseil, et ceux-là mesmes le trouveront bon après mon avertissement. Il y en a qui s'aiguisent tellement en leur bien dire qu'ils sont si tranchans que ce qu'ils disent est trop perceant. Le vray moyen de bien dire est le proportionner, de sorte que l'affecterie en soit hors, et que les belles frases et façons de parler gentillement y soyent observées avec leur proprieté, car telle est la sauce du discours. Or, tout ainsi qu'és viandes le trop de sel et d'espices, ou abondances de sauces les gastent, quelque bien apprestées qu'elles soyent, et que ce deguisement superflu en oste la naïveté et le goust, aussi le trop grand amas de belles pointes, d'elegantes frases, de reparties relevées, d'epitètes avantageux, de descriptions frequentes, de rencontres trop aymées, et de telles fleurs de bien dire par trop jointes et pressées, troublent et emportent le discours, et le rendent desplaisant, si que ce qui le relevoit l'enfonce sous son frais et le rabat de sorte qu'il devient ennuyeux. Ceux qui les font tels sont comme les cuisiniers qui tournent tous les mets en sauce, si que cuidans exceller ils deschéent : Cecy me faict appercevoir une faute que nous commettons tous, faisant oppositement contre ce que nature a exquisement empraint en nous ; certainement il n'y a rien que nous cachions tant, et que taschions plus à destourner que nos propres deffauts, ne prenans pas plaisir que l'on sçache que nous en ayons, et toutes-fois avec grande gayeté de cœur, avec une audace manifeste, et une eshontée promptitude sans vergogne, nous manifestons au monde nos imperfections, et descouvrons nostre ignominie. Si quelqu'un est affligé d'un loup à la jambe, avec infinis artifices, il en destournera la cognoissance ; s'il a quelque autre mal ou deffaut, il le cachera de tout son pouvoir, et ce pendant nous faisons au rebours, car nous enrageons tous de faire voir aux yeux de tous nos deffectuositez et inepties, que plusieurs rendent manifestes par le tesmoignage de leurs escrits : cette insolente inconsideration est cause de tant de brouilleries dont on profane le papier. Que cecy ne soit vray, je vous en fay juge, vous le premier venu, qui oyiez souvent quelqu'un tenant de ces livres faicts par gens moins doctes que leurs escrits, qui dira ne trouvant pas texte à son goust, au diable soit le sot qui a faict cecy ou cela, ou avancera quelque injure, d'autre façon. Et bien peut-estre qu'un autre l'oyant le reprouvera et l'estimera plus sot que l'escrivain, ainsi sont les sens divers, et les imperfections d'aucuns plaisantes à certains ausquels peut estre le bien ne sera pas agreable. Pour cela lairrons-nous d'escrire ? Non, non, il faut que chaqu'un jouë son rollet et tel en jouë plusieurs sans y penser, ou exprès, selon que l'esprit le pousse, et qu'il trace après son contentement : contentons-nous donques ainsi, et si quelqu'un ne prend plaisir à ce qui nous est agreable, qu'il en cherche ou face pour se delecter, et se retire d'icy, practiquant ailleurs, ou bien qu'il faille mirer pour s'admirer en sa beauté (p. 522).

Nous disposons maintenant d'éléments suffisants pour constater, entre le *Moyen de parvenir* et le *Palais des Curieux*, une divergence fondamentale et y reconnaître deux auteurs différents, aussi bien sous le rapport de la forme que de la tournure d'esprit et des tempéraments. Nous avons amplement parlé de Béroalde, il est temps d'en venir au remanieur.

CHAPITRE IV

LE REMANIEUR

Les dix premières éditions du *Moyen de parvenir* ont paru sans nom d'auteur, alors que tous les ouvrages qui l'avaient précédé avaient toujours porté le nom de Béroalde. Il n'est donc pas étonnant que, sur la question de la paternité, les avis des contemporains aient été partagés.

D'Aubigné, camarade d'école de Béroalde, lui attribue la satire, malgré sa dénégation expresse. Dans la *Confession du sieur de Sancy*, parue longtemps après la mort de l'auteur, le chapitre VIII « Des Vœux » contient cette allusion au *Moyen de parvenir* (*Œuvres*, t. II, p. 297) : « Il conclud par la response de Verville sur tant de bastimens, pour la reception des Cordeliers, Capucins et tels, à sçavoir pour empescher que les fols ne nous crevent les yeux... ».

Par contre, Charles Sorel, autre contemporain et bibliographe de métier, dans son *Berger extravagant* (Paris, 1628), ignore, comme on l'a vu, l'auteur, qu'il désigne tantôt par *celui qui a composé ce livre* et tantôt par *l'Auteur*.

Au XVIII^e^ siècle, tous les lettrés et biographes se rangent du côté de Béroalde, La Monnoye en tête. Celui-ci, dans la dissertation qu'il a consacrée au *Moyen de parvenir*, affirme, non sans témérité, qu' « on y reconnoît d'un bout à l'autre son style et son caractère ». Assertion doublement erronée qui témoigne de la légèreté de notre critique et du peu de sérieux qu'il faut attacher à ses dires. Il suffit de la mettre en parallèle avec l'argument autrement motivé du Père Nicéron, cité ci-dessus.

Vers la fin du XVIII^e^ siècle, le marquis de Paulmy, dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* (1780, t. P, p. 163), mit le premier en doute la paternité de Béroalde.

Au XIX^e^ siècle, ces doutes s'affermirent et ouvrirent la porte aux attributions lancées au petit bonheur : tantôt à Rabelais, tantôt à Henri Estienne, etc.

C'est temps perdu que de s'arrêter à de pareilles « baliverneries ». Il suffit de faire remarquer que, quelques emprunts à Rabelais mis à part, il n'y a rien de commun entre le vocabulaire du *Pantagruel* et celui du *Moyen de parvenir*, l'un et l'autre les plus copieux de leur temps.

Cependant dans la préface de l'édition de 1841, première réimpression au XIX^e^ siècle du *Moyen de parvenir*, Paul Lacroix (P. L. Jacob Bibliophile), se fit, sous certaines réserves, le champion de la thèse rabelaisienne. Elle fut combattue la même année, dans le *Bulletin du Bibliophile*, par Paulin Paris qui s'efforça de la réfuter par une argumentation plus spirituelle que convaincante (1).

On peut même se demander, en lisant cette réfutation, si l'érudit lettré a bien saisi le nœud de la question. Il s'agit, en effet, non pas de la différence de fond, de sujet, entre le *Moyen de parvenir* et les autres ouvrages littéraires de Béroalde, mais tout bonnement de l'antinomie réelle entre la forme banale et diffuse, précieuse et abstraite, particulière à notre polygraphe, et le style clair et familier, vif et entraînant, du *Moyen de parvenir*.

A cela Paulin Paris répond :

> Quant au livre en lui-même, il m'en coûte peu d'avouer qu'on n'en reconnaît pas le modèle dans les autres romans de Béroalde de Verville ; mais aussi bien les *Contes* de la reine de Navarre ne ressemblent guère à toutes les autres compositions de la sœur de François I^er^... Et Boccace ? le *Philocope*, la *Théséide* et la *Généalogie des Dieux* vous mettront-ils sur la trace du *Décaméron* ? Comme Béroalde, Boccace a publié nombre de livres savants, sérieux, diffus, pédantesques, illisibles : allez-vous en conclure que Boccace n'a pas composé des contes charmants et que, par conséquence, il a dû profiter de l'heureuse découverte d'un manuscrit oublié de Pogge ?

On voit le biais de la discussion. Le fond même du débat est déplacé par le critique, qui avoue ne pas avoir eu le courage de lire l'ouvrage d'un bout à l'autre : « Vingt fois j'ai vainement tenté de dépasser les vingt premiers chapitres, mais je dormais en entendant rabâcher que j'allais prodigieusement m'amuser ».

Dès lors, tout lui échappe : et la forme excellente et les côtés

(1) *Bulletin du Bibliophile* de 1847, p. 746.

humoristiques et les traits rabelaisiens et la richesse traditionnelle de la satire.

Quant à Henri Estienne (1), abstraction faite de toute considération d'ordre chronologique et psychologique (2), ce n'est pas seulement le vocabulaire qui différencie l'*Apologie pour Hérodote* du *Moyen de parvenir*, mais aussi le talent de l'écrivain. Henri Estienne ignore à peu près l'art de la composition et du style. Si l'attribution du *Moyen de parvenir* à Rabelais est une erreur d'optique, motivée jusqu'à un certain point par les nombreux souvenirs rabelaisiens que renferme l'ouvrage, la prétendue paternité d'Henri Estienne reste tout simplement fantaisiste, les rapports entre le *Moyen de parvenir* et l'*Apologie pour Hérodote* étant insignifiants ou nuls, malgré les affirmations hasardées de La Monnoye.

En somme, aucune clarté ne se dégage ni de ces attributions aventureuses ni de leurs réfutations, plutôt élégantes que judicieuses, comme celle de Paulin Paris.

Celle-ci s'est pourtant imposée à des érudits comme Gaston Raynaud (dans son article *Béroalde* de la *France Protestante*) et comme Charles Royer (dans la savante introduction à son édition récente) qui ajoute cependant cette réserve : « Le *Moyen de parvenir* demeure bien l'œuvre de Béroalde sous les retouches et additions du copiste ».

Nous avons montré, d'une part, qu'il n'est pas possible de nier la paternité primordiale de Béroalde qui a déposé dans cette « satire universelle » (comme il l'appelle) les souvenirs de sa vie voyageuse, ainsi que ses préoccupations scientifiques et littéraires.

Mais d'autre part, il est aussi difficile de contester la part considérable prise par le second auteur qui (selon ses propres expressions) a transcrit, modifié et transformé le manuscrit primitif de Béroalde.

Voici, réunies en faisceau, les raisons qui militent en faveur de ce mystérieux remanieur :

1° Style. — La diction précieuse et allégorique des écrits de Béroalde, en prose et en vers, et la forme vive, familière

(1) Son principal protagoniste est l'architecte suisse Blavignac, dans deux études réunies en brochure en 1872 (voy. *Notice bibliographique*).

(2) Voy., à ce sujet, une note de Louis Clément, *Henri Estienne*, p. 512.

et piquante du *Moyen de parvenir* sont comme deux pôles opposés, inconciliables, et supposent deux plumes différentes. Comment d'ailleurs admettre que l'auteur de tant de romans mortellement ennuyeux soit aussi celui du *Moyen de parvenir*, « cette expression dernière et parfaite du conte français ? » (Charles Royer), que Balzac, qui s'y connaissait, comptait parmi les chefs-d'œuvre des conteurs les plus insignes ?

2° Facture. — Nous avons énuméré les particularités de composition du livre, en premier lieu ses digressions sans nombre et son incohérence perpétuelle, diamétralement opposées à la préciosité compassée et à l'exposition pédantesque de Béroalde.

Cette incohérence, on l'a vu, s'étend jusqu'aux titres des divers chapitres, et c'est là un trait d'humour de plus que n'a pas saisi La Mothe Le Vayer, lorsqu'il fait remarquer dans la préface de ses *Doutes de la Philosophie sceptique* (1668) : « Les chapitres de Montaigne (1) tiennent beaucoup de cette liberté ; et ceux des *Moyens* (*sic*) *de parvenir* sont tout à fait exorbitants, Verville s'étant plu à les rendre tels pour couvrir des saletés honteuses et condamnables ».

D'ailleurs, ce côté humoristique de notre satire a échappé à tous les critiques (à l'exception de Charles Sorel), tellement ce genre est resté isolé dans notre littérature.

3° Erotisme. — Le remanieur a l'esprit continuellement occupé des femmes et de l'acte vénérique qui est au fond de tous les entretiens, de tous les contes joyeux, autant dire qui règne d'un bout à l'autre de la satire. C'est l'indice d'une mentalité particulière, d'une manie.

4° Traits rabelaisiens. — Ce n'est pas l'esprit de Rabelais qui domine dans le *Moyen de parvenir*, mais les côtés

(1) Cf. Faguet, *Seizième siècle*, p. 414 : [Pour éviter la dissertation, procédé habituel des moralistes, Montaigne s'est efforcé de l'éviter par tous les moyens] « De là, les chapitres de pures bagatelles, comme celui *des pouces*, venant s'immiscer entre deux articles où sont abordées les plus graves questions ; de là, les titres de chapitres... ne concordant qu'à moitié à la matière traitée au-dessous, quelquefois ne s'y ajustant pas du tout. De là, les digressions, les parenthèses, les anecdotes qui ne sont point des preuves, les interruptions du sujet et les reprises de propos, tout le désordre et aussi, je crois, tout l'appareil et toute la mise en scène du désordre ».

scabreux de *Gargantua* et de *Pantagruel* que le remanieur élabore et imite plutôt qu'il ne transpose. Aucun vestige de Rabelais ne se trouve dans les ouvrages antérieurs de Béroalde ; comment se serait-il tout à coup imprégné de souvenirs rabelaisiens au point de les transformer, de récréer du Rabelais ? Un écrivain aussi banal que Béroalde se serait borné, comme Cholières ou Bouchet, à une reproduction textuelle.

5° Récits traditionnels. — Notre remanieur a décuplé le nombre des récits du manuscrit et leur a imprimé, en plus du caractère licencieux, cette allure rapide et cette forme piquante qui font du livre un chef-d'œuvre de l'art de conter à la fin du xvi^e^ siècle.

Maintenant, en s'en tenant uniquement aux indices fournis par les deux auteurs, voici comme on pourrait se représenter en gros l'état de la question.

Depuis des années, François Béroalde était hanté de l'idée d'écrire une « Satire universelle », intitulée *Le Moyen de parvenir*. Ce canevas primitif était-il en forme de dialogue, comme le *Cabinet de Minerve* (1596), ou divisé en chapitres, comme le *Palais des Curieux* (1612), de tous les écrits de Béroalde, le moins dissemblable au *Moyen de parvenir* ? Nous ne saurions l'affirmer. Mais nous ne pouvons refuser la paternité du cadre définitif au remanieur. Les personnages de ce Banquet universel n'ont de rapport ni avec leurs discours ni avec le milieu où ils sont placés. L'incohérence y est absolue et c'est là, avec les digressions, une des conditions de l'humour.

Le manuscrit du *Moyen de parvenir*, suivant l'aveu de Béroalde, lui fut volé. A quelle époque ? Il ne donne aucune précision, mais, en 1612, sur le point de finir l'impression de son *Palais des Curieux*, il prenait connaissance d'un exemplaire déjà remanié du *Moyen de parvenir*. Naturellement il n'y reconnaissait ni son « écriture » ni son canevas primitif ; il y constatait à sa grande indignation, des incongruités et des gaudrioles (*convices*) sans nombre — et il le désavouait ouvertement.

Ce n'est pas tout.

Des faits à première vue inexplicables reçoivent dès lors

un jour nouveau. Mathieu Béroalde, le père de notre polygraphe, joue un rôle ridicule dans l'ouvrage. Non seulement ce pieux érudit y débite un conte scabreux (ch. LXXXIII), mais de plus il charge sa femme — la vertueuse nièce de Vatable — d'une conduite abominable (ch. LXV), en racontant que son fils Béroalde, François, l'auteur en personne, était né alors qu' « il n'y avoit pas plus de quatre mois et demy que sa mere estoit mariée ».

C'est là le fait, on le comprend, non pas de Béroalde — auquel Colletet reproche à tort son manque de piété filiale — mais de son remanieur, chez lequel de pareilles incongruités constituent des traits d'humour. D'ailleurs, Mathieu Béroalde note, dans son *Diarium* (cf. éd. Royer, p. 8), que ce n'est que « six ans » après son mariage que son fils François est venu au monde. Les reproches de Colletet sont aussi déplacés que les éloges outrés dont il comble les ouvrages médiocres de « cet esprit fécond à merveille ».

Dans le *Moyen de parvenir*, anecdotes et récits sont le plus souvent, comme forme et fond, entièrement le fait du remanieur. Parfois, la forme seule est modifiée, alors que le fond remonte effectivement à Béroalde. Dans le *Palais des Curieux*, par exemple, l'auteur raconte un fait personnel (p. 579) :

> ... J'avois autresfois fait amas de plusieurs choses exquises, mais ma liberalité me les a fait perdre ; d'entre celles que j'ay perdues je n'ay regret qu'à une que j'ay presté à monsieur Scaliger quand il passa à Tours pour aller vers les Estats. C'est un livre imprimé à la Chine dont j'ai encores quelques memoires pour le deschifrer ; il m'avoit promis de me le rendre, mais il ne s'en est pas souvenu...

Ce « livre imprimé à la Chine » devient, dans notre satire, chapitre LVII : « ... Etimologies imprimées, avant mille ans, en la Chine. Nostre hoste et bon amy en presta le livre à Scaliger quand il passa par Tours ».

Un dernier trait.

Nous avons montré la fréquence du mot *vertu* sur les titres des ouvrages de Béroalde, ce mot ne manque pas non plus de figurer sur celui du *Moyen de parvenir* — « avec demonstrations certaines et necessaires pour la rencontre des effets de vertu » — mais il y prend une acception simplement ironique ou, si l'on veut, humoristique.

Nous croyons avoir mis hors de doute l'existence — non

pas d'un simple copiste qui se serait borné à retoucher le manuscrit — mais d'un second auteur qui a élargi et profondément modifié le canevas primitif, en lui donnant un cachet à part, une forme piquante, et en lui insufflant en même temps de la vie et du mouvement. Il y a introduit de plus l'humour, la scatologie, l'érotisme et y a poussé l'art de conter à la perfection.

Nous avons déjà mentionné les cas précédents d'interpolations et d'augmentations qu'ont subies les *Propos rustiques* de du Fail et les *Joyeux Devis* de Des Périers. Si on pouvait se permettre de telles libertés avec des œuvres déjà imprimées, on se figure à quel sort était exposé un manuscrit médiocre tombé entre les mains d'un lettré de talent. L'esquisse tracée tout d'abord par Béroalde fut transformée, comme style et comme esprit, à un tel point qu'elle devint méconnaissable aux yeux de son premier auteur.

Reste à fixer la personnalité du remanieur. Nous l'ignorons complètement. C'était, à n'en pas douter, un écrivain de race, doublé d'un humoriste et d'un érotomane, mais on ne voit pas, à la fin du XVI^e^ siècle, un auteur auquel on puisse appliquer ce triple caractère.

Et, pour finir, ajoutons ces quelques dates.

De quelle époque date le *Moyen de parvenir?* Il a paru entre 1612 et 1620, mais certaines parties du texte le font remonter au dernier quart du XVI^e^ siècle.

Dès le début on y lit ce détail synchronique : « ... à l'instant que... les esteufs descheurent du credit et qu'au lieu d'eux furent avancées les molles balles... » Or, on a constaté récemment que cette mode nouvelle, dans les règles du jeu de paume, s'est introduite vers 1591 (1).

Dans ce même premier chapitre, il est question « du retranchement de dix jours » dans le calendrier Julien, fait en 1581 par le pape Grégoire XIII. Plus loin, on trouve mentionnés des événements historiques, comme le siège du château d'Angers en 1585 (ch. XCIV), la bataille de Senlis en 1589 (ch. LXIV), le siège de Paris en 1594 par Henri IV (ch. LXXXII), etc. (2).

(1) Voy. Henri Clouzot, *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. IX, p. 141 à 143.

(2) Voy., pour plus de détails, la dissertation citée de Reiche, p. 63.

Finalement, au chapitre LXXXVIII, on allègue la IV^e^ partie des *Aventures des Florides*, roman paru en 1596.

Il en résulte que le projet d'écrire une « Satire universelle » a longtemps occupé Béroalde, qui y avait consigné de nombreux souvenirs de ses différents voyages et des faits historiques du dernier quart du XVI^e^ siècle.

C'est sous une autre forme et dans un autre esprit que fut présenté l'ouvrage remis à l'imprimeur en 1612. Le manuscrit primitif avait, en effet, été radicalement revisé, complété et remanié par la plume habile d'un écrivain dont le nom reste inconnu. Mais connaît-on davantage le nom de l'interpolateur angevin de du Fail ou celui du continuateur des *Joyeux Devis ?*

On ignore également l'éditeur qui a coordonné les fragments détachés du *V^e^ livre* de Rabelais et y a interpolé de nouveaux chapitres dans l'édition complète de 1564.

CONCLUSION

Essayons maintenant de résumer les faits qui se dégagent de cette longue recherche.

Béroalde de Verville est bien l'auteur qui a conçu l'idée de cette « Satire universelle » et en a exécuté le dessein sous une forme essentiellement semblable à ses autres livres et particulièrement à son dernier ouvrage, le *Palais des Curieux*. Le manuscrit de Béroalde, s'étant égaré à la suite de circonstances qu'il n'a pas précisées, fut soumis à un remaniement complet par un lettré contemporain qui remplaça, par son style naturel et vivace, la diction prétentieuse et abstraite de Béroalde, sema dans le texte les caprices de son esprit humoristique, en laissant déborder sa verve gauloise jusqu'au cynisme, y ajouta pour finir le sel de ses traits rabelaisiens et d'innombrables contes joyeux.

C'est une œuvre nouvelle et définitive qui fut imprimée en 1612.

Sa qualité maîtresse est l'originalité. Dans la forme comme dans la pensée, dans la conception comme dans l'imitation, Rabelais et Montaigne exceptés, le *Moyen de parvenir* est l'ouvrage le plus personnel, le plus caractéristique du XVI^e^ siècle. Ses allures capricieuses, son extrême libertinage (au double sens du mot), la hardiesse de la pensée et les excès du cynisme, le tout présenté dans un cadre débordant de vie et de gaieté, lui donnent une place à part et comme isolée dans la littérature de la dernière période de la Renaissance.

C'est cette originalité et ce style presque toujours excellent qui lui ont acquis de tout temps des lecteurs, comme le prouvent les trente éditions qu'on en a données pendant les trois derniers siècles : chiffre énorme si l'on tient compte que le *Palais des Curieux* n'a jamais été réimprimé.

Ce sont, d'autre part, les côtés humoristiques et l'art du récit qui lui ont valu les suffrages des connaisseurs. Des écri-

vains nombreux sont venus chercher, dans ce répertoire de joyeusetés, des thèmes et des suggestions.

Le Moyen de parvenir a eu, sous ce rapport, une influence relativement considérable, non seulement sur des auteurs secondaires, mais sur quelques écrivains illustres. Il a fourni à La Fontaine certains de ses *Contes* gaillards ; il a servi de modèle au premier roman humoristique, au *Tristram Shandy* de Sterne, qui lui a emprunté ses étrangetés démesurément exagérées ; il a servi, en dernier lieu, comme point de départ et comme aboutissement, aux *Contes drôlatiques* de Balzac.

Cette dernière œuvre prolonge l'influence de notre satire jusqu'à nos jours. Une telle longévité littéraire est un privilège très rarement accordé aux écrits satiriques de second ordre.

APPENDICES

I

LE SONGE DE POLIPHILE

Voici le titre complet du roman érotico-mystique de Colonna paru à Venise en 1499 : « *Poliphili Hypnerotomachia*, ubi humana omnia non nisi somnium esse ostendit, atque obiter plurima scitu sane quam digna commemorat ».

Une deuxième édition vit le jour un demi-siècle plus tard en 1545. C'est cette dernière qui servit de texte à la première et unique version française, abrégée et simplement revisée par Jean Martin : « *Hypnerotomachie, ou Discours du songe de Poliphile*, deduisant comme Amour le combat à l'occasion de Polia. Soubz la fiction de quoy l'aucteur monstrant que toutes choses terrestres ne sont que vanité, traicte de plusieures matieres profitables et dignes de memoire. Nouvellement (1) traduict de langage Italien en François », Paris, 1546 (2).

On lit dans son avant-propos aux lecteurs : « Le gentilhomme qui l'a premierement traduit en nostre commun parler, il est digne que l'on luy en sache gré, veu mesmement qu'il l'a extraicte d'un langage Italien meslé de Grec et de Latin, si confusement mis ensemble, que les Italiens mesmes, s'ilz ne sont plus que moyennement doctes, n'en peuvent tirer construction : et *encores a tant faict, que d'une prolixité plus que Asiatique, il l'a reduict a une brieveté Françoise*, qui contentera beaucoup de gens ».

Cette version fut une dernière fois réimprimée en 1600 par Béroalde de Verville, qui se contenta d'y ajouter un préambule, en style amphigourique, sur le sens du roman de Colonna (3).

(1) Jean Martin considère sa revision comme une nouvelle édition de la version manuscrite faite par « un gentilhomme » anonyme.

(2) Paris, 1554 (mais l'épître dédicatoire porte la date du 14 août 1546).

(3) Voy., sur les diverses éditions de l'unique version française, l'Introduction mise en tête de la récente traduction littérale du *Songe de Polyphile* par Claudius Popelin, Paris, 1888.

Pour donner une idée du contenu du *Songe de Poliphile*, nous citerons le sommaire placé par Jean Martin en tête de sa traduction :

Si vous desirez (Messeigneurs) entendre à peu de paroles ce qui est contenu en cest œuvre, sachez que Poliphile dict avoir veu en songe des choses admirables, entre lesquelles il en descrit plusieurs antiques dignes de memoire, comme Pyramides, Obelisques, grandes ruines d'edifices, la difference des colonnes, leurs mesures, piedestalz, bazes, et chapiteaux dont elles sont ornées. Puis les architraves, frizes, cornices, et frontispices avec leurs ouvrages. Un grand cheval, un Elephant de merveilleuse grandeur, un Colosse, et une porte magnifique, avec son plant, ordonnance, moulures, et besogne detaillé.

Après comment cinq belles Nymphes le menerent au baingz : et ce pendant il n'oublie à faire mention d'une excellente fontaine. Plus descrit le Palais de la Royne Eleutherilide : laquelle pour amour de luy fait faire un festin solennel, en quoy l'on peult aprendre beaucoup de choses commodes à la santé des hommes. Après il specifie la diversité des pierres precieuses, avec leurs vertuz natureles : le passe-temps d'une danse : et consequemment figure trois jardins, dont l'un est de verre, l'autre de soye, et le tiers faict en Labyrinthe circuy d'un Peristyle ou environnement de colonnes faictes de terre cuyte. Au milieu de ce peristyle est assize une pyramide entaillée de characteres Egyptiens, que l'on dict lettres Hieroglyphiques.

Partant de là, il s'en va aux trois portes, et entre en celle du mylieu, ou il trouve s'amye Polia, dont il exprime la beauté, la bonne grace, et la façon de ses acoustrementz. Ceste Polia luy fait veoir quatre triumphes du grand Jupiter : puis luy monstre les dames morteles dont les dieux furent amoureux : ensemble les amyes des Poetes : et là congnoist on les affections et divers effetz de l'amour. Après ensuyt le triomphe de Vertumnus et Pomona, ensemble du grand dieu des jardins avec ses sacrifices et cela dict, l'autheur vient à descrire un temple faict de riches matieres, et conduict par bonne industrie, où sont faictz plusieurs autres sacrifices suyant l'ordre de la religion et cerimonies antiques. Lesquelz parachevez Polia mene son Poliphile sur le rivage de la Mer pour attendre la venue du dieu Cupido : et ce pendant elle luy persuade d'aller veoir les antiquitez qui sont en un temple destruict : ce qu'il fait, et y treuve un grand nombre d'Epitaphes, à quoy il s'arreste longuement, et jusques à ce qu'il vient à rencontrer un Enfer painct d'œuvre Musaïque : regardant lequel, luy survient une frayeur soudaine, qui le fait partir de là, et retourner à sa Polia : devers laquelle n'est plustost arrivé, que Cupido survient en une Barque estoffée de maintes choses exquises, et menée par six damoyselles duittes à l'office de ramer. Là dedans entrent Poliphile et s'amie : parquoy Amour fait soudain voyle, estendant ses aelles dorées embellies de toutes coleurs. Durant le navigage les dieux et deesses marines, Nymphes, Tritons et autres monstres font honneur et reverence à Cupido, le recongnoissant à seigneur. Finablement ce Dieu descend en l'isle Cythere, que l'autheur descrit et la distingue en

petit bosquets, prez, jardins, fleuves, et fontaines, en sorte qu'il l'a fait plus belle que les champz Elysées dont les Poetes Grecz et Latins ont fait si grande mention. Là font les Nymphes amoureuses plusieurs beaux presens à Cupido, qu'il reçoit et accepte : puis s'en va sur un Char triomphant jusques à un merveilleux Theatre situé au mylieu de l'isle, au centre duquel est la fontaine de Venus, environnée de sept colonnes de pierres precieuses. Là racompte l'autheur tous les mysteres qui furent faictz à l'environ, puis comment pour la venue du dieu Mars, luy et s'amie furent contrainctz se retirer avec les Nymphes, qui les menerent à une autre fontaine, près de laquelle estoit la sepulture d'Adonis, en commemoration de qui la deesse Venus fait tous les ans faire une pompe funebre, et elle mesme y assiste, faisant l'office de Prieuse. Estant les Nymphes assizes environ le pied de ceste fontaine, elles requierent Polia que son plaisir soit leur dire de quele race elle est descendue et comment elle devint amoureuse, ensemble le discours de ses amours, et là fine le premier livre.

Au second, icelle Polia, pour satisfaire à la requeste des Nymphes, leur deduict entierement sa parenté, et ne laisse à dire comme la cité de Treviz fut premierement edifiée. Puis poursuyt la difficulté qu'il y eut avant qu'elle peust condescendre à devenir amoureuse, et puis l'heureux succès qu'elle a de ses amours. Sur quoy l'histoire finie avec plusieurs notables accessoires, Poliphile s'esveille au chant du Rossignol.

Ce roman mystique, qui abonde en descriptions architecturales, avait tout d'abord paru antipathique à Rabelais à cause de son symbolisme, mais, à un âge avancé, cette forme visionnaire et cette allégorie continue le séduisirent, au même titre que les détails techniques. Dans le *Quart livre*, et tout particulièrement dans le livre posthume, se dessine une triple influence du *Songe de Poliphile* :

1° Le voile allégorique qui recouvre le « navigaige » de Pantagruel, depuis sa première étape en l'île de Medamothi jusqu'à sa dernière escale dans le pays de la dive Bouteille ;

2° Le style des discours symboliques qui se manifeste principalement dans les harangues de la Reine Entéléchie ;

3° Les descriptions architecturales du Temple de Vénus qui ont tout simplement passé du *Songe de Poliphile* au *V^e^ livre*, pour être appliquées au Temple de la dive Bouteille.

Ce sont là, comme nous l'avons dit, des transpositions textuelles, rarement des adaptations, la mort de l'auteur l'ayant empêché de les élaborer, suivant son procédé habituel.

Nous allons reproduire maintenant les fragments du texte original, qui ont été insérés au *V^e^ livre* en qualité de brouillons, par l'arrangeur des papiers posthumes de Rabelais. Voici ces morceaux :

A. — Ballet en forme d'échiquier.

(Cf. Rabelais, l. V, ch. XXIV et XXV)

Per laquale cosa ad maiore obstentatione volendo la excelsa regina oltra l'antedicte cose dimonstrare lo excesso et la superantia di l'universo in tutte excellente et rarissime magnificentie, sedendo ogniuno ad gli lochi sui, dopo il miraculo del dil sumptuosamente convivare. Sencia protracta mora, ordinoe uno spectando ioco, digno non tanto di intuitione ma di aeterno memorato, che etiam fue una praestante chorea, o vero ballo, cum tale processo et modo.

Per la itione delle cortine intrarono trenta due adolescentule, delle quale sedeci erano di panno aureo (ma octo uniforme) vestite. Poscia una di quelle sedeci vestite di oro, di habito regale fue induta, et un'altra investito di regina, cum dui custodi della rocha, o vero arce, dui taciturnuli, o vero recretarii, et dui equiti. Cum parilitate di numero erano vestite octo di panno argenteo, cum il magistrato medesimo. Tutte queste secondo il suo officio, cusi se disposeron collocantese sopra gli quadrati del pavimento, cioe sedeci d'oro da una parte, et sedeci d'argento da l'altra opposite.

Le musice sonatrice incominciarono a sonare cum tre instrumenti di temeraria inventione, molto concordi et inseme participati, cum suavissima consonantia et intonata melodia. Al mensurato tempo del sono sopra gli quadrati sui, secondo che imperitava il re, se movevano le corigiante et delphine petauriste, cum decentissime revolutione el re honorando et la regina, salivano sopra l'altro quadrato, facta una praestante continentia. Il re dell' argento (rincominciato il sono da capo) commesse a quella che dinanti alla regina stava, che ad rimpecto di quella se ponesse. Questa cum quegli medesimi venerandi gesti procedente, fece la sua continentia et stete. Per questo cusi facto ordine, secondo la mensuratione del tempo musicale cusi di loco se mutavano, o vero persistendo continuo sopra il suo quadrato ballavano dummentre che impulse, o vero prehense se partivano, cum visione sempre del re. Si il sono conteniva uno tempo, quelle uniforme octo consumavano quel tempo in translatarce in altro quadrato. Non poteano retrocedere, si non meritamente per havere immune salito sopra la linea delle quadratione, ove faceva residentia il re, ne rectamente procedere nisi per linea diagonale.

Uno secretario et uno equite, in uno tempo tre quadrati transivano, il secretario per linea diagonale, lo equite per dui aequilateri recti et uno dalla linea devio, et per omni lato poteano transferirse. Gli custodi del' arce molti quadri rectamente valevano et licentemente trapassare. Dique in uno tempo potevano discorrere tre, quatro o cinque quadrati, servando la mensura, et festinante il grado. Il re poteva ascendere sopra quale quadrato, non impedito, o vero cum praesidio occupato, anci pole prehendere, et egli interdicto il quadrato, ove altri poteno salire, et si caso egli fusse opportuno e che egli ceda cum admonitione praecedente. Ma la regina per omni quadrato del suo colore ove

primo fermoe la sedia. Et bene e che sempre propinqua segui d'ogni lato il marito suo.

Qualunque fiata che gli officiali di l'uno et di l'altro rege, ritrovava uno de l'altro sencia custodia et praesidio, il faceano pregione, et ambedue basilantese, el victo fora usciva. Per questo tale ordine feceron uno celeberrimo ludo in una chorea elegantissima, ballando et festivamente iocando, cum la mensura del sono, per modo che ristoe vincitore quello dell'argento cum alacritate, solacio et plauso. Questa tale solemne festa duroe per gli contrasti, fuge, praesidii, per tempo di una hora, cum tanto mensurate circulatione, reverentie et pause, et modeste continentie, che tanto delectamento me invase che io non immeritamente suspicai alle supreme delitie del summo Olympo essere rapto, et novissima foelicitate.

Terminato il primo joco in ballo, tutti al sua statuito quadrato reiterono. Et cum il parile modo, quale feceron in prima, cusi la seconda fiata, aequalmente ad gli lochi sui ordinatamente ritornate, le sonatrice stringendo la mensura del tempo, cusi gli movimenti et gesti degli lusorii corigianti, piu solicitamente se movevano, ma cum il sono servato il tempo, cum tanto aptissimo modo et approbata gesticulatione et arte, che non fue opportuno, dire alcuna cosa, ma bene perite la damicelle, cum le sue copiose trece, sopra le delicate spalle effuse, pendevano inconstante, et poscia sopra el dorso secondo il moto resultavano. Nel capo innexe cum corolla di olente viole. Et quando una era captivata, levate le brace converberavano una palmula cum l'altra. Di que cusi ludendo et corrigiando, ristoe la seconda fiata vincitore ancora il primo.

Nella tertia chorea tutti agli lochi sui regulati et distributi, piu encora gli musici strinxeron la mensura del tempo, cum il modo et tono del excitante Phrygio, quale tonatione unque seppe ritrovare Marsyas di Phrygia. El re vestito di oro movere fece, quella giovenetta, che inante alla regina stava, sopra il tertio quadrato, recto incedendo nel primo transmigrare.

Per la quale cosa immediate se vide una pugna, uno torniamento, tanto delectabile, cum tanto praesta et subitanea vehementia, cum inclinarse fina in terra, facendo poscia uno repente et torculario salto, et quale nymphurio tornatorio, cum due revolutione nel aere, una opposita ad l'altra. Et poi sencia mora, posto il pede dextro ad terra, tre fiate rotavase. Et poi subito l'altro pede, al contrario intorniava. Tutta questa actione ad uno tempo consumavano, tanto accommodamente, et cum tanta agilitate che niente sopra, cum le sue profunde inclinatione et composite vertigine et facile saltatione, cum venusti gesti, quanto mai di tale et simigliante cosa se vedesse, ne unque spectare se potesse, ne mai tentata. Ne unque l'una cum l'altra era impedimento, ma chi era apprehenso dal prehensore in instanti datogli il mostulento basio, del ioco sene usciva. Et quanto minore numero ristava, tanto piu vedevasse una lepidissima solertia alla deceptione di l'una all'altra. Tale digno ordine et modo da ciascuno sencia defecto fue observabile, quantunque brevemente festinata la mensuratione delle docte el praestante musice se praestasse, incitante

non meno ancora ad tali movimenti tutti gli astanti, per la convenientia della consona harmonia cum l'alma maxime et praecipuamente essendo quivi insummo et concordante consenso dilla Euphatia degli dispositi corpi. Per questa tale ragione della potentia di Timotheo solertissimo musico, io caldamente pensai che egli cum el suo canto lo exercito del magno macedonico ad reassumere l'arme violentasse, et poscia reflectendo la voce et il tono, neglecte le arme tutti cessabondi provocare. Di questo tertio ioco la vestita d'oro in forma regia gloriosamente triumphoe (fol. G 8).

B. — Temple de la dive Bouteille.

I. — Portes du Temple

(Cf. Rabelais, l. V, ch. xxxvii)

Daposcia subitariamente dalla simpulatrice donna el Pesulo amoto, quelle gemelle valve, non strepito stridulo, non fremito grave, ma uno arguto murmure et grato, per el testudinato templo reflectendo exsibilava. Et questo animadvertendo cognovi, per vedere sotto la extrema parte delle ponderose valve de una et de laltra, uno volubile et terete cylindrulo, ilquale per laxide nella valva infixo, sopra una tersa et coaequata lastra di durissimo Ophytes invertentise et per la frictione faceano uno acceptissimo tintinare.

Oltra di questo ragionevolmente me obstupui, che le valve ciascuna per se medesima, sencia alcuno impulso, se aprisseron. Due da poscia intrati tutti, di subito sencia mirare altronde, quivi affirmatome, volendo investigare, si dicte valve, cusi a tempo et moderatamente, per repenso fusseron tracte o vero per altro instrumento. Dique io mirai uno divo excogitato. Imperoche in quella parte, che uno cum laltra, le valve coivano in la lingulata clausura, dalla interna parte, era una lamina de fino calybe sopra el metallo solidata tersissimo.

Erano da poscia mirabilmente due Axule di latitudine triente, di optimo magnete indico, alquale lo Adamante non dissideva. Di Calis tone amatore, agli huamin occhi, praestabile, dal scordeon mortificabondo, agli navanti singularmente opportuno, Lequale del suo conveniente colore monstravano celruleo, lisse et illustre, affixe perpollitamente nella crassitudine dilla apertione dil marmoreo muro, cioe nelle poste, alle ante contigue della artificiosa porta. Dunque per questo modo dala violentia della rapacitate del magnete, le lamine calybicie erano violentate et consequentemente per se le valve cum temporata lentitudine se resseravano. Opera excellente et exactissima non solamente de vedere, ma oltra modo di subtile excogitato. Quanta improbitate di investigato di artifice.

In una tabella di magnete dextrorso del ingresso inscalpto era, di exquisite litere latine antiquarie, quel celebre virgiliano dicto : Trahit sua quemque voluptas (Fol. N 7).

II. — Pavé du Temple

(Cf. Rabelais, l. V, ch. xxxviii)

... Sotto le base degli pilastrelli, o vero quadrangulo, che era imo et continuo illigamento, nel primo alamento, o vero pariete, et el superiore concincto similmente cum gli capitelli ambiente, ambiva nel aequatissimo pavimento, una lista, o vero fascia di finissimo porphyrite, quanto era la porrectura del quadrato suo, et contigua quasi sencia disceptatione un altra de ophytes. Sotto el suppedio delle columne, era circumacta quanta la sua crassitudine, una lista de porphyrite, cum due collaterale di durissimo serpentino, cum l'ordine del peristylio incircumductione. Il simile vedevasi l'orificio della cisterna cincto nel pavimento, una lista de porphyro et un altra di ophytes.

Il residuo dil spectatissimo pavimento tra l'orificio puteale et il perityli0, era di mirabile emblemature, di minutali, di tessellulato, di fine petre circinantisi elegantemente includevano in partitione deducti, deci rotondi, per diametro pedali. Del suo colore et specie l'uno alla linea de l'altro. Erano dui di rubente diaspro, di varie macole gratissimamente perfuso. Dui di lytharmeno de scintule d'oro piu pusilli, de atoni rutilanti disseminato. Dui de diaspro verde, di vene calcedonice varicato cum rubente macule et giale. Dui di Achates, de fili lactei confusamente undiculato. Dui ultimamente de limpidissimo calcedonico. Et per l'angustia delle linee verso la cisterna, similmente decrescevano le figure circulare.

Sotto el concamerato erano nel solistimo asaroto di vermiculato emblemato, fogliamento animali, et fiori tessellulati di minutissimi corpusculi, de recisamenti lapidei diligentemente tessellati depicto, et coaequatissimamente perfricati, overo scalpturati. Quale arte non hebbe nel pavimentare Zenodoro in Pergamo, ne tale fue il Lithostrato in Praeneste nel delubro dilla fortuna... (fol. N 5).

III. — Lampe du Temple

(Cf. Rabelais, l. V, ch. xli)

La maiore lampada, como de sopra e dicto, era spherica de mundissimo crystallo, ne al torno tale justitia harebbe usurpata, subtilmente exscalpta, opera di grande exquisitione et factura incredibile. Laquale verso l'orificio haveva quatro ansulette, justamente distribute in quatro locatione, per lequale concatenata pendeva la bucca di semibracio aperta. Et in questa bucca era intromisso un altro vaso urinaceo, o vero di forma cucurbitacea, similmente di crystallo purissimo.

Il quale tanto regularmente intromisso pendeva, che nel centro el lume della lampada ardeva. Poscia tutto el corpo della maiore lampada era completo de aqua ardente, cinque fiate reiterata al stillamento. Perche lo effecto suspicare mi fece, imperocche tutto el sphaerico corpo ardere simulava, per essere locato el lychno nel mediano puncto. Et per questo el viso habilmente non potevasi in quello firmare, come

malamente nel sole, essendo la materia di mira perspicuitate et de factione subtile.

Non meno el liquore inconsumptibile era limpidissimo nel cucurbitaceo fundo per questa dimonstratione. Et similmente de tale liquore le quatro superiore ardevano. Ove reflectevano gli vagi coloramenti delle pretiose petre, nella maiore lampada, et la maiore in quelle, cum inconstante splendore vacilante per tutto el sacrato templo. Et per el nitore speculare degli tersissimi marmori... Ma sopratutto miravegliosa cosa questo all' intuito se ripraesentava imperoche l'artifice scalptore perspicuamente havea incircuito excavato sopra la corpulentia della crystallea lampada, de opera cataglypha, overo lacunata, una promptissima pugna, de infantuli sopra gli strumosi et praepeti delphini aequitanti, cum le caude inspirantise, cum multiplici et dissimili effecti et fantulinacei conati, non altramente che si la natura ficto havesse, et non excavate appariano, ma di sublevata opera, et si factamente expresse che l'intento degli mei ochii, via da tanto delectabile objecto della comitante nympha violentavano. Et el vacilamento del lume pareva dare moto alla scalptura (fol. N IIII).

IV. — Fontaine du Temple

(Rabelais, l. V, ch. XLII)

Comment par la Pontife Bacbut nous feut monstré dedans le Temple une Fontaine phantasticque

Considerans en ecstase ce Temple mirificque et Lampe memorable, se offrit à nous la venerable Pontife Bacbut, avec sa Compaignye, à face joyeuse et riante, et, nous voyans accoustrez comme a esté dict, sans difficulté nous introduict au lieu moyen du Temple, onquel, dessoulz la Lampe susdite, estoit une Fontaine phantasticque, d'estoffe et ouvraige plus precieux, plus rare et mirificque que oncques ne songea Dedalus.

Les limbe, plinthe et soubastement d'icelle estoient de très pur et translucide allebastre, hauteur ayant de trois paulmes, peu plus, en figure heptagone, egallement party par dehors, avec force stilobates, arulettes, cimasules et undiculations doricques à l'entour. Par dedans estoit ronde exactement.

Sus le poinct moyen de chacun angle, en marge estoit assise une coulonne ventriculée, en forme d'un role, d'une buie ou balance — les modernes architectes (l') appellent *potrye*, — et estoient sept, en nombre toutal, selon les sept angles.

La longueur d'icelles, depuys les bases jusques aux architraves, estoit de sept palmes, peu moings, à juste et exquise dimension d'un diametre passant par le centre de la circonference et rotundité interieure.

Et estoit l'assiette en telle composition que, projectans la veue derriere l'une, quelle que fust, en sa cuve pour regarder les aultres opposites, trouvions le cone pyramidal en nostre line visualle finer on

centre susdit, et là recepvoir de deux oppositives rencontre d'un triangle equilateral, duquel (d)eux lines partissoient egallement la coulonne, celle que voullions mesurer, et, passantes d'un costé et d'autre deux coulonnes franches, à la premiere tierce partie d'intervalle renconstroient leur line basicque et fondamentale, laquelle, par ligne casuelle protraicte jusques au centre universel egallement my-partie, rendoit en juste depart la distance des sept coulonnes ; et n'estoit possible faire rencontre d'autre coulonne opposite par ligne directe principiante à l'angle obtus de la marge, comme vous sçavez qu'en toute figure angulaire impare, ung angle tousjours est au milieu de deux aultres trouvé intercalé.

En quoy nous estoit tacitement exposé que sept demys diametres font, en proportion geometrique, amplitude et distance peu moings telle qu'est la circonference de la figure circulaire de laquelle ils seroient extraictz, sçavoir est troys entier, avecques une huictiesme partie et demye, peu plus, ou une septiesme et demye, peu moings, selon l'anticque advertissement de Euclides, Aristoteles, Archimedes et aultres.

La premiere colonne, sçavoir est celle laquelle à l'Entrée du Temple se objectoit à nostre veue, estoit de Saphir azurin et celeste ;

La seconde de Hyacinthe, naïvement, de couleur et lettres grecques AI en divers lieulx, representant de celle fleur en laquelle feut de Ajax le sang colericque converti ;

La tierce de Diamant anachite, brillant et resplendissant comme Fouldre ;

La quarte de Rubiz balay, masculin et amethistizant de maniere que sa flame et lueur finoit en couleur pavonasse et violette comme est l'Ametiste ;

La quinte de Esmeraulde, plus cinq cens foys magnificque que oncques ne peut le colosse de Serapis dedans le Labirinthe des Egiptiens, plus floride et plus luysante que n'estoient celles que en lieu des yeulx on avoit apposé au Lion marbrin, gisant sur le tombeau du Roy Hermias ;

La sexte de Agathe, plus joyeuse et variante en distinctions de macules et couleurs que ne fut celle que tant chere tenoit Pyrrhus, Roy des Epirothes ;

La septiesme de Selenite transperante en blancheur de Berille, avecques resplandeur comme de miel Hymetian, et dedans y apparoissoit la Lune en figure et mouvement tel qu'elle est en Ciel, pleine, silente, croissante ou descroissante, qui sont Pierres par antiques Caldëans et Mages atribuées aux sept Planettes du Ciel.

Finalement, pour faire saisir la différence entre cette transposition littérale de Rabelais et la version abrégée de Jean Martin, nous donnerons le même passage d'après cette dernière traduction :

Courtoisement et en toute reverence Polia et moy nous agenouillasmes devant la saincte fontaine, où je me senty assaillir d'une doulceur, la qualité de laquelle ne povoie bien discerner, par estre surpris

d'esbahissement, et comme ravy en ecstase voyant ces Nymphes et escoutant leurs chantz harmonieux, qui excedoient sans comparaison tous ceulx que j'avois accoustumé d'ouyr. Sans point de doubte mon corps se consumoit d'extreme volupté en contemplant leurs gracieuses manieres et contenances admirables, mesmes regardant une fabrique de si haulte magnificence, et pensant à l'inestimable invention et disposition d'icelle, si que j'estoie tout confit en ces senteurs de parfums exquis et celestes, incertain auquel de mes sentimens je me devoie pour adonc arrester, et à laquelle des voluptez plus m'appliquer ou adherer, pource qu'ilz estoient tous distraictx chacun à son objet, lequel me causoit d'autant plus grand plaisir, que je veoie ma chere Polia participer avec moy au fruict de ceste felicité divine : joinct aussi que je me trouvoie près d'une fontaine si noble et tant renommée, excellemment construite au mylieu de ce superbe bastiment, comme je la voys declarer.

De la pierre noire massive dont estoit faict le pavé sur le milieu de la place, et de la mesme piece, estoit elevé un petit mur ou accoudoer d'un pied de hault, taillé en rond à sept angles, garny de moulures tant au bas que devers sa summité : et à chacun angle y avoit une petite saillie, en façon de stylopode ou piedestal sur lesquelles estoient posées sept colonnes. L'une des faces estoit ouverte pour faire l'entrée, devant laquelle nous estions agenouillez. La colonne du costé droit estoit d'une seule piece de Saphyr : celle du senestre d'Esmeraude : la tierce de Turquoise ressemblant de coleur à fin Azur : et combien qu'elle ne fust claire et transparente comme les autres, si estoit elle tant polie qu'elle reluysoit aussi fort qu'un verre. La quatrieme fut de Rubiz, la cinquieme de Topace representant coleur d'or, la sixieme de Jaspe, et la septieme de Beryl, tirant sur l'apparence d'huyle d'olive nouvellement faict (Fol. 125 v°).

La transposition de Rabelais, on le voit, est littérale, alors que la traduction révisée par Jean Martin est condensée et abrégée. Quant aux rapports entre les fragments du *V^e^ livre* et ceux du *Songe de Poliphile*, ils sont pour la plupart textuels, témoignant ainsi de leur caractère provisoire.

II

LE DISCIPLE DE PANTAGRUEL

Le livret, paru sous ce titre en 1538, parvint promptement à la popularité, comme les premiers livres de Rabelais auxquels il fut parfois adjoint (dans l'édition Dolet de 1542 et dans la réimpression parisienne de 1546).

On s'est jusqu'ici mépris et sur le caractère et sur l'origine de cet opuscule. De l'Aulnaye le qualifie de « la plus misérable production que puisse enfanter l'esprit humain », et Jacques-Charles Brunet y voit un « pastiche rabelaisien ».

Ces deux assertions sont également erronées.

Il n'y a rien de rabelaisien dans le *Disciple*, ni comme forme ni comme fond. Feu Paul Lacroix, grand dispensateur de paternités, l'attribue à Rabelais, dans la préface de son édition du *Disciple* (1875), pour des raisons tellement futiles qu'elles ne méritent même pas qu'on s'y arrête (1).

Son premier titre, *Panurge, Disciple de Pantagruel*, est une simple réclame, et l'unique passage qui se réfère aux deux premiers livres du roman se trouve au chapitre IV, à propos des dimensions du géant Bringuenarilles : « Il estoit de si grande et si admirable haulteur, grosseur et largeur, qu'il avoit plus en une jambe que *les lacquets de Gargantua et Pentagruel, desquelx vous avez veu les hystoires*, n'avoient en tout le corps ».

Simple allusion, comme on le voit, et rien de plus.

Dans son « Epistre au lecteur », l'auteur anonyme fait mention des « hystoriographes qui ont escript des merveilles du monde », parmi lesquels il cite quelques-uns des écrivains les plus célèbres de la Grèce, de Rome et du Moyen Age :

> Pline en son libvre de la Naturelle Hystoire,
> Solin en son libvre des Choses memorables,
> Strabo en son libvre de la Situation du monde,
> Lucian en son libvre des Vrayes Narrations,
> Jehan de Mandeville en son libvre des Voyages,
> Et plusieurs aultres assez grands menteurs (2).

(1) M. Joseph Schober a consacré toute la deuxième partie de sa dissertation — *Rabelai's Verhältniss zu dem* Disciple de Pantagruel (Munich, 1904) — à refuter cette prétendue paternité rabelaisienne.

(2) Au chapitre final « Æolus », il renvoie également aux sources : Aristote, Pline, Boccace et Fulgence.

Notre auteur pense à une entreprise analogue : « Je me deliberay ung jour de voyager par la mer, pour veoir, enquerir et perscruter les grandes merveilles qui y sont, et la grande diversité des ysles, des monstres et des bestes saulvaiges et marines que l'on voit en plusieurs pays et regions estranges ».

Des écrivains cités, retenons Lucien avec son *Histoire véritable*, cette suite piquante d'aventures extraordinaires dont le but est ainsi indiqué par ce grand ironiste de l'Antiquité : « Chaque trait de l'*Histoire* fait une allusion comique à quelques-uns des anciens poètes, historiens et philosophes qui ont écrit des récits extraordinaires ou fabuleux ».

Lucien accumule les aventures sur mer, au cours d'une navigation à travers les îles. C'est une baleine monstre (le *Physetere* de Rabelais) qui avale les voyageurs, des géants d'un demi-stade de hauteur voguant sur de grandes îles en guise de galères, des fleuves de vin et des mers de lait, et le reste.

Et après avoir raconté ces merveilles, Lucien d'ajouter : « Je sais bien que ce que je raconte trouvera mes lecteurs incrédules, mais je le dirai pourtant ».

Le *Disciple* est une imitation en français de l'*Histoire véritable*, imitation qui n'est pas dépourvue d'une certaine originalité. L'auteur emprunte à Lucien l'idée même de sa parodie et quelques détails du pays de Cocagne (mers de lait, fleuves de vin, etc.). Mais il ajoute beaucoup de son cru et tire du répertoire traditionnel de son temps nombre de facéties populaires.

La fiction du *Disciple*, comme la première partie de *l'Histoire véritable* de Lucien, revêt la forme d'une odyssée, d'une expédition lointaine sur mer, abondant en surprises merveilleuses : îles fantastiques, monstres, géants, etc. De là le titre de l'opuscule dans sa seconde édition (parue la même année que la première) : « *Le Voyage et Navigation que fist Panurge, disciple de Pantagruel, aux isles incongneues et estranges*, de plusieurs choses merveilleuses et difficiles à croire qu'il dist avoir veues » (1538).

Panurge s'embarque donc sur mer, pourvu d'un truchement de Basse-Bretagne qui savait parler « tous langaiges ». Il aperçoit bientôt un navire « aussi grand ou plus que la ville de Paris », dans lequel se tenait l'énorme géant *Bringuenarilles*, l'avaleur de moulins, dont l'histoire n'occupe pas moins de cinq chapitres (ch. IV à IX). C'est un véritable conte populaire tiré de la tradition orale de l'époque, ainsi que cette autre facétie des *Andouilles* (ch. XII) : « Comment en une isle il y a des gens que l'on nomme *Andouilles*, de douze piedz de long, lesquelles arracherent le nez à aulcuns des gens de Bringuenarilles » et (ch. XIII) : « Comment Panurge commanda que l'on recueillist les dictes Andouilles qui

avoient esté couppées, pour mettre en sa navire pour nourrir et substanter ses gens ».

On sait quel parti Rabelais a tiré de ces deux facéties du *Disciple* : d'une part, en réduisant l'histoire du géant à ses traits essentiels ; et d'autre part, en amplifiant considérablement l'épisode des Andouilles, où les maigres données du *Disciple* ont été enrichies de nombre de traits satiriques : malice, ironie, humour...

En revanche, l'épisode des Lanternois a passé à peu près tel quel du *Disciple* dans le « navigaige » de Rabelais, qui se borne à y ajouter quelques détails lucianesques (comme les noms portés par les Lanternes) et à lui imprimer son cachet satirico-allégorique.

Finalement, l'idée de la dive Bouteille germe sur le titre de la troisième édition de notre opuscule : *La Navigation du compaignon à la Bouteille* (Rouen, 1545) ; mais c'est à Rabelais que revient l'ample développement du motif et sa portée symbolique.

Le *Disciple* n'est donc pas une « plate facétie », mais une composition curieuse, intéressante même. Premier pastiche de la parodie lucianesque, il a eu la bonne fortune de fournir à Rabelais des traits, des thèmes et des récits.

C'est un livret éminemment populaire et, comme toutes les productions du genre, écrit sans prétention, d'un style naïf et maladroit.

A en juger par la fréquence de certaines comparaisons (1), l'opuscule aurait pour auteur un Parisien, mais on n'y relève aucun parisianisme. Il contient, par contre, un vocable normand — *Wartoufe*, loup-garou, à la peau invulnérable — emprunt traditionnel, comme le géant Loup-Garou de Rabelais — et plusieurs souvenirs relatifs à la Bretagne et à la Saintonge. C'est en Basse-Bretagne que Panurge envoie chercher son interprète sur mer, et ailleurs il parle en témoin oculaire du Pertuis de Maumusson : « J'ay veu et ouy aultresfois au pertuis d'Antioche et de Maumusson, esquelz lieux la mer se bat l'une contre l'autre, de sorte qu'on l'oyt de plus de dix lieux loing » (p. 78).

(1) En voici quelques exemples :

« ...ung navire aussi grand... que la ville de Paris (p. 12).

« ...de peur que je ne luy enfarine sa robe, comme font les meusniers celles des dames de Paris quand ilz passent auprès d'elles (p. 4).

« ...des choux si grands que s'il y en avoit ung planté au millieu de Paris, il donneroit umbre à toute la ville, en sorte qu'on seroit à couvert dessoubz comme en la salle du Palais ou comme dedans l'Eglise Nostre-Dame de Paris (p. 60).

« ...ilz faisoient les soubresauts et les gambades plus hault en l'aer que les tours Nostre-Dame de Paris (p. 68).

« ...un grand fleuve tout de lait portant bateau comme la Seine (p. 46).

« Bringuenarilles avoit les orteilz des piedz plus gros sans comparaison que n'est la grosse tour du boys de Vincennes... » (p. 13).

Il devait avoir l'esprit cultivé : l'idée même d'imiter Lucien n'est pas banale et la manière dont il s'en est acquitté témoigne d'une certaine habileté : il a su tirer parti du trésor des facéties populaires de la première moitié du XVI^e^ siècle. A l'exemple des conteurs populaires de tous les temps, l'auteur du *Disciple* multiplie ses formules de protestation après chaque boniment qu'il débite.

A propos d'une montagne de beurre frais que trouve Panurge : « Je ne suis point menteur ny controuveur de bourdes... » (p. 45) ; — de l'île des Papillons : « ...comme vous povez ymaginer ou aller voir si vous ne m'en voulez croire, car je vous asseure que je n'en mens d'un seul mot » (p. 53) ; — des îles où il n'y a point de femmes : « Je ne vous en vouldroys pas mentir, car j'ay bons tesmoings assez en ma compagnie, qui ont veu toutes ces choses comme moy, et qui sont aussi dignes de croire comme je suys. Je sçay bien qu'il semblera à d'aulcunes gens, qui n'ont rien veu, que je mentz ; mais je vous asseure pour verité qu'il est vray ».

Ce caractère éminemment traditionnel explique sa vogue et le fait d'être devenu, pour Rabelais, une des sources les plus abondantes de la géographie allégorique des deux derniers livres.

Quoiqu'il en soit de son pays d'origine, c'était un esprit curieux : il nous a laissé le plus copieux catalogue de danses et d'airs populaires (pas moins de 178) que nous connaissions. Il n'était pas non plus dépourvu d'imagination, comme le témoigne la liste des mets fantaisistes servis au souper des dames Lanternes, et dont un pastiche, très amplifié, a été interpolé dans le Manuscrit du *V^e^ livre*.

Nous croyons utile de reproduire les deux épisodes des Andouilles et des Lanternes qui reparaissent chez Rabelais : le premier remanié et refondu ; le dernier, bien que retouché par place, conservé avec les traits essentiels de l'original.

I. — Isle des Andouilles.

Comment en une isle il y a des gens que l'on nomme Andouilles, de douze pieds de long, lesquelles arracherent le nez à aulcuns des gens de Bringuenarilles.

Chapitre XII

Environ l'heure de menuist, que nous pensions estre encor en la mer d'iceulx Farouches, le vent nous fut aggreable que nous vinsmes aborder ès isles Luquebaralideaux, esquelles habitent les Andouilles, qui sont grandes environ de douze piedz de long et de haulteur, et ont des dents moult trenchantes et aguës, et vont par grands trouppes parmy ycelles ysles, comme grues ou moutons. Et d'abordée qu'elles nous veirent descendre hors de nostre nef, elles vindrent contre

nous par moult grande impetuosité, saultant en l'aer comme mytaines; en sorte qu'elles arracherent les nez d'aulcuns de mes gens, à cause que elles ne les pouvoient pas prendre par les oreilles ny par les cheveux, pource qu'ilz n'en avoient point, au moyen dequoy ils demeurerent tous camus, dont ilz estoient fort honteux. Toutesfoys nous prismes grand couraige ; à grands coups d'espées à deux mains nous les tranchions à travers du corps, pource qu'elles n'avoient nulz os, et les mismes tous en fuyte, sinon celles que nous tuasmes : car elles demeurerent mortes, et, n'eust esté ung gros fleuve de moustarde, qui vient d'une fontaine, laquelle sourd de dessoubs ung rocher de pierre grise de la couleur de moustarde, la plus forte que jamais homme goustast, lequel fleuve court par le milieu et tout à travers d'icelles isles, nous les eussions mises toutes à mort ; mais elles se jecterent dedans iceluy fleuve, duquel elles ont accoustumé de boyre, et nouerent oultre.

Aulcuns de mes gens se jecterent après pour les suyvir, et principalement ceulx à qui elles avoient arraché le nez, car ilz estoient fort animez contre elles ; mais, pource qu'icelluy fleuve est de moustarde la plus forte que je vy jamais, et qu'elle leur entroit en nouant dedans les trouz des narrines ; ils furent contrainctz de soy retirer, pource qu'ilz ne pouvoient souffrir ny endurer la force de la moustarde dudict fleuve, et qu'ilz avoient les nez de nouveau arrachez.

Comment Panurge commanda que l'on recueillist lesdictes Andouilles qui avoient esté couppées, pour mette en sa navire pour nourrir et substanter ses gens.

Chapitre XIII

Quand nous vismes que nous ne leur pouvions aultre mal faire, nous deliberasmes en nous mesmes de nous en retourner amasser toutes celles que nous avions tuez, et les salasmes tres-bien, et les portasmes en nostre nef, puis les fismes seicher, les unes à la fumée, les aultres au soleil, lesquelles nous servirent bien puis après. Si elles ne se fussent saulvées audict fleuve, nous en eussions emply tout nostre navire, et vous en eussions apporté pour veoir et montrer de quelz volumes ilz sont, et pour vous donner envye d'en manger, car elles sont fort bonnes.

II. — Pays des Lanternes.

Comment Panurge fist faire la monstre de ses gens, pour sçavoir s'il en avoit beaucoup perdu, et comme il arriva au pays des Lanternes, et d'ung festin ou banquet triomphant que fist la royne des Lanternes.

Chapitre XIV

Voyans les perilz et dangers desquelz nous estions eschappez, je fis sortir tous mes gens de ma navire, pource qu'il me sembloit que nous estions en seureté, et leur fis faire la monstre, pour sçavoir si aulcuns

avoient point esté mis à mort, et devorez par icelles Andoilles, comme elles ont fait aultresfois à d'aultres quand elles ont esté les maistresses ; parquoy je vous conseille que, si vous y allez, que vous portez vos espées à deux mains pour vous deffendre, car c'est ung fort bon baston en telle guerre. Lors je fis appeller et compter tous mes gens ; si trouvay que puis mon partement je n'en avoye perdu ung seul, dont je remerciay Dieu, lequel nous avoit tous saulvez et gardez de quelque peril ou adversitez que nous eussions jamais eu. Puis tirasmes oultre, et tant exploictasmes nuyct et jour que nous arrivasmes à Lanternoys, qui est le pays là où les Lanternes habitent, duquel Lucian faict mention en son livre des Vrayes Narrations.

Or estoit il environ la my may, au jour propre que la royne faisoit la grande feste et solennité de son natal ; à ceste cause nous feusmes invitez et semondz au festin et banquet, qui fut si triumphant et si magnificque que je ne vous en ose pas bonnement descripre la pure verité, de paour que j'ay d'en mentir ; car à celluy jour estoient là assemblées toutes les Lanternes du monde, comme vous pourriez dire les Cordeliers en leur chapitre general, pour traicter des negoces et affaires desdictes Lanternes et de leur royaulme. Elles furent toutes en procession en bel ordre deux à deux, chantans si melodieusement qu'il n'est possible de jamais ouyr plus doulce armonie.

Les unes jouoient des haulxboys, les aultres de saquebuttes, doulcines, clairons, trompettes et cornetz d'yvoire, et marchoient devant, sonnantz si doulcement que vous n'eussiez pas ouy le ciel tonner. Elles marcherent toutes en tel ordre jusques à ce qu'elles fussent toutes entrées dedans la grand sale du palays de la royne, là où les tables estoient dressées et preparées pour le festin et banquet. Et après qu'elles furent toutes entrées, nous entrasmes par commandement en ladicte salle. Lors la royne nous fist dire par nostre truchement, lequel parloit bon lanternoys, que nous n'eussions aulcune craincte ; et, lors que nous fusmes tous entrez, les portes furent fermées. Puis fut baillé à laver à la royne, puis à chascun en son ordre, selon sa dignité, et à nous aussi pareillement.

La royne fut assise en ung hault throsne, eslevé en une chaire couverte de drap d'or, la couronne sur la teste, ung ciel de satin cramoysy broché de fin or de Chypre, enrichy de fines pierres precieuses, comme Escarboucles, Esmerauldes, Rubis, Dyamantz, Ematistes, Aquilins, Birilz, Grisolites, Agattes, Granatz, Saphirs, Citrins, Aletoires, Coraulx, Jacinte, Balays et Turquoyses, Crapauldines.

Icelle royne veoit de son throsne tous ceulx et celles qui estoient en la salle, en laquelle avoit à travers une table de marbre, en laquelle estoient assises les dames du sang et les plus prochaines parentes de la royne, chascune en son ordre, selon son degré et qualité, lesquelles il faisoit moult bon veoir. La royne et les dames du sang avoient toutes leurs robbes de fin voirre cler et resplendissant à grandes bandes de plomb.

Les aultres avoient robbes de fines cornes, bandées de bois bien uny et rabotté, les aulcunes les avoient bandées de fer blanc, et les aultres avoient robbes de vessies de porc ou de beuf, les aultres de boyaulx, et les aultres de toille, et les aultres de papier.

Quand elles furent toutes assises selon leurs dignitez, on leur apporta à chascune pour entrée de table la belle grosse chandelle de mouton, aussi blanche comme belle neige. Celle de la royne est plus grosse que nulle des aultres.

Elles furent toutes allumées, et lors rendirent si grandes clarté et lumiere qu'il sembloit que l'on fust en plain mydy. La royne fut servie la premiere de goabins, qui est une viande fort exquise au pays des Lanternoys, car je n'en veis jamais alieurs.

Les aultres dames du sang pareillement. Les aultres furent servies de bourboufles, qui ne sont pas si cheres ne si fortes à trouver que les goabins.

Elles eurent des nudrilles boullies en eaue froide, de peur qu'elles ne sentissent la fumée, et puis après des hannicroches rosties avecq charbon et glace, de peur qu'elles ne leur bruslassent les dens.

Et en après elles furent servies de triquedondaines frittes, et, cela desservy, on leur apporta des pastez d'agobilles, lardées de farouare, lequel est fort cher, car il n'en croist gueres en France. En après elles eurent des triquehouses farcies de triquebiles ; consequemment on leur presenta des marmelottes et des cancrevuides rosties en la broche entre deux platz, avec des farsignolles sallées de pouldre à canon, de peur de la colicque, car elles font bon ventre.

Elles eurent aussi force mynchardes pouldrées de gringuenauldes fines ; et pour la quarte assiete elles eurent des halledosses aux grumelins, avec les dadiffes chauldes, puis les marrouffles et les croquignolles, puis feurent apportez les barcotins et firelimouzes, et les barbelousses succrez de poix raisine fresche.

Comment, après qu'ilz eurent soupé et faict grand chere, la royne commanda lever les tables, et comme la royne dansa une basse dance à quatre parties.

Chapitre XV

Le festin et banquet achevé, la royne commanda oster les tables, affin qu'on danceast et ballast pour passer temps, et, incontinent qu'elles furent levées, elle dansa une basse dance à quatre parties. Je vous promectz qu'il le faisoit bon veoir, car elle avoit bonne contenance. Elle menoit ung fallot, lequel faisoit merveilles de dancer et sauter sur ung pied de boys. Je ne sçay pas si c'estoit son mary, car je ne les vy pas coucher ensemble ; toutesfoys tant y a qu'il y avoit plusieurs petites lanternes, fort jeunes et encore en bas aage : à ceste cause je croy qu'elles estoient filles des grandes. Il y en avoit en la cuysine d'aultres vieilles qui estoient fort cassées et brisées, lesquelles nous ne vismes pas ; je croy que c'estoient celles qui lavoient les escuelles, qui servoient de faire la buée.

Comme on dancea ung bransle auquel une des damoyselles de la royne fist ung sault merveilleux, dont elle demeura pendue au hault de la salle, et de plusieurs aultres dances.

Chapitre XVI

La premiere dance faicte, les menestriers sonnerent ung bransle, auquel toutes les dames se mirent à dancer, et trousserent toutes leurs robbes et cottes par devant. Lors se mirent à faire gambades et soubresaultz, de sorte qu'elle jectoient les piedz jusques au plancher. Fallotz saultoient, Lanternes culbutoient cul par sur teste, comme si ce fussent tumbereaulx de verbrie. Je vous certifie que, si vous les eussiez veues comme nous, vous vous fussiez signez de la main gauche, de peur de la gresle. Elles s'entretenoyent par dessoulz les bras, et faisoient saulter les unes les aultres si hault en l'aer qu'il y en eut une qui effondra le plancher de dessus la salle de sa teste, et demeura pendue par le menton, au moyen dequoy la feste fut toute troublée. Toutesfoys elle fut descrochée, et portée en sa chambre toute pasmée et esvanouye. Je ouy la royne qui la reprint et blasma de sa legiereté, car elle fut en danger que sa chandelle fust estaincte et qu'elle perdist sa lumiere et sa clarté et qu'elle demeurast aveugle. Les cirurgiens de la royne luy mirent des huilles de roses, de lys et de mirtes, avec la laine à tout le suyf soulz la gorge, dont elle fut guerie.

Au moyen dequoy elles se prindrent toutes à dancer de rechief :

Les six visages,
La roagace,
Le trehory de Bretaigne,
Hau bergere m'amye,
Touche luy l'antiquaille,
Baille luy bransle à la tisserande,
La pavenne... (1),

qui sont toutes danses pour saulter et pour gambader. Nous les regardasmes jusques en la fin.

Puis la royne fist apporter le vin et les haplourdes confites en jus de gramelottes et de lambourdes, et force grimaces salées, rosties au raiz de la lune, de peur du halle, lesquelles sont fort savoureuses. Et quand chascun en eut prins ce qu'il luy pleut, la retraicte fut sonnée ; parquoy la royne print un fallot par dessoubz les bras, lequel avoit le semblant d'estre homme de bien. Je ne sçay pas si c'estoit son mary, mais tant il y a qu'il se retira quant et elle. Toutefois elle envoya grand nombre de fallotz pour nous convoyer jusques en nostre navire, et fist emplir tous noz flascons et barraulx de bourbelot, qui est bruvaige fort exquis en Lanternoys. Je croy que, si un homme s'enyvroit, qu'il deviendroit Lanterne : j'ai eu grand peur que mes gens ne s'en gastissent ; toutesfois, grace à Dieu, tout se porta bien, et n'en vint aucun inconvenient.

Le Manuscrit du *V^e^ livre* renferme, en outre, un double pastiche de cet épisode du *Disciple*, à savoir une longue énumération de mets fantastiques servis au souper des dames Lanternes, et une

(1) Suit le dénombrement jusqu'à 178, dont 175 ont passé dans le chapitre xxxiii du *Cinquième livre*.

liste très nourrie de mélodies populaires de l'époque et de danses auxquelles se livrent les lanternes et les fallots.

Chacune de ces imitations mérite d'être examinée à part.

III. — Mets imaginaires

Le XXXIIIe chapitre du Manuscrit nous présente une série interminable d'appellations fantaisistes de mets, soi disant destinés au récit des noces de Panurge (1).

C'est, en réalité, un pastiche très amplifié de l'inventaire analogue du *Disciple*, cité ci-dessus. Deux ou trois termes seulement de ce menu bizarre ont passé du *Disciple* dans le Manuscrit.

Quelques obscurités mises à part, la plupart des appellations du *Disciple* suffisent à nous renseigner sur les étrangetés de cette cuisine qui consiste en : *cancres vuides*, crabes vides, pendant de *dadiffles*, niaiserie (cf. *dadais*, niais, Oudin) et des *firelimouzes*, frimousses (*firlimouses* dans Oudin), des *hanicroches* et des *maroufles*, des *triquebilles* (« testicules ») et des *triquedondaines* (« bagatelles »), des *triquehouses* (« guêtres »), etc.

Autrement compliquée est la liste culinaire que l'imitateur a insérée dans le Manuscrit et dont il importe de rechercher les origines.

Commençons par constater que plusieurs noms des cuisiniers qui entrent dans la grande Truye dressée par Frère Jean (l. IV, ch. XL) se transforment, sous la plume de notre pasticheur, en autant de plats pour le souper des Dames Lanternes :

(Mets, ch. XXXIII)	(Cuisiniers, l. IV, ch. XL)
Des cocquecigrues,	Cocquecigrue
Des badigonyeuses,	Badiguoincier
Des volepupinges,	Urelipipingue
Dès gafelages,	Guaffelaze
Des brenouzetz,	Brenous
De la friande vistanpenarderye.	Vistempenard.

Remarquons, ensuite, que cette parodie linguistique aboutit à la déformation grotesque de tous les mots empruntés par ce prétendu auteur aux quatre premiers livres du roman. L'altération porte à la fois sur la forme et le sens des mots correspondants, et on se trouve ainsi devant un véritable imbroglio linguistique, d'où il n'est pas toujours facile de sortir. Essayons cependant de poser quelques jalons de reconnaissance :

(1) Voy., à ce sujet, nos articles dans la *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. VIII, p. 191 à 199, et t. IX, p. 259 à 263.

1° Noms de personnes métamorphosés en mets imaginaires :

Des *Ganabins* de haulte futaye... Réminiscence de l'île des *Ganabins* (l. IV, ch. LXVI) ou des Voleurs, qui forment un pendant aux plats cités plus loin : De la *Gendarmenoyre*... De la *Bandaille*...

Des *Jerangoys*..., c'est-à-dire *jarnigoys*, ou je renie Dieu ! juron rustique (Cotgrave), parallèle au plat suivant : Des *Je reny ma vie* (deux fois).

Des *Lansbregots*, terme qui rappelle les *Lans* (l. I, ch. v), ou les Lansquenets de Rabelais, et la finale du juron *Saint Sangbregoy* (l. IV, ch. XVIII), ce dernier figurant d'ailleurs plus bas : des *Sainsanbregois*.

Des *Ondrespondredetz*..., tiré du nom des *Hondrespondres* (l. III, ch. XLII), autre nom des Lansquenets.

Des *Aliborrins*..., parodie du « maistre *Aliboron* » de Rabelais (l. III, ch. XX).

Des *Hurtalis*..., d'après le nom du géant, un des aïeux de Pantagruel (l. II, ch. I) : « *Hurtaly*, qui fut beau mangeur de soupes, et regna au temps du deluge ».

Du *Saint Balleran*..., frère jumeau du *Sainct Balletrou* (l. II, ch. XXVI) « qui dedans (la braguette) y repose ».

Des *Manigoulles* de Levant... qui rappellent (l. IV, ch. LIX) « ces poiltrons *magnigoules* Gastrolatres... ».

2° Un nom de lieu (imaginaire) :

Des *Estangourres*..., souvenir du « pays d'*Estangourre* » (l. III, ch. XXIV).

3° Termes du vocabulaire rabelaisien plus ou moins altérés dans leur forme ou dans leur sens :

Des *Baguenaudes*... Cf. l. II, ch. XIII : « Le remboursant d'aultant de *baguenaudes* comme il y a de poil en dix huit vaches... ».

Des *Ballivarnes* en paste... Cf. l. II, ch. XXXIV : « ...*balivernes* et plaisantes mocquettes... ».

De la *Bistroye*... Cf. l. II, ch. XXXIV : « Le visaige *bistorié*... ».

Des *Brimborions de Ponant*... Cf. l. II, ch. VII : « *Les brimborions* des padres Celestins ».

Des *Cocquemares* à la vinaigrette... Cf. l. I, ch. II : « Le brimbaleur qui tient le *cocquemart* ».

Des *Cormeabotz*..., suivis de *Corneameux* revestuz de bize..., l'un et l'autre formes altérées de *cornaboux*, cornets à bouquin. Le passage du *V^e^ livre*, ch. XLI, qui figure dans l'Edition : « ...Avec *cornaboux* sonnant les orties... », se lit dans le Manuscrit : « ... avec *cormabous*... ».

Des *Corquignolles* savoreuses... suivis du *Croquignologe*... Cf. l. I, ch. VII : « La *croquignole* des curés ».

De la *Croquepye*... Cf. l. IV, Prol. Anc. : « Boire d'autant et à grands traictz, estre pour vray *crocquer la pie*... ».

Des *Dorelotz de liepvre*... Cf. l. I, ch. XXII : « *Au dorelot du* liepvre ».

Des *Drogues sernogues*... Cf. l. IV, ch. LII : « ...drogues, guogue et *senogues*... ».

Des *Estafillades*... Cf. l. IV, ch. XVII : « ...desquelles par avant estoit advenue l'*estafillade* au Landgrauff d'Esse ».

Des *Fanfreluches*... Cf. l. I, ch. I : « Les *Fanfreluches* antidotées ».

Des *Fricquenelles*... Cf. l. IV, ch. XXXVII : « L'ordre qu'elles tenoient... nous faisoit croire que ce n'estoient *Friquenelles*, mais vieilles Andouilles de guerre ».

Des *Godiveaulx* de levrier bien bons... Cf. l. III, ch. XVIII : « ... mangeans ensemble un boisseau de *guodiveaulx* ».

Des *Gringuenauldes* à la joncade... Cf. l. II, ch. XIII : « ... du cas privilegié des *gringuenauldes*... ».

Des *Happelourdes*... Cf. l. II, ch. VII : « Les *Happelourdes* des officiaux ».

Des *Marjoletz*... Cf. *Pantagrueline Prognostication*, ch. V : « ... *Marjoletz*, Bougrins, Bragars... ».

Des *Nez d'as de trefles en paste*... Cf. l. IV, ch. IX : « Tous ont le *nez* en figure d'un *as de treufles*... ».

Des *Neiges d'antan*, desquelles ilz ont abondance en Lanternois... Cf. l. II, ch. XIV : « Mais où sont les *neiges d'antan* ? »

De la *Petaradine*... Cf. l. III, ch. XX : « ... le laissa luy faisant la *petarrade* », à côté d' « une cuillerée de *Petasine* ».

Des *Tinctamarrois*... Cf. l. II, ch. XII : « ... sur leurs *tintamarres*... ».

Des *Tintaloyes*... Cf. l. III, ch. XXVIII : « Couillon *tintalorisé* ».

Des *Tricquedondaines*... Cf. *Pantagrueline Prognostication*, ch. IX : « Cagotz... caffards... et autres *tricquedondaines* sortirent de leurs tesnieres ».

Ajoutons : « Leur boitte feut en *Tirelarigotz*, vaisseaulx beaulx et anticques... », allusion au passage de Rabelais : « luy donnerent à boyre à *tyre larigot* » ; l'interprétation par *vaisseaulx beaux et anticques* est tout aussi fantaisiste que les mets servis ci-dessus.

4° Des exclamations, des refrains et des jurons :

Des *Babillebabbous*... Cf. l. IV, ch. XXXIII : « Panurge commençoit crier et lamenter plus que jamais : *Babillebabous* (disoit-il), voicy pis qu'antan ».

Des *Barabinbarabas*... Cf. l. II, ch. XII : « *tarabin tarabas* ».

Des *Brededin-Brededas*... Cf. l. IV, ch. LVI : « ... *brededin-brededac*..., vocables du hourt... ».

De la *Mire-La-Ridaine* suivi par des *Mire-Laridaines*... Cf. l. IV, ch. XVI : « Je vous cite par devant l'Official à huyctaine *Mirelaridaine* ».

Des *Pasques de Solles*... Cf. l. II, ch. XIV : « *Pasque de Soles* (respondit Panurge), est il mal de dens plus grand, que quand les chiens vous tenent aux jambes ? »

De la *Tirlytantaine*... Cf. l. I, ch. XXII : « *A la tirelitantaine* ».

En dehors de ces emprunts plus ou moins déguisés à Rabelais, le chapitre XXXIII du Manuscrit renferme, sous le rapport linguistique, les catégories suivantes :

5° Des termes et des mélodies de danses :

De la *Clacque-main*... Du *Boutte-luy-toy-mesmes*... Des *Entreduchz* (cf. *entrechat*)... Des *Hoppelatz*... Du *Laisse-moy-en-paix*... Des *Qu'aisse-qu'esse*... Du *Tire-toy-là*...

6° Des mots de la langue commune détournés de leur sens :

Des *Chinfreneaulx* (suivis des *Chinferneaulx*)... Des *Fondrilles*... Des *Giboulées de Mars*... Des *Gringaletz*... De la *Menigance*... Des Estroncs fins à la *nasardine*...

7° Des dérivés et des composés plus ou moins bizarres :

Des *Bourbelettes* (cf. *bourbe*)... Du *Coquerin* (cf. *coque*)... De la Galimaffrée à l'*Escafignade*... De la *Marmitandaille* avec beau pissefort (cf. *marmite*)... Du *Merdigaon*... De la *Patissandrye* (cf. *pâtisserie*) ;

Du *Brochaucultis*... (suivi du *Souffle-au-cul-myen* et De la *Mousche enculade*)... Des *Croquinpedaignes* (suivi des *Tirepetadans*)... De la *Hucquemasche* (« qui mâche des *huques* ou capes à capuchon ! »)... Des *Mocquecroquettes*... Du *Promerdis*, grand'viande (cf. chez Rabelais, l. II, ch. XXX : ... pouldre de *diamerdis*)... Du *Sallehort* (anc. fr. *hort*, sale)... De la *Trismarmaille*...

8° Des termes rares au XVI[e] siècle et appartenant à l'ancien français ou aux patois :

Des *Aucbares de mer*... Cf. *haubars*, ancien nom de la maigre (poisson), aujourd'hui *haut-bar* dans le parler vulgaire (*Us et Coust. de la mer*, éd. 1671 : « Les roujets ou barbehaults, les *haubars* qui sont brigne ou loubine » (1).

Des *Brigailles* mortifiées... Cf. provençal *brigaio*, *miette* (2).

Primerouges... On lit en moy. fr. *primeroge*, pluie hâtive. D'Aubigné (éd. Réaume et Caussade, t. II, p. 127) : « Le Ciel, au lieu de pluyes *primeroges* pour enfler les bledz, les versoit à regret et à contresaison ».

(1) Cité par Delboulle (*Romania*, t. XXXIII, p. 364 (cf. p. 557).

(2) Cf. Cotgrave : *Brigaille*. A notable smell-smokt or mutton-monger, a cunning sollicitor of wench ».

Des *Spopondrilloches*... Cf. moy. fr. *spopondrilles*, matrice (1).

Des *Starabillatz*... Cf. moy fr. *scarbillat* (Cotgrave), même sens qu'*escarbillat*, vif, remuant, mot gascon très familier aux écrivains de la seconde moitié du XVI^e^ siècle et tout particulièrement à Montaigne.

Des *Tricquebilles*..., mot tiré des *Navigations de Pantagruel*.

9° Un certain nombre d'autres mots sur le compte desquels on ne peut faire que des conjectures :

Des *Anacrastabotz*... Peut-être forme altérée d'*anacampserotes*, plante employée dans les philtres (l. V, ch. xxx : repaissons, di je, et tastons de ces *anacampserotes*).

Des *Bandelivagues*, viande rare... Cf. *Bandeliroide*, épithète au sens libre, dans le *Moyen de parvenir* (éd. Royet, t. II, p. 48 : voici Jacquemart de *Bandeliroide* qui vous attend).

Des *Befaibemis*... Cf. en anc. fr. *beffé*, moqué, et *bemy*, niais.

Du *Guyacon*... Cf. *Pantagr. Prognost.*, ch. VI : « ... si le *guaiac* n'est de requeste ».

Du *Moinascon*... Cf. l. I, ch. XXVII : « les petits *moinetons*... ».

Des *Notrodilles*, peut-être *notre dille* (cf. l. I, ch. XI : *ma* petite *dille*...). Cf. pourtant *nudrille*, dans le *Disciple de Pantagruel*.

De *Tritrepoluz*... Est-ce : Trois fois très sale ? (anc. fr. *polu* ; cf. ci-dessus *Trismarmaille*).

10° Finalement, un stock de mots, dérivés ou composés, probablement en grande partie très altérés, pour lesquels il ne nous a pas été possible de trouver des rapprochements et que nous soumettons à la sagacité du lecteur :

Des coquilles *betissons*... De la *Pié-de-billorie*... Des *Brebazenas*... Des *Bregizollons*... Des *Bubagotz*... Des *Epiboches* .. Des *Gresamines*, fruict delicieux... Des *Ivrichaulx*.. Des *Marabires*... Des *Maralipes*... Des *Mizenas*... Des *Mopsopiges*... Des *Ordisopiratz*... Des *Snubrelotz*...

On lit cette remarque dans les *Essais d'études bibliographiques sur Rabelais* (1841, p. 88) de Gustave Brunet : « Dans la liste des plats servis au souper des Lanternes, il s'en trouve qui pourraient bien donner des tortures aux Saumaise qui s'occuperont d'un sujet si important ».

Il faut avouer que l'importance de ce menu singulier est bien mince et ses prétendues énigmes ne sont souvent que des masques assez transparents.

(1) Voy. *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. VII, p. 118 à 121.

IV. — Danses

Le *Disciple* énumère 178 danses qu'il désigne soit par leurs titres soit par les premiers vers des chansons qui les accompagnaient. A l'exception de trois, les autres 175 danses ont passé dans le chapitre du Manuscrit.

La liste renferme nombre de chansons populaires connues dès le xv^e^ siècle et très répandues au xvi^e^ : *La Peronnelle, A l'ombre du buissonnet, Male maridade, La mousque de Biscaye, Fortune a tort, L'Oyselet,* etc. Toutes ces chansons se retrouvent dans le recueil des *Chansons du xv^e^ siècle,* publié par Gaston Paris (1875).

Nous avons traité ailleurs de la nature et des diverses origines ethniques de ces danses ; il suffira d'y renvoyer (1). Ajoutons seulement que les danses scolaires mentionnées dans cette liste du *Disciple* se retrouvent dans le traité d'Antoine Arena, poème en latin macaronique, imprimé à Lyon en 1533. L'édition de Paris 1574 porte ce titre : *Antonius de Arena, bragardissima villa de Soleriis* [Souliers, près Toulon], *ad suos compagnones qui sunt de persona friantes, bassas dansas et branlos practicantes... mandat,* Paris, 1574. On lit à la fin : « S'ensuyvent autres basses danses qui ne sont pas communes, lesquelles ne se dansent gueres souvent aux banquets ». Cette liste renferme quelques appellations communes avec celles du *Disciple,* comme les danses d'Ecoliers, *Dulcis amica* et *Testimonium,* etc.

La langue et le vocabulaire, les motifs et les récits du *Disciple de Pantagruel,* comme ses comparaisons et ses protestations, sont éminemment populaires. Ses contes facétieux, ses 178 chansons, mélodies et danses, en font le recueil traditionnel le plus riche de la Renaissance.

C'est à ce caractère populaire que le *Disciple* doit son grand succès dès le début de son apparition (deux éditions pendant la même année 1538).

Son auteur anonyme a su joindre la forme lucianesque aux matériaux tirés du grand courant oral. Comme ses contemporains, Rabelais l'a beaucoup goûté et lui a fait plus d'emprunts qu'aux *Chroniques Gargantuines* elles-mêmes.

C'est là, à nos yeux, le véritable mérite de cet opuscule et la raison de l'examen minutieux que nous en avons fait.

(1) Cf. *La Langue de Rabelais,* t. I, p. 203 à 207 (« Airs et danses »).

III

BONAVENTURE DES PERIERS

Parmi les conteurs du XVI^e^ siècle, Des Périers mérite d'occuper une place à part, à côté et immédiatement après Rabelais. Lui seul a su, comme le maître, situer ses personnages, les suivre dans leurs milieux, observer leurs faits et gestes et esquisser des tableaux d'un réalisme parfait. Comme Rabelais, il pousse le souci des détails pittoresques jusqu'à tenir compte des particularités linguistiques de ses personnages, de leurs expressions de terroir. Cette notation des provincialismes donne aux *Joyeux Devis* un cachet à part, une couleur locale multiple et variée.

Chaque profession, chaque classe sociale y est caractérisée par des traits frappants.

Le trait piquant, saisi sur le vif et souvent complété par son expression linguistique, est surtout sensible dans les nombreux contes où apparaissent les gens du menu peuple de Paris et de presque toutes les régions de la France. Ces notations provinciales accusent une certaine connaissance des lieux mêmes où se passe l'action et supposent de nombreux voyages. On n'en connaît, malheureusement, que fort peu de chose, comme d'ailleurs de la vie de l'écrivain qui continue à être enveloppée de mystère. Les dates de sa naissance et de sa mort nous sont inconnues, et ce n'est que par induction qu'on a pu établir sa ville natale, Arnay-le-Duc, en Bourgogne.

Ajoutez-y la personnalité de Des Périers, puissante mais isolée, son caractère concentré qui n'a laissé rien ou à peu près transpirer dans ses vers. Les preuves abondent. On sait, par exemple, qu'il a fait de fréquents voyages dans le Midi, à Avignon, à Montpellier, à Lyon, etc. Les *Poésies* n'en ont gardé que ce souvenir unique : « Du voyage de Lyon ».

D'autre part, lors de son séjour dans cette dernière ville, en 1536, il a certainement connu et fréquenté Rabelais, Etienne Dolet, Maurice Scève et autres écrivains célèbres. Les *Poésies* restent complètement muettes à cet égard.

Dès lors, comment peut-on raisonnablement contester à Des Périers d'avoir connu de près l'Ouest de la France qui joue un rôle important, mais non pas exclusif, dans ses *Joyeux Devis* ?

Nous reviendrons plus loin sur la portée de ces dénégations.

Jetons, pour le moment, un coup d'œil sur les provinces où se passe l'action des *Nouvelles Récréations*.

D'une part, la Normandie, la Bretagne, le Maine, l'Anjou et surtout le Poitou y jouent un rôle plus ou moins important, à côté des villes d'Orléans, de Paris et de Lyon. D'autre part, Toulouse, le Rouergue, Avignon et la Gascogne complètent les multiples nuances de cette couleur locale, si chère à Des Périers. C'est là une moisson régionale variée et copieuse qui mérite d'être rapprochée de celles de Rabelais et de d'Aubigné. Nous avons suivi ailleurs en détail ces nombreux vestiges du terroir (1). Il suffit d'y renvoyer et d'en retenir ici ces deux particularités :

1° De toutes les provinces de l'Ouest, c'est le Poitou qui est le pays d'élection de Des Périers. Il y situe nombre de ses narrations et la nouvelle LXX débute ainsi : « Je ne m'amuseray icy à vous faire les autres comptes des Poytevins, lesquelz sans point de faulte sont fort plaisantz ; mais il fauldroit sçavoir le courtisan du pays, pour les faire trouver telz, et puis la grace de prononcer vault mieux que tout ».

2° Les apports méridionaux, dans les *Joyeux Devis*, constituent un ensemble assez important et forment en quelque sorte la contrepartie des éléments régionaux que lui fournit l'Ouest. On constate entre les uns et les autres une série de traits communs : même soucis des détails, même tendance au pittoresque, ce dernier trait, si l'on excepte Rabelais, à peu près isolé au XVI^e^ siècle.

Mais tandis que nous savons de source certaine que Des Périers a séjourné dans le Midi de la France, le silence est complet en ce qui concerne sa présence dans l'Ouest. Ce silence s'explique à la rigueur par la pénurie de renseignements biographiques et surtout (on l'a vu plus haut) par la réserve absolue que les *Poésies* observent à cet égard.

Nous allons maintenant aborder les problèmes que soulève l'ensemble des *Joyeux Devis*.

I. — Sources.

Les *Nouvelles Récréations* sont un recueil d'anecdotes plutôt que des nouvelles proprement dites (2). Si l'on excepte la XC^e^, qui a

(1) Cf. *Revue du Seizième siècle*, t. III, p. 28 à 50 : Les provincialismes de Des Périers.

Cf. Ph.-Aug. Becker, « Bonaventure des Périers, als Dichter und Erzähler », (*Sitzungsberichte der Wiener Ak. der Wiss, Philos-hist. Klasse*, t. CC, fasc. III).

L'auteur, qui ignore notre étude, ainsi que les recherches sur les sources des *Contes*, se rallie à ceux qui en soutiennent l'authenticité.

(2) Voy. la dissertation de Rudolf Haubold, *Les Nouvelles Récréations et Joyeux Devis* de Des Périers *in litterarischer und stylistischer Beziehung*. Ein

pour motif un sujet tragique, les autres racontent des histoires d'amour, des récits de ruses féminines et de vengeance de maris, etc.

Plusieurs sont fondées sur des jeux de mots (1). Nombreuses sont les anecdotes sur les fous ou sur les voleurs. Certaines facéties reposent sur des malentendus ou des confusions.

L'action se passe toujours en France et dès sa première nouvelle l'auteur s'excuse d'avoir négligé les sujets étrangers (2).

Quelques-unes appartiennent au trésor traditionnel et Des Périers les a recueillies oralement (3). D'autres sont tirées de l'expérience personnelle de l'auteur, qui recommande d'ailleurs au lecteur de goûter ses contes sans se préoccuper de leur provenance (4). Enfin, un petit nombre des *Joyeux Devis* se lisent aussi chez Pogge et Bebel (1508), mais ne nous permet pas d'affirmer que l'auteur a directement utilisé ces recueils.

En somme, la source principale de Des Périers reste l'expérience de la vie. Ce n'est que subsidiairement, et non sans réserve, qu'on pourrait admettre d'autres sources : Pogge, *Cent Nouvelles nouvelles*, etc.

En ce qui touche les 39 nouvelles surajoutées au recueil primi-

Beitrag zur französischen Novellenlitteratur des XVI Jahrhunderts, Leipzig, 1888. Nous en avons adopté les résultats, contrôlés avec ceux des deux dissertations ultérieures :

Saly Rabinowitz, *Guillaume Bouchet*. Ein Beitraz zur Geschichte der französischen Novelle, Leipzig, 1910.

Herbert Reiche, *Le Moyen de parvenir*, mit besonderer Berücksichtigung der Quellen..., Leipzig, 1913.

Et notre *Langue de Rabelais*, t. I, p. 212 à 231 (« Contes populaires »).

(1) Cf. nouv. XLII (lay-laid), LII (poinct-poing), XXVII (chicheté — dechicqueté), etc. Le jeu de mots sur *haquenée* (femme-monture) y revient fréquemment (cf. n° XXIV, XXXI, XXXII, etc.).

(2) « Et puis je ne suis point allé chercher mes Comptes à Constantinople, à Florence, ny à Venise, ne si loing que cela : car, s'ilz sont telz que je les vous veux donner, c'est-à-dire pour vous recreer, n'ay je pas mieux faict d'en prendre les instrumens que nous avons à nostre porte que non pas les aller emprunter si loing ? »

(3) M. Charles Livingstone, dans son travail « Les Cent Nouvelles nouvelles de Philippe de Vigneulles, chaussetier messin » (*Revue du Seizième siècle*, t. X, 1923, p. 159 et suiv.), écrites entre 1505 et 1515, venant à l'examen des Sources de ces « Nouvelles », inspirées des *Cent Nouvelles nouvelles* d'Antoine de la Salle, suppose (p. 174 et suiv.), bien que le recueil de Vigneulles soit resté manuscrit, que Des Périers en a connu le texte, ce qui expliquerait les grandes ressemblances entre les unes et les autres. C'est là une supposition gratuite. Ces « singuliers points de ressemblance » proviennent de leur source commune, du courant oral. De là aussi leurs analogies avec les *Nouvelles du XV^e siècle*, publiées par Ernest Langlois.

(4) Nouv. I : « Qu'on ne me vienne non plus faire des difficultez : « Oh ! ce ne fut pas cestuy-ci qui fit cela. — Oh ! cecy ne fut pas faict en ce cartier là. — Je l'avoys desjà ouy compter ! — Cela fut faict en nostre pays ». Riez seulement, et ne vous chaille si ce fut Gautier ou si ce fut Garguille. Ne vous souciez point si ce fut à Tours en Berry, ou à Bourges en Tourayne ; vous vous tourmenteriez pour neant ».

tif de 90 nouvelles, elles sont tirées de trois sources : la moitié remonte à l'*Apologie pour Hérodote* d'Henri Estienne (ch. xv), cinq au *Recueil des plaisantes nouvelles* (Poitiers, 1556) et deux aux *Discours non plus mélancoliques que divers* (Poitiers, 1557). Quelques-unes sont empruntées aux *Facéties* de Pogge, à Domenichi, etc. (1).

Quant aux écrivains du temps, Des Périers a subi, comme tous les autres conteurs, l'ascendant de l'esprit rabelaisien. La première nouvelle, qui sert de préambule aux *Joyeux Devis*, en est tout imprégnée. Ailleurs, Des Périers cite des expressions typiques rabelaisiennes, mais ces souvenirs sont exclusivement du ressort du style. Quant au fond traditionnel, il n'y a aucun rapport à établir entre l'auteur du *Cymbalum* et celui de *Pantagruel*.

Même quand un motif oral leur est commun, chacun a puisé indépendamment dans le grand réservoir populaire. Tel est le motif de la « Laitière et du pot au lait ». Chez Rabelais, c'est un conte moralisé à peine esquissé, alors que chez Des Périers, c'est un récit circonstancié, un conte mythique proprement dit (2).

Les *Joyeux Devis* authentiques ont à leur tour été utilisés par la plupart des auteurs postérieurs : du Fail, Henri Estienne, Guillaume Bouchet et l'auteur du *Moyen de parvenir* (3). Si *l'Apologie pour Hérodote* a donné une vingtaine des nouvelles apocryphes au recueil de Des Périers, les *Joyeux Devis* avaient, auparavant, fourni à Henri Estienne une demi douzaine de ses récits (4).

Cette influence mutuelle des auteurs est constante. Chacun tire parti de ses devanciers et devient à son tour une source d'inspiration pour ses successeurs.

II. — Paternité.

La pénurie de renseignements biographiques sur Des Périers et le mystère qui entoure la publication des *Joyeux Devis* ont éveillé des doutes sur leur auteur, et cela dès le XVI^e^ siècle.

Tâchons d'expliquer les faits.

On admet généralement que Des Périers est mort en 1544. Ce n'est qu'en 1558 que l'imprimeur Robert Granjon publia, à Lyon,

(1) Voy., à ce sujet, Louis Clément, *Henri Estienne*, p. 99 à 196.

(2) Voy. *Gargantua*, ch. XXXIII, et *Joyeux Devis*, nouv. XII. Cf. *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 224.

(3) Voy. les dissertations citées ci-dessus de Rabinowitz et de Reiche.

(4) Cf. P. Toldo, l'« Apologie pour Hérodote », dans *Zeitschrift für neufranzösische Sprache*, t. XXXI, 1907, p. 167 à 238. Il cite entre autres « L'excommunication plaisante » (ch. XXXVI de l'*Apologie* = *Joyeux Devis*, nouv. XXXVI), « Un fripon incorrigible » (ch. XV = nouv. XCII) et « L'oreille coupée » (ch. XV = nouv. LVI).

la première édition des « *Nouvelles Recreations et Joyeux Devis* de feu Bonaventure Des Periers, valet de chambre de la Royne de Navarre ». Dans l'avis de l'imprimeur, on nous dit que le Temps, qui dévore tout, n'aurait pas épargné cette œuvre, « sans la diligence de quelque vertueux personnage qui n'ha voulu souffrir ce tort nous estre faict, et la memoire de feu Bonaventure des Periers, excellent poëte, restée fustrée du los qu'elle merite ».

Le *vertueux personnage* dont parle Granjon, qui eut la plus grande part à la publication, est probablement Jacques Peletier du Mans, ami de Des Périers. Nous avons insisté à plusieurs reprises sur les libertés que prenaient habituellement les éditeurs du XVI^e^ siècle. Il suffit de constater que le premier éditeur, quel qu'il soit, attribue, sans aucune réserve, ce recueil de contes à Des Périers.

Une vingtaine d'années après cette édition princeps (1), en 1584, le bibliographe La Croix du Maine, tout en reconnaissant à Des Périers la paternité de quelques contes du recueil, en attribue la plus grande partie à Jacques Peletier et à Nicolas Denisot (2). Une contestation analogue de la part de Tabourot (dans ses *Bigarrures*) fut vertement relevée par Pasquier, le seul esprit critique du XVI^e^ siècle, qui conclut (*Lettres*, l. VIII, n° XII) : « Des Periers est celuy qui a composé ces Facéties ».

Les choses en restèrent là, lorsque, dans le premier quart du XVIII^e^ siècle, La Monnoye reprit la question et s'efforça d'appuyer l'assertion de la Croix du Maine par une série d'arguments chronologiques et géographiques (3). Gaston Paris, sans soumettre la question à une recherche personnelle (comme il le reconnaît lui-même), s'y rallia en 1895 (4) et, tout récemment, M. l'abbé Jugé rassembla en un faisceau les raisons déjà alléguées qu'il s'efforça de corroborer par de nouveaux arguments (5). Essayons d'en peser la valeur.

1° Anachronismes

La Monnoye relève surtout deux anachronismes : la mort de René du Bellay (nouv. XXVII) et celle du président Lizet (nouv. XVII), arrivées l'une et l'autre après le trépas de Des Périers. Mais

(1) Celle-ci renferme quatre-vingt-dix nouvelles, dont nous faisons exclusivement état.

(2) *Bibliothèque Françoise*, éd. Rigoley de Juvigny, t. II, p. 427.

(3) Dans l'introduction de son édition des *Joyeux Devis*, Amsterdam, 1735.

(4) *Journal des Savants*, juin 1895, p. 355 à 361.

(5) Abbé Clément Jugé, *Jacques Peletier du Mans. Essai sur sa vie, son œuvre, son influence*, Paris-Le Mans, 1907, p. 288 et suiv. L'auteur refuse complètement à Denisot toute participation à l'édition des *Contes* de 1558, attribue à Des Périers en tout quatre contes (nouv. XII et XIII, XXXIV et LXII) et tout le reste du recueil à Peletier.

les phrases *dernierement decedé* et *nagueres decedé* qui précèdent les noms des personnages mentionnés, sont tout simplement des interpolations de l'éditeur.

Ajoutons-y une troisième. On lit à la fin de la IXe nouvelle la phrase : « Pantagruel le dit bien », allusion aux avantages du cocuage que Frère Jean démontre à Panurge au *Tiers livre*, chapitre XXVIII. Or ce livre ne parut qu'en 1548, c'est-à-dire quatre ans après la mort de Des Périers.

On connaît le sans-gêne avec lequel procédaient les éditeurs à cette époque. Il est fort probable que les anachronismes cités sont le fait de l'éditeur du manuscrit laissé par Des Périers.

2° Détails régionaux

La Monnoye relève, en outre, les contes dont l'action se passe dans le Maine ou l'Anjou, et il en tire parti contre Des Périers.

Nous avons déjà montré ce que vaut l'argument tiré du silence des documents biographiques concernant notre auteur. On ne peut se montrer affirmatif, sous ce rapport, ni dans un sens ni dans l'autre ; seulement, l'importance donnée à ces deux régions nous semble exagérée : le Poitou, à lui seul, les vaut toutes les deux, et les trois ensemble ne l'emportent guère sur les régions du Midi.

L'essentiel, c'est que le même esprit anime ces devis provinciaux et que, psychologiquement et littérairement, il n'y a pas de discordances à relever entre les uns et les autres. Remarquons encore que plus des deux tiers de ces contes sont originaux, c'est-à-dire sans parallèles dans la littérature narrative des autres peuples, et qu'ils portent pour la plupart ce cachet d'écriture artiste qui est la marque distinctive du génie de Des Périers.

3° Analogies verbales

Gaston Paris ajoute aux arguments de La Monnoye quelques remarques du ressort du vocabulaire : « Il est notable, dit-il, que dans le *Lexique* des œuvres de Des Périers, de Frank et Chenevière, on ne rencontre presque pas de mots qui se lisent à la fois dans les *Joyeux Devis* et dans une des autres œuvres de Des Périers ». Il déclare plus loin qu'il « n'a pas fait la comparaison des *Joyeux Devis* avec les œuvres authentiques de Des Périers, mais qu'il a gardé de la lecture du *Cymbalum* et de celle des *Joyeux Devis* l'impression d'une sensible différence ». Et, avec sa probité coutumière, le maître ajoute cette double restriction (p. 357) : « Une impression n'est pas une preuve » et « il est regrettable que les auteurs du *Lexique* des œuvres de Des Périers n'aient pas étudié de près la question ».

Le sujet des deux œuvres de Des Périers mentionné par Gaston Paris diffère essentiellement, l'une étant la production la plus hardie de la pensée philosophique du XVI^e^ siècle et l'autre un recueil de contes destinés à récréer le lecteur (nouv. 1) : « Je ne fais pas peu de chose pour vous, en vous donnant de quoy vous resjouir, qui est la meilleure chose que puisse faire l'homme. Le plus gentil enseignement pour la vie, c'est *bene vivere et lætari* ».

Mais s'il n'y a pas, entre ces deux œuvres, de vocables communs, il y a quelque chose de plus : l'art avec lequel l'écrivain sait nous rendre sensibles tantôt les idées les plus élevées et tantôt les états sociaux les plus divers. Son style, dans l'un et dans l'autre écrit, est énergique, concis, amusant, avant tout original et primesautier.

La source principale de l'inspiration de Des Périers, comme l'a fait remarquer M. Tilley, est en premier lieu son tempérament artistique, et « celui-ci, il le possédait à un plus haut degré qu'aucun de ses contemporains (1) ».

D'autre part, si l'on admet Jacques Peletier comme auteur des *Joyeux Devis*, quel rapport établir, sous le rapport du lexique, entre ces derniers et les œuvres du poète manceau ?

M. l'abbé Jugé, dernier biographe de Peletier, s'est ingénié à découvrir quelques-uns de ces traits communs, ce qu'il appelle « identité des expressions » et « groupes de mots semblables ». Il cite quelques rapprochements lexicologiques entre les *Joyeux Devis* et le *Dialogue de l'Ortografe* de Peletier, en concluant à la paternité de ce dernier.

Nous avons relevés ailleurs ces parallélismes et montré leur caractère illusoire (2).

Les efforts du critique étaient d'ailleurs fatalement condamnés à échouer, le problème étant insoluble. Comme l'avait déjà montré Hauréau (3), tout le bagage en prose de Peletier se compose de quelques discours, dont le plus important est un *Dialogue sur l'orthographe* (1550). Quelle matière à rapprochements peut-on tirer d'un écrit aussi maigre ?

D'autre part, on sait que Peletier, comme Ronsard, trouve bon « que les mots païsans se mettent en poëme ». Et, dans le premier livre de son *Art poëtique*, il cite un choix de termes manceaux, poitevins, lyonnais, même provençaux et gascons (4). Or, pas un

(1) *The Literature of the French Renaissance*, t. I, p. 134. L'auteur est partisan de l'authenticité de la plus grande partie des *Joyeux Devis*. Voy. p. 259 à 261.

(2) Voy. *Revue du Seizième siècle*, t. III, p. 55.

(3) *Histoire littéraire du Maine*, t. III, p. 280 (passage cité dans l'article de Gaston Paris).

(4) Voy. la liste dans F. Brunot. *Le Seizième Siècle*, p. 176.

seul de ces mots de terroir ne se retrouve dans les *Joyeux Devis*.

Enfin, faute d'une connaissance sérieuse des changements du lexique au XVI^e^ siècle, M. l'abbé Jugé a commis, dans ses rapprochements, des erreurs manifestes (1).

En somme, il n'y a absolument rien de commun entre la langue de Peletier et celle des *Joyeux Devis* ; M. l'abbé Jugé s'est étrangement mépris sur l'une et sur l'autre.

4° Remarques techniques

On se rappelle que Des Périers, en représentant les diverses professions et métiers, entre dans des détails qui feraient croire à une véritable initiation. Ne parle-t-il pas des alchimistes en adepte ? des décrétales, comme un docteur ès lois ? et en ce qui touche la médecine, ne montre-t-il pas des connaissances professionnelles ?

Les tempéraments et leur classification (n° 41), l'hygiène du sommeil (n° 68), les traitements émotionnels des affections nerveuses (n^os^ 41, 45, 89), les méthodes si opposées de l'empirisme et de la science réfléchie (n° 59), l'insuffisance des moyens thérapeutiques de l'époque (n° 89), toutes ces observations n'ont pu être si clairement formulées que par un médecin de profession (2).

Ce sont là plutôt des généralités, des lieux communs accessibles à tout homme instruit, surtout au XVI^e^ siècle, où la science médicale était purement livresque. L'*Histoire naturelle* de Pline, qui renferme toute une partie de la science médicale de l'époque, était un ouvrage à la portée de gens du monde (3).

Nous avons passé en revue les arguments qu'on a jusqu'ici invoqués contre Des Périers comme auteur des *Joyeux Devis*. Aucun n'a une valeur péremptoire. Ce sont des présomptions plus ou moins vagues, et M. l'abbé Jugé, qui s'est efforcé de les systématiser, aboutit soit à des rapprochements chimériques, soit à des résultats qui vont à l'encontre de sa thèse.

Ajoutons qu'aucun des protagonistes de Peletier ne s'est donné la peine de nous expliquer le miracle, en vertu duquel un écrivain médiocre, comme le poète manceau, aurait pu d'un seul coup devenir un des plus grands prosateurs du XVI^e^ siècle, l'écrivain le plus artiste entre Rabelais et Montaigne.

(1) Cf. *Revue du Seizième siècle*, p. 56 à 57.
(2) Abbé Jugé, *ouvr. cité*, p. 313.
(3) Cet argument a été récemment repris, mais sans plus de succès, par le D^r^ Paul Delaunay, dans *Deux médecins sarthois*, Le Mans, 1912, (t. II, p. 93 à 148) : « Jacques Peletier du Mans, licencié en medecine ». Cf. *Revue du Seizième siècle*, t. II, p. 58.

IV

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Voici les données bibliographiques essentielles sur le *Moyen de parvenir* et sur son auteur présumé François Béroalde de Verville :

A. — Biographie. — Guillaume Colletet, *Vie de Fr. Béroalde, sieur de Verville*, dans *Vie des Poëtes tourangeaux* (Manuscrit détruit en 1871, dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre ; copie à la Bibliothèque Nationale et à la Bibliothèque de Tours). Panégyrique curieux et instructif, écrit par un auteur dépourvu de toute critique.

Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXIV (1736), p. 224 à 238. Biographie objective, contre-partie de la précédente.

Gaston Raynaud, article *Béroalde*, dans le tome III de la *France Protestante*, de Haag, IIe édition, 1877 et suiv. Recherches personnelles, mais résultats de minime importance.

B. — Editions. — 1° *Le Moyen de parvenir. Œuvre contenant la raison de tout ce qui a esté, est et sera. Avec demonstrations certaines et necessaires, selon la rencontre des effects de Vertu. Et adviendra que ceux qui auront nez à porter lunettes s'en serviront, ainsi qu'il est escrit au Dictionnaire à dormir en toutes langues. Revu, corrigé et augmenté par le mesme Autheur. Recensuit Sapiens ab A ad Z. Nunc ipsa vocat res. Hac iter est. Æneid.* IX, *320*. Imprimé ceste Année (MDCXII).

Une des réimpressions de cette édition princeps de 1612 a été publiée par Charles Royer sous le titre : « Béroalde de Verville. *Le Moyen de Parvenir*, Notice, Variantes, Glossaire et Index des Noms. Deux volumes, Paris, 1896 ». (Voy. dans l'Introduction, p. LII à LXII, le catalogue des éditions de 1612 à 1872).

2° *Le Coupecu de la melancolie, ou Venus en belle humeur*, Parme, 1698.

Le Salmigondis, ou le Manege du genre humain, Liége, 1698. Reproduction de l'édition précédente.

3° Le *Moyen de parvenir, Nouvelle édition, Corrigée de diverses fautes qui n'y étoient point, et augmentée de plusieurs autres. A Chinon, chez François Rabelais, rue du Grand Bracquemart, à la Pierre Philosophale. L'Année Pantagrueline* (1700).

4° Le *Moyen de parvenir*, avec la Dissertation de La Monnoye, le Sommaire des chapitres et les Contes tirés du *Moyen de parvenir*. Nouvelle édition A xxxx 1000 70 057, deux tomes (Paris, 1757).

Le nom de *Béroalde de Verville* paraît pour la première fois en tête de cette édition publiée par Langlet du Fresnoy et Bernard de La Monnoye.

5° Le *Moyen de parvenir. Œuvre contenant la Raison de ce qui a été et sera, avec démonstration certaine selon la rencontre des effets de la vertu, par Béroalde de Verville.* Revu, corrigé et mis en meilleur ordre, publié pour la première fois avec un commentaire historique et philologique, accompagné de notices littéraires, par Paul L. Jacob, Bibliophile, Paris, 1841.

6° Le *Moyen de parvenir, œuvre contenant*, etc., etc. ; nouvelle édition collationnée sur les textes anciens, avec notes, variantes, index, glossaire et notice bibliographique, par un bibliophile campagnard [Blanchemain], Paris, Léon Willem, 1870, 2 vol. Le glossaire manque.

7° Le *Moyen de parvenir, œuvre contenant la Raison de tout ce qui a esté, est et sera, par Béroalde de Verville.* Nouvelle édition. Collationnée sur les textes anciens, avec notes, notices, sommaires analytiques et Index alphabétique, Paris, Garnier [1879].

8° *Le Moyen de parvenir*, éd. Charles Royer, 2 vol. Paris, 1896 (voy. ci-dessus, n° 1).

9° *Le Moyen de parvenir.* Nouvelle édition, ornée de huit eaux-fortes et de soixante-cinq illustrations dans le texte, par Martin van Maële. Chez Jean Fort, 73, faubourg Poissonnière, Paris, 1921. L'introduction est signée Pierre Dufay.

C. — Imitations. — *Contes en vers imités du Moyen de parvenir*, par Autreau, Dorat, Grécourt, La Fontaine, B. de La Monnoye, Plancher de Valcour, Régnier, Verger, etc... Avec les imitations de M. le Comte de Chévigné et celles D'Epiphane Sidredoulx. Publiés par un Membre de la Société des Bibliophiles gaulois, Paris, 1874. L'éditeur Blanchemain l'a donné comme suite à l'édition n° 6.

D. — Etudes. — Bernard de La Monnoye, *Dissertation sur le Moyen de parvenir* (voy. ci-dessus n° 4). Cet essai abonde en exagérations et en affirmations gratuites.

Blavignac, architecte, *Le Moyen de parvenir, Etude historique et littéraire*, 2e éd. Genève, 1872. Plaidoyer, chaleureux plutôt que persuasif, en faveur de la paternité d'Henri Estienne.

Herbert Reiche : *Le « Moyen de parvenir » von Béroalde de Verville, mit besonderer Berücksichtigung der Quellen und Verfasserfrage. Ein Beitrag zur französischen Novellistik.* Leipzig, 1913. Répertoire, copieux et commode, des versions parallèles aux contes joyeux du *Moyen de parvenir*.

Il faut y ajouter la savante Introduction de l'édition Royer et quelques articles d'Henri Clouzot, touchant divers points de notre satire, parus dans la *Revue du Seizième siècle*.

V

PALAIS DES CURIEUX

Cet ouvrage authentique de Verville, à l'encontre du *Moyen de parvenir*, n'a jamais été réimprimé. Une telle rareté bibliographique et l'intérêt qu'elle présente pour la facture de notre satire justifient la reproduction du sommaire des sujets qu'on y aborde.

Table des Principaux sujects qui sont traictez en ce livre. Le premier nombre denote l'objet, et le second la page.

Consideration sur ces dictions Roy, Daufin, Monsieur, Infante, Duc, etc. pour user proprement	2	24
Des armes et armoiries. Des lis de France ou Oriflam		
Des songes	3	28
De la Lune	4	38
Des cendres des anciens que l'on gardoit, et comment on les recueuilloit	5	47
Que signifie Leste, Contenance, Escroquer, Matois	6	50
Des sciences, et comme on sçait	7	55
Des oyseaux matineux. Des tortuës	8	63
Le poisson cuit mol ou ferme. Une balle de plomb fondue au corps d'une fille	9	67
Des pourceaux sains ou non. La peau de mouton	10	72
D'où vient que quelques Magiciens effectuent	11	75
De certaines façons de parler qui ont esté belles autrefois. Cela vous plaist à dire. Entregens. Ce que Dieu y a mis y est encor	12	80
Reparties superbes à un glorieux	13	85
Des feves aux gasteaux des Roys	14	90
Du dementy. Comme dit l'autre	15	105
S'il y a plus de pieds que de testes	16	107
Comme on court après les empiriques. De ce qu'on dit s'il sçavoit guarir la goute, il seroit trop riche	17	113
D'une fille qui vivoit sans manger. De l'Epimenidium. D'un homme fort sobre	18	120
Des poules qui pondent sans les masles	19	133
De l'aumusse	20	136
Quelques curiositez, de l'ambre, de la lacque, de la lycorne et chastaigne. Des laizardes	21	139

Chacun abonde en son sens. Si un autre le disoit je ne le croirois pas	22	146
De la coudée	23	153
Demonstration que la Cuve du Temple de Salomon n'estoit point en ovale comme l'a escrit un grand docteur	24	162
Du Calendrier, de ces mots vieux temps. Avanthier	25	172
Du Temps et de l'institution de l'heure, dont la vingt-milliesme partie est perceptible	26	179
Des Principes et que les tenebres existent, des odeurs, de la cire vierge et blanche	27	188
Sur ce qu'on dit il n'y a point de comparaison. Il est retourné à son vomissement	28	196
Du calomniateur depeint par l'oiseau des Liparites	29	204
Quelques remarques notables et de consequence	30	213
De plusieurs mots usitez comme Mievre, il se chesme Quel bien seroit s'il n'y avoit qu'un langage	31	218
Des esprits	32	221
Dialogues d'Amans chastes	33	263
De se rapporter aux experts	34	268
Observations de plons ou osier. Eau, e et c	35	272
Du mot signifiant les ordonnances des Femmes	36	276
De ce qu'on dit resver. Eviter aux fausses profeties	37	280
Il y a deux sciences dont on parle presque toujours et par tout. Nature ne peut passer 24 karats à l'or.	38	286
Des Enseignes que l'on met ès maisons et de l'abus qui s'y commet	39	294
La Biche de Blois. Herba maxima	40	309
Avertissement sur la proposition faite par les ignorans de l'Alchemie	41	318
De quelques paroles mal dites et toutes-fois receues	42	327
De ces termes, j'ay esté, suis esté	43	333
Quelque poinct d'orthographe et maniere d'escrire	44	338
De ce mot la loy salique	45	351
De certaines paroles qu'on ne dit pas bien, et qu'on escrit autrement qu'on ne profere	46	353
Remarque de certaines improprietez de parler et escrire, indecentes au langage François	47	359
Plusieurs frases et improprietez ont esté tolerées, pour ce qu'on n'y a pas pris garde	48	366
De quelques remarques en l'orthographe, qu'il faut adviser pour bien parler	49	374
Des suppositions diaboliques, de la Tignée	50	381
De l'honneste complaisance. Qu'il est mal-seant de faire son mestier à table	51	385

Advis touchant quelque erreur commise en Medecine	52	395
De combien on croist tous les ans	53	402
Des fautes que commettent les habiles gens. Les Parfaits sont aux Cieux	54	405
Du Pelican	55	412
La fin de ce qu'on escrit. Interpretation des Enigmes qui sont en la 3. Eglogue de Virgile	56	415
S'il y a du vuide, où il est, et ce qui s'en peut demonstrer	57	424
Des cranequins et quels instruments de guerre c'estoient	58	429
Que les objets sont cognus par l'emission de la veuë à iceux et non par la reception de leurs images és yeux	59	432
D'où procede ce mot d'Estrenes	60	447
De ces frases fesser Mathieu. Jan. Du mot d'usure. Advis touchant l'œuvre intitulé le *Moyen de parvenir*	61	451
D'un nouveau corps mechanique, Gentillesse sur le Carré	62	463
De la dissemblance des sujects	63	469
De l'harmonie. Faux bourdon. Prose	64	473
Des couleurs et ombres. Accidens sans substance	65	479
Quand on se brusle les doigts, on les met en la bouche	66	486
Qu'il y avoit desja beaucoup de peuple quand Caïn tua Abel	67	489
Observations tendans à la commodité	68	494
Des choses passées et souffertes par les doctes. Que signifie ce mot Office. Ceans on monstre l'Arithmetique, etc.	69	498
Ceux qui travaillent les plus gaignent le moins	70	505
Des caves goutieres, et des causes de la pierre qui s'y fait. Preservatif en temps de peste. Secrets du sel et du vitriol. Du ver en la langue des chiens. Bois en pierre	71	508
De la Sauge	72	518
Du bien dire. Chacun monstre par ses escrits ce qu'il est	73	522
Difference d'observation et experience, signification de ce mot fidelle	74	527
Des Rivieres	75	533
De l'authorité	76	537
De ce qui est pesant, et de ce qui semble se contrarier. De la dissolution excellente	77	542
Qui excelle la veuë ou l'ouye	78	557

Pourquoy les enfans pleurent en naissant 79 563
De la durée du monde 80 567
De l'excellence de la parole et de l'escrîture 582

Cette variété des matières rappelle (assez vaguement d'ailleurs) la diversité analogue de notre satire. Mais là s'arrête toute analogie. Le style du *Palais des Curieux* est traînant et diffus, offrant un véritable contraste avec l'allure vive et piquante du *Moyen de parvenir*. L'un et l'autre dénoncent à coup sûr deux auteurs foncièrement différents.

INDEX ALPHABÉTIQUE

N.B. — Abréviations : *c.* (conte) ; *comp.* (comparaison) ; *prov.* (proverbe)

abbegaulx, 22.
Abihen, 60.
aboth, 59.
abrifou, 111.
abusoire, 139.
abutté, 124.
accolée, 124, 138.
acouter, 117.
acroué, 52.
aculer, 113.
adresser (« diriger »), 124.
adversaire (« critique »), 127.
Ædepol (par) ! 200.
Aeditue, 22.
affieur, 139.
affrapper, 140.
aga ! 105.
aggere, 64.
agios, 53.
air (changer d'), 157.
aire (« oire »), 51.
ajoppé, 117.
ALCHIMIE, 33 s., 65, 162 s.
algamana, 65.
alipte, 62.
ALLEGORIE, 73 s.
alliborins (des), 270.
ame (d'oie), 156.
amenuiser, 125.
ameredoucement, 140.
Amorabaquin, 53.
amorevolesse, 128.
amuse-fous, 140.
anacrastabotz (des), 273.
anagogique (engence), 136.
anagramatisme, 127.
Andouilles, 17, 75.
androgyne, 63.
âne, *comp.* 197.
Ane bâté, *c.* 189, 219.
Angilles (?), 49.
Anglais (« créancier »), 124.
animau, 105.
anse (par mon) ! 200.
antichton, 62.
anticle, 103.
antithese, 61.
Antitus (maistre), 136.
aoriste, 63.
Apedeftes, 44, 62, 94.
aposthume pecuniaire, 157, 225.
apostrophique, 139
apotrophée, 62.
appariateur, 139.
appigretz, 53.
appliqueur, 139.
ARCHAISMES, 50 s., 57, 124 s.
archasdarpenins, 59.
arche de Noé, 157.
archidiaconalement, 139.
archiepiscopterie, 139.
ARCHITECTURE, 65.
architette, 51.
ardez ! 105.
arquemie, 50.
arraisonner, 124.
arriere-bannerie, 139.
arsenac, 124.
arser, 125.
artiste (« artisan »), 162.
asne (âme), 157.
Assaphis, 61.
athanor, 130
attenu, 124.
aucbares (des), 272.
aveine, 113.
avenir (« arriver »), 124.
avolée, 124.
a vous ? 105.
avoutre, 124.
aydes (Cour des), 156.
aze, 118, 226.

babillebabous (des), 271.
bacon, 121.
badaud (« outil »), 116.
badaudois, 139.
badigonieuses (des), 269.

bagatin, 51.
bagonisier, 116, 225.
bagoulier, 109, 110.
balay (rostir le), 158.
balendrier, 122.
Balleran (saint), 270.
Balletrou, 52.
ballivarnes (des), 270.
bandage (affiler le), 136.
bandaille (de la), 270.
Bandeliroide (Jaquemar de), 136.
bandelivagues (des), 273.
banier, 125.
barabinbarabas (des), 271.
barbe (faire la), *prov.* 195.
barber, 140.
barbillonner, 140.
barboyer, 140.
bardocuculé, 64.
BAS-LATIN, 64.
baste, 128.
battable, 124, 136.
beats peres, 215.
bechée, 113.
bechever, 111.
bedier, 124.
befaibemis (des), 278.
begasse, 118.
berceux, 105.
bestiau, 105.
betissons (des), 273.
biche (destourner la), 157.
biennerie, 139.
bier, 132, 144.
bisard (temps), 52.
bistroye (de la), 270.
bituminie, 140, 141.
blé (laisser le moudre son), 195.
Bodin (portrait de), 149.
bœuf (aage de mon vieux), 195 ; *comp.* 198.
boiteau, 116.
bomide, 49.
bonhommet, 124.
bon mot, 193.
boucfier, 140.
boulie, 113, 124.
bourrache, 53.
bourbelettes (des), 272.
bourrier, 124, 144.
boute cul, 140.
Bouteille (oracle de la), 41 s., 81, 96.
bouteillée, 138.
Boutte avant (Perrin), 136.
boyte, 50.
braguettes, 211.
Braguibus, 25.
brandi, 125.
braverie, 139.
brayer, 113.
brebazenas (des), 273.
brededin brededas (des), 271.
bregizollons (des), 273.
brelingand, 136.
brener, 140.
breneusement, 139.
brenouzets (des), 269.
bréviaire (à boire), 210, 218.
bricolfretiller, 127.
brigailles (des), 272.
brimborions de Ponant (des), 270.
Bringuenarilles, 17.
bringuenel, 105, 115.
brochaucultis (du), 272.
brouillis, 124.
bubagotz (des), 273.
Buzançois (curé de), *c.* 175, 184.

Cagotz, 23.
cahuet, 53.
calabrisme, 61.
calfeutrer (le cerveau), 213.
Camar, 60.
cancrevuides (des), 269.
cap de biou, 118.
[capes], 48.
capucinement, 139.
car, 151.
carabou, 118.
carathere, 51.
cardingaulx, 22.
Carpion (fourchette de sainct), *c.* 179, 218.
carroy, 115, 116, 225.
cas, 135.
Cassade (isle de), 43, 96.
cassade, 54.
casser la bribe, 142.
castis, 125.
castud, 133, 226.
cataclysme, 63.
cataglyphe, 66.
catarate, 63.
cauquer, 110.
cauré, 103.
cavaler, 140.
cavayn, 54.
cebes, 48.
cela (au sens libre), 135.

celeques, 135, 141.
cepes, 48.
certe Dieu (par la) ! 200.
Chabert et trois filles, *c.* 182, 186.
chachanins, 59.
chaircuitier, 103.
chambere, 121.
chanoinerie, 124.
chape cheute, 132.
chapitralement, 139.
charactere, 62.
charadoth, 60.
charcher, 51.
charioter, 140.
charistere, 62.
charpis, 124.
chastrerie, 139.
Chastillon (le bonhomme de), *c.* 186.
chat (« sexe »), 136.
chat fourré, 54.
Chatz fourrez, 27 s., 71, 79, 96.
chaucher, 114.
Chaudron (le), *c.* 203.
chaussepied de mariage, 106, 107, 225.
chausserie, 139.
chedienne ! 201.
chelimins, 60.
chemise (tu en as grande), 195.
cherité, 51.
chesinin, 59.
Cheval chrétien, *c.* 180, 208, 218.
chevau, 115.
chien, *comp.* 198.
chier des yeux, 106.
chilifier, 144.
[chilifre], 144.
chinfrenaulx (des), 272.
chiromancie, 204.
choriaux, 111.
chorographie, 62.
chouse, 114, 135.
chouser, 136.
chouserie, 136.
Christophe des Pasques fleuries (sainct), 157.
chymico-mental, 140.
citre, 111.
clacquemain (de la), 272.
Cler(cy)gaulx, 22.
cocquemares (des), 270.
cocu (« coucou »), 124.
[coëde], 144.
Colette (la bonne fortune de), *c.* 180, 218.
combanier, 180.
concionnoirement, 139.
concutier, 127.
Confolant (abstinente de), 165.
confortatif, 139.
congregeant, 124.
connaude, 138.
connin, 135.
consuetude, 127.
conteux, 105.
contubernale, 127.
convive (« banquet »), 127.
convoitison, 135, 139.
coq, *comp.* 198.
coq à l'asne (sauter du), 194.
coq d'Inde (« jésuite »), 157.
coquebin, 115, 225.
coquerin (du), 272.
corbeau, *comp.* 198.
cordace, 61, 63.
cordé ! 201.
cordille ! 200.
cormeabeaux (des), 270.
corneameaux (des), 270.
Cornu, *c.* 186.
cornucopie, 127.
corquignolles (des), 270.
cosson, 54.
couillaut, 111.
couillevasser, 141.
courtisanifier, 195.
cracher au panier, 195.
crevailles, 54.
criblement, 139.
crisotecne, 138, 162.
croix ou à pile (à), 205.
crot, 105.
croquepye (de la), 271.
croquinpedaignes (des), 272.
cude, 119.
culetée, 139.
culmination, 138.
cum commento, 213.
cupidonneau, 138.
Cytherée, 168.

dace, 124.
dadiffles (des), 269.
daillée, 120.
[dains], 48.
dam, 124.
damoysellerie, 139.
decliqueter, 140.
defagoter, 140.

defonçade, 138.
desfagoter, 124.
deshonterie, 139.
deslaver, 124.
deslocher, 124.
despoderat, 120.
devanteau, 124.
Diable châtré (le), *c.* 180.
diabler, 125.
diableté, 139.
dictaire, 193.
dicteur, 139.
dicton, 193.
dieble, 104.
diligenter, 140.
dimions, 60.
diphtere, 62.
disée, 139, 193.
disnatoire, 139.
dispanse, 125.
Dissolé (propos sur), 223.
doctereau, 138.
doctriné, 125.
Don Rodigue de Yervas, *c.* 179.
douaner, 116, 225.
douer, 125.
dougé, 111.
doye, 54.
dret, 104.
drosle, 168.
Dubois (la belle), *c.* 180.
dulcis amica, 274.
durabit, 211.

eau (tenir son), 158.
Editus (maistre), 22, 24.
effressurer, 140, 154.
elixir, 65.
emblemature, 66.
emboucher, 124.
embrochement, 139.
eminins, 60.
emmelie, 61.
emplissement, 125.
empreindre, 125.
encrucher, 111.
endelechie, 30.
endidime, 138.
endossant, 139.
enfarges, 112.
enfenouillé, 124.
enfumée, 162.
enhaner, 125.
enilins, 152.
enmusiquer, 140, 158.
enragerie, 140, 158.
ensoutané, 140.
entelechie, 30, 62, 63.
entendoire, 116, 158.
entreduchz (des), 272.
entregens, 165, 166, 218.
entrouir, 140.
epiboches (des), 273.
epilenie, 63.
epinice, 63.
episcopterie, 139.
episemasie, 62.
epitome, 127.
EROTISME, 161 s., 244.
erotique (vocabulaire), 161.
esbatu, 125.
esbraguetter, 140.
escafignade (à l'), 272.
Esclotz (isle des), 45, 96.
escouiller, 142.
escourgées (jeter le manche après les), *prov.* 195.
esgueuler, 125.
esmouloire, 139.
essoyne, 125, 136.
estafillades (des), 271.
estangourres (des), 226.
esto, 117.
estoffer des maschoires, 142.
estomirer, 141, 226.
esuriale, 64.
etou, 112.
Evesgaulx, 22.
explicablement, 139.
exodin, 165.
ÉTYMOLOGIE, 168 s.

fadas, 14.
faguenant, 139.
faim de (avoir), 106.
faire (au sens libre), 136.
falanderie, 141.
fanfreluches (des), 271.
farboulle, 52.
faribolle, 155.
Farouche (isle), 17, 75.
fat, 13.
faubourg du derriere, 226.
faucon (« sexe »), 135.
feindre (se), 125.
Femme bercée (la), *c.* 176 s., 189.
femmes, *prov.* 195.
fen, 129, 154.
fenesseau, 144.
Ferremens (isle des), 18, 95.

fesse tondue, 167.
fesserie, 139.
filet, 139.
finablement, 50.
finte (par ma)! 201.
firelimouzes (des), 269.
fiston, 158.
flacon (à vis), 209.
foliette, 125.
fonder (et fondre), 156, 167.
fontainerie, 139.
forfantesque, 139.
Foubrequin (par sainct)! 202.
fouille-au-coffre, 140.
foulon, 125, 204.
fou d'Inde, 155.
fouriller, 140.
fousser, 140.
foutiller, 140.
foutimasserie, 106, 141.
foutin, 140.
frac! 142.
franc du quarreau, 204.
frappe-main, 140, 204.
fraux, 127.
Fredon (frères), 45, 46.
fredure, 51.
fretillenaturer, 137.
fricasser la cervelle, 158.
fricquenelles (des), 271.
froooc! 142.
funambule, 64.
fusterie, 21, 125.

gafelages (des), 269.
gaignage, 125.
galantise, 139.
Galemelle, 208, 209.
galimatias (exemples de), 153.
ganabins (des), 270.
Ganifasantes (?), 49.
garbe, 128.
gardon (« sexe »), 181.
gaulx, 22, 54.
gaupaude, 138.
Geber, 33, 65, 163.
[gebes], 48.
gendarmenoyre (de la), 270.
gens de lettres, 128.
gentilhommeté, 139.
GEOGRAPHIE (allégorique), 61.
giborins, 59.
gidelle, 112.
gille (faire), 169, 170, 193.
Guillaume (qui fait jurer pour lui), c. 203.
guimplé, 125, 158.
guyacon (du), 273.

habiter (au sens libre), 136.
haillonner, 136, 140.
halas! 125.
hallebarder, 140.
hampe, 55.
happelourdes (des), 271.
haquené, 158.
harhorins, 60.
haut-allemand (n'y entendre que le), 194.
hebdomade, 127.
HÉBREU, 58 s., 129 s.
hegire, 130.
heptaphone, 63.
Hercule (par)! 200.
hesne, 109.
hilique, 49.
Hipolite (la belle), c. 135.
histoire (au sens libre), 136.
historial, 136.
hommet, 139.
homocentriquement, 139.
homs, 126.
Hongrie (la petite), 156.
hoppelatz (des), 272.
HORLOGERIE (termes estropiés d'), 122, 123.
horribler, 140.
hucquemasches (des), 272.
huguenot (étymologie de), 169.
huguenotteté, 139.
humanimonacal, 140.
Hurluburlu, 55.
huze à huze, 103.
hypocondriller, 140. 154.
hypocrisifié, 140.
hypogée, 66.
hurtalys (des), 270.

imaginoison, 139.
Imperia (la belle), c. 179, 218, 223.
impudeur, 50.
impugner, 127.
infanticide, 64.
infoliature, 66.
instabler, 55.
intentionner (s'), 140.
interlogue, 141.
interpretoison, 125.

ITALIEN, 65 s., 128 s.
ivrichaulx (des), 273.

jagois, 112, 115.
jan, 166, 193, 201.
JARGON, 44, 50, 131 s.
Jean Laillé, *c.* 185.
Jean Tenons, *c.* 181.
jecaboth, 60.
j'en tenons, 156.
jerangoys (des), 270.
jour san pain, 23, 61.
juguler, 125.

lamponner, 125.
lansbregotz (des), 270.
lanterne, 39, 40, 74, 94, 164 ; *prov.* 194.
lanternier, 164, 213.
lanternierement, 139.
Lanternois (pays), 19, 37 s., 74, 81, 96 ; (langage), 38, 39, 40.
laquaisin, 139, 144.
[laquaisme], 144.
LATIN, 64 s., 127 s.
latinomanie, 128.
legender, 140.
Le Page et la Gousson, *c.* 182.
leschonner, 140.
Levant (hostel du), 156.
licencial, 139.
lièvre, *comp.* 198.
linostolie, 62.
liripion, 158.
lisard, 125.
LIVRES IMAGINAIRES, 212, 213.
loups (contes des), 191, 192.
Lubec (ville de), *c.* 180.
lucance, 133, 138, 144.
[lussance], 144.
lychnobiens, 39.
lyon (battre le chien devant le), *prov.* 194.

mademaselle, 104.
malesuade, 64.
mananda, 106.
manigoulles (des), 270.
marabires (des), 273.
Marande (par saincte) ! 202.
Marciole (la belle), *c.* 149, 179, 218.
marcou, 112.
marde, 51.
margaut, 110.
marisson, 125.
marjoletz (des), 271.
marmitandaille (de la), 272.
marmotte, *comp.* 198.
Martine, *c.* 181.
maschoires (s'escrimer des), 142.
masculinement, 139.
massetere, 61.
Mateotechnie, 61.
mâtin, *comp.* 198.
mebins, 59.
medamothi, 85.
Medamothi, 88.
MEDECINE, 163.
medionneur, 123.
melancolifié, 140, 225.
melliflue, 64.
m... avec les dents (faire de la), 142, 225.
Membre (la petitesse du), *c.* 183.
menigance (de la), 272.
merdigaon (du), 272.
merode, 49.
meschanceterie, 139, 225.
metaphrase, 127.
METAPHYSIQUE, 29 s.
metempsychosie, 61.
metropolitain (fou), 157.
ministre (« bourreau »), 157.
minoiser, 140.
mitou, 112.
mitouard, 55.
mitron (étymologie de), 170.
miraculisifié, 140, 217.
mirelaridaine (de la), 272.
mizenas (des), 273.
mocquecroquettes (des), 272.
moder, 142.
moinascon (du), 273.
moine (« réchaud »), 167, 168.
moines, *prov.* 196, 197.
momentaire, 127.
Monagaulx, 22.
mongas, 61.
monocordialement, 139.
monstreux, 50, 125.
Montauban (menuisier de), *c.* 118, 119.
mopsopiges (des), 273.
morbolisant, 139.
mordienne ! 201.
mordong ! 201.
morgoy ! 201.
mort d'œuf ! 201.
moucher, 112.
mouée, 55.

moustardier (dictateur de), 210.
moyen de parvenir, 163.
muance, 125, 163.
muguette, 125.
mulatif, 139.
mule, *comp.* 198.
multipliquement, 139.
mundus, caro, dæmonia, 217.
musser, 125.
mutandes, 128.
mystigorieux, 141.
mystigorifier, 141.
mystigorique, 141, 226.
mystique (encolure), 136.

Nabuchodonosor, *c.* 218.
Narjorée (frere), 49.
nasardine (à la), 272.
nationneté, 139, 150.
naturance, 125, 138, 225.
natureté, 139.
nearins, 59.
nedibins, 59.
neemanins, 59.
nereims, 59.
nervée, 139.
nicatisme, 61.
niger, 113.
noblesseux, 139.
noncuper, 127.
Nonnain curieuse, *c.* 180, 219.
Notonville (Frere), *c.* 186.
notrodilles (des), 273.
nuble, 113.
nyeüre, 125, 144.
ny rime ni raison, 194.

oculiquement, 139.
Odes (isle des), 44, 61, 96.
ondrespondredetz (des), 270.
ordisopiratz (des), 273.
or ça ! 27.
oré (vendredi), 113.
or potable, 65.
ouan-ouan ! 142.
outil (achat d'un meilleur), *c.* 181, 219.
Oultre (isle d'), 44, 96.
outrepercer, 125.
Ouy-dire (pays d'), 36, 55, 80.

pache, 125.
palpiller, 125.
papiste, 217.
Papegault, 22, 56.
panomphée, 62.
Papegault, 22. 56.
Paracelse, 153, 163.
paragraphiquement, 139.
parantaisiaquement, 139, 152.
parceverance, 51.
parday ! 201.
Paris (marchand de), 102, 193, 196 ; (palais de), 102.
pardienne ! 201.
PARISIANISMES, 50 s., 57, 102 s.
parguille ! 201.
parguoy ! 201.
parmacry ! 200.
parodelle, 125.
pasques de solles (des), 272.
passade, 125.
pasté d'hermite, 167.
patepeluement, 139.
patissandrye (de la), 272.
paufichonner, 113.
pauvreté (faire la), 136, 226.
payennerie, 125, 150.
Paysan (songe du pauvre), *c.* 184.
Peau d'asne, *c.* 191.
pecude, 128, 142.
pedantin, 139.
pelaut, 125, 158.
pellade, 56.
Pelotons (les), *c.* 182, 218.
penade, 56.
penard, 158.
pendilloche, 117.
perazons, 59.
perclare, 64.
peristile, 66.
peripatetiquement, 139, 226.
peripatetiser, 140.
per meam ! 200.
perodelle, 51.
pesse (de la petite), 157.
pet en gueule, 205.
petaradine (de la), 271.
peste, 64.
petonton, 142.
petou, 145.
Petou, 145.
peut, 118.
phenomenes, 63.
philosopherie, 139.
philosophoprophetique, 140.
Picot (par sainct) ! 202.
pie, *comp.* 198.
pié-de-billorie (de la), 273.

piefaié, 145.
piffre, 214.
pisser aux aureilles, 158.
Plaideur normand, *c.* 181.
plan plan, 129.
plataine, 49.
plege, 125.
pois pilez (reine des), *comp.* 197.
Poissy (farfadet de), *c.* 180 ; (religieuses de), *c.* 180, 223.
pot aux roses (descouvrir le), *prov.* 194, 216.
poudre de projection, 163.
poule, *comp.* 198.
preguste, 64.
prestre, *prov.* 193, 195 ; (breton), *comp.* 197.
Prestregaulx, 22.
prevostable, 125.
primerouges (des), 272.
proboscide, 63.
prolation, 128.
prolepsie, 61.
promerdis (du), 272.
pseudo-evangelico-papistico..., 157.
PROVINCIALISMES, 57, 108 s.
psycogonie, 63.
purgatoire (au sens libre), 155, 226.
putain (étymologie de), 169; (ventre de) ! 202.
putatiquement, 139.

quartaire, 126.
Question plaisante, *c.* 181.
Quillebeuf (marinier de), *c.* 109, 179.
Quinte (royaume de la), 29 s., 79, 80, 94, 96.
quittus, 65.

Rabelais (anecdotes sur), 207, 208.
rabouliere, 51.
rabrebans, 59.
rabutiere, 51.
radietur, 65.
ralu, 118.
ratoire, 125.
ravoire, 126.
ray publique, 226.
recaner, 126.
recharcher, 51.
recuperetur, 65.
redoter, 155.
reforcer, 125.
refrechissouere, 51.
refrigeratoire, 125.
regnard (laisser peter le), 195.
regule, 163.
Reine de France, *c.* 115, 179.
rencontrement, 139.
reparer (« rehausser »), 126.
reputoison, 139.
rest ! 142.
revestiaire, 125.
revisitation, 126.
rhymbon, 63.
ridiculité, 139.
Robin et ses flustes, *prov.* 194.
Rodigue de Yervas, *c.* 219.
rossignol, *comp.* 198.

sacre, *comp.* 198.
sage conseille un fol, *prov.* 194.
sainsambregoys (des), 270.
sallebrenaux, 56.
sallehort (du), 272.
sandé ! 201.
sandedez, 56.
sandregille ! 201.
Sangreal, 43.
sanguille ! 201.
sarche, 123.
sarins, 59.
Satin (pays de), 35 s., 48, 96.
Savoyard (mot du), *c.* 119, 120, 178, 189.
scatologie, 161 s.
SCOLASTIQUE, 31 s.
scytropée, 63.
sec ! 119.
sechaboth, 60.
secouade, 138.
segamions, 59.
semaise, 56.
sempiternité, 126.
sener, 142.
se puisse tuer (je), 155.
sepulcreux, 155.
serment (« sarment »), 104.
sermodisme, 129.
sermonisme, 129.
sernogues (des), 271.
serpe (par le manche de) ! 201.
serreargent, 57.
sert, 125.
serviteuse, 109.
sicinnie, 61.
Sicinnistes, 22, 64.
siffleur (« châtreur »), 158.

signacle, 128.
signole, 139, 168.
sînge, *comp.* 198.
siret, 139.
Siticines, 22, 64.
smubrelotz (des), 273.
sof passouc, 129, 155.
soltane, 152.
Sonante (isle), 21 s., 79, 96.
sophie, 127.
soporiferant, 139.
sotier, 121.
soufflegan, 52.
souffleurs charbonniers, 162.
spodizateur, 61.
spopondrilloches (des), 273.
starabillatz (des), 273.
steganographique, 127.
succedent, 51.
superabondant (de), 126.
SYMBOLISME, 73 s.
sympose, 127.
synonymie, 142.

tabachin, 58.
tahut, 52.
tapinauldiere, 27.
tarande, 89.
tavayole, 121.
Temps (frere), 49.
tenant, 126.
testimonium, 274.
theologien, *comp.* 199.
THEOLOGIE, 164.
theomache, 62.
thermastrie, 61.
Thevet, 149, 150.
thomas (« estomac »), 57.
Tierri d'Hery (maistre), *c.* 187, 188.
tigne, 114.
tinctamarroys (des), 271.
tintaloys (des), 271.
tirelarigotz (vaisseaux en), 271.
tirepetadans (des), 272.
tmesis, 63.
tœde, 144, 165.
torchoir, 126.
tortre, 114.
trabale, 145.
trebillons, 116.
trentemille (je)! 202, 203, 226.
tricquedondaines (des), 269, 271.
trimard, 133.
trinch ! 41, 89.
Triphes (isle des), 24, 61, 73.
triquebilles (des), 269, 273.
trismarmaille (de la), 272.
trister (se), 125.
tristification, 140, 225.
tritrepolluz (des), 273.
Trop d'iceulx, 23.
troufignon, 106.
truandage, 131.
truie, *comp.* 198.
truye au levain (aller de la), 194.
tu autem, 196.
turcisme, 139.
Turpenay (abbé de), *c.* 180, 223, 224, 235.
tyrlitantaine (de la), 272.

unicorne, 88.

vache enragée (manger de la), 106.
vastaudier, 116.
[velenailles], 49.
venefique, 64.
vener, 125.
verbe (« expression »), 128.
verbologie, 138, 140.
vere! 200.
verminage, 138.
verminer, 136.
verrat, *comp.* 198.
verre et volume, 210.
Versoy (malvoisie de), *c.* 120.
vesse (étymologie de), 169.
vetelée, 102.
veteller, 117.
vetiller, 117.
vetture, 129.
vibanier, 180.
vide-greniers, 140.
vilipender, 135.
vis (« visage »), 125, 126.
vistanpenarderye (de la), 269.
vit de coq, 110.
vivificant, 139.
volepupinges (des), 269.
volte, 129.
voyable, 139.
vragner, 145.
vrament, 104.

zac! 142.
zest! 142.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS ..... VII-VIII

LE CINQUIEME LIVRE DE RABELAIS

Son authenticité et ses parties constitutives 15-98

CHAPITRE PREMIER. — ETAT DE LA QUESTION, 3-11.

CHAPITRE II. — LE FOND, 12-49 :

I. — PARTIES ADVENTICES, 12-20 : 1. Le Prologue (12-14). — 2. Fragments traduits du *Poliphile* (14-16). — 3. Extraits du *Disciple* (17-19).

II. — FICTIONS RABELAISIENNES, 19-47.

A. — GRANDS ÉPISODES, 21-42.

I. — ISLE SONANTE, 21-26.
II. — CHATS FOURRÉS, 27-28.
III. — ROYAUME DE LA QUINTE, 29-34 : 1. Métaphisique (29-30). — 2. Scolastique (31-32). — 3. Alchimie (33-34).
IV. — PAYS DE SATIN, 35-36.
V. — PAYS DE LANTERNOIS, 37-40.
VI. — ORACLE DE LA BOUTEILLE, 41-42.

B. — EPISODES SECONDAIRES, 43-47 : 1. *Isle de Cassade* (43). — 2. *Isle des Apedeftes* (44). — 3. *Isle d'Oultre* (44). — 4. *Isle des Odes* (44-45). — 5. *Isle des Esclots* (45-146)

CHAPITRE III. — LA FORME, 48-66 :

I. — ERREURS DE TRANSCRIPTION, 48-50.
II. — ARCHAÏSMES ET PARISIANISMES, 50-51.
III. — RELEVÉ LEXICOLOGIQUE, 51-57.
IV. — CATÉGORIES LINGUISTIQUES, 57-66 : 1. Hébreu (58-60). — 2. Grec (61-63). — 3. Latin (64). — 4. Bas-Latin (64-65). — 5. Italien (65-66).

CHAPITRE IV. — Questions accessoires, 67-93 :

I. — Interpolations, 67-69.
II. — Tendances calvinistes, 69-71.
III. — Apreté de la satire, 71-73.
IV. — Allégorie et symbolisme, 73-75.
V. — Variétés de styles, 76-77.
VI. — Souvenirs du pays natal, 77-78.
VII. — Indices chronologiques, 75-82.
VIII. — Un cinquième livre apocriphe, 82-84.
IX. — Sens du « Navigaige », 85-90.
X. — Rabelais et Gœthe, 90-93.

Conclusion 94-98

LE MOYEN DE PARVENIR

Les deux auteurs et les origines de l'humour 99-250

PREMIERE SECTION

Langue et vocabulaire 101-146

CHAPITRE PREMIER. — Parisianismes, 102-107.

CHAPITRE II. — Provincialismes, 108-123 : 1. Normandie (108-110). — 2. Anjou (110-114). — 3. Touraine (114-117). — 4. Berry et Orléans (117-118). — 5. Poitou (118). — 6. Provence (118-119). — 7. Savoie (119-120). — 8. Genève (120-123).

CHAPITRE III. — Archaismes, 124-126.

CHAPITRE IV. — Emprunts étrangers, 127-130 : 1. Termes grecs (127). — 2. Latinismes (127-128). — 3. Italianismes (128-129). — 4. Langues orientales (129-130).

CHAPITRE V. — Vocables spéciaux, 131-137 : 1. Mots de jargon (131-134). — 2. *Erotica verba* (134-137).

CHAPITRE VI. — Création verbale, 138-143 : 1. Dérivés analogiques (138-140). — 2. Mots composés (140). — 3. Croisements (140-141). — 4. Onomatopées (142). — 5. Richesse lexicologique (142-143).

CHAPITRE VII. — Résidu obscur, 144-146.

DEUXIEME SECTION

Forme et fond 147-174

CHAPITRE PREMIER. — STYLE ET FACTURE, 148-160 :

A. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX, 149-150.

B. — CARACTÈRES SPÉCIAUX, 150-160 : 1. Singularités (151). — 2. Précision exagérée (151-152). — 3. Digressions (152-153). — 4. Incohérence (153-1555). — 5. Jeux de mots (155-157). — 6. Vocables démesurés (157). — 7. Sens ironiques (157-158). — 8. Appellatifs de personnages (158-160).

CHAPITRE II. — SUJETS PRINCIPAUX, 161-173 : 1. Erotisme et scatologie (161-162). — 2. Alchimie (162-163). — 3. Théologie (164). — 4. Médecine (165). — 5. Grammaire (165-171) : Explications verbales, 167-168 ; Etymologies facétieuses, 168-171. — 6. Caractéristique générale (171-173).

TROISIEME SECTION

Eléments traditionnels 174-205

CHAPITRE PREMIER. — CONTES JOYEUX, 175-190 : 1. Contes originaux (179-182). — 2. Contes oraux (182). — 3. Contes livresques : les *Facéties* de Pogge, les *Cent Nouvelles nouvelles*, les *Joyeux Devis* de Des Périers, *les Contes d'Eutrapel*, *les Serées* de Bouchet (183-190).

CHAPITRE II. — AUTRES GENRES TRADITIONNELS, 191-205 : 1. Contes merveilleux (191-192). — 2. Proverbes et dictons (192-197). — 3. Comparaisons proverbiales (197-199). — 4. Serments et jurons (200-203). — 5. Croyances et superstitions (203-204). — 6. Jeux (204-205).

QUATRIEME SECTION

Influences mutuelles livresques et action posthume 206-227

CHAPITRE PREMIER. — INFLUENCES ANTÉRIEURES, 207-214 : 1. Rabelais (207-214). — 2. Henri Estienne (215-216). — 3. Marnix de Sainte-Aldegonde (216-217).

CHAPITRE II. — INFLUENCES POSTÉRIEURES, 218-227 : 1. La Fontaine (219-220). — 2. Laurence Sterne (220-221). — 3. Balzac (222-227).

CINQUIEME SECTION

Auteur ou Auteurs ? 228-248

CHAPITRE PREMIER. — Le fonds, 229-232.
CHAPITRE II. — La forme, 233-236.
CHAPITRE III. — Parallèle instructif, 237-240.
CHAPITRE IV. — Le remanieur, 241-248.

Conclusion 249-250

LES JOYEUX DEVIS

Sources et paternité 275-282

Appendices 251-289

I. — Le Songe de Poliphile, 251-260.
II. — Le Disciple de Pantagruel, 261-274 : Mets imaginaires (269-273). — Danses (274).
III. — Bonaventure Des Periers, 275-282 (voy. ci-dessus *Les Joyeux Devis*)
IV. — Notice bibliographique, 283-285.
V. — Palais des Curieux, 286-289.

Index 290-298

Tables des matières 299-302

CHATEAUROUX. — IMPRIMERIE LANGLOIS

DU MÊME AUTEUR — A LA MÊME LIBRAIRIE

LA LANGUE DE RABELAIS

TOME PREMIER : **CIVILISATION DE LA RENAISSANCE**

TOME DEUXIÈME : **LANGUE ET VOCABULAIRE**

Deux forts volumes in-8° raisin de XII, 520 et 580 pages..... **100 francs.**
Il reste quelques exemplaires numérotés sur papier pur fil à **125 francs.**

Après quinze ans de travaux préparatoires, M. L. Sainéan vient de publier le premier ouvrage d'ensemble sur la *Langue de Rabelais*.

Chacun des faits linguistiques du grand écrivain, replacé dans son temps et dans son milieu, y est envisagé en rapport avec le progrès social et l'état intellectuel de la nation. L'auteur a essayé de faire pour Rabelais ce qui n'a encore été réalisé ni pour Dante ni pour Shakespeare.

Le premier volume trace un tableau de la Société française à l'époque de la Renaissance, tableau dont les traits essentiels sont empruntés à l'œuvre rabelaisienne.

Contemporain du plein épanouissement de la Renaissance, Rabelais sut rendre, en termes heureux et définitifs, les acquisitions d'une des époques les plus fécondes pour l'esprit humain. La pensée et l'expression, le mot et la chose sont chez lui dans un rapport intime, et cela à un degré qui n'a peut-être jamais été atteint par un autre écrivain. La philologie rabelaisienne est inséparable de l'histoire de la civilisation du XVI^e siècle.

Le deuxième volume embrasse la langue et le vocabulaire considéré sous le triple aspect : linguistique, psychologique et imaginatif.

Les deux volumes constituent un monument philologique élevé à un des plus puissants génies de la France et de l'humanité, en même temps qu'une vaste synthèse de l'idiome national dans la première moitié du XVI^e siècle.

LES SOURCES INDIGÈNES DE L'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

TOME PREMIER : **NOUVELLES PERSPECTIVES**

TOME DEUXIÈME : **RÉALITÉS ET MIRAGES**

Deux forts volumes in-8° raisin de XII, 448 et 520 pages..... **100 francs.**

Cet ouvrage est le fruit des études et des méditations de toute une vie. Il ouvre à l'étymologie des ressources nouvelles, en même temps qu'il fait ressortir les insuffisances de l'investigation actuelle.

Les recherches de l'auteur portent à peu près exclusivement sur les termes d'origine inconnue ou sur ceux qu'on a fait remonter, en désespoir de cause, à une latinité suspecte.

On y tient compte en premier lieu de la métaphore linguistique, qui a fourni à la langue les contributions les plus variées, les plus vivantes, les plus colorées.

Vient ensuite la création spontanée, représentée par le langage enfantin et imitatif, qui est embrassée ici pour la première fois en son évolution intégrale dans le temps et dans l'espace.

Les concordances sémantiques, autre avenue inexplorée, jettent un jour inattendu sur les associations d'idées qui se trouvent à la base de maint problème lexicologique.

Les vues d'ensemble font ressortir les multiples points de vue qui ont présidé à la nomenclature vulgaire des animaux domestiques, de la flore indigène, etc.

A côté et en dehors de ces facteurs de premier ordre, les traditions populaires, les patois et les langues spéciales complètent tour à tour cet ensemble de recherches, qui témoignent de l'inépuisable fertilité de l'esprit populaire.

A ces facteurs toujours vivaces et si abondamment représentés aux différentes époques, on s'est ingénié à substituer une latinité superflue, suspecte ou franchement imaginaire.

Cette conception, subjective et étroite, est d'autant plus déplacée qu'il s'agit, non pas de langues mortes, mais d'idiomes en pleine vitalité et créateurs par excellence.

Parmi les langues romanes, le français occupe une place d'honneur par sa force fécondante, par ses vocables évocateurs, par ses mots-images. Ses monuments littéraires et linguistiques ont permis à l'auteur de soumettre à une épreuve rigoureuse les restitutions hypothétiques de l'étymologie courante et d'en faire ressortir l'inanité et la subjectivité.

La création vulgaire est à la fois féconde, variée et multiple. Sous ses divers aspects, elle embrasse un domaine des plus vastes et, explorée dans ses profondeurs, elle est appelée à renouveler la recherche étymologique.

EN PRÉPARATION :

TOME TROISIÈME ET DERNIER : **RECHERCHES COMPLÉMENTAIRES,** précédées d'une préface critique et suivies de l'*Histoire de mes ouvrages*, fragment de biographie intellectuelle.

CHATEAUROUX. — IMPRIMERIE LANGLOIS

DATE DUE
MAY - 4
MAR 2 8 1989
DISCARD
3 3311 00185290 6

840.9
S132p

SAINEANU, L.
Problèmes littéraires du XVIe siècle.

MAR 2 8 1989

DISCARD